REVUE

DES

DEUX MONDES

XVe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er AVRIL 1845.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE.
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DIXIÈME

QUINZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1845

UNE CHASSE

AUX

NÈGRES-MARRONS.

Le soleil venait de disparaître derrière les mornes, et les nègres qui portaient nos bagages se débarrassèrent de leurs fardeaux comme des gens en disposition de faire halte. Nous étions parvenus à l'endroit où se joignent deux petits ruisseaux qui donnent naissance à la rivière des Marsouins, l'une des plus larges et des plus limpides de toutes celles dont les eaux capricieuses arrosent l'île Bourbon. Devant nous, vers l'ouest, par-delà le Coteau-Maigre, se dressait une muraille de montagnes volcaniques, au-dessus desquelles le Piton-de-Fournaise lançait sa longue colonne de fumée. En nous tournant du côté de l'est, comme contraste à cette nature âpre et menaçante, nous voyions, entre deux cimes arrondies et boisées, la mer aussi calme qu'un beau lac. Un grand navire, faisant route vers l'île de France, reflétait dans ses voiles les dernières teintes du jour, et les vagues, sans cesse agitées le long de la côte, écumaient en se brisant sur les promontoires.

— Si vous voulez, messieurs, dit le docteur, nous n'irons pas plus loin aujourd'hui; il est bon, avant de pénétrer dans les froides régions de l'île, de camper, cette nuit encore, en pays tempéré. Reste à savoir si nous trouverons par ici un gîte convenable.

— C'est mon affaire, répliqua le guide; je sais dans ces environs une grotte fameuse que j'ai cherchée long-temps. Si je ne me trompe, nous devons en être assez près; laissez-moi voir si ce sentier n'y conduirait pas.

Et il disparut à travers les buissons, suivi de son chien.

Le docteur, impatient de passer en revue les belles plantes recueillies pendant la journée, prit sa boîte suspendue sur le dos d'un noir, l'ouvrit, et resta quelques instans en contemplation devant son riche butin; puis il baigna dans le ruisseau les tiges déjà fanées par la chaleur du jour.

— Qui sait, s'écria-t-il avec un soupir, en jetant au fil de l'eau les débris de feuilles et de racines amassées au fond de sa boîte, qui sait si les volcans n'ont point englouti sous la lave des variétés, des espèces à jamais perdues? Aux ravages de ces feux souterrains se joignent ceux d'une culture toujours envahissante; les localités se transforment...

Un coup de fusil, tiré à quelque distance de l'endroit où nous étions assis, tout en interrompant les réflexions du botaniste, mit en émoi la petite troupe; le bruit de l'arme à feu, répété par les échos de la montagne, s'en allait roulant de roc en roc et résonnait sourdement jusque dans les forêts échelonnées au-dessous de nous. Chacun s'élança du côté où l'explosion s'était fait entendre, et, après avoir traversé un bois assez épais, nous nous trouvâmes sur le sommet d'un escarpement qui bordait un véritable précipice. Le guide essuyait sa carabine et sifflait son chien.

— Eh bien! Maurice, lui cria le docteur, quel ennemi avez-vous rencontré dans ces parages?

— Ce n'est rien, répliqua le créole. Avant d'entrer dans la grotte, j'ai voulu m'assurer qu'elle n'était pas occupée. Mon chien sentait quelque chose; il a fini par aboyer. J'ai armé ma carabine, et j'ai tiré au moment où un noir marron s'enfonçait dans le ravin en s'accrochant aux lianes. Vous pouvez entrer, messieurs; personne ne viendra vous troubler ici désormais. Aussi loin qu'a retenti ce coup de feu, les maraudeurs sont avertis qu'il y a des blancs sur la hauteur; ils se tiendront tranquilles.

Un rideau de plantes grimpantes masquait entièrement l'entrée de la caverne; rien ne pouvait faire supposer que ce ne fût pas un roc tapissé de verdure, et cette retraite solitaire n'avait dû être découverte que par un fugitif réduit à demander un asile à tous les buissons. Nous y allumâmes une lampe dont la flamme se jouait en reflets charmans sur les feuilles découpées, et nous nous étendîmes sur une

mousse fine, que le docteur se garda bien de fouler avant d'en avoir examiné à la loupe quelques poignées; il affirma même, car il était un peu las, que ce frais tapis lui semblait plus moelleux que le velours. Quant à moi, je craignais que le créole n'eût blessé ou tué peut-être ce noir marron qu'il avait chassé de son gîte; mais il me rassura complètement.

— J'ai tiré à balle perdue, me répondit-il en riant. D'ailleurs, je voulais l'éloigner, lui et ses pareils, voilà tout; il a d'autres repaires, croyez-le, moins agréables peut-être que celui-ci, mais assez bons encore pour un nègre.

— Dieu veuille que, dans le cours de notre exploration au milieu de vos sévères montagnes, vous puissiez toujours nous loger aussi agréablement! dit le docteur. Il semble que la nature ait préparé ces charmans asiles pour ceux que l'amour de la science entraîne loin des plaines habitées. Mais vous, Maurice, par quel hasard avez-vous découvert cette grotte?

—Oh! répondit celui-ci, quel est le créole des quartiers de Sainte-Rose et de Saint-Benoît qui ne l'a pas visitée en faisant des battues? quel est le planteur de l'île qui n'a pas entendu parler de la *grotte au Malgache?* Seulement, il y en a beaucoup qui ne savent pas pourquoi elle porte ce nom-là. C'est une vieille histoire.

— Que rien, sans doute, ne vous empêche de nous raconter?

— Rien, si ce n'est qu'après la course d'aujourd'hui vous avez peut-être besoin de sommeil; demain nous aurons encore beaucoup à monter pour atteindre la région des mousses que vous voulez parcourir. Et puis, une histoire de noirs ne doit pas être bien intéressante pour vous!

Dans les excursions du genre de celle que nous venions d'entreprendre, le guide a d'ordinaire une assez haute idée de son importance: c'est lui qui dirige les mouvemens de la troupe, tant qu'elle est en marche; mais à la halte, il sent que sa position a changé. De bavard qu'il était, on le voit devenir taciturne; les questions l'embarrassent, le mettent en défiance, jusqu'à ce que la plus légère marque d'égards de la part de ceux qui l'accompagnent lui rende son assurance habituelle. Pour vaincre la timidité de Maurice et l'engager à nous donner son récit, je lui offris d'excellens cigarres de Manille en le priant de nous apprendre ce qu'il savait lui-même sur cette grotte où nous étions si commodément établis. Cette simple avance fit son effet; il prit place entre le docteur et moi, et glissant un des cigarres dans sa poche :

— Merci, monsieur, me dit-il; je fumerai cela dimanche au village;

pour l'instant, laissez-moi charger ma pipe avec le tabac de mon jardin. Quant à l'histoire, si vous y tenez, je ne demande pas mieux que de vous la raconter. Nous autres, petits colons, nous ne sommes pas savans comme les Français de France; mais aussi ce ne serait pas vous, messieurs, qui me feriez parler pour vous moquer de moi!

I.

Je n'ai jamais voyagé, messieurs, dit Maurice en posant son chapeau de paille sur le canon de sa carabine, par conséquent j'ignore si dans les autres pays les choses changent de jour en jour; mais je puis assurer que, depuis que je suis au monde, il s'est introduit dans notre île bien des nouveautés. On défriche tant, que l'eau ne tardera pas à disparaître de nos rivières, et notre métier, à nous autres petits créoles, qui ne possédons guère qu'un jardin, un champ de maïs, quelques pieds de *vakouas* pour faire des sacs à sucre, notre métier, trois jours par semaine, c'est la pêche. Le reste du temps, nous chassons les chèvres sauvages, qui deviennent rares, le merle qui a bientôt disparu des forêts, et les nègres marrons quand il y en a. Figurez-vous qu'on ait abattu tous les bois, vendu tous les terrains vagues, bâti des villages sur tous les plateaux, il nous sera impossible de vivre comme par le passé! Faudra-t-il alors que nous bêchions la terre? Mais nous sommes blancs, aussi blancs que les plus gros planteurs, et la pioche ne convient qu'aux noirs; c'est une chose reconnue.

Et avec cela, les bras viendront à manquer; la traite est abolie! Tant qu'elle n'a été que défendue, il nous arrivait encore des esclaves en assez grande quantité, et de toute espèce. C'est le *tricolore*, messieurs, qui nous a valu cette loi-là, et il a été cause d'un malentendu dont quelques noirs ont porté la peine. Ces insensés ne s'imaginaient-ils pas que les trois journées représentaient trois jours de la semaine à eux accordés par le gouvernement de Paris pour ne pas travailler? Déjà le roi le plus puissant de Madagascar, Radama, ne voulait plus qu'on exportât des Malgaches; le gouverneur anglais de l'île de France lui promettait par compensation une somme de quarante mille piastres par an, oui, deux cent mille livres fortes, quatre cent mille livres, monnaie de l'île! Il venait encore des Yolofs, des Yambanes, des Makondés, beaux noirs de pioche, un peu difficiles à tenir; des Cafres, qui aiment mieux garder les vaches que labourer la terre, et préfèrent de beaucoup l'eau-de-vie de canne à l'eau des torrens; des Mozambi-

ques, bonnes bêtes de somme, solides rameurs à face de singe. Comme chacune de ces races avait une aptitude différente, on trouvait, en choisissant bien, de quoi répondre à tous les besoins d'une habitation.

Les moins dépaysés de tous ceux que la traite jetait sur notre côte, ce devaient être les Malgaches; ils retrouvaient ici les bœufs de leurs plaines et une grande quantité d'arbres de leurs forêts. Eh bien! on avait plus de peine encore à les apprivoiser que les autres : il est vrai qu'on ne perdait pas beaucoup de temps à leur faire la leçon; mais, voyez-vous, messieurs, le nègre est né paresseux, et l'homme qui a horreur du travail...

— S'imposera toute espèce de privations plutôt que de surmonter son penchant, continuai-je en regardant le créole.

— Oui, monsieur, mon père me l'a répété bien souvent quand nous allions tendre nos lignes à l'embouchure des rivières. Tenez, c'est lui qui a travaillé cette calebasse que vous voyez : vous n'en trouveriez pas de plus belle dans toute l'île; il lui a fallu plus d'un mois pour l'enjoliver comme elle est là. La première fois qu'il s'en servit lui-même (il y a bien long-temps, et je m'en souviens comme si c'était hier), nous étions à la chasse aux chèvres du côté des Salazes. A force de prières, j'avais obtenu la permission d'accompagner les chasseurs. La course fut bien longue, et au retour j'étais éreinté; mais je fis bonne contenance jusqu'au bout, et mon père me laissa entrer au village avec sa carabine sur mon épaule. Or, comme nous descendions de la montagne, nous aperçûmes à l'horizon, bien loin au large, un petit point blanc.

— Vois-tu là-bas? me dit mon père. — Oui, répondis-je; je vois un paille-en-queue ou une mouette qui devrait bien me prêter ses ailes, car je commence à me sentir la plante du pied un peu pesante. — Mon père ne répondit rien; comme le soleil miroitait sur les vagues, il abaissa son grand chapeau sur son front, s'arrêta court, et se mit à considérer ce point blanc, qui semblait glisser entre le ciel et l'eau. Quant à moi, je me laissai tomber sur l'herbe.

— Je parierais que c'est *la Diane*, s'écria mon père après un moment de silence. Elle aura vu un croiseur à la hauteur de Saint-Denis, et elle fait fausse route pour le dépister; il n'y a qu'une goëlette qui puisse ainsi serrer le vent et s'élever au sud de l'île. Si la brise ne la gêne pas, nous la verrons ce soir, mouillée à l'anse du Piton.

Pendant ce temps-là, un petit navire de guerre débouchait derrière le cap que nous voyions tout à l'heure sur notre gauche. Il courut dans cette direction environ vingt minutes; puis, soit qu'il eût perdu de vue

la goëlette qu'il chassait, soit qu'il fit semblant de ne plus l'apercevoir, il vira de bord et disparut. Aussitôt le point blanc cessa de s'éloigner; il grossit rapidement, et nous pûmes distinguer *la Diane* elle-même qui forçait de voiles dans la direction du Piton. Dès que le soir vint, un feu s'alluma dans un coin du rocher qui marque la baie; c'étaient les planteurs intéressés dans l'armement qui dressaient un phare pour marquer la route à la goëlette, et en vérité, la précaution ne semblait pas inutile, car jamais on n'avait vu une nuit plus noire, et la fallait ainsi pour qu'on pût opérer le débarquement sans être inquiété.

L'arrivée d'un négrier sur la côte faisait toujours une certaine sensation dans les quartiers. On courait à la plage pour voir les nouveaux esclaves; les enfans surtout se glissaient derrière les rochers, se jetaient dans les pirogues, et c'était à qui approcherait le plus près du navire. Les matelots nous chassaient à coups de gaffe quand nous arrivions les mains vides, mais ceux d'entre nous qui avaient quelque argent trouvaient le moyen de monter à bord, et ils achetaient de beaux perroquets gris de la côte d'Afrique. Mon père n'était pas riche, et le plus souvent ces arrivages ne l'occupaient guère; cependant il venait de faire un petit héritage, ce qui lui donna l'idée d'aller choisir un noir auquel il pût apprendre le métier de charpentier, qu'il exerçait lui-même de temps à autre. Comme tous les créoles de nos quartiers, il savait construire une maison de bois et creuser une pirogue. Les premiers colons qui sont venus s'établir dans l'île ont bien été obligés de se bâtir des cases eux-mêmes. Ils étaient d'abord soldats dans les garnisons de Madagascar, puis ils se sont faits flibustiers; puis, quand il n'y a plus eu de profit à courir les mers, il leur a bien fallu se fixer tout-à-fait à terre, et là ils ont planté. Plus tard, quand il s'est formé un gouvernement, on a cédé des terrains à ceux qui avaient de l'argent; ils se sont mis à acheter des esclaves, à défricher en grand, et nos anciennes familles, qui se croyaient maîtresses de l'île, se sont trouvées peu à peu si réduites dans leurs possessions, qu'on les dirait aujourd'hui fondues entre les plantations immenses qui les étouffent. Oui, messieurs, les premiers habitans et leurs descendans que l'on méprise ont pourtant fondé la colonie; comme Adam au paradis terrestre, ils ont donné des noms aux oiseaux du ciel, aux poissons des rivières, aux arbres de la forêt.

— Et en cela ils sont loin d'avoir rendu service à l'histoire naturelle et à la botanique, interrompit le docteur.

— C'est possible; mais ils ont fait pour les savans ce que je fais aujourd'hui pour vous, monsieur : ils se sont chargés de montrer la route.

Tous les sentiers que nous avons suivis et ceux que nous parcourrons demain, je les ai appris, comme bien d'autres, à mes dépens; la découverte de cette grotte m'a coûté... plus que je ne posséderai jamais. Donc, sitôt que *la Diane* eut jeté l'ancre dans la petite baie, mon père me dit : « Maurice, viens avec moi, si tu n'es pas trop las de la chasse. Il a dû arriver là un beau lot de noirs, et je veux choisir. Un nègre brut, de force moyenne, ne se paiera pas plus cher qu'une mule de France : moi, je lui apprends mon métier; il devient ouvrier, bon ouvrier; nous le louons dans les grands ateliers de Saint-Denis à une piastre, à deux piastres, par jour; à la fin, il se rachète, je te donne cette somme-là en dot, et si tu as de l'économie, un jour tu seras planteur. »

Je ne doutais pas que tout cela ne dût arriver ainsi, puisque mon père me le disait; aussi le cœur me battait bien fort quand je vis à la lueur des fanaux qui l'éclairaient la goëlette entourée de pirogues. De ce bâtiment si léger, si effilé, qui dansait sur l'eau et se balançait à la moindre brise, il sortit tant de noirs que je croyais rêver. En vérité, messieurs, il fallait qu'on les eût pliés en deux comme des cuirs secs pour qu'ils pussent tous tenir dans la cale. A mesure qu'on les mettait à terre, je les regardais des pieds à la tête, et ils me semblaient tous plus ou moins avariés; c'est qu'ils n'avaient pas respiré à leur aise pendant la traversée; mais le grand air les fit revenir, à l'exception de quelques-uns : ceux-là, comme des poissons restés trop long-temps hors de l'eau, ne se réaccoutumèrent point à vivre. Le capitaine jurait contre eux; il n'était pas impossible qu'ils eussent fait exprès de mourir, car, parmi ces noirs à demi sauvages, on voit de mauvais sujets, capables de tout. Chacun ayant choisi les esclaves qui lui convenaient, l'équipage s'occupa de nettoyer la cale. On envoya des provisions à bord; les canots vinrent prendre de l'eau douce à l'embouchure d'un ruisseau, et le lendemain, les noirs achetés dans la nuit ayant été internés, il ne resta plus de trace du débarquement. Le navire de guerre en station devant l'île se remit à courir ses bordées de grand matin; mais la goëlette se trouvait juste au même point où nous l'avions aperçue la veille, avec cette différence qu'elle s'en allait à la côte d'Afrique tenter une nouvelle traite.

Le canon du soir, tiré dans les divers quartiers de l'île, retentit tout autour de nous comme un orage lointain; une brise légère, qui montait du milieu de la plaine et du fond des ravins, nous apporta en murmurant le parfum des girofliers mêlé aux suaves exhalaisons de la forêt. Les petites lianes arrachées aux parois de la grotte frémirent

doucement; c'était la tiède haleine des nuits tropicales, transformée à ces hauteurs en un vent frais et piquant.

— Une pareille nuit offre véritablement l'image du repos, dit le docteur en écartant le rideau de feuillage. Voyez comme les belles constellations de l'hémisphère austral étincellent dans le sud ! N'admirez-vous pas la bienveillante nature, qui a fait sortir du sein de l'Océan cette île fertile et gracieuse?

N'est-ce pas, messieurs, reprit Maurice avec vivacité, n'est-ce pas que notre île est un petit bijou? Avec ses montagnes et ses ravins, ses plantations et ses forêts, ses volcans et ses rivières, elle semble trois fois plus grande qu'elle n'est réellement; il y a bien peu d'habitans qui la connaissent dans tous ses recoins, dans tous ses replis. Du côté de la mer, elle est menaçante : il lui faut bien des rochers pour se défendre contre les vagues qui la battent sans cesse; mais, à mesure qu'on s'éloigne de la plage, on la trouve plus riante, plus verte, plus rafraîchie par les torrens, jusqu'à ce qu'on aborde ces gros mornes chauves où se cachent les sources. C'est par là aussi qu'elle accroche, pendant l'été, les grands nuages qui tomberaient dans l'Océan sans servir à rien. Les noirs qu'on amenait de la côte d'Afrique devaient se trouver trop heureux d'être apportés sur notre île; d'ailleurs, c'étaient le plus souvent des prisonniers de guerre, destinés à être dévorés par le vainqueur. Ceux de Madagascar devaient s'attendre à être tués à coup de zagaie, puisque telle est leur coutume de se débarrasser des captifs qu'ils ne peuvent pas vendre. Ne valait-il pas mieux planter des cannes et cueillir la graine du café? Eh bien! il était très difficile de leur faire entendre cela. Il y en avait qui, à peine débarqués, couraient droit à la montagne; mais, au bout de quelques jours, on les trouvait, mourant de faim, blottis sous des buissons comme des lièvres, ou bien ils se laissaient acculer au bord d'un précipice, d'où ils ne pouvaient vous échapper qu'en se jetant, la tête la première, au fond du ravin. D'autres restaient accroupis au pied d'un arbre, les yeux tournés vers la mer, et refusaient toute nourriture, ne répondant rien aux menaces, insensibles aux coups; peu à peu, on les voyait s'affaisser, un tremblement fiévreux frappait leurs genoux l'un contre l'autre, et ils mouraient, en regrettant un pays où il ne leur était plus permis de vivre. Quelle désolation de voir des hommes robustes, des femmes dans la fleur de l'âge, s'éteindre là, comme des arbres frappés par le soleil, sans avoir rapporté un sou au maître qui les avait payés si cher!

Quant au Malgache que nous venions d'acheter, il ne paraissait point atteint de cette maladie terrible; c'était un garçon alerte, actif,

qui bientôt apprit à manier la hache avec une certaine adresse. Nous le traitions bien, parce qu'avec cette race-là on ne gagne rien à se montrer trop sévère. Quand il travaillait à creuser des pirogues que nous allions vendre à Saint-Pierre, je le regardais, je l'aidais même quelquefois; il me taillait des petits bateaux que je faisais flotter sur la rivière, en y mettant des plumes au lieu de voiles. Je l'avais pris en affection, mais mon père se montrait défiant à son égard; un jour même il me dit : — Ton Malgache nous jouera un tour; je n'aime pas sa figure, il ressemble trop à Quinola! — Quinola, c'était un noir de Madagascar qui avait disparu depuis long-temps. Les uns disaient qu'il avait péri dans les mornes, d'autres affirmaient qu'il dirigeait les bandes de marrons, dont le nombre ne diminuait guère malgré les battues qu'on faisait fréquemment.

II.

Dans ces temps-là, messieurs, continua Maurice, il y aurait eu quelque danger à courir les bois comme nous faisons aujourd'hui pour cueillir des plantes. Les nègres fugitifs occupaient les hauteurs que nous appelons ici des plaines : ce sont des plateaux plus ou moins élevés, cachés entre des montagnes à pic; des espaces unis, défendus par des ravins, entourés de précipices abruptes qui ressemblent aux fossés d'une citadelle. Il n'était pas impossible de pénétrer jusqu'à ces régions perdues en remontant le lit des rivières; mais outre que ce chemin est impraticable pendant la saison des pluies, les arbres déracinés, les rocs entraînés par les eaux, les lianes qui pendent de chaque côté, les plantes épineuses qui tapissent les bords du ravin, ne permettent guère à un homme armé de courir lestement à l'assaut de ces places fortes. On savait bien à peu près où nichaient les noirs marrons; quelquefois, le soir, leurs feux brillaient là-haut comme des étoiles, car le froid les faisait souffrir. Quand la faim les pressait, ils descendaient brusquement dans les vallées par une nuit bien sombre, pillaient les jardins, incendiaient et détruisaient en quelques heures les récoltes d'une année : l'alarme se répandait vite, on s'armait; mais où courir? Les maraudeurs, frottés d'huile de coco, échappaient à la main qui voulait les saisir, et quand on revenait de ce premier moment de surprise, les brigands étaient bien loin; ils avaient eu le temps de se mettre en lieu de sûreté, d'emporter leur butin. Quelquefois ils se répandaient isolément à travers les ha-

bitations, emmenaient avec eux leurs femmes, leurs amis, et au matin le planteur trouvait la case vide. Pour certains noirs, c'est un besoin de vagabonder; on les reprend, on les met à la chaîne, on leur fait traîner le boulet, et le jour où le châtiment cesse, ils partent de nouveau, si bien que leur vie se passe à expier la faute et à la commettre.

— Et on ne se lasse point de les punir si sévèrement d'avoir voulu à toute force être libres? demandai-je au créole.

— Les maîtres qui sont humains, monsieur, renoncent quelquefois à châtier eux-mêmes, répondit Maurice; ils envoient leurs esclaves travailler sur le port, et là on les mène un peu rudement; ce sont ceux que vous avez pu voir....

— Mon ami, interrompit le docteur, ne me faites pas souvenir de ces scènes attristantes qui frappent les yeux de l'étranger quand il aborde votre île. En abusant ainsi de l'esclavage, vous hâtez le jour de l'émancipation.

— Ah! oui, la liberté, *grand'merci!* comme disent les noirs de l'île de France, s'écria Maurice. Alors, à quoi servira d'être blanc, je vous le demande? Si jamais cela arrive, je me fais marron, j'abandonne le village, je déserte la milice! On peut passer tranquillement sa vie dans les mornes, pour peu qu'on ne tienne pas trop aux plaisirs de la société. Il y a des esclaves échappés qui ont vécu là plus de vingt ans, et tandis que, selon les chances de la guerre, la population se trouvait anglaise ou française, eux, qui ne savaient rien de tout cela, ils n'ont point cessé d'être Cafres et Malgaches. On ne songeait point à les tourmenter dans ces temps-là, et ils regardaient avec indifférence, du haut des montagnes, leurs anciens maîtres se battre sur la plage, sans se déclarer pour aucun parti, comme des gens qui n'ont rien à perdre, rien à gagner.

Ils avaient formé un camp principal au centre même de l'île, à un endroit qu'on appelle encore aujourd'hui le camp d'Henri. C'était là leur forteresse; mais comme il n'y avait pas à manger pour tout le monde dans cet espace étroit creusé en entonnoir, ils occupaient, selon les saisons, d'autres points dans les plaines: le moins inaccessible de ces camps secondaires où ils ne s'établissaient qu'en passant et toujours avec défiance, parce qu'on n'avait pu les y surprendre, bordait le grand étang, à l'entrée de la plaine des Palmistes. De là, ils s'abattaient par la rivière Sèche sur les habitations de Saint-Benoît et de Sainte-Rose, et remontaient par la plaine des Cafres pour descendre dans les vallées de Saint-Pierre. Le palmiste, qui croissait en abondance sur ces hauteurs, leur fournissait une nourriture facile; ils y

avaient aussi planté des bananiers et quelques racines. Le soleil faisait mûrir les fruits de ces jardins champêtres tout comme ceux de nos vergers.

Un jour, on résolut de faire une double attaque sur ce camp, à l'époque où l'on supposait que les marrons y seraient établis; on était las d'avoir toujours au-dessus de sa tête des ennemis invisibles. Un espion fut envoyé sur la montagne pour qu'il s'affiliât avec eux; les mesures ayant été bien prises, on se prépara à aborder la plaine des Palmistes par deux chemins différens. Les gens de Saint-Benoît marchèrent le long de la rivière Sèche, et nous, nous suivîmes le *rempart* du bois Blanc; on devait, à jour fixe, se réunir sur le plateau. Dans une pareille expédition, il y avait des fatigues à essuyer, des dangers à courir; mais on ne s'en inquiétait guère : les montagnes attirent comme la mer; on veut voir ce qui se passe là-haut, comme on aime à savoir ce qu'il y a là-bas, derrière l'horizon. Avec cela, nos pères étaient des aventuriers, comme je vous l'ai dit, et nous tenons d'eux ce besoin d'activité qui nous tourmente; ils explorèrent l'île, ils pénétrèrent les premiers sous ces forêts où l'oiseau chantait, bien qu'il n'y eût personne pour l'entendre; notre plaisir à nous, c'est de grimper sur les mornes, de glisser au fond des ravins, de chercher partout s'il ne reste pas un coin de terre à découvrir. Ce qui nous animait aussi, c'est que la troupe obéissait d'ordinaire à de vieux créoles, à d'anciens traitans de Madagascar, qui étaient venus se reposer ici de leurs voyages bien autrement aventureux, et se guérir, sous notre climat plus hospitalier, des fièvres gagnées à Tintingue; le plus souvent, ils ne rapportaient pas du pays malgache de grandes richesses, mais une foule d'histoires étranges et merveilleuses, que nous leur faisions raconter pendant les haltes.

Dans ces courses-là, nous marchions toujours pieds nus : le dimanche, pour aller au village, nous prenons des sentiers, parce qu'on nous confondrait avec les mulâtres qui ne sont pas libres; mais, en campagne, cette distinction devenait inutile. La calebasse au côté, le fusil sur l'épaule, nous nous enfoncions gaiement à travers les bois; chacun portait en outre une pipe passée dans le ruban du chapeau, un briquet et quelques provisions. Il y en avait aussi qui suspendaient à leur ceinture une petite hache pour couper les grosses lianes et abattre des arbres qu'on jetait, en manière de pont, d'un bord à l'autre des précipices. Ainsi équipés, nous ressemblions un peu à une troupe de flibustiers de l'ancien temps; les soldats de marine se seraient moqués de nous, eux qui rient de nos milices parce qu'elles ont beaucoup de

mal à marcher au pas. Que voulez-vous? nous ne sommes pas enrégimentés pour aller guerroyer au loin, mais bien organisés par compagnies pour nous défendre contre les pillards des montagnes et contre l'ennemi du dehors. Quand il a fallu faire le coup de feu sur la côte, pendant la révolution de France, il ne restait guère de troupes de garnison, il ne nous venait plus de secours, et pourtant nous nous battions; nous envoyions même des renforts à nos alliés de l'Inde. Ceux qu'on a accusés plus tard d'être à la solde des Anglais, croyez-le bien, messieurs, ce ne sont point des petits blancs sans souliers.

Cette expédition de la plaine des Palmistes, je la faisais en qualité de volontaire: j'avais à peine dix-sept ans; mais je me disais que courir après les marrons n'était pas une chose plus difficile que d'aller dans les rochers dénicher les fous. Et quel enfant de nos cantons n'a pas exposé cent fois sa vie pour aller prendre dans le nid, au fond de leurs trous, ces oiseaux de la mer? Nous commençâmes par traverser la forêt qui couvre le Vieux-Brûlé. Le volcan qui fume aujourd'hui presque à la pointe sud semble s'être promené dans toute la longueur de l'île avant d'arriver où il se trouve maintenant; mais, à la fin, la végétation a repris le dessus. Aussi, dans le Vieux-Brûlé, on trouve partout des bois sur sa tête et de la lave à ses pieds; on marche sur quelque chose qui ressemble à du verre, et les arbres qui se sont implantés dans ces vagues de feu refroidies depuis des années ont fini par croiser leurs rameaux, par former des taillis presque impénétrables. Quand le soleil donne d'aplomb sur ces masses de branches étalées comme des parasols, on se trouve à l'ombre, c'est vrai, mais on éprouve une chaleur accablante. Dans les espaces découverts, les pieds brûlent; l'herbe qu'on foule çà et là se réduit en poussière ou plutôt en cendres. Les brises de mer ne font que passer sur ces versans; à peine les a-t-on senties, à peine a-t-on vu remuer les feuilles, que le souffle a disparu; on l'entend qui court à la surface de la forêt, comme pour se jouer du voyageur haletant.

Le souvenir de ces chaudes journées réveilla chez le créole une soif qui lui était assez habituelle. Il se désaltéra donc à sa calebasse qu'il eût déjà vidée si nous n'avions eu soin de la remplir en y versant une bouteille de vieux vin de France.

— Merci, messieurs, reprit-il en essuyant sa bouche avec le revers de sa main, vous m'avez glissé là un excellent vin qui fait parler au lieu d'endormir comme l'eau-de-vie de canne; si nous en avions eu

de pareil dans notre battue ! Mais, bah ! ce n'était pas la peine ; si jamais vous avez connu ce que c'est que d'avoir soif et de chercher à boire dans un lieu inhabité, vous conviendrez avec moi que les dernières gouttes d'eau épargnées par le soleil dans le creux d'un rocher se paieraient aussi cher, à certains momens, que la plus précieuse liqueur. Dans ces cas-là, l'homme se rappelle qu'il n'est qu'une pauvre créature de Dieu, comme le plus petit insecte de la forêt. Heureusement, notre île est si bien arrosée, qu'on a rarement à souffrir de ce côté-là, à moins qu'on ne s'en aille jusqu'à ces réservoirs de feu autour desquels les sources tarissent. Dans les bois du Vieux-Brûlé, on trouve même de jolis bassins transparens qui conservent l'eau longtemps après les pluies. Cependant la fraîcheur, la vraie fraîcheur qui ranime comme un bain, qui repose comme le sommeil, c'est dans les ravins qu'il faut la chercher ; je ne dis pas seulement en hivernage où le ciel n'est plus qu'un arrosoir, où les nuages descendent tout d'une pièce entre les mornes pour nous verser des nappes d'eau à faire déborder les plus petits torrens, mais au milieu de la saison sèche, quand le soleil fait mûrir le café dans sa pulpe, la muscade sous sa triple enveloppe.

Après une journée de marche assez pénible, ce fut dans un de ces ravins que nous nous arrêtâmes, sous de grands *takamakas* à moitié déracinés qui se penchaient au-dessus de l'abîme en attendant qu'une trombe les y précipitât. Çà et là, au-dessus des framboisiers qui aiment l'ombre, s'élançaient les fougères en arbre dont les longues feuilles découpées, détachées du tronc et disposées en cercle, ressemblent à ces soleils d'artifice qu'on fait partir dans les villages aux jours de fête. Au-dessus de nos têtes, par l'ouverture où se montrait une large bande de ciel aussi bleu que la mer dans les baies, nous voyions les tiges des palmistes remuées par les vents, s'agiter comme des panaches de plumes à l'entrée de la plaine. Il ne nous restait plus qu'à monter pendant quelques heures pour arriver sur le plateau où campaient les noirs ; mais le gibier que nous cherchions y était-il encore?

Voilà ce qu'il fallait savoir ; un jeune homme de la troupe se chargea d'aller à la découverte, et il devait nous faire un signal de monter après lui en jetant un caillou dans le ravin. — Si Quinola est avec eux, disaient quelques-uns d'entre nous, on ne trouvera que le nid, les oiseaux seront envolés. — Bah ! répondaient les autres, si Quinola vivait encore, on le verrait dans les bandes ! — Les noirs qu'on avait repris depuis plusieurs années affirmaient qu'il habitait la montagne, mais que, comme il était habile dans les sortiléges, il savait se

rendre invisible; ils l'appelaient le grand *Ombia*, le grand-prêtre. Ce qu'il y avait de certain, c'est que si on se moquait dans les villes de ceux qui croyaient Quinola vivant, dans les villages on le prenait plus au sérieux, et son nom faisait trembler les enfans. Quant à moi, je pensais bien qu'il pouvait vivre dans la montagne sans jamais se montrer, et qu'il était trop rusé pour indiquer à d'autres marrons le lieu de sa retraite; malgré cela, je ne pouvais tout-à-fait vaincre la terreur que la pensée de cet homme, c'est-à-dire de ce noir, m'inspirait dans mon enfance : j'avais plus de raisons qu'un autre de n'être pas trop rassuré. Une fois, étant allé seul cueillir des jamroses à une assez grande distance de la maison, j'aperçus derrière moi un vieux nègre malgache, aux cheveux tout blancs. Vous concevez, messieurs, qu'en le voyant, la peur me prit, et je voulus me sauver; mais il m'arrêta en me barrant le chemin et me dit : « Maurice, vous avez chez vous un bon noir, un honnête travailleur; quand il saura bien son métier, je lui montrerai quelque part un bel arbre qu'il aura plaisir à tailler! » Et là-dessus, il s'enfonça dans le bois. De retour à la maison, je n'osai jamais parler à mon père de cette vision qui me tourmentait, il se serait moqué de moi, et comme il m'aurait grondé si je l'avais dit à d'autres, je gardai mon secret.

III.

Après avoir dormi quelques heures, les noirs qui nous accompagnaient s'étaient mis à rallumer le feu; ils s'en rapprochaient toujours un peu davantage, au point qu'on eût pu croire qu'ils allaient se rôtir. Accroupis sur leurs talons, les coudes sur les genoux, les mains ouvertes devant les flammes, ils se torréfiaient avec une délectation qui nous est inconnue, à nous autres gens du nord. Au milieu de ses immenses forêts, le sauvage de l'Amérique septentrionale grelotte devant quelques tisons qui donnent moins de flammes que de fumée; l'Hindou, débilité par son climat trop énervant, demande grace au dieu du jour et divinise ses rivières; l'Africain s'épanouit à cette température brûlante, appropriée à sa nature comme le soleil tropical qui l'enivre et l'exalte.

Je me rappelais donc cette rencontre, continua Maurice, et je me promettais de bien regarder si je découvrirais le vieux noir à cheveux blancs que je ne connaissais point, et qui m'avait appelé si familièrement par mon nom. Pendant que nous étions tous arrêtés dans

les rochers, l'envie me prenait de raconter ce que j'avais vu; mais la crainte de n'être point écouté m'arrêtait aussitôt. Les anciens, qui sont assez sujets à mentir, s'imaginent toujours que les jeunes veulent leur en faire accroire, et puis on n'aime pas passer pour un poltron, tout simplement parce qu'on a eu le malheur de voir quelque chose de plus que les autres. Ces réflexions-là se croisaient dans ma tête, et bien d'autres encore, car on ne réfléchit jamais si bien que quand on est un peu las. Tenez, messieurs, couchez-vous dans la forêt; les oiseaux et les insectes se remettent à chanter et à bourdonner de plus belle; reprenez votre marche, ils se taisent et disparaissent. Ainsi font les idées qui assiégent le cerveau quand les jambes s'arrêtent; dès qu'on recommence à courir, tout cela s'envole!

Après quelques instans de halte, nous entendîmes un caillou retentir sur les pierres du ravin, et quand il tomba, après avoir long-temps ricoché dans le torrent qui roulait à nos pieds, nous étions debout. Chacun se prépara à gravir la rampe de son côté; pour cela, il faut s'accrocher aux lianes, poser le genou sur une pointe de rocher, se soutenir du coude à de vieilles racines vermoulues qui se brisent souvent, et on se sent glisser. Dans ces momens-là, on se rattrape à tout, à des épines, à des ronces qui déchirent les mains et les mettent en sang; on s'écorche les pieds, on se frotte le visage sur une terre humide, on fait rouler sous soi toute une avalanche de petites pierres qui se détachent du sol et tombent avec bruit jusqu'au fond du précipice; enfin on s'arrête dans sa chûte sur quelque tronc d'arbre plus solide, on reprend haleine et on s'assure qu'on a reculé d'une vingtaine de toises.

— A ce train-là, on se trouve au bout de quelques heures précisément au fond du ravin, dit le docteur.

— Et quand on veut descendre, on est tout aussi embarrassé, reprit le créole; mais, à force de chercher, on découvre quelque sentier moins impraticable; on rampe, on avance doucement, en retenant son haleine, sans regarder derrière soi, les yeux fixés sur le sommet qui semble reculer toujours, car les montagnes sont en général dix fois plus élevées qu'elles ne le paraissent. Il y a bien des choses dans la vie qui fuient et s'éloignent quand on croit les tenir. Aussi, quand on a de l'âge, on va plus doucement, parce qu'on sait qu'il faut aller long-temps; mais j'étais jeune alors, et je brûlais d'impatience d'arriver là-haut. Ennuyé de lutter contre une rampe aussi inabordable, je filai un peu à droite, en tournant à travers des petits chemins sans doute tracés par les chèvres. Je me mis à courir, à sauter; je ne me sentais plus. Tout à coup

2.

je sortis de cette masse d'ombre que les cimes voisines projetaient sur le ravin, et le soleil m'éblouit; le cœur me battait violemment parce que j'avais marché trop vite, et aussi parce que j'allais aborder le plateau des Palmistes, c'est-à-dire le camp des noirs marrons.

A cette heure-là, les brigands doivent dormir, pensais-je en moi-même; mes compagnons auront le temps d'arriver avant qu'ils se remettent en campagne. Nous sommes sûrs de les atteindre. — Et je me glissai avec précaution à travers les *bois noirs :* il y avait çà et là des branches cassées; l'herbe était foulée autour de moi; tout m'annonçait que j'approchais du camp, et j'en eus bientôt la preuve. Comme j'allongeais la tête sous les broussailles, en écartant d'une main des racines qui semblaient entortillées exprès pour faire tomber les passans, mon genou se posa sur une pointe de bois, et je ressentis une si vive douleur que je m'arrêtai tout court. Ces petits bâtons bien aiguisés, durcis au feu et plantés dans les sentiers qui conduisent à leurs camps, sont une terrible défense dont les nègres tirent un grand parti : si cette maudite invention n'arrête pas les patrouilles, au moins elle les force à marcher avec précaution, et met ainsi les fugitifs à l'abri d'une attaque subite. Un homme, un blanc qui porte un fusil sur son épaule, être mis hors de combat pour quelques lignes d'un morceau de bois qu'il s'enfonce dans le talon!... quelquefois même rester infirme pour toute sa vie, traîner le pied devant ses esclaves qui rient en cachette et ont l'air de dire : « Quand je me sauverai à mon tour, ce ne sera pas toi qui viendra me prendre! » c'est bien humiliant!

Ma blessure saignait beaucoup; je la liai avec un mouchoir, après m'être frotté d'eau-de-vie tout le genou, et je n'avançai pas davantage; j'aurais même donné quelque chose pour avoir fait un pas de moins. Puis, je ne sais si les oreilles me tintaient par l'effet de la douleur, mais il me sembla entendre rire à mes côtés. J'écoutai avec attention; une voix qui ne m'était pas tout-à-fait inconnue parlait en s'éloignant..... J'arme mon fusil, j'essuie la pierre, je la rafraîchis en frappant dessus avec mon couteau, et je me hasarde sur la lisière du bois. Ce que j'aperçus dans la plaine, messieurs, j'aurais cru le voir en rêve, si le soleil qui étincelait de toutes parts ne m'eût forcé de reconnaître que j'avais bien les yeux ouverts. Figurez-vous une trentaine de noirs groupés çà et là au pied des palmistes, les uns tout nus, les autres vêtus d'une couverture nouée sur les épaules, comme les Hottentots du Cap; ceux-ci coiffés d'un chapeau sans bords et habillés par en haut d'un gilet sans manches, ceux-là serrés dans un pantalon auquel il manquait une jambe. Pour la plupart, ils tenaient

à la main des bâtons faits en forme de massue ou armés d'une pointe de fer; quelques-uns avaient à la ceinture des couteaux bien aiguisés; ceux que couvraient à demi des lambeaux d'habillement volés dans les habitations paraissaient misérables; ceux dont la peau reluisait au soleil, librement, à l'état de nature, représentaient au moins l'homme sauvage : le noir est vêtu de sa couleur. Il y en avait là de plusieurs races; mais le vieux Malgache que je cherchais des yeux ne faisait point partie de la bande.

Il me sembla que les marrons venaient de terminer leur repas; on voyait des petits tas de cendres sous lesquelles ils avaient fait cuire des bananes et des patates douces, quelques tiges de palmistes effeuillées. La faim me talonnait, et j'aurais volontiers dévoré les pêches à moitié mûres que je portais dans mon sac, mais j'étais en face de l'ennemi. Tous ces esclaves amaigris par la fatigue, réduits à se procurer au prix de mille dangers une nourriture souvent insuffisante, à errer dans les montagnes comme les bêtes malfaisantes qui craignent le fusil du chasseur, à se cacher dans les trous en attendant l'heure du pillage, tous ces esclaves échappés des quatre coins de l'île, après y avoir été jetés de dix endroits différens de la côte d'Afrique, n'avaient pourtant qu'une pensée, et cette pensée leur donnait le courage de continuer cette misérable existence : ils s'étaient affranchis du travail et se trouvaient heureux. Avec cette différence qu'ils n'avaient rien de gracieux et que la cage était ouverte, je me rappelais, en voyant ces vilains noirs campés dans la plaine fermée de rochers, les grandes volières dans lesquelles les planteurs des villages rassemblent des oiseaux de tous pays. J'éprouvais donc quelque envie de les troubler dans leur fainéantise en tirant un coup de fusil au milieu de la bande, mais un sifflement aigu les réveilla comme par enchantement. En une seconde, ils se dressèrent sur leurs pieds, saisirent leurs bâtons, et échangèrent quelques signes avec celui qui venait de donner l'alarme. C'était un Malais, petit, trapu, bon coureur; je l'ajustai à l'instant où il débouchait sur la plaine, mais il fit un geste pour me narguer; la balle avait sifflé à ses oreilles sans l'atteindre. Avant que mon fusil fût rechargé, les marrons, en pleine déroute, s'étaient dispersés comme un troupeau de chèvres; ils couraient, sautaient par-dessus les buissons, se faufilaient à travers les bois, en cherchant à gagner le morne des Palmistes. Les créoles de Saint-Benoît, arrivés à l'instant même par le côté de l'étang, les traquèrent avec vigueur; mes compagnons s'avancèrent rapidement par l'autre extrémité de la plaine, et quelques traînards de la troupe des marrons furent faits prisonniers. On les confia

à un détachement qui devait les emmener à la geôle, et on convint de poursuivre le reste de la bande dans ses derniers retranchemens; j'étais trop animé pour songer à ma blessure, et je résolus de faire la campagne jusqu'au bout.

On eut quelque peine à désarmer les captifs, qui se défendaient comme les grands singes d'Afrique, avec des pierres et des bâtons. Dans ces cas-là, on est en colère et on ne peut pas trop ménager ses mouvemens. « Où est Quinola? demanda un créole à un vieux noir qui avait reçu au front un coup de crosse. — Je ne sais pas, répondit celui-ci. — Quand l'as-tu vu? — Il n'y a pas long-temps. » Et comme nous nous regardions avec surprise, il ajouta : « Quinola n'est pas mort; il ne veut pas mourir dans l'île. »

IV.

Quinola était Malgache, continua Maurice en secouant les cendres de sa pipe, et les gens de Madagascar n'aiment pas à mourir loin de leur pays; mourir, pour eux, c'est une grande affaire qu'ils ne peuvent pas conduire à leur gré hors de chez eux. Dès qu'un malade a fermé les yeux, ses parens entourent la case et tirent des coups de fusil depuis le soir jusqu'au matin pour éloigner les mauvais génies qui voudraient enlever son corps; le lendemain, on revêt le cadavre de ses plus beaux vêtemens, on l'enferme dans un cercueil tout comme un chrétien, et on va l'enterrer hors du village. S'il est riche, on le conduit en grande pompe auprès de ses aïeux, qui l'attendent dans un tombeau particulier, rangés dans des bierres d'un bois précieux; s'il n'appartient pas à une famille distinguée, on construit une case sur le lieu même de sa sépulture, et, devant cette case, on suspend à une perche les cornes des bœufs qui ont été immolés pendant sa maladie pour obtenir sa guérison et à l'occasion même de sa mort. Ils prétendent que le défunt peut prendre la forme d'un mauvais génie, apparaître à ceux qui l'ont connu et leur parler en songe. Nous avons des esclaves de Madagascar qui entretiennent des relations suivies avec les gens de l'autre monde, et ces apparitions, si elles se renouvellent souvent, sont cause que le chagrin s'empare d'eux, la maladie du pays les prend, ils meurent avec l'espoir de retourner près de ceux qui les appellent. Enfin, ils croient aussi qu'un mort recommence quelquefois à vivre sous la forme d'un animal, d'une plante; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a vu des serpens sur la tombe d'un chef cé-

lèbre par ses cruautés, et tous les traitans vous diront que dans la baie d'Antongil, près du port Choiseul, au pays des Antavarts, il a poussé, sur le lieu même où fut enseveli un autre chef renommé par ses vertus et sa bienfaisance, un magnifiqne badamier. Vous savez bien, messieurs, que le badamier donne de bons petits fruits en abondance, et qu'il étend ses branches comme les bras d'un prêtre qui bénit. Il y a bien des choses encore plus extraordinaires dans cette grande île, où l'on trouve plus de vingt peuples différens, les uns bruts et sauvages, les autres intelligens et susceptibles d'être instruits, ceux-ci crépus comme des Caffres, ceux-là coiffés de longs cheveux comme les Hindous de Pondichéry. Quel dommage qu'il soit si difficile de s'y acclimater! Mais le pays des noirs ne peut convenir aux blancs, et vous voyez que les noirs ne s'accoutument guère à vivre chez nous, puisqu'ils aiment tant à prendre le chemin de la montagne. A force de courir dans les hauts de l'île, ils découvrent à la vérité de jolis endroits, et cette Plaine aux Palmistes d'où nous venions de les déloger serait devenue pour eux un paradis, si on les y eût laissés vivre en paix. Chassés de cette première station, ils se replièrent sur une autre plus élevée, mieux défendue, se promettant sans doute de prolonger notre course de manière à nous ôter le goût de ces expéditions. Tandis qu'ils fuyaient de tous côtés, nous les poursuivions tranquillement, avec ordre, développés sur une ligne, battant les buissons, sondant le creux des rochers. La végétation devenait plus rare, le pays plus sauvage. Nous ne rencontrions déjà plus de *bois de pomme;* autour des rochers qui s'élèvent en pain de sucre, les *bois noirs,* groupés en touffes serrées, répandaient une ombre abondante; ces arbres-là poussent toujours de compagnie, même au milieu des pierres. Quand on les voit au flanc des montagnes du fond de la plaine, on les prendrait pour des petites plantes pareilles à celles qui tapissent le devant de cette grotte.

— Comme tous ceux de cette famille si variée et si gracieuse, dis-je au créole, ils se plaisent dans les terres légères; remarquez comme les feuilles de ce bois noir (qui n'est autre chose que la *mimeuse hétérophylle*), aussi finement découpées que celles du mimosa de l'Inde, tremblent à la moindre brise. Un vent trop vif les dessécherait; voilà pourquoi elles s'abritent les unes les autres en formant des berceaux naturels. — Et ce *bois de pomme,* que vous me permettrez de nommer *tambourissa quadrifida,* reprit le docteur, offre un singulier phénomène de fructification. La fleur qui se développe sur le vieux bois, sur le tronc même de l'arbre, a la forme d'un grain de raisin; elle se

partage en quatre divisions qui présentent elles-mêmes une foule de fleurs partielles, se referme un peu après l'épanouissement, s'accroît, et se change en une grosse pomme qui n'est jamais complètement fermée.

— C'est bien possible, dit Maurice, et avec les petites graines, pareilles à des amandes, on fait une jolie teinture rouge. Au-dessus de cet arbre-là, on trouve encore celui que vous venez de nommer qui a la feuille si délicate, et dont les chèvres sauvages aiment à brouter les jeunes pousses. Les noirs marrons se cachent volontiers sous leur ombre, et, pour peu qu'ils eussent des armes à feu, je vous demande comment on pourrait les en déloger? Avec cela, le terrain est souvent coupé de torrens, embarrassé de quartiers de rocs; l'herbe cache des trous profonds dans lesquels on tombe tout de son long sur des pierres, le fusil d'un côté, le chapeau de l'autre. Pendant ce temps, le noir que vous poursuivez vous allonge un coup de bâton, ou tout au moins s'esquive.

— Nous avions cerné un de ces bois où les fugitifs venaient de se rallier; ils nous y glissèrent entre les mains, descendirent un coteau à pic au fond duquel coule une rivière, et, sans savoir où irait aboutir cette battue, nous les suivîmes au pas de charge. A mesure que nous avancions, la colère nous donnait des forces, et moins nous avions de chances d'arrêter les déserteurs, plus il devenait probable que nous finirions par en tuer quelques-uns à coups de fusil. Le Malais qui avait donné l'alarme au camp de la plaine courait surtout grand risque de recevoir une balle. Dans l'île entière, on le redoutait à cause de la férocité assez naturelle à sa race et de ses méfaits particuliers : convaincu de meurtre, il s'était enfui de la prison et se conduisait en vrai bandit qui n'a plus rien à ménager. Amené jeune dans la colonie par des négriers de contrebande qu'on soupçonnait de piraterie, il y jetait le désordre et la confusion par ses vengeances hardies. Avec de pareils esclaves, on ne pourrait jamais vivre en sûreté. Dieu merci! ils sont peu nombreux. La couleur du Malais, moins foncée que celle de ses compagnons, le trahissait même dans l'ombre qui cachait les autres, mais l'incroyable agilité de ses mouvemens, la rapidité de sa course, le mettaient à l'abri des dangers auxquels il s'exposait comme à plaisir.

— Dans cette retraite précipitée, les noirs paraissaient se réunir sur un seul point, pour franchir le torrent avant que nous pussions leur barrer le chemin. Un vieil arbre jeté en travers sur le ravin leur servait de pont; mais comme cet arbre était vermoulu, il fallait qu'ils

passassent l'un après l'autre, sous peine de le rompre. Sur les deux rives, de hautes fougères tapissaient le sol; l'humidité des eaux, qui forment des cascades au fond du précipice, entretient presque jusqu'au sommet de l'escarpement une végétation vigoureuse. Au milieu de ces masses de bois, les nègres couraient, disparaissaient à nos yeux, et nous avions bien du mal à nous guider vers un point qu'il n'était pas toujours possible de découvrir. Arrivé le premier sur la rive opposée, le Malais, au lieu de continuer sa course, sembla atteñdre ses compagnons; ceux-ci filaient lestement, empressés de se jeter dans les haliers où ils espéraient se disséminer afin de se soustraire à nos recherches, et avoir ainsi le temps de gagner, par-delà les montagnes voisines, d'autres camps inaccessibles. A mesure que l'un d'eux posait le pied sur l'autre bord du ravin, on eût dit qu'il retrouvait une vigueur nouvelle; tous ces coteaux abruptes, sauvages, couverts de broussailles au-dessus desquelles de gros arbres dressent leurs branches à moitié mortes, représentaient pour la bande en déroute le vrai pays de l'indépendance vagabonde. Une fois là, les marrons se sentaient chez eux. Nous faisions feu, quoique de bien loin, et, au bruit de la détonation doublé par les échos des roches escarpées, nous voyions frissonner et chanceler celui qui se trouvait suspendu sur l'abîme; mais l'oiseau que l'on tire au vol, à une trop grande distance, secoue ses ailes par un saisissement de frayeur, puis il plane de nouveau et s'éloigne, sans même laisser tomber une plume.

Pendant que les uns envoyaient d'en haut des balles perdues, les autres marchaient le plus vite possible à travers les branches, et le retard causé par le passage du pont nous avait rapprochés des fuyards. Chacun d'eux, ignorant s'il ne se trouvait pas derrière lui un camarade attardé, et talonné d'ailleurs par notre mousqueterie, se lançait dans les bois en poussant des cris, sans regarder en arrière; ce qui fit que le pont ne fut pas rompu. Au moment de le franchir nous-mêmes, nous réglâmes l'ordre de la marche; celui qui passa le premier, ce fut un vieux créole, grand chasseur, qui connaissait mieux que personne les sentiers de la montagne. Il en voulait particulièrement à ce démon de Malais qu'il accusait d'avoir coupé ses girofliers par le pied, et nous ne lui contestâmes point le droit de se venger lui-même, s'il en trouvait l'occasion.

Les hurlemens des noirs retentissaient encore; mais on n'en voyait plus un seul. Le vieux chasseur s'élança hardiment sur le pont en se servant de son fusil comme d'un balancier; il arpentait avec ses longues jambes ce tronc d'arbre pourri par les eaux, et déjà un de mes com-

pagnons allait le suivre, quand une secousse violente imprimée à ce pont fragile le fit rouler au fond de l'abîme avec un fracas épouvantable : le Malais, embusqué dans les fougères, l'avait frappé d'un vigoureux coup de talon, mais un peu trop tard, car le créole put franchir l'espace qui le séparait de la rive à l'instant où l'arbre manquait sous lui. En sautant à terre, il saisit le Malais, et une lutte s'engagea entre eux, un véritable combat corps à corps. « Tirez, tirez, vous autres, criait le créole, je suis dessous ! » Le torrent, qui roulait à grand bruit nous empêchait d'entendre distinctement ses paroles, et dans les hautes herbes nous ne démêlions rien autre chose que les mouvemens désespérés des deux adversaires. Sur ce groupe de deux hommes, l'un ami, l'autre ennemi, qui cherchaient à s'arracher la vie si près de nous, nous hésitions à faire feu; chacun disait à son voisin de tirer, et personne n'osait prendre ce parti extrême. Enfin il nous arriva un cri si perçant, que mon père se décida à ajuster la tête du Malais dès qu'il la distingua nettement. Deux fois il redressa le canon de son fusil; deux fois, pâle et tremblant, il l'abaissa dans la direction que suivaient nos regards. Le coup partit, et un rugissement hideux qui en fut la réponse nous fit frissonner. Sans aucun doute le Malais était blessé; nous le vîmes bondir et saisir avec ses dents le bras de son adversaire qui lui serrait la gorge, enlacer ses jambes dans les siennes, et l'entraîner au bord du précipice. Mon père brisa son fusil avec rage, et à ce moment-là je fermai les yeux.

Quand je les rouvris, je vis tous mes compagnons qui se penchaient sur le torrent sans prononcer un seul mot; j'allongeai la tête, et je ne distinguai rien que l'écume de l'eau qui bouillonnait, je n'entendis rien que le bruit des cascades qui montait d'en bas. Nous restâmes là quelque temps encore comme pour dire adieu à notre compagnon, et puis nous reprîmes la route de nos quartiers. Nous traversâmes tristement les plaines, les ravins, les sentiers pénibles que nous avions parcourus les jours précédens avec une joyeuse ardeur. Celui que nous venions de perdre dans la campagne ne laissait point de famille après lui; mais c'était un bon compagnon, un de ces anciens créoles des hauts de Saint-Benoit qui aiment à se plonger dans les parties solitaires de l'île, qui s'entendent à pêcher dans les baies, dans les bassins profonds des rivières, aussi bien qu'à dépister les chèvres sur les mornes.

A mesure que nous descendions vers le village, chacun se séparait pour regagner son toit. Mon genou enflait à vue d'œil, et cependant, comme je touchais au terme de ma course, la douleur et la fatigue ne

m'empêchaient point de hâter le pas. Pour nous, messieurs, qui ne faisons jamais de grands voyages, une expédition de quelques jours dans le creux de ces montagnes inhabitées équivaut presque à une campagne lointaine ; l'absence nous semble longue. Quand j'aperçus les cases du hameau disséminées sous les arbres, à travers les jardins, sous un beau soleil, à mi-côte, en face d'une mer étincelante, je sentis mon cœur se gonfler. Puis, il me vint à l'esprit que bien des choses avaient dû se passer pendant cet intervalle, et à la joie du retour se mêla une inquiétude que je ne pouvais surmonter. A une demi-lieue du village, nous rencontrâmes un de nos voisins qui aborda mon père; ils causèrent ensemble, et je profitai de cet instant pour aller cueillir de jolies fleurs qui croissaient dans la mousse, à l'ombre des haies. J'en fis un bouquet que je cachai sous ma veste.

Ici le créole caressa son chien d'un air pensif, comme un homme rejeté tout à coup vers des souvenirs d'un autre âge. — Pourquoi cachiez-vous ces fleurs, Maurice? lui demandai-je sans affectation, mais en le regardant pour découvrir les traces d'un sentiment plus doux qui se trahissait à demi sous sa peau bronzée.

— Je les cachais, répondit-il, parce que je ne voulais pas qu'elles fussent vues d'une autre personne que celle à qui je les destinais; j'y voulais joindre de ces belles roses de Bengale qui fleurissent ici autour des habitations, le long des chemins, et puis le soir même je serais allé les porter chez un voisin, un planteur de café qui avait six noirs, un grand terrain et une fille de quatorze ans, blanche et blonde.... Mon père devinait peut-être ce que je faisais dans le bois, mais il n'eut pas l'air d'y prendre garde. Quand je revins près de lui, il me dit d'une voix assez triste : « Mon garçon, tu sais bien le Malgache que notre ami a acheté à bord de *la Diane?* — Oui, un camarade des nôtres ! — Eh bien ! il est *parti marron*, et je parierais que mon ouvrier l'a suivi !

Nous hâtâmes le pas; quand on se doute d'un malheur, on est pressé de savoir la vérité. La porte de la case était fermée; nous appelâmes César, notre Malgache; César ne répondit pas. Nous courûmes autour du jardin, mais tout paraissait si tranquille et si désert, qu'on eût dit une habitation abandonnée depuis un mois. Mon père alla au village prendre des informations, et moi, sans trop savoir ce que je faisais, je me mis à descendre sur la plage. Je m'assis au fond de l'anse où *la Diane* avait mouillé pour débarquer ses noirs, et je jetai mon bouquet dans la mer en pleurant.... César venait d'emporter ma dot avec lui dans les mornes !

V.

J'étais ruiné, continua Maurice, et, ce qu'il y a de pis, ruiné avant d'avoir eu le plaisir d'être riche. Il fallut se résigner à regarder comme perdus les esclaves fugitifs dont on ne recevait plus aucune nouvelle; les marrons, si rudement chassés dans la dernière campagne, se tenaient tranquilles sur tous les points. Établis par petits camps distincts, ils demeuraient cantonnés au cœur de l'île, dans ces régions sauvages qui se composent d'escarpemens à pic, entièrement couverts de bois, de précipices, de torrens tour à tour desséchés et remplis, enfin de plaines étagées à diverses hauteurs, les unes suspendues comme des terrasses au-dessus de vallées profondes, les autres hérissées de ces plantes que nous appelons calumets. On dit que des flibustiers d'Amérique ont apporté de leurs colonies ce mot par lequel nous désignons un roseau dix à douze fois plus long que ma carabine, entouré à chaque nœud d'une double feuille sans cesse agitée par le vent, terminé par ces tiges vertes et solides qui nous servent à garnir le tuyau de nos pipes. Ces calumets ne poussent qu'à une grande élévation; les noirs qui manquent d'armes dans la montagne percent ces roseaux comme un canon de fusil et y introduisent des graines sauvages qu'ils lancent contre les petits oiseaux pour les tuer.

Un jour que je travaillais à terminer une pirogue commencée par César, une jolie embarcation capable de porter la voile, mon père me demanda si j'avais remarqué sur la poitrine de ce noir une toute petite cicatrice. Je me le rappelais parfaitement. — Eh bien! ajouta mon père, l'autre Malgache en avait une toute pareille; voilà pourquoi ils sont partis ensemble; ils ont *fait frères!* — Et il m'expliqua cette coutume de Madagascar, ce serment du sang, cette alliance contractée entre deux personnes qui s'obligent à se secourir mutuellement jusqu'à la mort. Quand deux amis veulent s'unir de cette façon indissoluble, ils se font au creux de l'estomac une petite blessure et imbibent avec le sang qui en découle deux morceaux de gingembre; l'un mange le morceau teint du sang de l'autre. Les témoins pratiquent encore diverses cérémonies; le plus âgé frappe les deux nouveaux frères avec une zagaie et leur fait répéter un serment terrible dont la dernière phrase est ainsi conçue : « Que le premier de nous qui violera sa promesse soit écrasé par le tonnerre; que la mère qui l'a mis au monde soit dévorée par les chiens! » Il y a des blancs qui ont

ainsi *fait frères* avec les chefs de l'île, et cette alliance leur a, dans plus d'une circonstance, sauvé la vie....

J'essayai de faire comprendre au créole que l'histoire de la Chine offre de ces beaux exemples de fraternité, que la Grèce antique avait honoré ces dévouemens sublimes dont les poètes nous ont transmis le souvenir, et qu'enfin l'échange des noms en usage à Taïti représentait assez bien cette union intime entre deux personnes qui se lient volontairement dans le but de se défendre et de se soutenir; mais, comme tous les gens de peu d'éducation, l'honnête Maurice recevait difficilement les impressions qu'on essayait de lui communiquer en dehors du cercle fort limité de ses connaissances. Pareil au ruisseau qui court trop vite pour remplir ses bords et passe à peine visible au fond du ravin, son esprit rapide et pour ainsi dire concassé franchissait d'un bond les idées qui, en le modérant un peu, l'eussent contraint à monter.

— Cela se peut bien, me répondit-il avec naïveté, et il reprit vivement la suite de son récit. — Ce noir intelligent, rusé, alerte, n'aurait-il point la fantaisie de s'emparer d'une chaloupe sur la côte et de chercher à s'enfuir vers sa grande île de Madagascar? Nous le craignions dans notre village, et si une bande hardie se joignait à lui pour tenter l'entreprise, ne viendrait-il pas à l'idée de ces brigands de brûler les habitations pour nous empêcher de les poursuivre? Ces inquiétudes nous tenaient dans de continuelles alarmes; chaque jour, nous nous attendions à voir reparaître ces marrons devenus invisibles. Tandis que nous dormions à peine dans nos maisons, le Malgache César et son frère adoptif vivaient paisiblement ici même, dans cette grotte. Personne ne la connaissait alors: bien des fois on s'en était approché en faisant des battues; mais les marrons qui l'habitaient, au lieu de l'aborder par le côté et de se trahir en foulant l'herbe tout à l'entour, y arrivaient au moyen d'une grosse liane. Ils se suspendaient à cette corde naturelle, à cette tige qui avait poussé là exprès pour eux, se laissaient glisser le soir au fond du ravin, et rentraient au matin de la même façon, dès que la dernière étoile s'éteignait au sommet des mornes. Sur les rochers, leurs pieds ne laissaient pas la moindre empreinte. Celui qui leur avait indiqué cette retraite si sûre, c'était le vieux Quinola, le Malgache à cheveux blancs qu'on ne savait où prendre. Après s'y être caché lui-même pendant bien des années, sans amener à sa suite aucun noir des bandes, il y avait appelé César, parce que celui-là appartenait à la même famille que lui, et le frère adoptif de César, l'autre Malgache, trouvait de droit un asile auprès d'eux.

Je ne sais pas au juste si Quinola était un sorcier, comme le disaient les esclaves de son pays; mais il avait juré de ne pas mourir dans l'île. Quand la saison des pluies commença à accumuler des nuages autour des mornes, et à rendre les sentiers plus difficiles, il conduisit les deux jeunes noirs au fond d'un ravin boisé, au centre des montagnes, à peu près à l'endroit où les malades vont aujourd'hui boire les eaux de la source des Salazes. Là, il leur montra un gros arbre, d'une belle venue, d'une écorce lisse et fine, sans mousse, qui croissait au bord du précipice; il leur mit en tête d'en faire une pirogue. « Avec cela, leur disait-il, nous voguerons vers notre pays natal. Nous sortirons de cette île, dans laquelle on nous traque comme des chakals; je suis bien vieux, mes enfans; les forces me manquent, mais j'ai la tête bonne encore, et je vous conduirai. Les étoiles qui tournent autour des mornes éclairent aussi nos cabanes; elles nous guideront. Je suis venu de Madagascar ici en trois jours!... A trois jours de cette prison, de ces bois d'où nous ne pouvons sortir, de cette petite île où nous n'avons pas une nuit de paix, à trois jours d'ici, la grande île avec nos familles! Pour vous, une femme et des enfans; pour moi, une place auprès de mes ancêtres, qui étaient riches et vénérés!... »

Il parlait mieux que cela, le vieux noir; c'était un savant de son pays; avant de partir dans les mornes, il composait des chansons que les esclaves malgaches chantent toujours en coupant les cannes à sucre. Les deux frères ne répondirent rien, et ils obéirent. Au milieu du fracas de la mousson, qui amène le tonnerre avec les pluies, ils abattirent le grand arbre, le dégagèrent de ses branches, mesurèrent la longueur d'une pirogue à trois personnes, et se mirent à creuser courageusement. C'était une rude besogne. Réduits à camper loin de cette grotte, qui leur eût offert un abri contre la mauvaise saison, tantôt sous des roches humides, tantôt dans les herbes imprégnées d'eau; contraints de se tenir en garde contre toute surprise le jour et la nuit, de se cacher aux regards des traîtres et des espions, à ceux de leurs camarades établis çà et là dans les montagnes, ils se hâtaient. César taillait l'esquif à grands coups de hache, son frère en creusait l'intérieur avec du feu, et le vieillard les animait par ses récits. L'âge commençait à le faire radoter: il y avait un peu de folie dans ses discours, dans ses chansons, qu'il répétait la nuit, tandis que les deux jeunes gens changeaient ce gros arbre encore vert en un petit bateau qui devait les transporter tous dans leur pays natal; mais ils l'honoraient comme un père. Ils l'écoutaient avec respect, ils le couvraient

de leurs vêtemens, de peur qu'il n'eût froid, et souffraient volontiers pour lui. Au fond, ils ne croyaient peut-être pas à la réussite de leur entreprise. Dites-moi, messieurs, si César n'aurait pas été plus agréablement avec nous? Nous le traitions bien; au bout de quelques années, il aurait pu se racheter, travailler à son compte; il finissait par être libre, et moi je commençais à être heureux!

La pirogue s'acheva en peu de temps; elle n'était pas faite à point comme les nôtres, mais dégrossie et assez bien tournée pour flotter. D'ailleurs il fallait qu'ils ne perdissent pas de temps; Quinola se sentait faiblir, et il leur disait : « Courage, mes enfans; vous ne me laisserez pas mourir ici! » Lorsque l'esquif fut prêt, il s'agit de le transporter jusqu'à l'endroit où la rivière commence à être navigable, et cela la nuit, par des sentiers boueux, par des fondrières, à travers les halliers. Les deux jeunes noirs faisaient là de rudes corvées; mais quand on travaille pour soi, on ne se plaint jamais : le nègre, si paresseux de sa nature, qui s'endort sous les girofliers dont il cueille le fruit, au milieu des cannes qu'il coupe, ne plaint pas sa peine quand il a dit adieu au maître et au commandeur. Pas à pas, à petites journées, les Malgaches descendirent le long du torrent, traînant leur pirogue à terre, la portant sur leurs épaules, la renversant au milieu des fougères pour s'en faire un abri; ils guidaient par la main le vieux sorcier, qui se voyait déjà en route pour Madagascar, et la tête lui tournait. Il chantait comme un enfant, si bien que les deux frères lui disaient quelquefois : « Pas si haut, père, pas si haut; nous approchons d'un village, les chiens jappent. »

Enfin César lança son bateau sur la rivière en tremblant; il l'essaya, le fit aller et venir avec l'aviron; l'eau portait bien la pirogue de bois vert. Quinola s'assit à l'une des extrémités, notre ancien esclave prit place à la proue et rama tout doucement; l'autre noir les suivait en marchant à terre, et il regardait avec une grande joie passer derrière les joncs, comme une ombre, ce petit bateau qui, à la rigueur, eût été bon pour voguer sur ces paisibles ruisseaux. Ennuyé lui-même de courir sur le bord, il se jeta à l'eau, et accompagna, en nageant à grandes brasses, le jeune Malgache qui maniait vigoureusement ses avirons, le vieillard à tête blanche qui regardait le ciel sans rien dire.

Le courant, assez rapide, fit arriver bientôt la pirogue à la barre de cailloux que la mer, avec son reflux, pousse vers l'entrée de la rivière. Il était environ minuit; les fugitifs avaient évité un premier danger en glissant avec adresse au milieu des roches qui encombrent çà et là le lit du torrent. Les nuages, enroulés autour des mornes

comme une fumée, laissaient à découvert une partie du ciel; il y avait assez de clarté sur les eaux pour qu'un rameur pût se guider, et aussi asssez d'ombre à terre pour qu'il s'y cachât quelque piége. Si un pêcheur s'était trouvé là, jetant ses lignes par cette nuit orageuse! Déjà la mer, en murmurant sur la plage, disait aux Malgaches qu'ils allaient être libres.

Avant d'aborder les *grandes eaux*, les deux jeunes gens accomplirent une cérémonie de leur pays; le pilote, c'est-à-dire César, prit de l'eau dans une feuille de *ravenala*, se mit dans la mer jusqu'aux genoux, aspergea les bords de la pirogue et supplia les vagues, à mains jointes, de les porter sans accident jusqu'à leur île, de les protéger contre les négriers, contre les écueils, contre les monstres de l'Océan. Cela fait, il courut enterrer sous le sable la feuille dont il s'était servi, et poussa au large avec son aviron. Ce *ravenala*, qu'on appelle ici l'arbre du voyageur, est comme sacré aux yeux des Malgaches, parce qu'il contient une grande quantité d'eau excellente à boire, même quand il croît dans des terrains marécageux à moitié salins.

— C'est un *musa*, dit le docteur, qui semblait sommeiller depuis quelque temps, c'est un *musa;* réunissant au plus haut degré deux caractères du genre, il est essentiellement *aquosus* et *fongosus*.

— Une pirogue est bien basse sur l'eau, reprit Maurice; il suffisait aux trois Malgaches d'avoir mis quelques milles entre eux et la côte pour être sauvés. Quand le soleil parut, l'île se montrait à eux comme une seule montagne, verte aux pieds, grise à la cime, entourée sur la rive d'une ceinture d'écume, avec un dais de nuages au-dessus de ses mornes. Les marrons des hautes plaines causaient peut-être à ce moment-là du vieux sorcier, tout en regardant sur l'eau ce point noir qui s'éloignait; mais si on s'occupait encore de Quinola dans les habitations où il s'était fait craindre et aux camps des noirs où il apparaissait de temps à autre comme un homme extraordinaire, lui, il ne disait plus un seul mot depuis le moment où César l'avait assis dans la pirogue.

Naviguer dans la mauvaise saison autour de notre île n'est pas toujours chose facile pour les grands bâtimens; comment une petite pirogue, à peine ébauchée, aurait-elle pu résister à la lame? Bientôt les deux rameurs s'aperçurent que le bois vert, trop pesant, s'enfonçait de plus en plus. A la première brise qui vint à souffler, l'eau salée mouilla leurs provisions. Ne sachant plus vers quel point de l'horizon diriger leur course, ils se laissèrent entraîner sous le vent de l'île; ce n'était point la route pour aller à Madagascar! Le petit esquif flottait

si peu après un jour de navigation, que les jeunes Malgaches, craignant de le voir sombrer, le suivirent à la nage l'un après l'autre. Leurs forces s'épuisèrent, la bourrasque les chassait au hasard, les torrens de pluie tombaient sur eux du haut du ciel; la mer les battait comme des algues que le flux promène au fond des baies. Peu de temps après leur départ, un navire les rencontra : celui qui était dans la pirogue ne ramait plus; l'autre, accroché à la poupe, levait péniblement la tête au-dessus des eaux. Quand on les héla, ils semblèrent se réveiller; on les vit se serrer la main, puis plonger; les matelots du navire s'attendaient à les voir bientôt reparaître, mais ils ne revinrent point à la surface des vagues.

Le vieux Quinola restait seul sur la pirogue; le capitaine du navire envoya un canot vers lui, parce qu'il ne répondait point à ceux qui l'appelaient, et ils l'auraient appelé long-temps. Si les autres avaient plongé, c'est que Quinola était mort, bien mort, non pas à Madagascar comme il l'espérait, mais enfin hors de l'île, comme il le voulait à toute force.

— Et qui vous a raconté cette dernière partie de l'histoire? demandai-je au créole.

— Un noir marron, qui avait rendu quelques services à Quinola; celui-ci, en partant, lui légua sa grotte. Depuis bien des années, ce nègre déserteur hante la montagne et les mornes; son maître n'existe plus, on le laisse vagabonder en paix. D'ailleurs, il ne se montre que quand il veut; lorsque nous chassons là haut, il nous aborde quelquefois, en offrant de nous servir de guide. C'est lui sans doute que nous avons mis en fuite ce soir, voilà pourquoi j'ai tiré en l'air; mais il était plus prudent de faire feu, car il y en a d'autres par ici.

— Dans votre île, la Providence n'a mis ni reptiles, ni bêtes féroces, répliqua le docteur; il était réservé aux Européens d'y donner naissance à une variété de l'espèce humaine que j'appellerais volontiers l'homme des bois.

TH. PAVIE.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'ÉGYPTE ANCIENNE.

DE LA CIVILISATION DE L'ÉGYPTE
DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES GRECS SOUS PSAMMITICHUS JUSQU'A LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE.[1]

L'opinion que je combats sur l'influence de la domination des Perses tient principalement à l'idée exagérée qu'on s'est faite des dévastations causées par Cambyse. On aurait dû pourtant se demander quelles en étaient au juste la nature et l'importance, et si, dans tous les cas, les successeurs de ce prince avaient imité son exemple, car il est bien évident que cette domination n'aurait pu avoir les effets désastreux qu'on lui suppose que si elle avait été constamment oppressive et intolérante, pendant les deux siècles qui en forment la durée.

Tels sont les deux points qu'il me reste à examiner dans cette seconde partie de mon travail.

L'extrait des dynasties de Manéthon donné par Jules Africain et Eusèbe établit une division remarquable dans la période de deux

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er février.

siècles environ (193 ans) dont il s'agit. L'annaliste égyptien les divise en deux parts : la première, comprenant la dynastie persane, ou les rois qui ont régné en Égypte et en Perse, de Cambyse à Darius II, dans un espace de cent vingt-un ans ; la seconde d'environ soixante-douze ans, pendant laquelle l'Égypte, sauf un espace d'une douzaine d'années, fut gouvernée par ses rois nationaux, formant, selon Manéthon, les trois dynasties *saïte*, *mendésienne* et *sébennytique*.

D'où il suit que, pendant ce second intervalle, l'Égypte fut rendue à son indépendance et traitée seulement en pays tributaire. C'est également ce qui résulte, comme on va le voir, des monumens qui subsistent encore.

Je vais considérer successivement chacune de ces deux parties.

I. — L'ÉGYPTE DEPUIS CAMBYSE JUSQU'A L'AVÉNEMENT DU ROI ÉGYPTIEN AMYRTÉE.

Cambyse était un homme chez qui la violence naturelle du caractère et l'habitude de tout soumettre à sa volonté furent de plus excitées par une constitution maladive, car, selon Hérodote, il était de naissance sujet à l'épilepsie. Dans un tel homme, l'ivresse de la puissance et de la victoire suffirait pour expliquer les excès auxquels il se livra dès son entrée en Égypte ; mais Hérodote leur assigne en outre des causes qui peuvent jusqu'à un certain point les excuser.

Ainsi, la rigueur dont il usa envers les habitans de Memphis s'explique par le désir de venger le meurtre des députés qu'il leur avait envoyés pour négocier de la paix. Le traitement qu'il fit subir au cadavre d'Amasis était une punition de l'injure sanglante qu'il avait reçue de ce prince lorsqu'il lui demanda sa fille en mariage. Amasis, qui redoutait ou dédaignait cette alliance, lui envoya la fille d'Apriès, qu'il fit passer pour la sienne, subterfuge qui avait irrité Cambyse au dernier point. La rigueur dont il voulut d'abord user envers Psamménite avait aussi pour cause l'opinion que ce prince avait conseillé aux Memphites le massacre de ses envoyés. Cependant, le premier moment de colère passé, sa conduite à l'égard de ce prince fut douce et humaine ; il lui pardonna, comme son père Cyrus à Crésus, qu'il voulut d'abord faire brûler vif. Cambyse eut aussi compassion du triste sort où la fortune avait réduit un roi ; il le garda auprès de lui, dit Hérodote, sans lui faire subir aucun mauvais traitement, et il était même sur le point de *recouvrer l'Égypte*, dont Cambyse devait *lui confier le gouvernement*, lorsque ce prince découvrit que Psamménite conspirait contre

lui. Ses machinations prouvées, il fut forcé de boire du sang de taureau, dont il mourut (1).

Ce prince avait alors tellement besoin d'un motif sérieux pour se livrer à quelques excès, que, malgré sa haine et sa colère contre Amasis, il ne fit subir aucun mauvais traitement à sa femme Ladicé, qu'il renvoya honorablement dans sa famille, à Cyrène.

Jusqu'ici, on voit que le roi de Perse, quoique *peu sensé*, comme dit Hérodote, avait quelques *bons momens*, et l'on ne voit pas que d'autres rois perses, Cyrus lui-même, se fussent mieux conduits en pareilles occurrences. Ses actes de folie semblent n'avoir réellement commencé qu'après ses deux malheureuses expéditions contre les Ammoniens et les Éthiopiens. La première se termina par la perte d'une armée de cinquante mille hommes ensevelis sous les sables du désert; dans la seconde, il fut contraint de revenir, après avoir perdu une partie de ses soldats, réduits à la dure nécessité de se dévorer les uns les autres (2). Ce double malheur exaspéra ce caractère violent, peu fait à l'adversité, et lui enleva le peu de raison qu'il avait eu jusque-là.

Au retour de cette expédition, il vint à Memphis au moment où un nouvel Apis venait de se manifester. Les habitans se livraient aux fêtes et aux réjouissances qui, selon l'antique usage, accompagnaient cet évènement. Cambyse s'imagina qu'ils se réjouissaient de son malheur. Sans écouter l'explication des prêtres, il les condamna tous à mort, comme ayant voulu lui en imposer; il fit venir le nouveau dieu Apis, et, dans sa fureur, il lui perça la cuisse d'un coup de poignard, dont mourut l'animal sacré après avoir quelque temps langui (3). Les Égyptiens attribuèrent, on le pense bien, à cet acte sacrilége le dérangement d'esprit dont Cambyse donna des preuves depuis ce moment. Ce qui est plus sûr, c'est qu'à partir de son retour, sa vie ne fut plus qu'un tissu de folies et de violences sans motif, dont eurent à souffrir, comme Hérodote le remarque, non-seulement les *Égyptiens*, mais les *Perses*. Son premier crime, dit cet historien, fut le meurtre de son frère Smerdis, pour la raison futile que ce prince avait été sur le point de bander l'arc du roi d'Éthiopie; le second fut le meurtre de l'une de ses deux sœurs, qu'il avait épousées toutes deux, au mépris des usages de sa nation. Ensuite, pour des motifs aussi frivoles, il tue le fils de Prexaspes, fait enterrer vivans douze Perses

(1) Herod., III, 1, 3, 13, 14, 15, 16, 33.
(2) Id., III, 25, 26.
(3) Id., III, 30.

de la plus haute distinction, ordonne de faire périr Crésus, s'en repent ensuite, et cependant met à mort ceux qui n'avaient pas exécuté les ordres qu'il regrettait d'avoir donnés. Il s'amuse, comme un enfant, à faire ouvrir les anciens tombeaux pour considérer le visage des morts. Il pénètre dans le temple de Phthah, fait mille moqueries à la statue du dieu, qui avait, dit Hérodote, l'apparence d'un *nain*, semblable aux figures de *Patèques* que les Phéniciens mettaient à la proue de leurs navires. On ne sait pas quelle forme avaient ces *Patèques;* mais cette figure, qui parut si bizarre à Cambyse, devait être celle de ce dieu nain, si hideux à voir, et à laquelle on donne, depuis Champollion, le nom de *Phthah-Sokhari*. Ce prince entra encore dans le temple des dieux qu'Hérodote assimile aux *Cabires*, dont il mit au feu les statues (1).

J'ai réuni tous ces actes insensés de Cambyse pour montrer que ses violences, ses cruautés, ses sacriléges sans motif, qui portent l'empreinte de la folie ou de l'imbécillité, sont d'une époque postérieure à son retour d'Éthiopie. Auparavant, on ne trouve aucun indice qu'il eût mutilé les temples ou persécuté la religion égyptienne : d'où il résulte que, sur les trois ans de son règne en Égypte, on peut en retrancher bien près de la moitié, et qu'il ne reste plus qu'environ quinze mois pour cette période, pendant laquelle il put se livrer à sa démence. Or, est-ce dans un si court espace de temps qu'il aurait pu, comme on l'a dit, couvrir l'Égypte de ruines, démolir ces temples si solidement bâtis, ces colosses, qui semblent n'avoir pu être brisés et renversés qu'avec le secours de la poudre?

On a pensé que la conduite de Cambyse, à l'égard de la religion égyptienne, fut inspirée par le fanatisme religieux, et qu'en sa qualité de sectateur de Zoroastre il devait être porté à détruire tous les vestiges d'une religion qui devait se présenter à ses yeux avec les caractères du fétichisme et d'un anthropomorphisme grossier. Cette opinion, qui était celle de Saint-Martin, est peu conforme au récit d'Hérodote. D'une part, ainsi que l'historien le remarque expressément, la folie de Cambyse s'attaqua aussi bien aux *Perses* qu'aux *Égyptiens;* de l'autre, avant les accès causés par ses malheurs, il ne montrait ni éloignement pour la religion égyptienne, ni attachement excessif pour sa propre religion. Il *brûla* le corps d'Amasis, ce qui était, d'après Hérodote, formellement contraire aux usages religieux des Perses, car ce peuple regardait le feu comme une divinité, et ne permettait pas

(1) Herod., III, 35, 36, 37.

qu'un dieu se nourrît du corps d'un homme. Tout cela n'annonce pas un attachement bien vif à la religion de Zoroastre. Son indifférence à cet égard se montre encore dans son entêtement à épouser ses deux sœurs, d'après l'usage des Égyptiens, contre les prescriptions de la loi civile et religieuse de son pays. On voit qu'il mettait, sans hésiter, ses caprices avant toute loi divine et humaine.

Enfin, Hérodote ne nous laisse pas ignorer un fait important, c'est que Cambyse ne dédaigna pas de consulter l'oracle de Buto, qui lui prédit qu'il mourrait à Agbatane.

Ce dernier fait en laisse soupçonner d'autres du même genre; il montre que Cambyse ne fut pas aussi éloigné qu'on le croit de la religion égyptienne, et il nous explique encore une circonstance des plus curieuses, qui est révélée par un monument du musée grégorien, à Rome. Ce monument, déjà cité par Rosellini (1), et Champollion (2) qui en a traduit quelques phrases, mais non les principales pour mon sujet, a été étudié avec soin l'an dernier par M. Ampère, qui en a copié toutes les inscriptions et traduit tout ce que l'on peut en entendre à présent. C'est une de ces figures agenouillées portant devant elles une espèce d'édicule, et qu'on appelle ordinairement *figures naophores*. Le personnage représenté est un dignitaire qui, entre autres titres, prend ceux de *scribe* et de *prêtre*, charges qu'il exerça sous les règnes de Amasis, de Psammacherites (le Psamménite d'Hérodote) et de Cambyse. Dans une partie des légendes qui peut être traduite mot à mot avec certitude, il est dit « que Cambyse est venu dans Saïs à la demeure divine de *Neith*. Comme *ont fait tous les rois*, il a présenté une riche offrande à Neith, divine mère des dieux principaux de Saïs. Il a fait toutes les cérémonies, il a institué la célébration des libations au seigneur de l'éternité dans le temple de Neith, *comme les rois auparavant*, etc. »

« Voilà donc, dit M. Ampère, un prêtre égyptien qui nous représente Cambyse un peu autrement qu'on ne se figure le meurtrier d'Apis. »

Ce renseignement m'était inconnu, lorsque je lisais ce mémoire à l'Académie. C'est M. Ampère qui me l'a indiqué, comme étant la confirmation des vues que j'avais tirées uniquement des témoignages historiques. Ce fait si curieux peut s'expliquer par la distinction que je viens de faire entre les deux époques du règne de Cambyse. Il doit être

(1) *Monumenti storici*, t. II, p. 153.
(2) *Grammaire égyptienne*, p. 500 et 501.

antérieur au départ de ce prince pour l'Éthiopie; il se lie avec la confiance du prince envers l'oracle de Buto, et se coordonne surtout parfaitement avec un autre passage d'Hérodote auquel nul, ce me semble, n'a fait attention jusqu'ici. L'historien nous dit que, selon les Perses, c'était réellement à Cambyse qu'Amasis envoya la fille d'Apriès; mais les Égyptiens, ajoute-t-il, font une *autre histoire*, car ils prétendent que c'était *Cyrus*, non son fils *Cambyse*, qui fit demander en mariage la fille d'Amasis, en sorte que *Cambyse* fut, non le *mari*, mais le *fils* de la fille d'Apriès. En cela, dit l'historien, les Égyptiens *pervertissent* la tradition afin de *s'approprier* Cambyse, d'en *faire un des leurs* (1). Or, cette singulière prétention de *déranger* l'histoire pour faire de ce prince *un Égyptien* est tout justement celle qu'ils manifestèrent deux siècles plus tard en faveur d'Alexandre, quand ils imaginèrent que Nectanèbe, leur dernier roi, au lieu de s'enfuir en Éthiopie, comme on le disait, s'était réfugié à la cour de Philippe. Là, avec l'aide de la magie, il séduisit Olympias, dont il eut Alexandre (2). Au moyen de cette fiction, Alexandre devint alors un roi de la race égyptienne.

Il paraît donc que les Égyptiens, forcés de courber la tête sous un joug étranger, essayaient de consoler leur orgueil national en faisant croire aux autres et en s'efforçant de croire eux-mêmes que les vainqueurs étaient des rois *légitimes* qui régnaient *et par droit de conquête et par droit de naissance.*

Toutefois, si Cambyse leur eût fait tout le mal qu'on lui attribua plus tard, s'il eût persécuté leur religion, s'il ne l'eût pas ménagée, au moins dans le commencement, et ne s'y fût pas même associé, ainsi que l'atteste le monument cité, on peut croire qu'ils n'auraient pas tenu à se *l'approprier*, comme le dit Hérodote. Il y a lieu de penser en conséquence que les Égyptiens, lui tenant compte de ce qu'il avait fait avant ses accès de folie, ne virent plus en lui qu'un esprit malade qui méritait moins de haine que de pitié.

Quel motif en effet, avant qu'il eût perdu tout-à-fait le sens, l'aurait porté non-seulement à mutiler les temples, mais à détruire les arts de l'Égypte? Ces arts, il les aimait, il en sentait la supériorité sur ceux de l'Asie, puisqu'il fit transporter en Perse une multitude de statues égyptiennes, dont on dit que Ptolémée Évergète rapporta deux mille cinq cents en Égypte, et que son premier soin fut d'envoyer dans ses

(1) Herod., III, 2.

(2) Sur cette fiction, qui doit dater du vivant même d'Alexandre, voyez ma *Statue vocale de Memnon*, p. 82.

états une foule d'artistes égyptiens pour travailler aux palais célèbres de Persépolis, de Suse et d'Ecbatane (1), ce qui explique l'influence égyptienne qu'on reconnaît si clairement dans plusieurs sculptures persannes.

Tout annonce donc qu'on a beaucoup exagéré les ravages causés par Cambyse. Selon Strabon et Diodore (2), il avait mutilé les monumens d'Héliopolis et ceux de Thèbes tant *par le fer* que *par le feu*. L'emploi du feu est assez peu probable, à moins qu'il n'ait été borné à enfumer les sculptures peintes, car, pour calciner par le feu des constructions massives en grès ou en granit, il aurait fallu des forêts entières, et l'Égypte a toujours manqué de bois. Nous ne pouvons plus savoir quels ravages Cambyse avait exercés à Héliopolis, puisque de toutes les constructions décrites par Strabon il ne reste plus debout qu'un obélisque. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet obélisque n'a été ni brûlé ni mutilé.

Quant aux édifices de Thèbes, ils présentent des traces de violence qui semblent accuser la main des hommes; mais en plus d'un endroit on reconnaît les effets des tremblemens de terre, qui paraissent avoir été un des agens les plus actifs de la destruction de cette ville et de la chute de ses colosses monolithes, qui durent être souvent traversés par des fissures plus ou moins profondes (3). Il paraît que, sur la fin du règne des Ptolémées, on mettait tous ces ravages sur le compte de Cambyse. Les Égyptiens ne parlaient plus même du dernier roi perse, Artaxercès Ochus, dont les dévastations avaient surpassé celles de Cambyse, ni de Sôter II, qui, pour punir Thèbes d'une révolte', l'avait, dit Pausanias (4), ruinée de fond en comble; ce qui n'est ni vraisemblable, ni vrai, comme le démontrent les ruines de cette ville (5), car, malgré ces dévastations successives, toutes les parties conservées des monumens de cette ville en présentent peu de traces : les sculptures peintes n'ont été ni effacées ni enfumées. Sauf en un seul endroit, au temple de Khons, à Karnak, on n'y aperçoit nulle trace de feu. Or, c'est par les ornemens qu'auraient dû commencer les mutilations. Détruire les bas-reliefs des temples, en les

(1) Diod., I, 46. — L'historien ne nomme pas *Ecbatane;* il dit seulement : *et ceux de Médie.*

(2) Strab., XVII, p. 805, 816. — Diod., I, 46.

(3) Voyez la *Statue vocale de Memnon*, p. 23-26.

(4) Paus., I, 9, 3.

(5) M. Champollion-Figeac en a fait la remarque (*Annales des Lagides*, t. II, p. 227). Il est vraisemblable que ces dévastations se portèrent principalement sur les habitations particulières, et que les édifices sacrés furent épargnés.

grattant ou en les détériorant par une brûlure superficielle, était un genre de mutilation plus facile et non moins efficace que de renverser ces gigantesques colonnes, ces massifs pylônes, ces colosses en granit de quarante et de soixante coudées. L'état de ces sculptures dépose donc contre le fait des ravages qu'on prête à Cambyse aussi bien qu'à Ochus et Sôter. Hérodote, qui parle des dévastations du premier à Memphis et à Saïs, ne dit pas un mot de Thèbes, et un fait seul démontre que cet insensé, en passant par cette ville à son retour d'Éthiopie (et il paraît bien que c'est la seule fois qu'il l'ait visitée), n'y a pas accompli tous les désastres qu'on lui prête; car les prêtres thébains montrèrent à Hérodote les trois cent quarante-un colosses de bois, qui marquaient la succession des grands prêtres de père en fils, depuis plus de onze mille ans (1). Assurément si Cambyse, pour mutiler les édifices de Thèbes, avait voulu les calciner et les détruire par le feu, comme on le dit plus tard, et cela dans un pays où le bois est si rare, la première chose qu'il devait faire était de brûler cette forêt de colosses, comme il avait fait de ceux des Cabires à Saïs. Quelle fortune en effet, pour un furieux de son espèce, de pouvoir alimenter l'incendie d'un temple avec les statues même de ses prêtres ou de ses dieux! Quand on voit Hérodote ne pas dire un mot des ravages de Cambyse à Thèbes, lui qui nous raconte si minutieusement ceux que ce prince avait ordonnés à Saïs et à Memphis, on se prend à croire que le bon sens de l'historien a senti que, si ces ravages eussent été réels, c'était par les trois cent quarante colosses en bois que Cambyse aurait dû commencer. Quant aux tremblemens de terre, les Égyptiens n'en parlaient pas non plus. Le colosse de Memnon, peu d'années avant Strabon, avait été brisé par une secousse violente. L'accident était trop voisin pour qu'on pût alors mettre la mutilation sur le compte du roi de Perse : aussi Strabon en donne la véritable cause; mais un siècle et demi après, au temps d'Adrien et des Antonins, le nom de Cambyse reparut, et le brisement du colosse fut mis sur la liste déjà si longue de ses méfaits. Selon toute apparence, il n'aura pas brisé davantage le fameux colosse dit d'*Osymandyas*, qui gît maintenant sur le sol. Les voyageurs ont peine à comprendre qu'il ait pu être renversé sans le secours de la poudre ou sans une violente secousse de tremblement de terre. Sir G. Wilkinson hasarde même la conjecture que ce colosse a pu être brisé, depuis l'invention de la poudre, par les Arabes, qui ont mutilé tant d'autres monumens (2).

(1) Herod., II, 142, 143.
(2) *Modern Egypt and Thebes*, t. I, p. 144.

Il y a donc beaucoup à rabattre des ravages attribués à Cambyse; mais cet insensé eût-il pu les accomplir dans un espace de quinze mois ou deux ans au plus, il est clair qu'un règne si court n'aurait pu être qu'un de ces orages passagers dont un peuple sait bientôt réparer les désastres. On peut être assuré qu'en tout cas l'Égypte, après sa mort, ne différait en rien de ce qu'elle était à son arrivée. Voyons à présent ce que firent ses successeurs.

Lorsqu'il quitta l'Égypte pour retourner en Perse, Cambyse avait établi gouverneur du pays conquis Aryandès, dont la conduite oppressive et cruelle causa une grave révolte (1). Darius s'empressa de la comprimer (2), afin de conserver toute la liberté de ses mouvemens pour ses expéditions projetées contre la Scythie et la Grèce; mais dès-lors il prit à tâche de faire oublier les excès de son prédécesseur en captant la bienveillance des Égyptiens. Avec un tel peuple, le moyen le plus sûr était de montrer du respect pour sa religion, de l'estime pour ses institutions politiques. C'est ce que Darius prit à tâche de faire. Cambyse avait tué le bœuf Apis; Darius, au contraire, arrivant à Memphis lors de la mort de cet animal sacré, assista et prit part au deuil des Égyptiens. Il alla jusqu'à promettre *cent talens d'or* à celui qui trouverait et amènerait un nouvel Apis. Les Égyptiens, admirant sa piété, dit Diodore, se soumirent aussitôt (3). L'historien ajoute ces paroles remarquables : « Darius, détestant les profanations de Cambyse à l'égard des temples de l'Égypte, se distingua par sa douceur et par son attachement aux dieux du pays. Il eut de fréquens entretiens avec les prêtres égyptiens, étudia leur doctrine religieuse et les actions consignées dans leurs livres sacrés. Ayant appris à connaître ainsi la magnanimité des anciens rois et leur douceur envers leurs sujets, Darius voulut les imiter dans sa conduite, et par là il sut inspirer aux Égyptiens une telle vénération, qu'il est le *seul* des autres rois (*persans*) auxquels ils aient donné le *nom de dieu*, et qu'à sa mort ils lui ont rendu les mêmes honneurs qu'aux rois qui jadis possédèrent le plus légitimement la couronne. » Une telle conduite, suivie pendant un long règne de trente-six ans, put facilement réparer les malheurs passagers et partiels qu'avait pu causer Cambyse.

Hérodote confirme par un trait l'exactitude de ce tableau. Darius voulut faire placer sa statue devant celle de Sésostris, qui précédait le temple de Pthah, et entrer en partage des honneurs rendus

(1) Herod., IV, 160.
(2) Polyæn., *Strateg.*, VII, 11, 7.
(3) Diod. Sic., I, 95.

aux anciens rois du pays. Les prêtres osèrent s'opposer à cette prétention, qui aurait dû les flatter; ils osèrent donner pour raison « que Darius n'avait pas encore fait autant de belles actions que Sésostris, et qu'il n'était pas juste de mettre devant la statue de ce roi celle d'un prince qui ne l'avait point surpassé par ses exploits. « On dit, ajoute Hérodote, que Darius pardonna aux prêtres cette sévère remontrance.

A l'appui du récit de Diodore, on peut citer une observation faite par Champollion, Rosellini et sir G. Wilkinson : c'est que Darius est le *seul roi de Perse* dont le nom hiéroglyphique sur les monumens égyptiens soit accompagné du prénom divin, comme ceux des anciens Pharaons, et plus tard ceux des Ptolémées et des empereurs (1).

En preuve de la protection dont il environna la religion égyptienne, comme le disent les historiens, on peut citer le grand temple d'El-Khargeh, dans la Grande-Oasis, qui ne porte dans toutes ses parties conservées qu'un seul nom royal, celui de *Darius*, d'où il faut conclure que ce temple, s'il n'a pas été commencé sous le règne de ce prince, comme le croit M. Hoskins (2), a du moins été complété et décoré par ses ordres. Ceci annonce, en outre, que l'Oasis avait attiré de bonne heure son attention, et qu'elle reçut peut-être à cette époque une colonie composée à la fois d'Égyptiens et de Samiens de la tribu *Æschrionie*, qui la possédaient lors du voyage d'Hérodote. Un bas-relief remarquable de ce même temple représente Darius portant le costume religieux des anciens rois égyptiens, et faisant une offrande au dieu Ammon-Ra, et certes, sans le double nom qui se lit au-devant de sa tête, selon l'usage, on croirait voir un de ces Pharaons si souvent figurés en semblables costume et attitude sur des monumens sacrés (3). Cette conduite politique fut continuée pendant tout le règne de Darius; mais ce prince, qui, à ce qu'il semble, ne revint plus en Égypte, après l'avoir quittée une première fois, la fit administrer, comme les autres satrapies, par des gouverneurs qui probablement ne se contentaient pas du tribut modéré qu'il avait imposé au pays. L'Égypte cependant resta tranquille pendant ce long règne, et ne se souleva que la dernière année.

Xerxès la soumit avant de passer en Grèce. Il appesantit ses chaînes, et lui donna pour gouverneur son propre frère Achæménès, ce qui montre l'importance qu'il attachait à la possession tranquille du pays. L'Égypte fournit alors deux cents vaisseaux à son armée, et ce fut

(1) Rosellini, II, 185. — Wilkinson, *Manners and Customs*, t. I, p. 199.
(2) *Visit to the Great-Oasis*, p. 101.
(3) Dans *l'Égypte* de M. Champollion-Figeac, pl. 87, p. 380. (*Univ. pittoresque*.)

Achæménès qui les commanda. Le pays demeura tranquille durant tout ce règne; mais ayant appris que Xerxès avait été assassiné, les Égyptiens crurent pouvoir se délivrer de la domination étrangère (1). En 462, Inaros, roi de Libye, c'est-à-dire d'un petit état indépendant sous la suzeraineté de l'Égypte, et Amyrtée, Égyptien de la race royale, se mettent à la tête d'une insurrection. Avec le secours des Athéniens, ils battent les Perses, et tuent Achæménès, oncle d'Artaxerce (2). Une nouvelle armée est envoyée contre eux. Ils succombent en 456, après six ans de résistance. Inaros, trahi par les siens, est mis en croix (3); Amyrtée se réfugie dans les marais du Delta, où il résiste encore aux Perses, et Thucydide continue de lui donner le titre de *roi*.

Cependant quelle vengeance le vainqueur tira-t-il des Égyptiens? Hérodote nous l'apprend : « Les Perses, dit-il, sont dans l'usage d'honorer les *fils de roi*, et même de leur rendre le trône que leurs pères ont perdu par leur révolte. On pourrait apporter beaucoup de preuves de cet usage, entre autres ceux de Thannyras, fils d'Inaros, qui recouvra le royaume (celui de Libye) que son père avait possédé, et de *Pausiris*, fils d'*Amyrtée*, qui recouvra également les états de son père. Cependant jamais princes n'avaient fait aux Perses autant de mal qu'Inaros et Amyrtée. »

D'après ce témoignage formel, on voit qu'Artaxerce, non-seulement pardonna aux Égyptiens, mais qu'il permit à Amyrtée de régner dans le Delta, et de transmettre ses états à son fils *Pausiris* (peut-être Petosiris). C'est là un fait capital sur lequel on avait trop légèrement glissé, et qui prouve, ainsi que la conduite de Darius, avec quel ménagement les rois perses traitèrent l'Égypte toutes les fois qu'ils crurent pouvoir le faire sans danger. Cette conduite, du reste, n'a rien d'extraordinaire, car la domination persane ne fut oppressive dans aucun des nombreux pays soumis à l'empire de Cyrus. Ces contrées, comme le dit Hérodote, conservèrent des rois de leur nation; on leur laissa leurs usages, leurs lois, leur religion, et l'on n'exigea d'elles qu'un tribut assez modéré, puisque de toute l'Égypte et de ses dépendances, qui comprenaient Cyrène, Barcé et le royaume de Libye, les Perses ne tiraient que 700 talens d'argent, sans compter la pêche du lac Mœris, la nourriture en blé des garnisons persanes, et d'autres

(1) Herod., VII, 89, 97. — Diod., XI, 71.
(2) Id., III, 12; VII, 7. — Diod., XI, 74.
(3) Thucyd., I, 110, 112.

légers tributs (1). Ainsi, pendant cet intervalle d'environ cent vingt ans qui s'étaient écoulés depuis la mort de Cambyse, malgré plusieurs révoltes, toujours infructueuses et toujours punies, qui s'en suivirent, elle fut traitée avec autant de douceur qu'aucune autre contrée conquise, et dans cet intervalle il est impossible de concevoir, à s'en tenir aux faits que nous transmet l'histoire contemporaine, que ce pays ait souffert d'une manière sensible dans sa religion, ses arts et ses institutions civiles.

On peut d'ailleurs facilement mettre à l'épreuve ce résultat en le rapprochant du tableau qu'Hérodote a tracé de l'Égypte. La date de son voyage peut être déterminée avec une approximation suffisante; la combinaison de tous les faits qui s'y rapportent a permis à Fréret et à Larcher (2) de la placer vers l'an 460, ce qui tombe à peu près au milieu de la lutte des princes égyptiens contre les Perses, qui tenaient encore garnison à *Daphnæ*, près de Péluse, et à Éléphantine, c'est-à-dire aux deux extrémités de l'Égypte. On ne pourrait opposer à cette date la mention que fait Hérodote de la fuite d'Amyrtée, et de la restitution à Pausiris et à Thannyras du royaume possédé par leur père Amyrtée et Inaros, car ce sont là des additions faites postérieurement à la narration primitive, comme on en trouve d'autres dans son histoire, qui n'a été complètement rédigée qu'après son émigration à Thurium, dans la grande Grèce, en 444 (3).

Rien, dans le récit de l'historien, ne fait présumer qu'il y eût alors en Égypte le moindre changement. Les affaires civiles et religieuses y suivaient leur cours ordinaire; l'agriculture, l'industrie, le commerce, y étaient encore florissans. On peut dire même que, dans le second livre d'Hérodote, l'antique Égypte se montre tout entière. Non-seulement soixante ans après la conquête des Perses, la religion était restée intacte, mais encore les institutions civiles qui paraissent le plus intimement liées à la nature de l'ancien gouvernement n'avaient souffert aucune altération sensible; la division des castes était restée tout aussi distincte qu'auparavant. La classe des *interprètes*, créée en vue du commerce avec les Grecs, avait été maintenue par les Perses. Ceux-ci n'avaient pas touché davantage à la caste des prêtres, qui était toujours propriétaire et jouissait des mêmes préroga-

(1) Par exemple, le revenu de la ville d'Anthylla, assigné pour les frais d'une partie de la toilette des reines. (Hérod., II, 98; Athen., I, 33, F.)

(2) *Traduction d'Hérodote*, t. VII, p. 66. — Fréret, Académie des Inscriptions, *Mémoires*, t. XLVII, 65, note.

(3) Dahlmann, *Herodot*, s. 214, folg.

tives que sous les Pharaons, ni à celle des militaires, qui était toujours nombreuse, et où ils puisaient des contingens pour leurs armées (1). Les colléges des prêtres, à Memphis, à Héliopolis, à Saïs, à Thèbes, étaient encore dans la splendeur; leur ascendant sur le peuple n'avait souffert aucune diminution. Les fêtes religieuses se célébraient comme auparavant; Hérodote en admire plusieurs fois le nombre et la variété; il vante surtout les grandes panégyries de Diane à Bubaste, de Minerve à Saïs, dont la fête se répétait dans toute l'Égypte; d'Isis à Busiris, de Latone à Buto, du soleil à Héliopolis, de Mars à Paprémis, où plusieurs milliers de prêtres exécutaient les combats prescrits par les rits du dieu. Toutes ces panégyries attiraient une affluence prodigieuse de spectateurs; à celle de Bubaste, entre autres, il se rendait sept cent mille personnes, tant hommes que femmes, sans compter les enfans.

Voilà les traits caractéristiques du tableau de l'Égypte à l'époque où Hérodote parcourait ce pays. Y reconnaissons-nous une contrée en décadence où les arts, la religion et les institutions nationales s'éteignent étouffées par la violence et la tyrannie d'un vainqueur? Il est clair que pendant les soixante ans qui se sont écoulés depuis le voyage d'Hérodote jusqu'en 404, époque de l'avènement des dynasties nationales, l'Égypte ne put éprouver aucun changement notable, et que les rois égyptiens la trouvèrent telle qu'Hérodote l'avait vue un demi-siècle auparavant. On doit même s'attendre à ce que le pays éprouva moins de changemens encore sous les dynasties indigènes. C'est ce qui résulte en effet des renseignemens recueillis dans la section suivante.

II. — DEPUIS L'AVÉNEMENT D'AMYRTÉE JUSQU'A L'ARRIVÉE D'ALEXANDRE.

Cette période de l'histoire égyptienne n'est exactement représentée que dans les extraits de Manéthon. Rien ne pourrait faire soupçonner, dans ce qui nous reste des historiens classiques sur cette époque, que l'Égypte, après la mort de Darius II, au lieu de rester, comme par le passé, sous la domination persane, fut gouvernée par des rois tirés de son sein. Ici, l'annalyste égyptien est, sur tous les points, d'accord avec les monumens.

En effet, après la XXVIIe dynastie, qu'il appelle *persane*, composée de souverains persans, de Cambyse à Darius II, Manéthon compte trois

(1) Hérod., VI, 6,97; VII, 89; VIII, 17.

dynasties *égyptiennes*, la XXVIIIe, la XXIXe et la XXXe, formées de neuf règnes successifs dont la durée totale est d'environ soixante-quatre ans, et dont le dernier, celui de Nectanebo II, finit douze années seulement avant l'arrivé d'Alexandre.

Le premier de ces rois est *Amyrtée*, qui commence à régner en 404. Les chronologistes s'accordent, en général, à croire que c'est ce même *Amyrtée* qui s'était retiré dans les marais du Delta après sa défaite et la mort d'Inaros, vers 458, et cette opinion est adoptée encore par Clinton (1) et par sir Gardner Wilkinson (2); mais elle n'est pas admissible. Outre qu'il s'est écoulé environ cinquante ans entre cette défaite et le moment où Amyrtée reparaît comme roi d'Égypte, on oublie qu'Hérodote a dit formellement que les Perses ont permis à son fils *Pausiris* de lui succéder. L'Amyrtée de Manéthon ne peut donc être que le fils de ce Pausiris, conséquemment le petit-fils de l'Amyrtée d'Hérodote et de Thucydide, et ce n'est pas le seul exemple qui montre que, chez les Égyptiens comme chez les Grecs, les noms sautaient une génération et passaient aux petits-fils.

Ce prince était déjà sorti de ses marais en 414, se soulevant contre Darius II; mais ce ne fut que plus de dix ans après, à la mort de ce roi et à l'avénement d'Artaxercès II ou Mnémon, qu'il se montre comme souverain de l'Égypte, et qu'on voit, pour la première fois depuis Psamménite, reparaître une dynastie nationale.

Comment ce changement s'est-il opéré? Comment Artaxercès II a-t-il été forcé de consentir à cette modification, si importante dans les relations politiques des deux pays? Est-ce la guerre avec son frère Cyrus qui l'avait réduit à cette extrémité? C'est ce que l'histoire ne nous apprend pas. Mais si la cause est inconnue, le fait est constant. Il n'est pas moins certain qu'Amyrtée eut pour successeurs cinq rois formant la dynastie mendésienne, à savoir : *Néphérites*, qui régna six ans, *Akoris*, treize ans, *Psammuthis* (3), un an, *Néphérites II*, quatre mois, et *Muthis* un an; puis trois rois formant la dynastie sébennytique, à savoir : *Nectanebo Ier*, ayant régné dix-huit ans, *Tachos*, deux ans, *Nectanebo II*, huit ans; après quoi l'Égypte retomba pour douze ans sous la domination persane. Puis, survint Alexandre, et commença la domination grecque.

Ainsi les noms des rois perses disparaissent des dynasties de Manéthon à partir de l'an 404, c'est-à-dire de l'avénement même d'Ar-

(1) *Fasti Hellen.*, ad ann. 455.
(2) *Manners and Customs*, t. I, p. 202, 203.
(3) C'est le *Psammitichus* de Diodore.

taxercès II ou Mnémon, qui n'est plus compté que comme roi persan. Ce fait chronologique se coordonne d'une manière remarquable avec deux monumens dont il sert à faire connaître la nature et l'importance.

La tolérance que je viens de signaler, de la part des rois perses, entre Cambyse et Darius II, alla même jusqu'à permettre l'emploi de l'écriture hiéroglyphique sur les objets qui faisaient partie du mobilier royal en Égypte. Du moins il semble que ce soit ainsi qu'on doive se rendre compte de l'inscription bilingue, peut-être *quadrilingue*, ou en tout cas *quadrilittérale*, gravée sur le fameux vase d'albâtre du cabinet des antiques portant le nom de *Xerxès* (1). Ce nom y est écrit à la fois en hiéroglyphes phonétiques et dans les trois espèces de caractères cunéiformes. Un second exemple est fourni par un vase pareil récemment découvert à Venise dans le trésor de Saint-Marc, par sir Gardner Wilkinson (2), portant le nom d'*Artaxerxès*, écrit également dans une quadruple inscription semblable. Il faut bien que ces deux rois ou les officiers de leur maison fissent un certain cas de l'écriture hiéroglyphique pour en ordonner ou du moins en permettre l'emploi dans de telles circonstances, car ces deux exemples montrent assez que l'usage de ces doubles inscriptions sur les ustensiles n'était pas fort rare.

Quant à savoir quel est cet *Artaxercès*, la question ne saurait être douteuse d'après ce qui précède. Ce ne peut être qu'Artaxercès Ier ou *Longue-Main*, puisque le deuxième, n'ayant pas régné en Égypte, n'a pu avoir dans ce pays de *maison royale*, et conséquemment posséder des ustensiles portant des hiéroglyphes, car on ne trouvera sans doute pas très vraisemblable qu'Artaxerce Mnémon se servît *en Perse* d'ustensiles revêtus de son nom *hiéroglyphique*. Au contraire, l'extrême tolérance d'Artaxercès Ier, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, rendit le gouvernement du Delta à l'Égyptien Pausiris, le fils du rebelle Amyrtée, explique parfaitement que son nom ait été, comme celui de Xercès, inscrit en hiéroglyphes sur les ustensiles à son usage (3).

Telle est du moins la théorie que je me fais de ces vases curieux. J'avais pensé d'abord qu'ils pouvaient être des *étalons de mesure*, sur lesquels on mettait la marque du souverain; mais je crois devoir

(1) Lue pour la première fois par Champollion et Saint-Martin.

(2) *Litterary Gazette*, n° 1444; 21 september 1844, p. 610-611.

(3) Un jeune archéologue de grande espérance, M. A. de Longpérier, est arrivé au même résultat par la considération des écritures (*Revue archéologique*, t. I, p. 444-451).

écarter cette idée, parce que de tels *étalons* ne pouvaient se passer du nom de la mesure ou au moins d'une indication numérique. Or, il ne se trouve rien de tel sur les deux vases que l'on connaît. Dans l'un ou l'autre cas, la conséquence historique à tirer des inscriptions serait la même.

J'aperçois là les indices d'une sorte de fusion dans les usages des deux peuples, et cette fusion se manifeste encore, comme je l'ai dit dans mon mémoire inédit sur la *croix ansée*, parmi les sujets de certains cylindres rares et de bas-reliefs (1), sur lesquels des symboles évidemment égyptiens se mêlent à ceux qui sont propres aux peuples de l'Asie occidentale. La présence de ces symboles doit indiquer que les monumens où ils se trouvent ont été gravés en Égypte même, pour l'usage des Perses; ce qui permet d'en placer l'exécution dans la première période de cent vingt ans comprise entre Cambyse et Darius Ochus, de 525 à 404 avant notre ère, époque à laquelle, ainsi qu'on l'a vu, l'Égypte recouvra ses rois nationaux, et ne fut plus qu'un pays tributaire de la Perse.

Si donc on découvre un jour d'autres vases de cette espèce portant des noms de rois perses, écrits *en hiéroglyphes*, on peut, je crois, prédire à coup sûr que ces rois appartiendront à cette première période de la domination persane, et principalement à Cambyse, Darius, Xerxès et Artaxerce Ier, les seuls rois perses dont jusqu'ici les noms ont été trouvés écrits *hiéroglyphiquement*. Il en sera de même de tout fragment sculpté portant le double caractère persan et égyptien.

C'est là, je pense, la première indication chronologique qu'on ait pu introduire dans la critique de ces monumens si dignes d'intérêt. A ce titre, elle mérite peut-être l'attention des personnes livrées spécialement à l'étude de ces matériaux, encore si obscurs, de l'archéologie et de la philologie asiatiques. Je la soumets à leur examen.

C'est pendant la seconde période, et sous le règne d'Akhoris, que Platon et Eudoxe, vers 390 ou 380 avant notre ère, viennent visiter l'Égypte, et y demeurent trois ans selon les uns, treize ans selon les autres, fréquentant les colléges des prêtres d'Héliopolis, de Memphis et de Thèbes, où ils s'instruisent de ce que les Grecs ignoraient encore, et puisent une foule de notions utiles, mais élémentaires, sur les mathématiques, l'astronomie et le calendrier.

(1) Tel est le fragment trouvé à Suez par le général Dugua, où l'on voit la tête d'un roi persan, avec une inscription cunéiforme et *le globe ailé égyptien*. (Denon, pl. 124, 3.)

Ce seul fait nous révèle assez clairement que l'Égypte, soixante-dix à quatre-vingts ans après Hérodote, et cinquante ans avant Alexandre, était telle que l'historien l'avait déjà trouvée, c'est-à-dire, telle qu'elle était avant l'arrivée de Cambyse, et en effet ses institutions, respectées, nous l'avons vu, par les Perses, ne pouvaient déchoir sous l'empire de ses rois indigènes.

En 344, douze années seulement avant l'arrivée d'Alexandre, les Perses recouvrèrent la possession de l'Égypte après une lutte opiniâtre, et la gardèrent pendant les douze années qui forment la durée de la trente-unième dynastie, la seconde *persane*, selon Manéthon. L'Égypte fut conquise par Artaxercès III, dit Ochus, qui se comporta avec non moins de cruauté que Cambyse lui-même. Il voulut réduire enfin les différens peuples qui s'étaient soustraits à l'empire des Perses. Après avoir soumis Cypre et la Phénicie, il marcha contre l'Égypte à la tête de forces considérables. Le roi Nectanébo, fils de Tachos, vint à sa rencontre; il fut battu et obligé de se réfugier en Éthiopie (1). Le roi de Perse, irrité de cette résistance, punit les Égyptiens avec la plus grande rigueur; il abattit les murailles des villes principales, pilla les richesses des temples, enleva même les livres sacrés, et, pour se venger de ce que les Égyptiens l'appelaient un âne (2), il voulut diviniser cet animal. Après avoir tué et mangé le bœuf Apis avec ses amis (3), il en fit autant du bouc adoré à Mendès (4). Son favori Bagoas, Égyptien de naissance, finit par concevoir une haine si furieuse contre ce prince, qu'il le mit à mort, donna sa chair à manger aux chats (5), et fit, avec ses os, fabriquer des manches de poignard. Il mit en sa place Arsès, qui ne régna que de nom; puis, deux ans après, il le fit assassiner pour élever sur le trône Darius Codoman, qui réussit à s'en défaire pour prévenir ses embûches; mais auparavant Bagoas avait fait rapporter en Égypte les livres sacrés qu'Ochus avait enlevés des temples. Aussi les Égyptiens restèrent en repos jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, qui eut lieu trois années seulement après la mort de Bagoas.

La cruauté passagère d'Ochus ne put avoir d'autre résultat que celle de Cambyse, c'est-à-dire la mutilation et le pillage de quelques mo-

(1) Diod. Sic., XVI, 51.

(2) Ælian., *Hist. var.*, VI, 8.

(3) Plut., *Isid. et Osirid.*, § 11, p. 355.

(4) *Anonym.*, ap. Suid., voce Ἄσκτο.

(5) Diod. Sic., XVII, 5. — Un auteur anonyme prétend qu'il en mangea lui-même. (Suidas, voce Λωβαῖς et Ὦχος.)

numens, sans porter aucune atteinte, ou peut-être même en donnant une activité nouvelle à l'esprit qui les avait élevés. Quand il ne resterait plus, à cette heure, aucun monument pour attester que les arts furent conservés en Égypte sous les trois dynasties nationales comme sous la première dynastie persane, l'histoire, dont je viens de réunir les traits, suffirait pour établir qu'il en fut ainsi; mais une foule de monumens viennent confirmer son témoignage, en montrant que les rois égyptiens ont profité de leur indépendance pour construire, terminer, réparer des temples, élever des obélisques et des colosses, et que ces ouvrages ont conservé presque le même caractère et le même mérite que ceux des anciennes époques.

Le premier roi *Amyrtée* a fait exécuter au temple d'El Khargeh, dans la Grande-Oasis, des travaux considérables. Son nom est placé, comme l'observe M. Hoskins (1), dans des situations qui ne permettent pas de douter qu'il ne soit postérieur à celui de Darius, le plus ancien de ceux qu'on y trouve. Un des premiers soins d'Amyrtée, en recouvrant l'Égypte, fut donc de compléter dans l'Oasis de Thèbes les travaux exécutés par les ordres de Darius. C'est qu'en effet un roi égyptien ne pouvait rester en arrière d'un roi persan. On voit aussi que l'importance commerciale de l'Oasis ne lui avait pas plus échappé qu'à Darius.

On s'attend naturellement à ce que la ville de Thèbes elle-même aura dû attirer son attention religieuse; en effet, son nom est rattaché à des restaurations considérables exécutées dans cette ville. C'est lui qui fit réparer la porte du pronaos du temple du dieu *Khons*, travail assez mauvais. On lui doit un petit temple dans les ruines du nord à Karnak, dont les bas-reliefs fort élégans avaient été enlevés par M. Mimaut; enfin un petit temple de Thoth, récemment découvert par M. Prisse, au nord de l'angle nord-ouest de la grande enceinte de Karnak : les sculptures sont de fort bon style. Remarquons que cette différence dans le travail existe aux époques les plus florissantes de l'art, parce qu'elle tient aux individus (2). C'est par les belles œuvres seulement qu'on peut apprécier une époque. On ne trouve rien à désirer sous ce rapport dans le travail de deux petits obélisques, en basalte noir du grain le plus fin, trouvés au Caire et dessinés dans l'ouvrage de la commission d'Égypte (3); ils sont maintenant au *British*

(1) *Visit to the Great-Oasis*, p. 101.

(2) Le style de la *Table d'Abydos*, qui est du temps de Sésostris, m'a paru assez médiocre, lorsque je l'ai vue à Paris.

(3) *Antiquités*, t. V. pl. 21 et 22.

Museum. Les hiéroglyphes sont de la plus grande perfection. La petitesse de ces obélisques ne doit pas être attribuée à un certain affaiblissement du principe religieux; car, aux époques mêmes où s'exécutaient les plus grands travaux, où l'on taillait et dressait les obélisques les plus gigantesques, on en faisait aussi de très petites dimensions, tels que ceux de la Minerve (24 p. 9 p.), qui est de Thouthmosis III, de la Rotonde (env. 20 p.), qui est de Ramessès II, à Rome, et celui d'Alnwick (9 p.), qui est d'Amenophis II.

La plus grande perfection de travail se montre surtout dans le fameux sarcophage en *brèche verte* de Cosseir, trouvé à la mosquée de Saint-Athanase, et que sa grande magnificence a long-temps fait passer pour celui d'Alexandre (1). Il est à présent reconnu que c'est le sarcophage d'Amyrtée. L'exécution en est parfaite. La matière de ce tombeau, maintenant déposé au Musée britannique, est une des plus dures et des plus difficiles à travailler qui aient exercé l'adresse et la patience des Égyptiens. On ne se lasse pas d'admirer la finesse et la pureté des traits des hiéroglyphes, ainsi que des innombrables sculptures qui décorent toutes les parois de ce sarcophage magnifique. Ce monument seul attesterait que les Égyptiens, quatre cents ans avant notre ère, n'avaient rien perdu dans l'art de travailler les matières les plus rebelles, et qu'ils continuaient d'être doués de cette patience à toute épreuve qui leur faisait supporter les plus rudes travaux, en même temps qu'ils conservaient le sentiment particulier qui les guidait depuis bien des siècles dans toutes leurs œuvres d'art.

Le nom de son successeur *Nepherites*, écrit *Néphérout*, se trouve une fois dans les ruines de Thèbes (2), au petit temple du sud-est à Karnak; il se lit dans les carrières de Masarah, et sur le trône d'une statue en basalte noir déposé à l'institut de Bologne, et qu'on dit être de bon style. Il en est de même d'un sphinx en basalte noir qui fait partie du musée du Louvre, et dont le travail est digne des meilleurs temps.

Le troisième roi, *Achor* ou *Akhoris*, malgré la lutte qu'il eut à soutenir contre les Perses, ne négligea pas les travaux relatifs aux temples. A ce prince appartient la sculpture du mur austral qui, dans le temple du nord à Karnak, joint le pylône au naos, ainsi que les colonnes, dites *protodoriques*, qui soutiennent les plafonds du *Thouthmoséum* à Medynet-Abou. Il fit réparer un petit temple de Rhamessès

(1) *Descr. de l'Égypte; Antiquités*, t. V, pl. 40.
(2) Wilkinson, *Manners and Customs*, I, 206.

à El-Kab. Le musée du Louvre possède un sphinx dont la base porte le nom d'*Achoris*, avec le titre d'*aimé de Knouphis*.

Mais le roi de cette dynastie dont il reste le plus de monumens est *Nectanebo Ier*, qui a régné entre 368 et 350, qui n'est mort, par conséquent, que *dix-huit ans* avant la venue d'Alexandre.

On peut citer d'abord un temple périptère, près de Medynet-Abou à Thèbes, qui est d'un assez mauvais travail, puis le *propylon* ou la porte moyenne du grand pylône du temple d'Isis à Philes; il est couvert de bas-reliefs de fort bon style, représentant Nectanebo faisant son hommage à la déesse. C'est encore au règne de ce prince qu'appartient le petit temple découvert, situé à l'extrémité méridionale de l'île, dont les chapiteaux, comme le reste des ornemens architectoniques, sont du galbe le plus élégant et du travail le plus soigné. Mais deux monumens peuvent surtout (en Europe) donner une idée de la perfection que l'art égyptien avait conservée sous ce prince; l'un consiste dans les lions qui décorent à Rome la fontaine de Termini, et sur lesquels ont été moulés en fonte ceux qui décorent les deux fontaines du palais de l'Institut à Paris. On peut les mettre à côté des plus beaux qui soient sortis du ciseau égyptien. Le second est un buste en granit rose, de Nectanebo, conservé au *British Museum* (1), d'un très beau travail; le troisième est cette admirable statue mutilée, en basalte vert, trouvée à *Sebennytus* (2), et qui décore la salle du Zodiaque de la Bibliothèque royale. Ce torse, par la pureté et la finesse de son style égyptien, ne le cède en rien aux plus beaux restes de la sculpture égyptienne, et je ne puis oublier qu'un des habiles archéologues de notre temps, ne pouvant révoquer en doute le nom de *Nectanebo*, que porte la statue, me soutenait que ce nom avait été ajouté après coup sur une statue du temps de Sésostris ou de Menephtha : supposition gratuite, rendue tout-à-fait inutile par les observations contenues dans ce mémoire.

Ces ouvrages d'architecture et de sculpture sont plus remarquables, il est vrai, par leur mérite que par leurs dimensions; mais, à en juger par ces seuls monumens, on est en droit de présumer que, si les Égyptiens avaient su conserver jusqu'à cette époque leurs arts et leur ferveur religieuse, ils n'avaient pas perdu davantage ce goût pour les œuvres gigantesques, qui semble avoir été un attribut particulier de

(1) Arundale et Bonomi, *Gallery of Antiquities, selected from the British Museum*, pl. 45, fig. 166.

(2) Par le général Vial; il en fit hommage au premier consul, qui la donna à la bibliothèque nationale. (Millin, *Monumens inédits*, t. I, p. 383.)

leur génie; et s'il n'en reste plus maintenant, c'est que le temps les aura détruits. Or, ceci n'est pas une simple conjecture.

Pline fait mention d'un obélisque que *Nectanebo* (il l'appelle *Nectabis*) avait fait *tailler* à Syène, par conséquent en granit rose. Cet obélisque était resté dans la carrière, non *sculpté*, sans doute parce que la mort du roi n'avait permis ni de le finir, ni de l'amener à Sebennytus, où le roi faisait sa résidence (1). Ce fut Ptolémée Philadelphe qui le fit transporter de Syène à Alexandrie, où il fut élevé sur une des places de cette ville, et Pline remarque que le *transport* et l'*érection* de cet obélisque exigèrent de plus grands travaux que la taille même du monument dans la carrière.

Pourquoi cet obélisque *non sculpté* attira-t-il assez l'attention de Ptolémée Philadelphe pour qu'il prît la peine de le faire venir de si loin, quand il en avait tant d'autres, tout sculptés, plus près de sa capitale, à Memphis, à Héliopolis, à Saïs, et en divers lieux du Delta? On ne voit à cela qu'un motif: c'est l'extraordinaire grandeur de cet obélisque, qui le mettait en quelque sorte hors de ligne. En effet, Pline ne nous laisse pas ignorer qu'il avait 80 coudées de haut; ce qui équivaut à 37 mètres, ou 113 pieds, en coudées grecques, et à 42 mètres, ou 126 pieds, en coudées d'Éléphantine. Cet obélisque surpassait donc d'au moins 7 mètres (21 pieds), et peut-être de 12 mètres (36 pieds), le plus grand des obélisques connus, celui du nord à Karnak; et, comme nul ne présumera que Nectanebo eût fait tailler ce morceau gigantesque pour le laisser dans la carrière, et ne le point amener et dresser dans sa résidence, il faut bien admettre que les Égyptiens possédaient encore les moyens d'exécuter ce prodigieux travail. C'est Ptolémée Philadelphe qui l'exécuta effectivement un siècle plus tard.

Ceux qui veulent que les Égyptiens aient, au temps des rois de la dix-huitième dynastie, possédé des ressources extraordinaires en mécanique, sont bien obligés d'avouer qu'ils les possédaient encore au moment de l'arrivée d'Alexandre et même sous la dynastie lagide. Les Grecs, depuis Psammitichus, n'avaient pu manquer de les leur

(1) Il paraît bien que les obélisques n'étaient pas *sculptés* sur place. C'est ce qui explique pourquoi il en existe qui sont entièrement nus; tels sont les deux qui avaient été placés en avant du tombeau d'Auguste à Rome, dont l'un orne la place de Sainte-Marie-Majeure, l'autre celle de Monte Cavallo. J'ai toujours pensé que ceux dont les sculptures appartiennent à l'époque romaine, depuis Domitien jusqu'à Adrien, à savoir ceux du Monte Pincio, de la place Navone, et ceux qui portent les noms de Borgia, de Mattei et d'Albani, sont d'*anciens* obélisques, sculptés plus tard, soit à Alexandrie, soit à Rome même, par des Égyptiens.

emprunter. Or, nous savons qu'ils ne se doutaient pas de cette mécanique savante lors de la construction du temple d'Éphèse, et plus tard sous Philadelphe, puisque leur mécanique avant Archimède était réduite aux procédés les plus simples; il faut bien admettre que les Égyptiens n'en savaient pas davantage.

L'exemple de ce prodigieux obélisque, le seul ouvrage gigantesque de Nectanebo dont l'histoire fasse mention, atteste que les Égyptiens n'avaient alors rien perdu de leur goût pour les grands travaux, en même temps que les lions de Termini, les deux torses de Nectanebo et les monumens de Philes élevés par ce roi prouvent que les artistes égyptiens conservaient encore presque intact leur talent pour travailler les matières les plus dures et la perfection d'exécution qu'ils possédaient jadis.

Ces monumens authentiques et d'une époque certaine viennent donc, par leur succession depuis Amyrtée, confirmer tous les témoignages historiques qui établissent que la civilisation égyptienne, à l'époque de Cambyse, n'avait rien perdu, qu'elle s'était conservée presque intacte pendant toute la domination persane, et que les Perses, ainsi que je l'ai avancé dès 1823, durent transmettre l'Égypte aux Grecs à peu près telle qu'ils l'avaient reçue des Pharaons.

Il en fut des Perses comme des pasteurs qui avaient envahi l'Égypte dix-huit cents ans avant Cambyse. Ces pasteurs, de race asiatique, séjournèrent dans la vallée au-dessus du Delta pendant 250 ou 300 ans. Animés d'une rage fanatique, ils détruisirent tous les monumens de Thèbes, à tel point que, vers l'an 2000 avant Jésus-Christ, quand les Pharaons redevinrent maîtres de l'Égypte haute et moyenne, il ne restait des monumens de Thèbes que des monceaux de ruines et des matériaux confusément épars. Les rois de la dix-huitième dynastie furent obligés de reconstruire entièrement les édifices religieux que les pasteurs avaient détruits. Aussi tous les monumens de cette ville, à l'exception du sanctuaire de Karnak, qui est d'Osortasen Ier, contemporain d'Abraham, portent-ils la preuve qu'ils appartiennent à cette époque de restauration. Les barbares avaient pu bouleverser des pierres, mais ils n'avaient point entamé le génie égyptien; aussi, après leur départ, de nouveaux monumens s'élevèrent, portant la même empreinte que ceux de l'époque antérieure, et, sauf un degré de plus de perfection et de grandeur, leurs sculptures ne diffèrent en rien de celles qui couvrent les anciens blocs, anciennement travaillés, employés dans leur construction, non plus que de celles de la tombe de Skhai, à Thèbes, des grottes d'Ell Tell, et même des tom-

beaux de Memphis, dont quelques-uns ont été sculptés avant l'invasion des pasteurs.

La conquête des Perses est un évènement du même ordre, mais qui a dû produire des effets bien moins désastreux, puisqu'elle n'a été oppressive que pendant quatre ou cinq années, sous Cambyse et sous Ochus, aux deux extrémités de la période persane.

En terminant, je citerai un témoignage historique de la plus grande valeur, qui résume et confirme tous ces résultats. Il s'agit de celui de Platon, dans deux passages bien souvent cités, mais dont on n'a point encore fait l'usage que je vais en faire; ils seront, pour l'époque qui a suivi le règne de Darius II, ce que le témoignage d'Hérodote a été pour l'époque antérieure.

Au livre VII des Lois, Platon dit en général que, chez les Égyptiens, il n'était permis de rien innover dans les *fêtes*, les *cérémonies religieuses*, les *danses sacrées*, les *hymnes*; que toute innovation était punie par les prêtres, armés de l'autorité des lois et de la religion. Au livre II, il parle de cette même fixité qu'on observait dans toutes les productions des arts. Après avoir dit qu'en tous pays, excepté en Égypte, on permettait d'innover sur ces différens points, il ajoute : « Il y a long-temps, à ce qu'il semble, qu'on a reconnu, chez les Égyptiens, la vérité de ce que nous disons ici..... En effet, quand on a exposé les *modèles* dans les temples, il n'est permis ni aux peintres, ni à aucun de ceux dont le métier est de représenter des formes quelconques, de rien innover ou de s'écarter en quoi que ce soit de ce qui a été réglé par les lois du pays. Cette défense subsiste maintenant et pour ces représentations et pour tout produit des arts. Aussi, quand vous y faites attention, vous trouvez que les *peintures* ou les *sculptures* faites *depuis dix mille ans* (et ce n'est point ici une manière de dire, c'est un nombre réel), vous trouvez qu'elles ne sont en rien ni plus *belles* ni plus *laides* que celles qui ont été faites *de nos jours*, et qu'elles sont travaillées selon le même art. »

Voilà l'impression que produisaient sur Platon les œuvres de l'art égyptien, cinquante années seulement avant l'arrivée d'Alexandre. Quoique le philosophe nous avertisse de prendre à la lettre ses *dix mille ans*, et de n'y pas voir seulement l'expression d'un nombre indéfini, nous n'écouterons pas l'avis qu'il nous donne, par la raison que les annales égyptiennes elles-mêmes ne comptaient qu'environ cinq mille ans pour la durée totale de l'empire égyptien, depuis Ménès jusqu'à notre ère. Platon suit donc en ce moment cette chronologie fabuleuse des prêtres égyptiens, qui ne regardaient guère à une myriade d'an-

nées de plus ou de moins. Il est probable qu'il avait devant les yeux le fameux passage d'Hérodote sur les onze mille trois cent quarante ans du règne des anciens rois (1).

Quoi qu'il en soit, je ne prends ce passage que comme exprimant la haute antiquité où se perdait, selon Platon, l'origine de l'art égyptien. Il croyait que, pendant un nombre immense d'années, cet art n'avait subi aucun changement. Les sculptures et les peintures égyptiennes qu'on faisait de son temps n'étaient, dit-il, ni plus *belles* ni plus *laides* qu'auparavant. Cette expression, où perce un léger sentiment de dédain, sent un peu l'Athénien, médiocrement épris du mérite d'un art incomplet, qui lui offrait à la vérité des proportions toujours justes, parfois élégantes et régulières, une assez grande pureté de lignes, souvent même un jet simple et grandiose, mais qui n'avait jamais su rendre d'une manière tant soit peu exacte une main, un pied, ni le modelé d'un muscle. Parmi les sculptures qu'on lui montrait, il y en avait sans doute qu'on lui disait contemporaines des pyramides ou même de plus anciennes encore, d'autres qui avaient été exécutées sous les Sésostrides, d'autres enfin qu'il voyait actuellement sortir de l'atelier de l'artiste, toutes ayant même aspect, et dérivant, comme il le dit, *d'un même art;* c'est que, bien que l'Égypte dût alors lui offrir une multitude de monumens des plus anciennes époques, à présent détruits, il ne pouvait, pas plus que nous, y découvrir des œuvres appartenant aux premiers temps de cet art. A cette époque, comme de nos jours, l'art égyptien ne se manifestait que par les productions de son âge adulte; il ne se montrait que tout formé déjà, dans des œuvres où Platon, *en y regardant bien,* apercevait toujours le même aspect. Ces productions, semblables à elles-mêmes, quoique d'époques si éloignées, produisaient donc sur son œil, qui devait pourtant être exercé par la comparaison de tant d'œuvres diverses, justement l'effet que produit sur nous le *torse de Nectanebo,* rapproché des ouvrages du temps de Menephtah, époque à laquelle appartiennent les travaux égyptiens les plus parfaits. Les différences sont presque insensibles pour nous, et, sans les indices chronologiques fournis par les noms royaux, nous serions tentés de les rapporter à la même époque.

Supposons maintenant que ni le torse de Nectanebo ni les autres sculptures de ce temps ne nous aient été conservés, le témoignage seul de Platon, bien compris, suffirait pour nous donner l'assurance

(1) Hérod., II, 142.

que les Égyptiens devaient, sous ses yeux, exécuter des travaux aussi parfaits qu'à aucune autre époque.

Mais l'accord de ces deux témoignages d'un ordre si différent vient confirmer toutes les autres données, tirées à la fois de l'histoire et des monumens, qui ont été rassemblées et coordonnées dans ce mémoire. Ils concourent tous à détruire cette opinion, encore si répandue, que, lorsde l'arrivée d'Alexandre, l'ancienne Égypte n'était plus que l'ombre d'elle-même; ils attestent au contraire que tout s'y était conservé presque sans altération, beaux-arts, langue, écritures et calendrier, administration, lois, religion, usages, arts mécaniques et industriels. En un mot, la *continuité* de la *civilisation égyptienne,* dans toutes ses branches, depuis la formation de son système graphique, qui se perd dans la nuit des temps, jusqu'à l'époque de Platon, d'Eudoxe et d'Alexandre, est un fait désormais hors d'atteinte, et l'on est en droit à présent de reléguer dans la région des chimères toute hypothèse qui se fonderait sur un prétendu anéantissement ou même sur une diminution notable dans les notions scientifiques dont les Égyptiens auraient été jadis en possession; car, en présence de cette continuité de toutes les branches de la civilisation, cet anéantissement partiel serait un phénomène inexplicable.

Si les Perses ont transmis l'Égypte aux Grecs à peu près telle qu'ils l'avaient trouvée, pourrait-on s'étonner maintenant de ce que les Égyptiens ont construit des édifices religieux sous la domination de ces nouveaux souverains, dont ils reconnaissaient la tolérance et la protection en associant leurs images dans les temples à celles des dieux nationaux? Les faits positifs qui résultent de la coïncidence des inscriptions grecques et hiéroglyphiques sur les monumens sacrés de l'époque grecque et romaine se lient donc maintenant sans efforts à toute la marche de l'histoire, et ce mémoire devient une préparation indispensable à l'histoire de la période suivante, puisqu'il donne d'avance la théorie des faits qui se sont passés en Égypte sous la domination des Lagides.

Je reviens, en finissant au passage de Platon. On voit qu'il résume à la fois tous les monumens et tous les témoignages, et qu'il donne une expression abrégée, mais complète, ou, comme on dirait dans l'école de Vico, *une formule générale pour l'histoire de la civilisation égyptienne.*

LETRONNE.

LES

DEUX WALPOLE.

MEMOIRS OF THE REIGN OF GEORGE THE II, AND GEORGE THE III,

by HORACE WALPOLE, now first published, from the original Mss., with notes by sir DENIS LE MARCHANT, Bart.

De nouveaux mémoires d'Horace Walpole, publiés à Londres, doivent fixer l'attention, surtout si on les rapproche de quelques publications récentes qui ont trait à la même époque et qui renferment de curieux documens.

La vie d'Horace Walpole, vie oisive, que tout le monde connaît, ne mérite guère d'être rappelée. Il naquit en 1712, du mariage contracté entre un gentilhomme campagnard, membre du parlement, et la petite-fille d'un lord-maire nommé Shorter; élevé à Éton pendant que son père montait péniblement les degrés de la vie politique, il fit son tour d'Europe comme tout bon gentilhomme anglais, et revint assister comme spectateur ironique et attentif, sans vouloir jamais s'y mêler activement, au drame de la chambre des communes. Cette attitude d'observation dura jusqu'à sa mort, survenue en 1787, et lui valut une existence calme et détestée. Personne n'a été plus décrié

de son vivant, plus vivement attaqué par ses ennemis, plus mal défendu par ses amis : on ne pouvait souffrir son impertinence froide et son ricanement perpétuel. Envieux, inquiet et madré, s'il déplaisait par ses vices, il blessait surtout par des qualités accusatrices de ses contemporains, et dont le contraste les forçait de rougir : désintéressement, mépris des intrigues, horreur de la friponnerie industrielle et de la spéculation hasardeuse, bon goût dans la vie privée; rien de hargneux ou d'inconvenant, rien d'exagéré ni de tendu. Il passait pour le plus *coxcomb*, le plus traître, le moins sûr dans son commerce, et il n'avait ni maîtresses, ni ambition, ni vénalité. Seulement il restait à l'écart, souriant amèrement de ce que l'on faisait autour de lui, et sans autre amusement social que le bonheur de les voir tous ridicules; on ne pardonne guère cela. Ses manchettes sont bien empesées, son jabot du meilleur goût; il salue et sourit. Le diable n'y perd rien. Avec sa frivolité apparente, Horace Walpole se fait haïr et redouter; tout dépend de l'intention. Horace, au fond, était hostile à son temps, qui le lui rendait bien. Il n'a pas l'air d'y toucher; il porte une lame bien cachée et fort douce, mais elle coupe.

Pendant qu'autour d'Horace la vie constitutionnelle de l'Angleterre se déroulait en fermentant sous l'empire des Fox, des Pitt et des Sheridan, il faisait exactement le contraire de tout ce qui l'environnait, et s'occupait de créer un musée original dans son petit château de Strawberry-Hill. Le gouvernement représentatif troublait les têtes, divisait les familles; lui, pour ses menus-plaisirs, il essayait de faire renaître la vie féodale. M. Du Sommerard n'a pas colligé les vieux tableaux et les vieux meubles avec plus d'amour et d'acharnement; et comme il fallait loger d'une façon convenable ces curiosités gothiques, Horace Walpole n'épargna aucun soin, ne négligea aucune dépense pour mettre le domaine en harmonie avec les trésors vermoulus qu'il y déposait. Ce fut le bonheur et la fatigue de toutes ses journées et de toutes ses nuits; on ne pouvait guère témoigner plus ouvertement à ses contemporains le mépris que l'on faisait d'eux. Son roman gothique, *le Château d'Otrante*, publié en regard de *Paméla* et de *Tom Jones*, ressemblait à une mystification ou à une insulte; le principal personnage de cette œuvre était un vieux casque! Il écrivit l'histoire des *écrivains de qualité* pour se moquer des whigs et du peuple, des lettres satiriques sans nombre sur le modèle de Mme de Sévigné, parce que cette idée ne venait à personne, et recueillit, sur les vivans et les morts, sur les contemporains et les ancêtres, toutes les anecdotes dont il put s'emparer.

Après avoir ainsi amusé sa vie, il fallut mourir; les papiers testamentaires du collecteur renfermaient la note suivante : « On trouvera dans ma bibliothèque de Strawberry-Hill deux malles ou boîtes en ébénisterie, une grande marquée A et une petite marquée B. Je désire qu'aussitôt après ma mort, mes exécuteurs testamentaires lient fortement et cachètent avec de la cire la grande boîte marquée A, qui doit être remise aux mains de l'honorable Hugues Conway Seymour, et gardée par lui sans être ouverte ou décachetée jusqu'à l'époque où l'un des fils de lady Waldegrave, devenu lord Waldegrave, aura vingt-cinq ans; alors seulement la boîte et tout ce qu'elle contient seront remis à ce dernier comme sa propriété. Je prie en outre l'honorable Hugues Conway Seymour de signer et de donner à lady Waldegrave, au moment où la boîte en question lui sera remise, la promesse de ne point ouvrir ou décacheter cette boîte, et de la remettre au représentant de la famille Waldegrave, lorsque ce dernier atteindra sa vingt-cinquième année. La clé de cette boîte est sur une des tablettes du cabinet vert, au château de Strawberry-Hill; je désire qu'elle reste entre les mains de Laure, lady Waldegrave, jusqu'au moment où son fils deviendra propriétaire de la boîte. »

Dans la boîte A se trouvait déposée toute l'histoire anglaise du XVIII[e] siècle. Grace à ces précautions minutieusement caractéristiques, lord Holland, un des hommes de notre temps les plus dignes d'estime par leurs lumières et leurs qualités morales, est devenu, en 1822, l'éditeur de la première partie de ces mémoires posthumes, embrassant les dix dernières années du règne de George II (1).

La suite de ces mémoires vient de paraître (2), un peu tard assurément, mais la vérité de l'histoire n'arrive jamais trop tard. Il faut y joindre les *Réminiscences* du même Horace, ses délicieuses lettres, toutes semées de faits et de portraits, ses catalogues même avec la curieuse malignité de leurs notes, si l'on veut poursuivre dans son détail l'histoire secrète des règnes hanovriens, de ce que les Anglais appellent *l'ère géorgienne* (*georgian era*). Comment ces tristes rois se sont-ils maintenus avec tant de succès, au milieu de tant de mépris? Quel a été le secret de leur force? Quelles ont été la valeur et l'œuvre de leurs ministres et de leurs généraux, depuis Marlborough jusqu'au second Pitt? Si toutes ces questions ne sont pas doctrinalement résolues par Horace, s'il n'a pas cette prétention systématique dont le

(1) *Memoirs of the last ten years*, etc. London, in-4°, 1828.
(2) *Memoirs of the reign of George the III*, 1845.

propre est de séduire les esprits frivoles et de leur imposer une loi qui les contente, même avec le mensonge, on trouve éparses dans tout ce qu'il a écrit des lumières bien plus importantes, des données certaines et neuves sur les caractères, les faits, les mobiles, les ressorts cachés du règne des trois George.

Si l'on veut établir dans ces curieux et excellens débris un ordre que l'écrivain lui-même n'a jamais cherché, on verra se dresser sur le premier plan une figure toujours présente à notre Horace, alors même qu'il veut cacher sa préoccupation. Robert, le père d'Horace, le célèbre ou plutôt le fameux ministre, est comme l'ame des *Réminiscences;* il reparaît souvent dans la correspondance et se retrouve jusque dans cette portion des mémoires où il est question de ses successeurs, sacrifiés sans exception à son ombre irritée. Telle est la clé qu'il faut tenir en feuilletant les dix ou onze volumes qui contiennent les piquantes indiscrétions d'Horace; elle ouvre à la fois la politique anglaise du XVIIIe siècle et le vrai caractère de Robert Walpole, trop excusé par son fils, trop décrié de son vivant comme après sa mort.

C'est assurément une énigme intéressante que ce ministre d'état qui, de 1715 à 1742, dirigea l'Angleterre, fonda le crédit financier du pays, et laissa la plus détestable réputation du monde. Sur son compte, l'histoire s'accorde; d'après le bruit public, c'était un coquin. Comment croire que le personnage qui guida cette difficile époque ait été si méprisable? Le vice peut bien entrer pour quelque chose dans l'influence exercée sur les hommes, mais non pour tout. On ne les dirige point exclusivement parce que l'on est vicieux; il faut encore être habile, ferme, courageux et même fidèle à ses amitiés; il faut surtout donner prise à l'espérance, et ne pas la tromper toujours; il faut grouper les égoïsmes, servir les intérêts, avoir enfin certaines parties de l'honnête homme, si on ne les a pas toutes. Comment donc penser que ce ministre qui gouverna un quart de siècle, qui régla le mouvement de transition si dangereux entre l'établissement nouveau de Guillaume III et la lutte avec l'Amérique, correspondît exactement avec le type bas et infame que les contemporains nous ont légué? Ce qui est certain, c'est qu'il a donné aux finances de son pays une excellente impulsion; il a organisé la paix, il a préparé la guerre. Ce qui est clair aussi, c'est sa constante adhérence aux doctrines de Guillaume et de Marlborough. Dans une époque diffamée, où Alberoni représente l'Espagne, et Dubois la France, pourquoi donc cet homme parvint-il à être plus diffamé que tout le monde et à se soutenir plus long-temps que personne?

J'aime à consulter sur ce problème son propre fils, ou plutôt celui qui se croyait son fils, Horace, qui n'avait pas avec le ministre le moindre trait de ressemblance, et qui, dans son amour pour Robert, avait atteint le plus haut degré d'enthousiasme dont son ame fût susceptible. Les contemporains ne pensaient pas que le fils appartînt au père; ils expliquaient la délicatesse exquise d'Horace par la liaison intime de Carr, lord Hervey, et de lady Walpole; ils retrouvaient chez Horace l'affectation, la manière, la coquetterie, l'efféminé, le faux, qui, chez les Hervey, étaient un héritage fidèlement transmis. Ils remarquaient le peu de soin et d'amour que le ministre avait montré à son fils pendant le cours de ses études. Plus tard, ils ne manquèrent pas d'observer combien le fils s'intéressait peu à la *sale politique;* c'est ainsi qu'il la nommait (1).

Malgré tout cela, et peut-être à cause de la diversité tranchée des caractères et des humeurs, depuis le moment où Horace sortit d'Éton jusqu'à sa mort, il ne se passa guère de journées dont il ne mît de côté quelques minutes pour expliquer et justifier les actes de l'homme dont il portait le nom. Même en écrivant de la critique, des catalogues, des lettres confidentielles, des biographies, c'est toujours Robert qu'il a en vue; cette nature rusée et belliqueuse de l'homme politique exerce comme une fascination sur l'homme du monde. Partout, chez lui, de page en page, vous retrouvez le ministre Robert.

Quel était-il donc ce caractère devenu symbole de la corruption politique? Un martyr? comme le veut Horace, ou un infame? comme tous les historiens le proclament. — Non, mais un laborieux et puissant ouvrier de la chose publique; sans trop de scrupules quand il fallait réussir, bien moins avili qu'on ne l'a cru; agissant et trafiquant dans le marché des choses politiques, comme il l'avait fait dans le domaine de son père; ambitieux, non cruel; ami des plaisirs violens qui le délassaient, non dépravé; cordial et bonhomme à ses heures, ne s'émouvant de rien, marchant tranquillement au succès, sans estime pour les autres, sans trop de mépris non plus, s'attachant aux réalités, n'ayant de répulsion que pour la chimère, et qui se serait élevé très haut dans l'histoire, s'il avait eu le cœur plus haut placé.

Quiconque fait dégénérer un peuple ou abaisse une littérature commet une action criminelle; Robert Walpole n'a fait ni l'un ni l'autre. Habile machiniste, les rouages qu'il devait mettre en jeu étaient souillés; il en a usé, et les a laissés se nettoyer eux-mêmes; s'il eût

(1) *Dirty politics*. Letters to H. Mann, 1738.

voulu agir autrement, il eût tout brisé. On l'a calomnié étrangement; de son temps, on voulait l'assassiner. Comment aurait-il échappé à ces deux espèces de poignard? ce n'est pas chose facile de gouverner après les révolutions. Guillaume III fut assassiné cinq fois. Les haines vaincues, les partis battus, les regrets avides, les souvenirs impuissans, ont quelque chose d'inexorable. Entre les jacobites dépossédés et les libéraux extrêmes, Robert, déchiré en mille pièces et soutenu par des rois médiocres, mais entêtés, régna vingt-cinq ans. Il fallait assurément, pour arriver là, du caractère et du courage.

Entrons d'abord, avec Horace, dans cette vie de son père écrite par le périodique et lourd archidiacre Coxe, comme s'il eût fait la vie d'un saint. On verra tout à l'heure qu'il y a bien à rabattre de la légende, mais qu'il faut aussi beaucoup ajouter. Les grands évènemens sont connus et nous ne les retraçons pas; on sait que le parlement, la bourgeoisie et l'aristocratie, réunis sous la bannière protestante, dominaient, au commencement du XVIIIe siècle, l'Angleterre, dont le catholique Jacques II s'était fait bannir. Personne n'ignore que le stathouder Guillaume III, après avoir victorieusement et tristement occupé ce trône épineux du calvinisme, le céda en mourant à la reine Anne, protestante comme lui. Les intrigues du prétendant Stuart, la division du parti whig et du parti tory, sont des faits connus de tout le monde. Ce fut dans ces circonstances que Robert, destiné à gouverner deux rois et vingt-cinq années, naquit dans un vieux manoir de campagne.

Il était, comme bien d'autres célébrités anglaises, Normand de race, et descendait en ligne directe d'un Reginald qui escorta le conquérant et vint s'établir à Walpole, dans le Lincolnshire. « On me l'a représenté, dit Horace, comme un garçon indolent qui détestait les livres et se faisait des amis au collége. » Lord Bolingbroke, son condisciple et son rival, recherchait au contraire toutes les distinctions à la fois et trouvait des ennemis; vif, ardent, intelligent, d'une compréhension prompte et facile, d'une ambition qui marchait à découvert et ne prenait pas la peine de se voiler, il effrayait en séduisant. Ces deux hommes ne mentirent pas à leurs promesses. L'un eut plus de gloire, l'autre plus de succès; Bolingbroke l'infatigable brilla comme homme du monde, écrivain, orateur, chef de secte, et donna le mouvement aux philosophes du XVIIIe siècle; Walpole, souvent malade et se régénérant dans les rechutes successives d'une santé qui s'établissait par des crises, fit peu de progrès dans ses études classiques, n'y prit aucun goût, se renferma dès l'origine dans la pratique de la

vie réelle, et ne renonça jamais à son profond et primitif dédain pour les livres, ceux qui les font et ceux qui les lisent.

Dans sa jeunesse, de singulières choses se passaient à Houghton; c'était le nom du château des Walpole. Le père de Robert, bon gentilhomme, très noble, mais très rustique, seigneur campagnard dans la pleine acception du terme, s'occupait de ventes, d'achats de chevaux, de maquignonages et de métairies, nullement de politique; honnête d'ailleurs, buveur solide, chasseur diligent, et se croyant en paradis lorsque la grande salle du manoir voyait le fils et le père attablés vider les brocs d'ale, et diminuer les futailles de Xérès. Le fils était un beau grand garçon, de taille herculéenne, aux épaules larges et carrées, la figure ouverte et spirituelle, l'œil doux et pénétrant, le nez retroussé, le front bombé, le sourire intelligent et candide, de cette candeur narquoise si commune dans les campagnes entre gens qui sont habitués à se deviner et à s'attraper; d'ailleurs portant bien la tête; suzerain à ne pas s'y méprendre, parlant haut, chantant fort, grossier comme un homme bien né qui redeviendra civil quand il lui plaira. Ces détails nous en apprennent bien plus que des phrases sonores sur l'homme qui fut nommé « le corrupteur » de l'Angleterre corrompue. — Le petit-fils nous raconte les bombances et les chevances de son père et de son grand-père sous les lambris noirs d'Houghton, tapissés de têtes de cerfs et de cors de chasse; le petit Horace était présent dans un coin à ces amusantes scènes. « Encore un verre! disait le grand-père à son fils Robert. Il ne sera pas dit que tu sois témoin de l'ivresse paternelle, et que tu restes de sang-froid. Tu boiras deux verres contre moi un seul. » Père et grand-père en guêtres de cuir, courant le renard par monts et par vaux, passaient trois jours sans rentrer au château, s'arrêtant chez leurs fermiers pour y boire, et revenaient de cette excursion, trempés jusqu'aux os, le père soutenant le grand-père, mouillés de pluie et plus mouillés de vin. Tout cela se passait après la révolution de 1688, sous Guillaume-le-Hollandais, quand l'Angleterre incertaine essayait de se rasseoir et de s'affermir.

De temps en temps, Robert, qui n'oublia jamais ces bons erremens, mettait la main aux affaires paternelles, stipulait un bail, achetait des terres, vendait une maison, concluait des marchés dans le manoir et à la taverne; sa joyeuse humeur n'y perdait rien, ni son habileté non plus; l'apprentissage se faisait, et il y resta fidèle; bien fin dès-lors qui l'aurait attrapé. Au demeurant, il riait toujours et ne buvait guère moins; c'était, à vingt-cinq ans, un gentilhomme fort estimé. Quand

il fallut prendre un parti, la chose fut aisée; il se classait de lui-même. Sa position était bien celle du *williamite*, partisan de la nouvelle dynastie. Le gentilhomme campagnard dont les aïeux n'avaient donné aucun gage aux Stuarts, et qui ne comptait pas de puritain dans sa famille, n'avait d'autre drapeau à suivre que celui des whigs et de Guillaume; c'est ce que fit Robert quand son mariage et la mort de son père lui eurent permis de manifester une opinion. Jusque-là il s'était beaucoup mêlé de fermage, de chasse, d'agriculture, et d'amours champêtres assez inconstans. Une fois marié, il ne renonça pas à cette habitude, négligea sa femme, courut le monde, ne s'inquiéta pas d'honorer ses erreurs amoureuses par la fidélité ou la délicatesse des choix, permit à lady Walpole d'en faire autant, lui donna un amant de sa main, ou le lui laissa prendre, et, se sentant la conscience en paix de ce côté, ne s'occupa désormais que de ses voluptés faciles et de son ambition très énergique. Bolingbroke se conduisait de même, mais il fut cruellement accusé; Walpole le whig mena sans encombre la vie la plus débordée, jusqu'au moment du moins où il devint ministre. Alors on ne lui pardonna rien.

Fils cadet et devenu maître, en 1700, par la mort de son frère aîné, de la fortune et du titre paternels, il entra au parlement et s'attacha à prouver deux choses, sa capacité pour les affaires et son attachement au whiggisme. Le vieux Marlborough, dans une de ses dépêches, dit « qu'il tournait la meule comme un chien, *doggedly*. » Rien ne sert mieux le succès, même chez les sots, que cette *doggedness*, cette persévérance du chien de meute qui suit sa piste, et dont les Anglais ont si bien compris le pouvoir, qu'ils en ont fait un mot expressif. Walpole n'était pas un sot; cependant il lui fallut cinq ans d'apprentissage sur les bancs de la chambre, dans les comités et dans les bureaux. Du talent d'orateur comme du talent d'écrire, il faisait peu de cas; mais personne ne marchait plus fièrement et d'un pas plus régulier avec le bataillon whig, avec Marlborough, Stanhope et les autres; personne n'était plus assidu, ne donnait plus résolument son vote et ne se trouvait plus hardiment planté sur la brèche. Ses amis le placèrent d'abord au conseil de l'amirauté, puis le firent secrétaire de la guerre; il lui fallait quelque chose de plus. Il n'était pas très riche; les alliances et les *connections* lui manquaient. Il combla ces vides par le grand moyen des hommes politiques qui veulent arriver : il appela sur lui la persécution, — il l'obtint.

Le parti bourgeois et protestant auquel il appartenait de toute façon, par le caractère, la position et la fortune, le whiggisme, se

trouvait maître, depuis 1688, des affaires et du trône. En 1710, l'établissement de Guillaume ayant acquis déjà quelque fixité, et la révolution semblant définitivement triomphante, il se fit en faveur de l'autorité et du torysme une révulsion à laquelle on pouvait s'attendre. Elle renversa les whigs, et, parmi leurs troupes les plus dévouées, le secrétaire de la guerre, Robert Walpole, ami et protégé de lord Marlborough. Un homme si dévoué et si assidu, qui marchait droit à la ruine de ses ennemis et au triomphe de ses amis, et qui ne s'arrêtait jamais aux phrases, avait trop de valeur intrinsèque pour être négligé; il fallait compter avec lui, car il savait deux choses plus redoutables dans la vie politique que la vertu et l'éloquence : il savait *haïr* et *agir*. On vint donc à lui, et Harley, homme d'un esprit conciliant et élégant, lui proposa une place dans le cabinet nouveau. Il reçut mal ces avances. Les tories, qui avaient essayé de l'attirer, virent qu'il n'y avait plus qu'à le détruire. On sait de quelles armes disposent les partis. L'Angleterre, un peu moins civilisée que nous, en avait de barbares et de singulières : la tour, le pilori, l'exil, le déshonneur, étaient suspendus alors sur la tête d'un ministre qui tombait, et l'échafaud se dressait quelquefois, ce qui rendait le jeu plus vif. Une des machines les plus redoutables, et celle que dans les grandes occasions l'on mettait en réserve contre les hommes qui semblaient dangereux, c'était l'accusation de corruption et de péculat : une très bonne invention, parce qu'elle ne tue pas seulement, elle flétrit et empêche de revivre. Or, les secrétaires d'état, et surtout ceux de la guerre et de la marine, avaient et ont peut-être encore, parmi leurs émolumens, quelques *perquisites* tellement passés en coutume, bien que la loi ne les avouât pas, que c'était devenu affaire convenue et légalisée par l'usage. Les gens nommés à des places ne manquaient pas d'envoyer ces *perquisites*. Un ministre déplaisait-il? ses adversaires avaient-ils le dessus? on prouvait qu'il était un voleur, on l'accusait de concussion. Robert Walpole fut dans ce cas. Le ministère tory lui fit un bon procès, le soumit au blâme public, et l'envoya en prison à la Tour : il ne s'en étonna ni ne s'en fâcha, mais s'en réjouit au contraire; on sait que l'audace, chez Walpole, était poussée jusqu'à l'insolence. Il avait compté sur cette apothéose, et il en usa magnifiquement. « Tous les jours, dit Horace Walpole, il y avait grand lever dans sa prison. Le duc de Marlborough et la duchesse, Godolphin, Sunderland, Pulteney, n'en sortaient pas; on ne voyait que voitures armoriées et spendides équipages dans la cour de la vieille geôle. Robert y donnait à dîner tous les jours, et les poètes,

qu'il dédaignait fort, lui envoyaient là leurs dédicaces. » Ce fut à cette occasion que l'acteur Estcourt, l'Arnal ou le Potier de ce temps-là, vint chanter sur le théâtre une ballade dont le refrain populaire était: « *Notre bijou est à la Tour,* » et qui finissait par ces mots significatifs : « On a voulu l'acheter, notre bijou, et les lapidaires de l'état ont prétendu l'enchâsser à leur façon; mais ils l'ont trouvé trop solide. Le temps viendra où il sortira de sa prison plus rayonnant que jamais, et où il luira sur ses ennemis et ses amis. » On montrait encore, en 1825, le nom de Robert gravé sur la muraille de ce cachot, qui n'était qu'un échelon vers le ministère. Au-dessous on lisait celui du jacobite lord Landsdowne, incarcéré en 1715 pour avoir intrigué en faveur du prétendant, et qui avait accompagné le nom de Walpole de ces vers fort spirituels :

Les gens que la fortune a créés tout exprès
Reçoivent de Dieu même un pouvoir fantastique;
Ils tombent pour grandir, et leur force élastique,
Plus vive, rebondit de la chute au succès.

Les commettans de Robert n'eurent rien de plus pressé que de le réélire, pour faire pièce au ministère, et il ne tarda pas à devenir, malgré sa jeunesse, le second chef du parti whig. Lorsque la terrible duchesse de Marlborough vit mourir chez elle le ministre whig Godolphin, Robert, sorti de prison, était là, au chevet de son lit, et le ministre, qui connaissait bien la perfide et ambitieuse nature de cette femme et ses superstitions secrètes, se retourna vers elle pour lui dire : « Je vous préviens que, si vous ne portez pas ce jeune homme de toute votre force, je reviendrai de l'autre monde pour vous reprocher votre conduite. C'est l'espoir de notre parti; ne l'oubliez jamais! » — Et il mourut. Le vieux ministre avait raison.

Cela se passait en 1714, à la fin de Louis XIV, au moment où la cause protestante, soutenue par l'aristocratie anglaise, allait triompher de nouveau sur la tombe de la reine Anne. La résistance des théories absolues ne pouvait durer long-temps. Le génie de Bolingbroke et l'esprit de Swift avaient mal jugé. Dans le principe de liberté qu'ils combattaient étaient la force, la vie, l'avenir de l'Angleterre comme de l'Europe. On vit le courage des uns, l'éloquence ou l'intrigue des autres, s'anéantir dans la lutte engagée contre cet élément indestructible du développement social. Le désappointement du misanthrope Swift fut extrême, et, joint à d'autres fautes personnelles, ne contribua pas peu à le priver de sa raison; car, malgré la finesse

amère de son esprit, il avait fort mal vu les choses, quand il avait embrassé la doctrine mourante de l'autorité. Ce qui éleva Robert et le maintint au contraire, ce fut son adhésion ou plutôt son adhérence essentielle au principe de la liberté, au whiggisme, qui avait pour lui le succès et l'avenir. Vers le commencement de 1713, on trouve les noms de Swift et de Robert étrangement accolés dans une pièce de vers que ce précieux collecteur Horace nous a léguée :

De Somers à Walpole, en vain petits et grands
Ennemis du bon ordre et whigs de tous les rangs,
Aux branches du pouvoir s'accrochent tous ensemble,
Rien ne bouge, tout dort; rien encore ne tremble,
Et Swift et les tories triomphent à la fois!...

Il avait tort; tout bougea bientôt, et le whiggisme populaire resta maître de la place aussitôt que la reine Anne eut fermé les yeux.

Entre 1715 et 1780, après la reine Anne, on voit surgir et fleurir dans la plus glorieuse médiocrité cette branche hanovrienne des Georges qui eurent Robert Walpole pour ministre. Un des phénomènes étranges de l'histoire moderne, ils règnent comme des chiffres, et n'ont qu'une valeur de position. Leurs actions personnelles sont ridicules ou exécrables, et leurs sujets s'en accommodent très bien. Ils font de très petites choses dans leur palais, et la nation en accomplit de très grandes. Aussi toute cette histoire est-elle on ne peut plus difficile à débrouiller; elle se compose de deux portions bien distinctes, d'un vaste mouvement et d'une basse intrigue. Le mouvement embrasse le globe et ébranle l'avenir, l'intrigue se borne à quelques individus vicieux; comme ces vices, ces vénalités, ces corruptions, ces extravagances constituent les élémens même du mouvement général. Il est impossible de l'étudier et de le bien connaître sans pénétrer et sans comprendre les petitesses infimes de l'intrigue. Voilà l'utilité des mémoires et des lettres posthumes d'Horace; avec lui, on sait par cœur toute cette époque; on voit saillir les profils, ressortir les silhouettes, et toutes les menues coquineries de la vie humaine, se détacher avec une netteté effroyable. Nous dirons tout à l'heure quel est son but, si le lecteur ne l'a pas deviné déjà. Horace, en définitive, sera l'historien de son époque. S'il a condamné ses mémoires à une sorte d'exhumation palimpseste, qui correspond très curieusement à l'ambiguité de son caractère, il avait ses raisons; on les déroule peu à peu, comme les manuscrits d'Herculanum; successivement vous voyez paraître un fragment de George II, un com-

mencement de George III, une demi-justification de Robert, une accusation contre Chatham, une anecdote, un fait, une lettre; un bras, une jambe, puis le corps tout entier. Walpole craint l'avenir, et ce pauvre homme, qui n'est que cendres, voudrait encore nous cacher sa pensée; il ne livre que par lambeaux les observations qu'il fit de son vivant, tant il a peur des hommes. D'où lui vient cette peur? De ce qu'il a connu les choses humaines de trop bonne heure. C'est le fils d'un ministre d'état.

Revenons à Robert et à ses maîtres, ou plutôt à ses commis royaux, George Ier et George II. Voyons un peu, grace à Horace, comment, pendant le tiers d'une vie bien remplie, il fit marcher sous sa baguette le roi, la cour, les pairs, les communes de l'Angleterre. George Ier, le chef de cette race insignifiante qui n'empêcha point l'Angleterre de devenir maîtresse des mers, était un Stuart allemand, petit-fils de la charmante Élisabeth, reine de Bohême et fille unique du pédant Jacques Ier. Il avait quelque chose de ces deux races; mais, s'il était entêté comme Marie Stuart et violent comme elle, il n'avait pas cet esprit romanesque qui perdit Charles Ier, Jacques II et leur grand'-mère : il était passionné à sa manière, cruel même et abominable sous des apparences de bourgeoisie sans façon. Le peuple anglais, qui s'était trop avancé pour reculer, qui voulait le protestantisme et demandait à grands cris la ruine de la monarchie de Louis XIV, se contenta de lui. Le plus horrible monstre lui eût convenu, pourvu qu'il fût protestant et ennemi de la France. George Ier réunissait ces qualités; c'était un monstre et un protestant.

Cet homme qui avait fait assassiner Conigsmark en guet-à-pens qui avait tenu en prison pendant vingt-cinq années sa femme Sophie de Zell, et qui manquait d'esprit, de loyauté, de dignité, de tact, de toutes les qualités du roi et même de celles du bourgeois, n'avait pour lui qu'un mérite : il était l'ennemi né du catholicisme, de la France et de Louis XIV; il pouvait donc commander la ligue du Nord, qui avait été mise en mouvement par Guillaume. Entre lui et l'hérédité légitime, il y avait *cinquante-sept* personnes dont les droits primaient les siens, et, s'il eût été question de peser ces droits dans la balance de la moralité, aucun n'était plus indigne que lui de monter sur le trône. Les haines qu'il satisfaisait et les craintes qu'il rassurait l'accueillirent néanmoins fort bien. Il amenait avec lui un sérail de laideurs et d'antiquités, dont Horace Walpole fait à plusieurs reprises le tableau; George était vicieux comme s'il avait eu de l'imagination, et borné comme s'il eût vécu dans la privation de tous les plaisirs. La vulgarité

de son esprit n'était pas même rachetée par le sérieux de sa conduite. Ses rancunes égalaient ses colères, et ce roi d'un peuple grave se renfermait tous les soirs chez deux Allemandes, l'une très longue, l'autre énorme, toutes deux d'un âge avancé, toutes deux ses maîtresses : la vieille duchesse de Kendal, qu'Horace Walpole appelle le *Mât de Cocagne*, et la comtesse de Darlington, qu'il a surnommée *l'Éléphant*. La populace de Londres entourait les voitures de ces beautés et les huait; les pamphlets, les vers satiriques, les caricatures, inondaient la cour et la ville. Un pauvre imprimeur nommé Mist, ayant publié dans son journal « que l'Angleterre était ruinée par des laiderons, » en fut pour ses deux oreilles, que la chambre des communes prit la peine de faire tomber.

Il faut voir dans les mémoires d'Horace Walpole à quel point George Ier sentait sa force; elle était dans sa nullité. Lorsqu'il apprit la mort de la reine Anne, sa cousine, à laquelle le parlement l'appelait à succéder comme chef de la seule branche protestante des Stuarts, un courtisan lui demanda comment il s'y prendrait pour gouverner ce peuple ingouvernable. « Je ne me donnerai pas la moindre peine, répondit-il, je laisserai faire mes ministres; ils paieront pour moi, c'est leur affaire. » Il disait aussi : « Les tueurs de rois sont de mon côté; je joue sur le velours. » Toute sa politique consista donc à se mettre bien avec les *tueurs* de rois, à laisser ses ministres faire, à repousser les tories, à s'abandonner aux whigs, à piller le trésor et à cultiver ses plaisirs personnels qui n'avaient rien de noble ou de distingué. On s'agitait beaucoup en France pour le prétendant, et surtout à Paris, où se réfugia Bolingbroke, qui ne tarda pas à se trouver le centre de toutes les conspirations contre George. Le régent aimait les femmes; on lui dépêcha une maîtresse pour le convertir aux intérêts légitimistes, et la tentative de miss Olivia Trant n'est pas un des épisodes les moins curieux de ce temps-là. Elle fit de son mieux, perdit ses peines, et ne gagna que le très médiocre avantage d'être admise au nombre des sultanes du régent. Cependant le nord de l'Écosse remuait; le catholicisme anglais ne se tenait pas pour battu, et l'atelier parisien continuait son travail. Il y a là-dessus de curieuses particularités dans les lettres de Bolingbroke et dans les *Réminiscences* d'Horace; « ils étaient plus de deux cents hommes et femmes, petits et grands, qui tiraient chacun de son côté et conspiraient à qui mieux mieux. Pas un de nos secrets qui ne fût à l'instant même connu de lord Stair et de la cour de France. De subordination, d'ordre, de discipline, il n'en était pas question. Ceux qui savaient lire

montraient des lettres, et ceux qui ne le savaient pas faisaient semblant. Point de plan arrêté, de but fixe, d'idée nette. Chacun allait et venait, entretenait des correspondances, se croyait un grand personnage, parlait bas à l'oreille du voisin, et ne doutait pas du succès. Il n'y avait pas une face irlandaise qui, dans son activité physionomique, ne portât la grimace du triomphe. Personne n'imaginait qu'une dynastie hanovrienne viendrait à bout de l'Angleterre et de tant d'intérêts combinés. »

Telles furent les circonstances qui escortèrent l'accession de Robert Walpole au pouvoir. En sa qualité de whig déterminé, de martyr politique et d'excellent *debater*, il fut nommé d'abord payeur-général, puis chancelier de l'échiquier et premier ministre (*first lord of the treasury*) : il touchait le terme de son ambition; mais l'armée qui marchait sous ses ordres ne lui paraissait pas assez disciplinée, assez unie. Il savait combien de force on acquiert par la résistance, et que le grand défaut de l'espèce humaine, qui est la lâcheté, lui donne toujours du respect pour qui la brave. Aussi, dès l'année 1717, le voit-on remettre aux mains du roi les sceaux de grand-chancelier, et la scène que rapporte Horace Walpole, d'après une lettre autographe de son oncle, frère cadet de Robert, mérite tout-à-fait d'être rapportée.

« Au premier symptôme d'indiscipline, mon père remit entre les mains de George le bâton du commandement, comptant bien le reprendre lorsque sa troupe serait revenue au devoir. La scène fut violente et longue. Perdre Robert Walpole, c'était, pour le monarque, perdre le bouclier et la lance. On se fâcha; les sceaux que le ministre s'obstinait à ne pas garder furent replacés « dans le chapeau de Walpole, » de la main même du monarque; mais le réfractaire sortit du cabinet royal, le visage ardent, des larmes dans les yeux, et parfaitement hors de lui-même. » Il avait violemment arraché le droit de donner sa démission, le droit d'être maître.

Le roi l'envoya chercher le lendemain, le pria, le supplia, mais sans succès. Robert ne revenait guère sur un parti pris, et cet homme dont on a voulu seulement faire une espèce de serpent et d'Ulysse, avait autant de volonté que de ruse. Peu de jours auparavant, un jacobite qu'il avait reçu secrètement se leva tout à coup, et, mettant la main dans son gilet, lui dit : — « Je ne sais pas pourquoi je ne vous tue pas? — Parce que je suis plus jeune et plus fort que vous, » lui répondit Walpole en se levant aussi. — Ils se rassirent et causèrent fort tranquillement.

Jusqu'en 1720, les partisans du prétendant continuèrent de s'agi-

ter, vainement soutenus par les intrigues de Bolingbroke et la courageuse loyauté des clans écossais. Les femmes prirent une grande part à ces mouvemens et achevèrent de compromettre la cause des Stuarts, ou plutôt la ruinèrent. Elles entouraient Bolingbroke à Paris, et leur sérail tâchait de circonvenir le régent, homme trop habile pour se laisser duper, trop rompu aux voluptés pour leur rien céder de ses intérêts. « Elles me tourmentent toute la journée, disait le régent, et ne me laissent pas de repos la nuit. Faites dire à Bolingbroke qu'il n'emploie plus ces diplomates-là. » Bolingbroke, homme plus spirituel et plus ardent qu'il ne convient en de telles affaires, corrigea une faute par une faute, rompit violemment avec ces dames, et s'en fit des ennemies mortelles.

Cependant, aux communes d'Angleterre, Robert Walpole, qui n'était plus ministre, était devenu pour ses anciens collègues un adversaire dangereux; il avait trouvé contre eux un mot, un de ces mots qui frappent à mort; il les avait nommés *le ministère allemand*. Tantôt donnant la main aux jacobites, sans toutefois se compromettre avec eux, tantôt se plaçant sous la protection du prince de Galles et le raccommodant avec son père, recrutant des amis personnels, et usant surtout de ces services d'argent qui donnent tant d'autorité et permettent de dominer les positions, il eut le mérite de proposer de bons bills de finances, de donner l'idée de la caisse d'amortissement, et de s'opposer aux spéculations aléatoires et à l'agiotage ruineux, dont la fièvre dévorait l'Angleterre comme la France, et qui absorbaient tous les capitaux des deux pays. Ce qui est caractéristique, et ce que notre Horace dissimule de son mieux, c'est que Robert, tout en dénonçant et en foudroyant la déception publique, en profita sans scrupule. Quand la compagnie de la mer du Sud fonda ses actions chimériques, sur le modèle de nos actions du Mississipi, Robert prit la parole pour en signaler le danger et l'erreur, acheta pour cent mille écus de ces actions à 130, les revendit à 300, réalisa ce bénéfice énorme, et revint ensuite à la chambre triompher à la fois de ses prédictions réalisées et du bénéfice qu'il venait d'obtenir. Une partie des grands capitalistes étaient ruinés, le crédit était détruit, le commerce souffrait. On voulut alors châtier les ministres whigs qui avaient prêté la main aux agioteurs. « Il se fit, dit Horace, une phalange compacte de jacobites, de tories et de whigs, qui hurlaient à qui mieux mieux, et marchaient à la destruction du trône et peut-être du pays, si Robert Walpole ne s'était mis en travers. » Il offrit le seul remède possible, qui consistait à rendre force au crédit par un sacrifice, et à convoquer la banque et

la compagnie des Indes orientales au secours des capitalistes et des actionnaires; mais trop d'intérêts saignaient encore, trop de fraudes avaient été commises, et surtout trop de folles espérances s'étaient éveillées, pour que la vengeance bourgeoise n'eût pas son cours. Agioteurs subalternes, directeurs de la compagnie de la mer du Sud, ministres, secrétaires d'état, membres des communes, furent mis en cause, la plupart convaincus de deux crimes souvent alliés, de fraude et de duperie, et Sunderland, le premier ministre, à peine absous et devenu profondément odieux, se hâta d'abdiquer le pouvoir. Robert s'y attendait; il avait prévu la chute de son ancien ami et de son adversaire, se garda bien de l'attaquer, le défendit avec une générosité prudente, et l'aida tranquillement à tomber.

Ces manéges, ces fraudes, ces intrigues, avaient occupé l'année 1720. Ce fut en 1721 que Walpole remplaça Sunderland, et que le pouvoir, si bien gagné par la résistance, le refus, la persévérance de Robert, lui arriva enfin. Maître du whiggisme, qu'il pétrissait et dont il disposait à son gré, premier ministre du trône protestant et de la bourgeoisie aristocratique, il commença son rôle, qui consista non pas à payer des consciences et à solder des vénalités, mais d'abord à calmer la terreur panique des capitalistes, ensuite à protéger le commerce, à rassurer les capitaux, à rallier des intérêts autour du parti whig. Le roi, qui ne savait, comme le dit un jour Shippen dans les communes, ni la langue ni la constitution de l'Angleterre, laissait agir Robert, qui le mena par ses craintes et ses intérêts. « Il ne parlait pas anglais, je ne parlais ni français ni allemand; je remis mon latin à neuf comme je pus, disait Robert à son fils, et nous gouvernâmes l'Angleterre avec du latin de cuisine. »

Ce n'était pas là le plus difficile. Il s'agissait de gouverner une nation qui méprisait et exécrait son roi, et un roi qui abhorrait et méprisait son peuple. « George I[er], écrit le comte de Broglie au roi de France (1), ne reçoit ni Anglais ni Anglaises. Il déteste toute la nation, qui n'est pas en reste avec lui. Pas un des serviteurs qui approchent de sa personne n'est Anglais. Il regarde le pays comme une possession temporaire, dont il faut tirer parti tant qu'elle dure, mais non point comme un héritage appartenant à lui et à sa famille. Il ne veut pas se commettre le moins du monde avec son parlement, et abandonne à Walpole le soin de toutes ces choses. Il aime mieux que cette responsabilité tombe sur la tête du ministre que sur la sienne

(1) Juillet 1721.

propre. » Quelques-unes des lettres contenues dans les derniers recueils de la vaste correspondance d'Horace Walpole représentent fort bien la bizarrerie de la situation. « Le roi, dit l'une d'elles, se grise de bière avec l'honorable Mât-de-Cocagne, pendant que Robert, à trois heures du matin, debout devant la chambre des communes, rejette les Stuarts à deux cents lieues. » Il lui fallait se démêler comme il pouvait, au milieu de cette cour vénale et allemande, où l'Éléphant et le Mât-de-Cocagne dominaient tour à tour, et où le roi ne valait pas mieux que ses subordonnés. Un comte Bernsdorf, un baron Bothemar, un Robethon, pillaient à qui mieux mieux, du consentement du roi lui-même. On jugera cette cour par une anecdote qu'Horace a insérée dans ses *Réminiscences*. « Pourquoi me demandez-vous votre congé? disait George à un chef de cuisine qui voulait retourner dans son pays. — Sire, on vole trop ici. Dans votre électorat, nous étions si économes! — Bah! bah! reprit George, c'est l'argent des Anglais; je suis riche maintenant, et à même de suffire à ces dépenses. Vole comme les autres... Et, se reprenant avec de grands éclats de rire : Fais ta part bonne, va! ne te gêne pas. »

On comprend qu'un ministre dont les premières armes se sont faites en tel lieu, n'ait pas pu garder, et surtout n'ait point semblé garder une pureté immaculée; le renom de Socrate n'y eût pas résisté. Il s'en embarrassait assez peu, il faut en convenir. Il sentait que toute sa puissance serait dans l'obéissance de son parti, et il commença la double manœuvre qui lui réussit vingt ans de suite : flatter le roi et se faire obéir des siens.

En effet, l'athlète unique de cette royauté représentée par un si triste roi, c'était Robert Walpole, et personne ne s'y trompait. Il s'était voué corps et ame au succès du combat. On essaya plusieurs fois de l'assassiner. Un jour, Robert montait les marches de la chambre des communes; la foule se pressa et se serra contre lui pour l'étouffer; comme il résistait fort bien, grace à la corpulence musculeuse qui le distinguait, un des hommes de l'émeute voulut l'étrangler dans son manteau, dont les attaches cédèrent à la violence du mouvement et se brisèrent. Non-seulement il survécut à toutes ces épreuves et traversa cette terrible époque, mais il en régla les mouvemens, dirigea le gouvernail de la dynastie hanovrienne, rétablit le commerce, et donna la prépondérance à son parti. Si Robert Walpole n'était pas d'un extrême scrupule dans la vie privée, il avait la fidélité politique; ses mœurs irrégulières ressemblaient fort à celles de Shaftsbury, de Bolingbroke et plus tard de Fox, mais je ne doute pas de sa conscience

d'homme d'état; je le crois complètement et naturellement whig, ainsi qu'il était naturel chez un seigneur campagnard qui ne devait rien aux rois précédens, et dont toute l'espérance se concentrait dans une intime association avec le régime nouveau. Ses rustiques habitudes le constituaient d'avance whig de la meilleure espèce. Voilà ce que comprenaient fort bien ses alliés et ses amis; ils le portaient dans leur cœur et le couvaient de leur pensée, et lui les défendait avec constance, prévoyance et habileté contre leurs adversaires.

Ces derniers n'étaient point méprisables. De 1721 à 1727, il eut à déjouer ou à renverser le plus éloquent, le plus intrigant et le plus spirituel de ses contemporains : l'évêque Atterbury, qui conspirait ouvertement; son rival Bolingbroke, de retour en Angleterre et qui voulait le supplanter, et le doyen Swift, qui ameuta l'Irlande contre le ministre. On ne se tire pas mieux d'un triple danger; Robert ne tua personne. Il exila Atterbury, releva de la dégradation et du bannissement Bolingbroke, condamné à mort, qu'il exila du pouvoir en lui donnant la vie, et laissa Swift jouer l'O'Connell en pure perte. Atterbury alla en France écrire et parler contre Robert; Bolingbroke passa dix années à déchirer son rival, et Swift expira en le maudissant. Robert, vainqueur, subit en riant les attaques de ces trois plumes enragées; le *Craftsman* de Bolingbroke, *le Drapier* de Swift, les lettres particulières d'Atterbury, décidèrent de sa réputation définitive. Il les valait tous en moralité, ce qui est peu de chose, et les battait en fait de tactique, ce qui est beaucoup. L'unique imprudence de sa vie, fut de compter pour trop peu le redoutable talent d'écrire. Son règne se renfermait dans le présent; il avait assez à faire de se démêler au milieu de tant d'intrigues et d'y régner. George Ier meurt en 1727. Un nouveau monarque ouvre à Walpole une nouvelle carrière. La merveille de sa conduite politique et le chef-d'œuvre de sa ruse, c'est qu'il resta premier ministre à la mort de George Ier. Il avait réussi auprès de ce dernier roi par la flatterie, auprès des communes par la captation, auprès des jacobites par la terreur. Il s'agissait de se maintenir sous George II, qui exécrait George Ier son père, et n'eut rien de plus pressé que de renverser ce qu'avait fait son prédécesseur. Tout le monde désertait Robert comme un homme qui va périr. « Vous voyez bien, disait-il à son secrétaire Coxe, la porte de mon hôtel : il n'y a pas une voiture aujourd'hui; demain, la cour sera remplie d'équipages. » La prédiction s'accomplit.

Tout le détail de la comédie qui conserva le pouvoir à Robert dans ce moment de crise, et qui déjoua ses ennemis, se développe avec

beaucoup de verve dans les documens nouveaux dont nous parlons. Comment rester en place? George II s'était épris d'admiration pour un nommé Compton, la sottise et l'exactitude même; ces qualités séduisaient le monarque, habitué à ne rien faire que par poids et mesure, et qui entrait chaque soir à neuf heures sonnantes chez sa maîtresse, dit Horace, « ni plus tôt ni plus tard, se promenant dans le corridor, la montre à la main, en attendant que le dernier coup de neuf heures eût sonné. » La reine Caroline, femme supérieure, fut l'instrument employé par le ministre; Robert Walpole lui avait promis de faire porter par les communes sa liste civile à cent mille livres sterling, au lieu de cinquante. Il réussit; la reine fut à lui, et comme le roi était à elle, Robert resta maître du royaume. L'intrigue du drame demandait au surplus toute l'habileté de ce Robert qui en était l'auteur et l'acteur. George II, dont son détestable père avait si bien dit : « Il est fougueux, mais il se bat bien, » valait un peu mieux que George Ier; il avait de la bravoure militaire, un bon sens court, des manières brusques, dures et farouches, et des vices ridicules, entre autres une avarice burlesque, et ce qui le rejetait plus bas encore, c'est qu'il était un peu voleur. Il mit dans sa poche, au grand étonnement du conseil d'état assemblé, le testament de son père, et paya ainsi tous les legs que ce dernier avait jugé à propos de faire. Ce fut son unique solde de compte, à propos de quoi Frédéric-le-Grand lui écrivit « qu'il méritait les galères. » Une rencontre fut arrêtée à ce propos entre les deux monarques; on eut grand'peine à empêcher cette scène comique, qui eût été l'une des meilleures du siècle.

Il jouait le Lovelace; amoureux de sa femme, et cachant cet amour, il payait des maîtresses qu'il détestait, et tenait à certains vices de gentilhomme qui, fort inutiles à son bien-être, lui semblaient essentiels à son honneur. Caroline Wilhelmine, très distinguée par le bon sens, la beauté et le caractère, voyait sans crainte ces rivales que George II lui donnait pour sa considération seulement, et afin de ne pas tomber trop au-dessous de Louis XIV et du régent. L'épouse était belle et jolie, spirituelle et fière : les associées illégitimes n'avaient rien de tout cela; mais, selon l'humeur du roi, le bon ton était satisfait : ce fut, par parenthèse, le type de Destouches dans son *Philosophe marié*, comédie absurde comme son modèle; Destouches était notre envoyé près de cette cour. La reine Caroline, dont la santé était faible et le tempérament froid, s'arrangeait de cet état de choses, dominait à la fois sans en avoir l'air le mari et les sultanes, correspondait avec Leibnitz, recevait Newton, s'entretenait avec Clarke, envoyait une pension

au poète Savage, se faisait adorer du peuple, et rachetait, par la décence aimable de sa cour personnelle, les brutalités prétentieuses de ce sergent aux gardes que l'Angleterre soutenait sur le trône des Tudors et des Stuarts. Élevée à la cour de Berlin, elle avait quelques-unes des qualités de Frédéric-le-Grand sans avoir ses vices. C'était elle qui disait à son mari : « La plus belle couronne du monde est celle qui a pour sujets Leibnitz en Hanovre et Newton en Angleterre. » Son portrait en pied, qui se trouve à Windsor, offre le vrai type de la beauté allemande : la taille élevée et d'un développement puissant, mais bien prise, le front haut, calme et rêveur, l'œil pensif et profond, le profil droit et noble, les lignes de la bouche délicates et les lèvres épaisses. Tout ce qui l'approchait l'aimait, surtout le roi, qui faisait de son mieux pour cacher sa faiblesse; il y réussissait assez pour faire illusion à tous les courtisans. Quant à la reine, en face de ce mari peu digne d'elle, elle était l'humilité même, sachant bien que le roi ne lui pardonnerait pas l'infériorité où elle le rejetait, et qu'il lui était indispensable de dissimuler sa propre valeur. Tout ceci, qui semble subtil, apparaît clairement dans les souvenirs d'Horace Walpole et dans quelques fragmens de ses conversations avec son père, récemment publiées.

L'admirable, c'est que Robert avait seul la clé de la situation. Tous les finassiers de la cour se précipitaient aux pieds des sultanes; on délaissait la reine; on courait chez lady Yarmouth et chez mistriss Brett; on ne se doutait pas que George ne se souciait guère de ces favorites, et que d'elles il n'y avait rien à obtenir ou à espérer. Le flot des ambitions allait ainsi frapper sur un écueil pour s'y briser en écume. Ce ne furent pas seulement les gens de la tourbe, mais les maîtres, qui s'y trompèrent; Chesterfield y fut pris, ainsi que Gay le poète et Swift le misanthrope. L'un voulait un portefeuille, l'autre une pension, le troisième un évêché. Pendant que Robert Walpole allait tout seul passer chez la reine délaissée des soirées de causerie qui assuraient son crédit, les autres perdaient leur temps chez les maîtresses et rendaient leurs sollicitations à jamais inutiles. Cette *journée des dupes* dura sept années entières sans que personne s'en aperçût, si ce n'est la reine et Robert Walpole. Swift, vaincu de toutes parts, battu par le ministre et dupe de sa propre finesse, se renferma dans son doyenné, où la fureur le conduisit à l'idiotisme; Gay écrivit l'opéra du *Mendiant* pour se venger, et Chesterfield usa de son droit de pairie pour attaquer le Hanovre, le trône et le ministère avec une virulence qui lui rapporta vingt mille livres sterling, comptés par

Robert; car Chesterfield savait l'histoire du testament mis dans la poche, et il menaçait de la dire tout haut.

Caroline était le caractère le plus noble, le plus élevé et le plus pur de cette époque; elle ne se fût point rapprochée aussi intimement de l'homme avili dont Bolingbroke et Swift ont souillé le portrait; et ce qu'il faut croire, c'est que Robert valait un peu mieux que ses rivaux mécontens ne l'ont prétendu. Bientôt cependant on joua un jeu plus serré. La reine et le ministre s'entendaient si bien, que toutes les volontés de l'une s'exécutaient par l'entremise de l'autre, et tous les obstacles que ce dernier rencontrait s'aplanissaient sous la main de la reine. Il faut voir cette situation clairement dans les *Réminiscences* d'Horace Walpole : « La reine entrait chez son mari, et, comme elle y apercevait sir Robert, elle faisait la révérence et se retirait humblement. Le roi la suppliait de rester; elle prenait un siége, semblait ne faire aucune attention aux affaires qui se traitaient et s'occuper de toute autre chose. Quelquefois George II lui demandait son avis : — Je n'entends rien à la politique, — répondait-elle. Cette modestie ravissait le soldat George, qui ne craignait rien tant que d'être mené; crainte commune à tous les faibles. Le roi insistait, et, sur certains signes convenus d'avance entre elle et mon père, elle parlait ou se taisait, s'avançait ou s'arrêtait, se tenait sur la réserve ou hasardait son opinion; tout cela était si bien concerté, que ni le roi ni les assistans, quand par hasard il y en avait, ne devinèrent jamais la scène arrangée entre la reine et le ministre. Mon père jouait avec son chapeau, prenait son épée, tirait son mouchoir, plissait son jabot; chacun des détails de cette télégraphie avait un sens précis. En général, les matières discutées par le roi et le ministre avaient été la veille même passées en revue et coulées à fond par la reine et sir Robert; mais ce qui m'amuse infiniment, continue Horace, c'est la bonhomie des contemporains et des historiens, qui tous ont été dupes comme le roi. Ils ont imaginé que la reine ne se mêlait jamais des affaires de l'état; elle menait l'Angleterre, de concert avec mon père. »

Robert Walpole, qui avait l'intuition du bon sens, et qui devinait les choses avec une sagacité vraiment prodigieuse et une sûreté d'à-propos qui n'a jamais été dépassée, triompha sur toute la ligne de 1727 à 1737. Bolingbroke, vaincu par l'humiliation, se retira encore en France; la majorité n'abandonna point sir Robert; la caisse d'amortissement fut établie, toute guerre étrangère éludée, et le commerce prospéra. D'accord avec le pacifique cardinal Fleury, qui gouvernait

la France, il maintint le repos de l'Europe, et cette paix, si favorable au développement industriel et maritime de l'Angleterre, était une duperie pour la France, qui endormait ainsi la décadence de sa monarchie.

Cet homme, qui gouvernait la reine et le roi, gouvernait aussi les communes. Ce n'était pas toujours par des ressorts bien purs; il s'adressait d'abord à l'intérêt, ensuite à l'amour-propre. Son fils raconte sur ses moyens de succès et sa captation perpétuelle des hommes une foule de traits délicieux qui rempliraient un volume. Les consciences qu'on l'accusait de séduire venaient à lui pour être séduites; devait-il les décourager? C'est une question de moraliste qui a bien sa valeur, mais qui ne peut s'appliquer à ce praticien consommé dans l'art de conduire les partis. Il proposait un jour à Bubb Doddington, qui avait déjà fait six conversions d'un parti à l'autre, *selon l'occasion et la nécessité*, d'en exécuter une septième, ne lui laissant pas ignorer qu'une place agréable récompenserait son dévouement. « — Ah! s'écria lord Melcombe (Bubb Doddington), fi donc! quelle horreur! Vous m'avez toujours aimé et distingué; je dînai chez votre frère avant-hier; vous m'avez souri l'autre jour, je vous ai les obligations les plus grandes; il est naturel, il est juste, il est nécessaire que je vous rende le service que vous réclamez : je le ferai par reconnaissance sans aucun intérêt. » Et il continua ainsi pendant une bonne demi-heure. Le patient Robert l'écoutait sans prononcer un mot. Il se contenta de le saluer en lui disant : « A la bonne heure! nous nous comprenons. »

Ils se comprenaient, en effet, très bien; mais on aurait tort de croire qu'il usât souvent de ces séductions grossières. Il démêlait les nécessités et les tendances des familles, détachait du prétendant tous ceux que l'ambition ou la fortune pouvait en détacher, satisfaisait les gens de cour par des places, et les gens de commerce par le calme des relations extérieures. En 1737, la reine, son alliée secrète, mourut, et ses dernières paroles furent adressées à Robert : « Je vous recommande le roi, lui dit-elle. » George II était trop faible pour se laisser protéger long-temps, et le système pacifique de Robert, ayant augmenté les forces du pays, lui donnait le désir et le besoin d'user de ces forces pour la conquête. De 1737 à 1742, le ministre ne fit que se défendre pied à pied contre une opposition dont la masse devenait chaque jour plus redoutable. Il résista autant qu'il le put, et ne tomba qu'au dernier moment; encore fallut-il une combinaison inouie de tous ses adversaires pour le renverser; il faut lire chez Horace la description du combat. « Ils amenèrent, dit-il, jusqu'à leurs blessés

et leurs morts. Des voix agonisantes prononcèrent le vote fatal. On comptait parmi les votans un paralytique, deux sourds et un aveugle, sans compter les membres à béquilles, assez nombreux. On voyait la flanelle de sir William Gordon passer sous sa perruque, et son emplâtre à la nuque se révéler par divers signes. Il n'y avait pas un mois que sir Robert avait nommé son fils à une belle place. » On ne parvint, toutefois, à tuer son ministère que par degrés, la majorité s'en alla décroissant, et toujours la parole énergique de Robert, qui ne parlait pas en homme disert, mais qui s'adressait aux passions et aux intérêts avec une force et une netteté incisives, suspendait le moment fatal. A la fin de 1741, il avait compté des majorités de dix et de sept voix. Sa robuste constitution s'affaissait un peu sous la continuité de l'orage. « Il ne dort plus, dit Horace en 1742, autrefois ses rideaux n'étaient pas tirés qu'il ronflait comme un bienheureux. A peine à table, c'était le convive le plus gai, le plus brillant, le moins ministre du monde; maintenant il reste en face de son assiette, l'œil fixe et ne disant rien. » Robert avait l'habitude du pouvoir, la soif de le garder, et le sentiment d'une nécessité causée par la durée même de son empire. Depuis long-temps ses précautions étaient prises, sa fortune achevée, et tout en donnant la stabilité à la dynastie hanovrienne, il s'était fait des amis parmi les jacobites et les tories.

Un jour, sur la sollicitation de Shippen, chef du petit noyau jacobite de la chambre, il consentit à sauver la vie à un homme qui avait conspiré; « mais, ajouta-t-il, c'est à condition que vous voterez pour moi, si jamais il est question de quelque bill qui me soit personnel. » Shippen le promit et tint sa parole. Grace à cette prudente manœuvre de vingt-cinq ans, nul ministre dans sa chute ne conserva plus d'amis personnels que cet homme, que l'histoire a traité avec tant de mépris. Il se retira dans son domaine de Houghton, où il mena exactement la même vie qu'il y avait menée dans sa jeunesse; mais courir les champs et les bois n'était plus possible : il était vieux, et il s'ennuyait fort. L'étude et la lecture ne lui venaient point en aide; il détestait l'une et l'autre. « Je voudrais bien, comme vous, aimer à lire, disait-il à son fils : mes heures me sembleraient moins pesantes; mais, à mon vif regret, je n'y prends aucun plaisir. » Cet homme pratique, ce grand machiniste, n'avait plus sous la main les ressorts souvent immondes de la vie réelle. Tous les ans, pour exorciser l'ennui, il réunissait dans son domaine, à l'époque des chasses, le plus de foule possible, et faisait une dépense extraordinaire. « Trois ou quatre mille livres sterling y passaient, dit son fils. C'était un bruit à ne pas s'en-

tendre, un désordre à ne pas se reconnaître, de vraies bacchanales. A vingt milles à la ronde, les puritains et les gens sévères quittaient la place. Quant à mon père, ses journées n'étaient plus qu'un long éclat de rire. Il n'admettait à ces orgies que de bons vivans dans toute la force du terme; il en bannissait surtout les poètes et les gens de lettres, qu'il appelait les « frêlons et les guêpes littéraires. »

Il soutenait que ces gens-là n'étaient bons à rien, et rappelait la nullité administrative d'Addisson, l'étourderie notoire de Steele, les insuccès diplomatiques de Prior. Un jour il nomma Congreve commissaire de l'octroi, mais en ajoutant : « Vous verrez qu'il n'entend rien aux affaires. » Il offrit cependant une pension à Pope, qui la refusa, et vingt louis à Savage, qui les renvoya. Son unique protégé de cette classe fut le triste Young, qui lui jetait d'incroyables flatteries à la tête. Cependant il lisait Horace, auquel il trouvait du bon sens. Le succès de Robert Walpole fut tout entier dans cette qualité, le bon sens. Par elle, il triompha de Bolingbroke, se moqua des puritains, et dupa les jacobites. Personne mieux que Robert ne savait quand et comment il fallait agir, ce qu'il fallait faire, où l'on devait s'arrêter. Il comprit sa mission et son œuvre, qui étaient de réglementer, de pacifier, de coordonner, de grouper les partis, de recruter des alliés et de temporiser, pour que l'établissement de Guillaume eût le temps de s'asseoir. Ce n'était pas une œuvre généreuse ni grandiose; telle quelle, il s'en chargea. Il n'eut crainte ni de l'éclat météorique du tory Bolingbroke, ni des menaces impraticables des calvinistes; mais, plus tard, à l'aspect de ceux qui venaient contenter un besoin moral de la nation, enrichie et affermie, le besoin de gloire, il reconnut son dernier moment, se retira en murmurant, mais pour toujours, et n'engagea plus le combat.

Il est évident qu'il était parfaitement d'accord avec le centre de la nation, avec la bourgeoisie commerçante, l'aristocratie whig et le peuple industriel. Contre lui s'élevaient les passions extrêmes, l'intérêt et la générosité jacobites, l'utopie et l'idéal de la république calviniste, les deux points opposés et violens du monde anglais. Les indifférens, les flottans, les corrompus, comme il y en a tant lorsque les troubles des révolutions laissent leur écume sur le rivage, demandaient à être achetés ou ralliés; Robert leur donna ce plaisir. Le commerce voulait du calme; le flot des cinquante dernières années grondait encore d'une sourde colère, bien qu'il allât en s'affaissant. La moindre violence pouvait réveiller ce qui s'assoupissait, le moindre éclat déchirer de tristes voiles et révéler des plaies récentes. Robert

fut le garde-malade vigilant de cette société meurtrie, saignante, flétrie et vigoureuse.

Le philosophe n'accepte pas comme parfaits ce caractère, ce personnage et cette époque; on ne doit pas non plus les comparer aux personnages et aux caractères qui nous environnent. Il n'y a, Dieu merci, dans le moment et dans la France où j'écris, ni Robert Walpole, ni lady Masham; nos ministres ne craignent guère de transférer leurs bureaux et leur portefeuille à la Conciergerie ou à la Force, et le bourreau ne coupe les oreilles de personne, comme cela faillit arriver à Burke dans sa jeunesse pour avoir écrit un pamphlet. Faisons de l'histoire pour elle-même, pour elle seule, non pour la satisfaction de nos rancunes ou pour nos débilités d'esprit.

Loin de donner Robert pour un homme pur, je le regarderai donc comme un homme de son temps, c'est-à-dire comme un personnage mêlé, impur, mais singulièrement caractéristique, d'une sagacité et d'une fermeté sans pareille. Les apologies même de son fils Horace le montrent sous cet aspect; on le retrouve tel dans les papiers de lord Marlborough, qui viennent d'être publiés, dans sa vie écrite par Coxe, et dans les fragmens de sa correspondance avec Hill. Homme d'affaires, il est infatigable comme un avoué qui veut gagner sa cause. Il capte les juges, chicane sur les détails, prend mille précautions, s'entoure de mille ruses et en vient toujours à ses fins, je n'ose pas toujours dire à son honneur. En fait de whiggisme, d'audace et de tactique parlementaire, son maître était ce Churchill, premier lord Marlborough, dont nous Français avons fait un nom comique, pour effacer sans doute la trace lugubre et tragique de ses victoires. Ces trois hommes, Walpole, Chatham et Pitt, ont fait plus de mal à la France que vingt contagions et dix tremblemens de terre. Il est vrai qu'ils ont cherché de toute leur puissance la grandeur de leur pays, qui doit leur pardonner. Voici quelle a été la route suivie par ces quatre ouvriers politiques de l'agrandissement anglais pendant le XVIIIe siècle : Marlborough se chargea de la victoire armée sur l'étranger; Walpole, de l'apaisement des partis intérieurs; Chatham, des satisfactions à donner à l'orgueil national, et le second Pitt, réunissant tous ces élémens pour lutter contre l'Europe, a repoussé la révolution.

Le second de ces ouvriers, Robert Walpole, a dû être sacrifié par l'orgueil britannique; il avait pris dans le travail une part utile à la grandeur qu'il servait. Hanovrien, whig et protestant, il défendait cette famille allemande qui n'avait pas les qualités douces et mâles de

la patrie allemande, et qui, aux ridicules et aux prétentions du vice civilisé, joignait quelques traces de barbarie. Rien ne m'a semblé plus curieux que de suivre dans ses détails cette vie qui n'avait pas été bien faite, que Robert lui-même n'a jamais pensé à mettre en relief, et dont les documens se trouvent épars dans les œuvres et les lettres que son fils Horace laissa tomber de sa plume de gentilhomme.

Que l'on s'arrête un moment devant le portrait de Robert Walpole à Cambridge; on comprendra bien son caractère et même sa vie politique. A voir cette figure de bonhomme madré, ce petit nez anti-héroïque, cet œil fin et riant, ces plis qui se prolongent à la commissure des paupières, ce double menton de gastronome, ces lèvres riantes et qui se relèvent des coins, et tout ce caractère de tête sans élévation, mais point commun ni faible, et cette tenue sans prétention comme sans timidité, l'on reconnaît sans peine le rustique et spirituel fils du seigneur-fermier de Houghton, celui que l'on appela le *maquignon des consciences*, et qui apparemment trouva de grandes facilités et un singulier succès dans son petit commerce, puisqu'il a tenu l'Angleterre dans ses mains pendant un quart de siècle. George Ier, George II, ne sont que des draperies; le vrai pouvoir est dessous, et ce vrai pouvoir, c'est Walpole.

Ainsi se révèle enfin Robert Walpole, l'un des personnages qui m'ont le plus piqué dans la lecture de l'histoire. En général, sa prépondérance a été expliquée par la corruption; mais ne corrompt pas qui veut : les exigences s'accroissent à mesure des prodigalités d'un ministre; et comment les satisfaire? Les trésors de Golconde n'y auraient pas suffi. D'ailleurs, n'était-ce pas l'époque de Swift, de Pope, de Gay, d'Addison? L'espèce humaine n'est pas si misérable en vérité.

On voit maintenant pourquoi tous les écrits significatifs d'Horace Walpole, lettres, mémoires, matériaux pour l'histoire, n'ont paru qu'après sa mort, à de si longues distances, et comment s'explique sa résolution étrangement posthume. Excuser Robert Walpole, c'était accuser ses contemporains; les familles de ces derniers ne l'auraient pas souffert; la fameuse boîte conserva son dépôt intact pendant soixante années. Horace Walpole a donc masqué ses batteries. Au lieu de défendre Robert, il a exposé l'histoire contemporaine avant, pendant et après le ministère paternel, et il l'a exposée avec détail, dans la plus minutieuse et la plus stricte peinture. Alors même qu'il n'a pas l'air de vouloir toucher le but, il y vise. Le nom de Robert était devenu le type de l'infamie politique, le bouc émissaire, la risée

odieuse. Et quels étaient en réalité ceux qui pensaient et parlaient ainsi? Horace nous renseigne là-dessus, et nous prouve que ces braves gens ne valaient pas mieux ou valaient moins que son père.

Pour nous, qui sommes tout-à-fait des amis d'Horace, et qui estimons assez peu Robert, nous comprenons cependant ce dernier, non pas que la corruption et le vice politique nous plaisent le moins du monde, mais parce que, de tous les domaines, celui qui s'accommode le plus mal de l'absolu et de l'idéal, c'est la politique. M. de Robespierre nourrissait d'excellentes idées sur la vertu, qui n'ont fait aucun bien à notre pays, et le cardinal de Richelieu, qui avait ses petites peccadilles, sanglantes ou perfides, ainsi que le bon Henri IV, dont les péchés étaient plus véniels, ont contribué à la splendeur nationale. Ces doctrines n'empêchent pas Marc-Aurèle et Suger d'avoir été de très grands hommes. La politique, c'est le succès; quand il s'accommode de la vertu, à la bonne heure; il s'en passe quelquefois.

Poursuivons l'analyse de ces précieux documens, trop peu exploités. Nous avons achevé le dépouillement de cette portion des *Réminiscences* et des lettres qui s'arrête en 1742. Nous sommes parvenus au moment de la chute de Robert et au commencement des deux volumes publiés en 1828 par lord Holland. Robert tombe après avoir épuisé toute la somme de pouvoir qu'un ministre peut porter. Entre 1715 et 1742, le jacobitisme avait été battu et reculait découragé; les institutions philanthropiques et économiques avaient prospéré; le parti whig, que Walpole avait fait monter au pouvoir, s'était constitué définitivement. La Grande-Bretagne se trouvait placée à la tête de la ligue septentrionale, dont le mouvement tout entier suivait sa loi. Assurément on ne peut attribuer à Robert Walpole toute cette impulsion qui venait de plus haut et que Guillaume III avait activée; mais l'honneur de l'avoir soutenue, protégée et propagée lui appartient.

A peine Robert Walpole s'est-il retiré dans son domaine pour y mourir, sous le titre de comte d'Orford, les espérances du torysme se relèvent, Bolingbroke revient intriguer à Londres, les jacobites reprennent des forces, et le jeune prétendant prépare son invasion. Horace fait remarquer avec grand soin que de 1717 à 1720, c'est-à-dire pendant la demi-retraite de son père, des exécutions sanglantes avaient frappé les tentatives jacobites, et que de 1742 à 1750, après la retraite définitive du ministre, les mêmes tentatives avaient appelé les mêmes vengeances. Ce ne fut qu'en 1756 que le premier Pitt (lord Chatham) parut sur la scène, non plus seulement comme l'adversaire violent de Robert et de ses successeurs, mais comme principal secré-

taire d'état. Rien de plus amusant et de plus singulier que le portrait de cet homme d'état tracé par le fils de son ennemi. Horace non-seulement ne lui rend pas justice, mais le dépouille de tout mérite, même de l'éloquence, et abaisse autant qu'il le peut, en face de Robert, homme de la paix et des finances rétablies, Chatham l'homme de la guerre et de la gloire. Les circonstances avaient changé. Arrivé au pouvoir après Walpole, Chatham, homme d'état supérieur, mais bien plus rusé qu'on ne l'a dit, exploita l'orgueil britannique, que Walpole avait blessé en servant l'intérêt national. Aux yeux d'Horace, le grand Chatham n'est qu'un acteur habile, « maître dans tous les arts de la dissimulation, esclave de ses passions, et simulant même l'extravagance pour réussir. » Que Chatham ait joué la comédie, comme Napoléon, comme Louis XIV, comme Richelieu, comme Franklin, je n'en doute pas le moins du monde : monarchiques ou républicaines, les masses n'adoptent que ceux qui les dupent; mais croire aveuglément aux imputations de Walpole contre Chatham, nous nous en garderions bien : il avait trop d'intérêt à la calomnie. Nous ne pouvons nous fier à lui ni quant aux vertus paternelles ni quant aux crimes imputés à l'adversaire politique de Robert.

George III, qui monta sur le trône en 1760, fut frappé, dès l'année 1765, d'une première atteinte de fièvre cérébrale, soigneusement dissimulée, et qui, après avoir reparu à diverses époques, devint en 1788 une aliénation constatée, et en 1810 éteignit complètement sa raison. C'était un roi honnête et borné, frugal et simple, à qui la situation particulière de sa santé laissa peu de liberté d'action. Aussi les intrigues ministérielles et les mouvemens secrets des communes redoublèrent-ils d'activité sous cette royauté nominale. Horace n'a pas perdu la trace d'une seule de ces agitations. Ses mémoires et ses lettres contiennent, sous une forme plus épigrammatique et plus minutieuse encore que pour les règnes de George Ier et de George II l'explication définitive de celui de George III.

Le dernier de ces trois monarques, sans élégance et sans grandeur, intéresse peu l'esprit; il y a de la probité dans son entêtement, de l'économie dans sa taquinerie, de la fermeté dans ses vues étroites. Ce règne renferme toutefois les conquêtes de Clive, les provinces canadiennes arrachées à la France, l'Amérique septentrionale détachée de l'Angleterre, les fougues du terrible Junius et les ébats du Thersite Wilkes, sans compter les essais de la machine à vapeur et du *mull-jenny*, ce qui est plus notable encore. Horace Walpole nous fait assister à tout cela; il met en relief les petits détails des personnages;

quelque peu importans qu'ils aient été, vous les retrouvez vivans, comme chez Saint-Simon; l'histoire politique, féconde en caractères et en intrigues d'ordre secondaire, reparaît chez lui avec toute sa variété microscopique.

N'avez-vous pas été taquiné souvent de trouver dans l'histoire des assemblées délibérantes tant de noms qui ont fait leur petit bruit et qui ne sont plus rien? La nature même, la valeur, l'intensité de ce bruit, ont disparu; c'est un bruit expiré, voilà tout. Entre 1815 et 1830, chez nous-mêmes, que de renommées de ce genre! et qu'en reste-t-il? Des noms, moins que rien. Le charme attaché aux écrits posthumes d'Horace Walpole, c'est de réveiller brillamment ces noms et d'en faire des hommes. Le colonel Barré, Shelburne, Bubb Doddington, les héros de Junius, les auditeurs de Burke, reparaissent. Celui-ci était médiocre, mais il connaissait les précédens de la chambre; celui-là était vénal, mais il avait la voix forte et imposait silence aux ouragans des communes; ce troisième passait pour ridicule, mais le ridicule l'avait bronzé, et il allait toujours devant lui, le front haut. A la bonne heure! les choses s'expliquent, les caractères se découpent; nous voyons comment se fait l'histoire, de quels élémens la vie représentative se compose et se complique. Sans ces curieux documens, nous ne saurions guère ce que c'était alors qu'une séance de la chambre des communes : Horace nous l'apprend. On venait de déclarer le démagogue Wilkes indigne de siéger à la chambre, comme flétri pour avoir publié un livre obscène. Voici la séance du lendemain.

« Le 24 novembre 1763, Wilkes fit remettre à la chambre une protestation écrite contre les mesures prises à son égard, et promit sur l'honneur de venir occuper sa place. Grenville demanda l'ordre du jour. Rigby dit que Wilkes ne s'en serait pas avisé, s'il avait su ce qui s'était passé la veille à la chambre. Hussey, avoué de la reine, homme sans tache, sans ambition, sans avidité, aimable dans la vie privée et d'une éloquence pathétique, prit la parole en faveur des priviléges de la chambre. York, avocat habile et subtil, se trouvant fort embarrassé, entre le mécontentement que lui inspirait la cour et le besoin de la servir, se rejeta sur les distinctions légales et sur les chicanes de procédures, qui lui valurent des applaudissemens unanimes. Pitt déclama deux autres heures sur l'audace des serviteurs de la couronne et le mépris qu'ils faisaient du parlement; à force de déclamer, il s'échauffa tant qu'il se trouva mal. Le plus ancien membre de la chambre, sir John Rushout, avait été jadis poursuivi et accusé de par-

jure en matière électorale par ses ennemis politiques, qui voulaient se défaire de lui. C'était un gentilhomme campagnard fort colère, qui avait été acquitté et qui méritait de l'être. Son ancien ennemi Norton eut la mauvaise pensée de rappeler cette vieille affaire, et sir John en prit occasion de raconter toute l'histoire, qui faisait peu d'honneur à l'avoué Norton. Il finit par ces mots : « j'en appelle, pour la vérité des faits, à cet *honnête gentilhomme*, et je lui demande pardon si je ne l'appelle pas par son nom. » Il se fit une grande huée qui força l'avoué de se rasseoir en rougissant.

« Ce n'était encore que l'intermède, et tout ce tapage était décent et calme auprès de ce qui suivit. Rigby se mit à attaquer furieusement le frère de James Grenville, Temple, qu'il accusa, démagogue de la pairie, de se montrer au balcon des tavernes, afin d'exciter le peuple, faisant de son cordon bleu un signe de ralliement pour l'émeute. Alors Grenville se leva et défendit son frère dans le même style, vomissant un torrent d'invectives avec des gestes furieux et une facilité de langage qui surprenait tout le monde; car on savait que, dans les cas ordinaires, cet instigateur de Wilkes avait à peine deux paroles de suite à prononcer. Il rappela à Rigby sa rapacité et son ignorance, s'étonnant qu'on eût pu confier à un homme aussi profondément ignare la maîtrise des rôles d'Irlande, et le montrant dans sa fuite honteuse, lorsque la populace irlandaise le poursuivait comme déprédateur. La scène était curieuse. Comme le banc sur lequel était assis Grenville dominait celui de Rigby, et que les gestes menaçans de l'orateur paraissaient écraser son adversaire, Rigby baissait les épaules et la tête pour échapper aux démonstrations d'une éloquence effrénée. Le président s'interposa le plus tard qu'il put, et Rigby, se levant, répondit avec beaucoup de sang-froid « que la maîtrise des rôles étant une sinécure, un ignorant tel que lui pouvait très bien remplir cet office. »

C'est surtout le ridicule qui n'échappe jamais à Horace Walpole. Voyez comme il peint de délicieuses couleurs l'homme aux variations constitutionnelles, Bubb Doddington ou lord Melcombe, dont on vient de réimprimer les mémoires. Lord Melcombe, singulier personnage, est le fils naturel, mais trop naturel, du gouvernement constitutionnel et représentatif. Sa singularité consiste à n'avoir pas plus aperçu les vices de son temps que Brantôme ne voyait les vices du sien, d'avoir été parfaitement bas avec orgueil, vénal en sûreté de conscience, et d'avoir inscrit jour par jour ses turpitudes comme des trophées.

On croit voir, en lisant Horace, ce gros homme tout joufflu aux trois mentons superposés, aux quarante habits, roses, rouges, violets, pistache et vert-pomme, vendant des places, achetant des votes, retenant sa commission sur chaque marché conclu, se pavanant et se prélassant dans son trafic et dans son velours, écrivant tous les soirs le résultat de son commerce électoral et le transmettant à la postérité, *ne varietur*. C'était lui qui employait ses vieux habits de brocard à faire des tapis de pied, « si bien, dit Horace, que je reconnus à leur forme et à leurs boutons les poches de six habits de cour au bas de son lit de parade, qui était de damas jaune, surmonté de plumes d'autruche, teintes en vert. » C'était encore lui qui avait fait bâtir au premier étage une galerie à colonnes si lourdes, que la galerie descendit un jour au rez-de-chaussée. Il y a foule de ces personnages dans les livres d'Horace, entre autres le colonel Barré, l'enfant perdu de la chambre basse, celui qui se chargeait des exécutions périlleuses et des propositions extravagantes, sans compter Townshend et Saville, et tous les célèbres du temps. Bizarre vérité, combien rapidement se flétrissent les renommées politiques! Marquis de Rockingham, ducs de Newcastle, lords Butes, lords Shelburne, et tant d'autres, qui de leur temps occupaient toute la renommée et envahissaient tous les esprits, on les retrouve chez Horace Walpole sous forme de momies, enveloppés de leurs vieilles intrigues comme de bandelettes fanées, qui exhalent, à mesure qu'on les déroule, une saveur de tombeau. Quelques maîtres-esprits, comme Chatham et Burke, lèvent leurs fronts vivans au milieu de ces ombres. C'est qu'ils ont pensé à l'avenir, et malgré leurs fautes (quel homme d'état n'en commet pas?), ils ont eu le caractère du génie et le génie du caractère.

Horace Walpole est injuste pour ces deux hommes; comme ils éclipsent son idole Robert, et que l'un par la volonté, la suite et la fierté, l'autre par le développement éloquent de ses théories philosophiques, s'élèvent à des hauteurs que Robert n'atteindra jamais dans l'histoire, Horace fait de son mieux pour les dénigrer et les rabaisser tous les deux. «Un nouvel orateur apparut, dit-il; c'était Burke, Irlandais, d'une famille catholique, et marié à une personne de cette communion. Quelques ouvrages, entre autres un *Essai sur le Sublime et le Beau*, l'avaient fait connaître; mais son peu de fortune l'avait déprimé, et son revenu le plus clair lui venait des libraires. Lord Rockingham, devenu premier ministre, fit de Burke son secrétaire, et bientôt l'adversaire de Rockingham, Charles Grenville, l'orateur aux discours sans fin, se trouva harcelé de la manière la plus vive, soumis à la plus ingé-

nieuse critique, et réfuté de main de maître. Burke écrivait avec la même facilité que Grenville parlait; de son imagination tombaient à torrens métaphores, allusions, images, idées brillamment exprimées et cependant correctes. Cette imagination vivante cueillait partout des fleurs; elle en eût emprunté dans l'occasion aux métamorphoses d'Ovide. Il avait de l'esprit, apprêté sans doute, mais toujours prêt; du jugement, moins souvent; comme il voulait briller sans cesse et cherchait peu la concision, il paraissait n'avoir d'autre but que d'être applaudi. Son instruction était immense; mais l'amour-propre en avait la clé. Quelle que pût être son ambition réelle, il semblait moins s'embarrasser du résultat des votes que chercher la gloire d'avoir bien parlé. Cette sorte d'éloquence le contentait et faisait plaisir à son parti; la chambre finit par se fatiguer de cette série de dissertations. Burke était entré trop tard dans la vie publique, et il avait trop d'estime de lui-même pour s'amuser à étudier des hommes dont la capacité lui semblait inférieure à la sienne : aussi joua-t-il un rôle peu important dans la politique réelle; c'est ce qui arrive en général à ceux qui ont exercé long-temps une profession ou vécu de la vie du cabinet. Ils croient ou pouvoir juger des hommes par les livres, ou les mener aussi aisément qu'ils les avaient précédemment dirigés par la flatterie. Tout parvenu doit être plus modeste qu'avant sa grandeur; on tolère moins aisément l'insolence d'un inférieur qui s'est élevé que celle de l'homme qui a gardé sa position première. »

Cela est injuste et inacceptable et sent son gentilhomme dégoûté. Un plus aimable portrait est celui du résurrecteur de la vie chevaleresque en 1783. Vers la fin du XVIII[e] siècle, on vit un jeune lord détruire son château, le reconstruire, lui donner des créneaux, des tourelles, des machicoulis, fortifier ses tours à la façon du XII[e] siècle, et armer sa valetaille exactement comme les archers du roi Jean étaient armés. Il ne se contenta pas de cet essai bizarre. Il formula le plan d'une association féodale, qu'il fit imprimer et distribuer parmi ses pairs. L'Angleterre, selon lui, marchait à la ruine en s'éloignant du régime féodal, et sa grandeur politique dépendait de son retour intégral vers les institutions du moyen-âge. Il se nommait le duc d'Egmont, et le ministre était sur le point de lui accorder la permission de fonder un petit royaume féodal dans l'île Saint-Jean, quand le général Conway entra dans la salle du conseil, prit sur la table le plan que l'enthousiaste avait soumis à l'inattention du ministre, et fit ressortir le ridicule dont allait se couvrir le gouvernement.

La malice, on le voit, ne manque pas plus à ce volume qu'aux vo-

lumes précédens; pour les condamner, il faudrait condamner l'histoire. Les honnêtes gens se trouvent fort bien de la sagacité de Walpole. Il y a, tout au commencement du règne de George III, un délicieux portrait du président Onslow, l'idéal du président de la chambre des communes, attaché aux formes qui conservent le fond, ami de l'ordre, scrupuleux observateur des coutumes parlementaires, vigilante sentinelle du règlement; la frivolité si souvent reprochée à notre Horace ne l'empêchait pas de comprendre toute l'utilité d'un tel personnage. C'est surtout dans la narration fine de l'anecdote qu'il excelle : il n'y a rien de plus touchant que son récit des tristes amours de Sophie de Zell, femme de George Ier, et dont l'amant, le comte de Conigsmark, fut assassiné et enterré sous le lit même de la princesse, pendant que Sophie était conduite dans une forteresse où elle resta vingt-cinq ans prisonnière. J'en veux un peu aux romanciers de notre époque, dont le commerce avec l'histoire réelle a été fatal à cette dernière, sans rapporter grand bénéfice au roman proprement dit. On a brouillé tous les faits, obscurci tous les caractères et soulevé des doutes sur tous les points historiques. L'Allemagne, l'Angleterre, et je crois aussi la France, ont travaillé, par exemple, à qui mieux mieux sur la vie si intéressante de la femme de George Ier. La vérité, telle qu'Horace Walpole la rapporte est plus pathétique que toutes les fictions du monde.

Horace Walpole avait une des meilleures originalités de style, l'originalité simple. Il n'essayait point de jeter sur le mot la couleur qui manquait à son esprit; sa phrase jaillissait nue et fine, souple et aiguë, comme son idée. Que de théories n'a-t-on pas faites sur le style! Il n'y en a qu'une bonne, avoir le style de sa pensée, celui qui répond à l'intimité de l'être qui écrit. Les lettres de Walpole, vives, prestes, faites sous l'impression du moment, sont la plus délicieuse lecture du monde. Ses mémoires historiques n'ont pas moins de valeur, malgré la simplicité ou plutôt à cause de la simplicité et de la facilité du ton. C'est une plume qui ne brille que par le tranchant, comme une bonne lame, et qui vous dissèque et vous découpe merveilleusement l'époque entière. Vous avez toutes les minuties d'une société, non pas comme chez Dangeau et Pepys, sans discernement et sans choix, mais en connaissance de cause, avec un jugement et un tact très délicat, et une sévérité qui n'est que l'exercice d'une sagacité naïve.

On ne peut confondre sa plume avec celle d'aucun autre. Qu'ils sont

tristes ces styles qui se ressemblent! Ils passent devant nous comme des ombres, qui toutes ont la même couleur, car elles n'en ont pas. Du temps d'Horace Walpole, cette analogie du moule, cette formule universelle, ce convenu de l'expression, existaient déjà, et rien n'est plus commun dans les pays populaires; on a peur d'offenser les autres en se montrant original; le dernier degré du lieu-commun règne aux États-Unis, et il me paraît que nous approchons de ce grand modèle. Presque tout le monde aujourd'hui écrit de même encre, comme si toutes les ames et tous les esprits étaient au même niveau, comme si la partie officielle du *Moniteur* était le beau type du style. A la bonne heure! Horace Walpole, n'étant pas de son siècle, a l'avantage de ne pas imiter la phrase étirée de Mallet, Hawkesworth, Thomson et même Chesterfield. Il n'est pas fleuri à outrance, comme Burke; il ne danse pas la sarabande des idées, comme Sterne. Non, c'est son style; il est clair, rapide, limpide.

J'ai assez nettement indiqué les mérites et les lacunes de ces mémoires; les vues d'ensemble ne s'y trouvent pas, et la moralité n'en est pas assez élevée ni assez sévère; le souvenir de Robert Walpole inspire à son fils un dénigrement universel dont il faut repousser l'influence. Horace se révolte contre les infamies et les puérilités du temps où il vit, sans se rendre un compte assez juste de ce que le mouvement général a de grandiose. Il ne se souvient pas qu'il y a plusieurs manières d'envisager la politique : ou transformer les hommes et les diriger vers un idéal de vertu, ce que le législateur de Sparte et la plupart des directeurs de monastères ont essayé, ou les accepter tels que Dieu les a faits, et de cet amas de vices, de crimes, de fautes, de folies, forcer la grandeur et le pouvoir d'un peuple de jaillir spontanément. Après l'échafaud de Charles Ier et les bassesses de Charles II, il s'était accumulé dans la nation anglaise un résidu énorme de cruautés et de perfidies; le dégoût avait suivi l'orgie; comme le principe énergique subsistait, la nation marchait à la grandeur à travers ses propres vices.

C'est là l'histoire bizarre des parlemens anglais, entre 1682 et 1790, sous Guillaume III, si tumultueux, si inquiets, si misérablement lâches, des parlemens corrompus de la reine Anne et des Georges. Il était naturel qu'un esprit délicat eût peu de goût pour ces petitesses et ces turpitudes : on n'aime guère à plonger des mains blanches dans l'huile dont les machines sont enduites, dans la suie et la poussière de l'atelier; ainsi cependant vont les choses humaines. Que les déli-

cats et les exquis vivent à l'ombre de leurs draperies et sous le feuillage harmonieux de leurs bocages.

De fort bonne heure, Horace avait été trempé dans cette cuve qu'il avait trouvée indigne de sa grace et de son élégance raffinée. Il portait le nom de Robert Walpole, un des grands meneurs de cette époque. Tout retentissait de l'infamie de Robert, et Horace, son fils, s'étonna de reconnaître que ceux qui médisaient du ministre ne valaient guère mieux que lui; alors il se mit à faire ses mémoires, dont le dernier volume vient de paraître, l'histoire secrète de son temps. Il faudrait bien se garder, en le lisant, de saisir au vol quelques rapprochemens factices, et d'instituer, comme on l'a voulu trop souvent, une comparaison soutenue et constante avec la France moderne; les élémens de notre société et ceux de la société anglaise sont différens, ou plutôt contraires; quiconque voudra placer l'une en regard de l'autre se trompera profondément. Nous n'avons pas de tories et nous n'avons pas de whigs; nous ne sommes pas divisés en deux grands partis du pouvoir et de la liberté. L'aristocratie ne s'est point répartie à peu près également entre ces deux zones, dont l'une penche vers l'autorité, l'autre vers l'indépendance. Nos nuances sont bien autrement dangereuses, quoique plus fines et plus délicates; nous avons l'avenir et le passé, voilà nos partis : le passé qui se maintient, l'avenir qui se fait jour, et le présent qui oscille entre les deux, c'est-à-dire que nous n'avons point de partis, à proprement parler.

C'était bien autre chose sous Guillaume, sous la reine Anne et sous les trois Georges. Il y avait un torysme et un whiggisme, tous deux fort prononcés. Bolingbroke réclamait la centralisation énergique du pouvoir; Harley tendait vers le même but, un peu moins vivement que lui. Godolphin, au contraire, et Marlborough voulaient beaucoup moins d'autorité pour le trône et un accès facile donné aux puritains, aux calvinistes ambitieux et aux gens de talent. Les premiers, en définitive, n'étaient pas trop hostiles aux Stuarts; les seconds ne juraient que par Guillaume et le nouvel établissement. Les premiers étaient assez indifférens en matière de dogme et auraient volontiers fait un peu de place aux catholiques; les autres se renfermaient dans le protestantisme populaire et avaient ainsi prise sur les masses. On voit d'un coup d'œil pourquoi le parti whig a été sans cesse en grandissant et le parti tory en diminuant. Le premier portait en lui un fonds national qui le faisait fructifier et fleurir.

Les mémoires de Walpole, malgré leurs partialités, resteront le do-

cument le plus précieux pour l'histoire de cette époque. Bien des pages sont minutieuses ou insignifiantes; mais après avoir secoué la petite poussière brillante des anecdotes, on peut toucher de féconds résultats. On reconnaît par exemple que le sentiment national, de 1700 à 1780, en Angleterre, c'est la ligue du Nord, à la tête de laquelle se met la Grande-Bretagne; on sacrifie tout à cela. Pourvu que l'on se venge de Louis XIV et du Midi, on est content; cette vengeance s'achète par tous les vices et toutes les folies. George I[er] se couvre de mépris; George II, quoique brave, se montre fort ridicule. George III, meilleur que les deux autres, ne se détache par aucune supériorité brillante. Ces princes n'ont pas même le mérite d'être Anglais; leur parlement et leur peuple ne tiennent en rien à eux. On exècre le premier, on rit du second, le troisième est toléré. Cependant les affaires marchent, tout prospère, tandis que Louis XV avec tant d'esprit, Louis XVI avec tant de vertus, aboutissent, vous savez où. Quelle singularité!

Qui l'a expliquée? Personne jusqu'ici; feuilletez avec soin les dépêches de Marlborough, le général de Guillaume, et les mémoires secrets de Walpole, vous verrez que la famille des Georges et les débats parlementaires sont bien peu de chose dans tout cela. Il s'agit du mouvement total de l'Europe, du Nord qui s'élève et du Midi qui s'abaisse. Les rois de la dynastie hanovrienne ont beau faire des fautes, des sottises, même des crimes, ils sont protestans et septentrionaux; ils servent de couronnement et d'ornement visible à la machine constitutionnelle, et cela suffit; ils dépendent de l'Angleterre, qui d'un seul coup d'épaule peut les renvoyer à leur électorat. Plus la France les méprise et les dédaigne, plus l'Angleterre les garde avec soin. Elle voit sa sûreté dans cette situation; tout ce qu'elle craint, c'est un rapprochement de la France et du trône anglais. Cette ascension septentrionale était si réelle, si profonde, si vive, que la France révolutionnaire et républicaine n'a pas pu se réconcilier avec l'Angleterre constitutionnelle; celle-ci a vu dans la république nouveau-née, non une amie, mais une ennemie devenue plus redoutable. C'est le secret de toute la situation et de la guerre qui a divisé l'Europe pendant vingt-cinq ans.

Telles sont les grandes masses qu'Horace Walpole n'a pas indiquées, qui résultent de l'histoire secrète et microscopique dont il a donné les détails trop épigrammatiques de temps à autre, mais si piquans. « La postérité que j'amuserai, dit Horace dans une de ses lettres à

Horace Mann, me condamnera tout en satisfaisant sa curiosité. » Pas du tout; c'est peut-être la meilleure action de sa vie. On lui sait gré d'avoir laissé des révélations neuves sur la partie la plus inconnue et la plus secrète des annales britanniques, les règnes de ces souverains nuls qui ont présidé à de magnifiques destinées, George I[er], George II et George III. Ne proscrivez pas l'histoire secrète, ne flétrissez pas cet honnête sentiment qui met en verve la plume de Saint-Simon et le stylet de Tacite. Pendant une nuit d'été, quand Néron tuait sa mère, Tacite écrivait. Plus tard, Bysance admirait sur le théâtre public l'actrice nue qui devait être son impératrice, et qui gagna le trône à la révélation de ses dons naturels; tout le monde se taisait, même les évêques, et Procope, tapi sous ses rideaux, écrivait. Dans un temps et un pays plus calmes et plus aimables, une maison de campagne ignorée cachait Saint-Simon, lorsque, pendant les dernières années de Louis XIV et sous la régence, il livrait à l'avenir le monarque et ses ministres, la ville et la cour, et traçait mille portraits burinés avec du feu. Accuser de tels peintres, c'est vouloir que la violence et la ruse, si aisément maîtresses du présent, étendent leur pouvoir sur l'avenir. Bénissez donc cette intervention de la sagacité honnête, afin que Chamillard ne passe pas définitivement pour un bon ministre, et Tartufe pour un honnête homme.

PHILARÈTE CHASLES.

DE

LA SUPPRESSION

DE LA TRAITE.

I.

LA TRAITE AVANT ET DEPUIS LE DROIT DE VISITE.

I. — *Correspondence with the British Commissions relating to the Slave Trade.*
II. — *Correspondence with Foreign Powers relative to the Slave Trade.*
III. — *Treaties on the Right of Search*, by J. BANDINEL.
IV. — *The Slave Trade and its Remedy*, by T. J. BUXTON.[1]

Il est peu de questions qui préoccupent l'esprit public en France autant que le droit de visite; on a beaucoup écrit pour et contre, mais il nous semble qu'on a presque toujours perdu de vue ce pour quoi le droit de visite a été institué. Cependant le point de départ de toute discussion aurait dû être l'utilité possible de ce droit : le remède a-t-il détruit le mal et peut-il le détruire? Là est la solution du problème.

(1) Nous avons emprunté aussi plusieurs renseignemens curieux à un recueil intéressant, la *Revue coloniale*, publiée par le ministère de la marine.

Si le droit de visite est efficace, qu'on se borne à en supprimer les inconvéniens; il doit cesser d'ailleurs tôt ou tard avec le mal qu'il réprime. S'il est inutile, s'il n'aboutit à aucun résultat qui en compense les désavantages, on en doit opérer la suppression immédiate. C'est ce point de la question que nous voudrions surtout éclaircir. Nous rechercherons ce qu'était la traite avant l'interdiction du commerce des esclaves par l'Angleterre, et de quels maux elle était accompagnée, pour comparer ce qui se passait autrefois avec ce qui a lieu de nos jours. Il en résultera, nous le croyons, une triste conviction : c'est que toùs les moyens adoptés par la philanthropie anglaise ont été impuissans, et que la traite se fait aujourd'hui sur une aussi grande échelle et avec les mêmes horreurs qu'autrefois. Examinant ensuite à part chacun des moyens successivement essayés par l'Angleterre, nous en apprécierons l'efficacité et les dangers; nous rechercherons s'il y a un remède possible à la traite, et si ce trafic odieux ne sort pas de ses cendres ranimé par ceux mêmes qui prétendent aujourd'hui le détruire.

Le christianisme, en détruisant l'esclavage, avait détruit en même temps le commerce des esclaves dans tous les pays qui ressentaient sa bienfaisante influence; un grand mouvement religieux, les croisades, fit de nouveau connaître aux peuples chrétiens des horreurs qu'ils commençaient à oublier. Le voisinage des musulmans familiarisa les Occidentaux avec l'esclavage, et les champions du Dieu de liberté eurent leurs esclaves comme les disciples du Koran; bien plus, les Vénitiens, à la piste de tout ce qui pouvait augmenter leurs richesses, se firent les pourvoyeurs des ennemis de la foi, et, plus soucieux d'ajouter une nouvelle branche à leur commerce que de rester fidèles à l'Évangile, employèrent plus d'une fois à transporter des esclaves, de Tunis en Asie, les vaisseaux qui venaient de conduire des chrétiens à la délivrance du saint sépulcre. Les papes firent des efforts impuissans et employèrent inutilement les prières et les menaces pour détourner les Vénitiens de ce commerce infame. Du moins ce n'était pas pour le compte de chrétiens que Venise se livrait à ce trafic, et un esclave, même aux bords de l'Adriatique, était une singularité, quelque chose de contraire aux habitudes, aux idées, aux sympathies des populations. En Espagne et en Portugal il en fut autrement : des rapports séculaires avec les musulmans avaient familiarisé les chrétiens avec l'esclavage et avec l'odieux commerce qui en est la conséquence inévitable, puisque l'esclavage est frappé d'infécondité par la justice divine. Lorsque d'aventureux navigateurs se mirent à explorer les côtes de l'Afrique, l'un d'eux, Nuñez Tristan, en 1443, rebuté de ses

courses infructueuses le long de la côte stérile et sans ressources d'Arguin, s'empara de quelques bateaux et des nègres qui les montaient au nombre de quatorze, et trouva tout naturel de les mettre en vente à son retour à Lisbonne. Une association se forma aussitôt dans cette ville pour faire conjointement le commerce de l'or et celui des esclaves. Les principaux courtisans du fameux prince Henri, Lanzarote, Gilianez, et quelques autres, étaient à la tête de l'entreprise, à laquelle le prince accorda son patronage en retour d'une partie des bénéfices qu'on lui abandonna. Un système de piraterie fut donc organisé pour enlever des nègres; on surprenait les villages par des descentes imprévues, et les captifs provenant de ces expéditions, souvent sanglantes, étaient vendus sur le marché de Lisbonne. Le commerce des esclaves, s'il avait dû se borner à approvisionner l'Europe, serait resté nécessairement très limité : la découverte de l'Amérique vint lui ouvrir un débouché aussi étendu que durable. Dès l'année 1503, quelques esclaves africains furent amenés du Portugal à Hispaniola pour travailler dans les mines, et bientôt après un homme d'une charité plus ardente qu'éclairée, le vertueux Las Casas, pour arracher à la destruction le petit nombre d'Indiens qui survivaient encore, proposa au cardinal Ximenès, alors régent d'Espagne, d'établir une importation régulière à Hispaniola d'esclaves africains destinés aux travaux des mines. Ximenès répondit qu'il lui paraissait inconséquent de condamner un peuple à l'esclavage pour en sauver un autre, et rejeta la proposition; mais l'idée, une fois mise en avant, fut recueillie. Charles-Quint fut assailli de demandes : on lui représenta qu'un nègre faisait plus d'ouvrage que quatre Indiens (*porque era mas util il trabajo de un negro que de quatro Indios*), et en 1517, il accorda à un gentilhomme flamand une patente qui l'autorisait à introduire annuellement 4,000 Africains dans les îles de Hispaniola, Porto-Rico, Cuba et la Jamaïque. Ce gentilhomme vendit pour huit ans son privilége à des marchands génois moyennant 25,000 ducats, et au bout des huit années le transmit à des marchands portugais. A partir de cette époque, l'introduction des nègres en Amérique devint un commerce reconnu et régulier, et même une cause de guerre entre les Européens.

Il ne peut entrer dans notre plan de faire ici l'histoire de la traite : il nous suffira de constater que tous les peuples s'y livrèrent successivement à mesure qu'ils acquirent des possessions en Amérique; l'esclavage étant devenu la base du système colonial, il fallut bien que chaque nation fournît à ses colonies les moyens de lutter contre les

colonies rivales. L'Espagne, par suite de la décadence de sa marine et à cause de l'immense étendue de ses possessions, se trouva seule hors d'état de procurer à ses établissemens les esclaves dont ils avaient besoin, et fut obligée de recourir aux nations étrangères. C'est là l'origine de l'*Asiento*. Le privilége de fournir des esclaves aux colonies espagnoles parut chose assez avantageuse pour que l'Angleterre crût devoir profiter de la guerre de la succession d'Espagne, afin de l'enlever à la compagnie française de Guinée et de se le faire attribuer : ce fut l'objet d'une stipulation spéciale dans les préliminaires de la paix, et de l'article 16 du traité d'Utrecht. Par ce contrat qui devait durer 30 ans, la compagnie anglaise de Guinée s'engageait à introduire 144,000 esclaves dans les colonies espagnoles, à raison de 4,800 par an. Elle avançait 200,000 couronnes au roi d'Espagne, en échange du privilége, et devait lui payer une taxe de 33 couronnes et demie par tête d'esclaves; enfin le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre avaient droit chacun à un quart des bénéfices. La compagnie pouvait introduire autant d'esclaves et les vendre à tel prix qu'elle voulait : un prix maximum ne lui était imposé qu'à Sainte-Marthe, Cumana et Maracaybo, parce que le roi d'Espagne voulait y encourager l'introduction des esclaves; de plus, par exception au monopole de Cadix, la compagnie avait droit d'expédier tous les ans aux Indes occidentales un navire de 500 tonneaux. L'Asiento donna à la traite sous pavillon anglais une grande impulsion, et pendant les vingt années qui suivirent cet arrangement, les Anglais exportèrent annuellement d'Afrique 15,000 noirs dont 6 à 8,000 pour les colonies espagnoles; pendant les vingt années suivantes, l'exportation annuelle arriva au chiffre de 20,000. Cependant, malgré le développement de son commerce, la compagnie de Guinée s'endetta vis-à-vis du roi d'Espagne, et les complications qui en résultèrent furent une des causes de la guerre qui éclata alors entre l'Espagne et l'Angleterre.

Il est impossible de donner, même approximativement, le nombre des nègres enlevés chaque année à l'Afrique, pendant la durée du XVIII[e] siècle. La traite est allée toujours en se développant, un seul fait suffit à le prouver : c'est qu'en Amérique les décès ont toujours dépassé les naissances parmi la population noire, et cependant celle-ci a toujours été en augmentant suivant une progression très rapide. Ce fait montre à la fois et l'extension prise par la traite et l'effrayante consommation d'hommes qui a été la conséquence de ce déplorable trafic.

L'Angleterre se montra bien supérieure aux autres puissances dans la façon dont elle conduisit la traite, et dans le choix et la préparation des articles d'échange. Ses exportations en Afrique consistaient sur-

tout en spiritueux, en rhum et eau-de-vie des îles anglaises, en fusils, en coutelas, en munitions de guerre; de trois millions de livres de poudre qu'elle exportait chaque année, moitié au moins s'écoulait en Afrique : à Birmingham, plusieurs milliers d'ouvriers étaient employés exclusivement à fabriquer les fusils destinés à la traite, et en 1775 le *Board of Trade* insista avec force sur la nécessité de développer et d'encourager le commerce des armes à feu avec l'Afrique. La traite sous pavillon anglais dépassait de beaucoup celle qui se faisait sous les autres pavillons : 150 à 200 navires au moins y étaient employés, et exportaient annuellement de 40 à 60,000 noirs. Dans un livre publié à Liverpool et intitulé *The Liverpool Memorandum*, qui contient les renseignemens les plus étendus sur le commerce de ce port, se trouve une liste de tous les navires de Liverpool employés à la traite, avec le nombre de noirs que chacun d'eux a embarqués : on y voit qu'en 1753, 101 bâtimens de Liverpool introduisirent au-delà de 30,000 esclaves en Amérique, et d'après le nombre de vaisseaux employés par la compagnie africaine de Londres et le port de Bristol, on peut évaluer de 70 à 80,000 le nombre d'esclaves exportés la même année par l'Angleterre. Anderson, dans son *Histoire du Commerce*, porte à 100,000 le nombre des nègres traités alors annuellement par l'Angleterre, mais nous croyons ce chiffre exagéré, et il nous paraît plus sûr de s'en tenir à 60,000. Nous savons, en effet, par un relevé officiel, qu'en 1768 les Anglais embarquèrent sur la côte occidentale depuis le cap Blanc jusqu'au Rio-Congo 59,400 noirs, et qu'on évaluait à moitié de ce chiffre la traite faite par les autres nations; l'exportation totale aurait donc été de 90,000. M. Pitt disait au parlement, en 1791, que la Jamaïque, dans les vingt années précédentes, avait reçu 150,000 nègres, et que ce n'était là que le dixième de la traite sous pavillon anglais : celle-ci se serait donc élevée à 75,000 nègres. La guerre d'Amérique vint arrêter les progrès de la traite anglaise : c'est à cette époque que les Portugais commencèrent à se livrer à ce trafic, auquel ils prirent bientôt une part importante. Suivant un rapport présenté au ministère anglais par le commerce de Liverpool, en 1787, la traite atteignait le chiffre de 100,000 et se répartissait ainsi entre les divers pavillons.

Angleterre.	38,000
France.	31,000
Portugal.	25,000
Hollande.	4,000
Danemark.	2,000

Le prix d'un nègre, en Afrique, variait alors de 75 à 375 francs, et

en Amérique, de 325 à 1,000. Chaque nation possédait alors, sur la côte d'Afrique, un certain nombre de forts, sous la protection desquels se faisait la traite; ils étaient au nombre d'au moins 40, ainsi répartis : à l'Angleterre, 14; à la Hollande, 15; à la France, 3; au Danemark, 4; au Portugal, 4.

La révolution française arrêta un instant la traite, parce que les marines de l'Angleterre, de la France et de la Hollande, se poursuivirent avec acharnement; puis la France et la Hollande se trouvèrent exclues de fait de ce commerce, en même temps que le roi de Danemark l'interdisait à ses sujets. Les Anglais succédèrent partout à ces trois peuples, et, suivant un rapport présenté au parlement en 1798, la traite tout entière se répartissait ainsi entre trois nations seulement : Angleterre, 55,000; Portugal, 25,000; États-Unis, 15,000. Soit : 95,000 en tout. Il semblerait donc qu'en 1753, 1768, 1787 et 1798, l'exportation des nègres se fût toujours élevée au même chiffre, de 90 à 100,000 nègres. Les calculateurs philanthropes nous donnent un chiffre bien plus considérable : ainsi, à cette même époque, M. Dundas évaluait dans le parlement la traite sous pavillon anglais seulement à 75,000 nègres, dont 34,000 destinés aux colonies des nations étrangères. L'Angleterre, en effet, partageait encore avec les États-Unis l'approvisionnement des colonies espagnoles; de plus, elle s'était emparée des colonies hollandaises de la Guyane, de Demerara et de Berbice, qui, privées d'esclaves depuis le commencement de la guerre, en demandèrent un grand nombre. Le Portugal n'exportait alors de nègres qu'au Brésil. Quoi qu'il en soit, d'après les chiffres officiels que nous avons donnés, nous évaluerons de 90 à 100,000 le nombre des nègres annuellement transportés en Amérique pendant la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Nous croyons pouvoir démontrer que ce nombre n'a pas diminué.

Nous avons déjà dit que la traite se faisait sous la protection des petits forts que chaque nation possédait en Afrique. L'achat des esclaves avait lieu au moyen d'échanges, très rarement en numéraire. Du reste, les négriers, pris parmi les matelots les plus intrépides et les plus rudes, vieillis dans une carrière qui les habituait, non pas seulement à l'insensibilité, mais à l'inhumanité la plus absolue, n'avaient point renoncé à la coutume des enlèvemens, et se composaient souvent une cargaison en incendiant un village. Souvent on les vit mettre aux fers ceux mêmes avec lesquels ils traitaient et les nègres trop crédules qui s'aventuraient sur le pont du navire. En 1791, six négriers anglais et un français arrivèrent devant la ville de Calabar,

l'un des entrepôts les plus considérables de la traite. Il y eut grand débat entre les habitans et les négriers, qui trouvaient le prix des esclaves trop élevé. A la fin, le négrier français se soumit aux conditions qui lui étaient faites; mais les négriers anglais, sur le refus des habitans de baisser leurs prix, bombardèrent la ville et la détruisirent. La cruauté des négriers était proverbiale, et le capitaine d'un navire anglais, le *Zong*, mécontent des résultats de son expédition, ne craignit pas, pour profiter du bénéfice de l'assurance, de jeter à la mer les cent trente-deux esclaves qui lui restaient.

Les nègres achetés ou enlevés étaient conduits à bord. Le nombre d'esclaves que l'on pouvait embarquer était réglé par la loi et dépendait du tonnage. En Angleterre, un navire au-dessous de 150 tonneaux ne pouvait prendre plus de 5 nègres par 3 tonneaux, et au-dessus, plus de 3 par 2 tonneaux : la hauteur de l'entrepont ne devait pas être moindre de cinq pieds. Les lois espagnoles et portugaises accordaient 5 hommes par 2 tonneaux, ce qui revient exactement au même, 2 tonneaux espagnols valant 3 tonneaux anglais. Du reste, les prescriptions de la loi étaient souvent éludées : on faisait d'ordinaire enregistrer le navire pour un tonnage beaucoup au-dessus du tonnage réel. En 1788, M. Pitt fit mesurer quelques négriers de Liverpool, et l'on trouva que l'espace accordé à chaque esclave était de cinq pieds six pouces (cinq pieds français) en longueur, et de seize pouces en largeur. La hauteur du pont variait de quatre pieds à cinq pieds quatre pouces. Les esclaves étaient enchaînés deux à deux par un pied et une main, et de plus attachés au pont par une cheville à boucle : il leur était impossible de se tenir debout, à moins de se trouver directement sous une des ouvertures du pont, et souvent ils étaient obligés de rester couchés sur le côté sans pouvoir changer de posture. En effet, à moitié de la distance qui séparait du pont le fond du navire se trouvaient encore des plates-formes de huit à neuf pieds de largeur, qui s'avançaient en travers et sur lesquelles on étendait une seconde couche d'esclaves. Il arrivait souvent qu'un brusque mouvement du navire faisait rouler ceux-ci sur les malheureux placés au fond, et il en résultait de nombreux accidens et des luttes effrayantes entre les nègres. Une fois à bord du navire, les esclaves y restaient dans la posture qu'on leur avait fait prendre jusqu'à ce que le chargement fût complété et qu'on eût mis à la voile, c'est-à-dire souvent six semaines et davantage.

En mer, les esclaves passaient habituellement sous le pont quinze à seize heures sur vingt-quatre; mais par le mauvais temps ils étaient

souvent deux ou trois jours sans prendre l'air, et alors si le navire avait charge pleine, leurs souffrances devenaient indicibles. On les voyait, oppressés et comme étourdis, soulever péniblement leur poitrine pour ne respirer qu'un air infect et corrompu. Beaucoup étaient suffoqués; la mauvaise odeur et la malpropreté développaient rapidement parmi eux des fièvres putrides dont l'action était aussi violente que rapide, et souvent le matin les négriers trouvaient un cadavre déjà corrompu enchaîné à un homme encore vivant.

Les nègres faisaient deux repas par jour; on les nourrissait d'ignames et de féverolles, et on leur donnait à chaque repas environ une demi-pinte d'eau. Quand le temps était beau, le repas avait lieu sur le pont. Si quelques-uns refusaient de manger, on mettait sur une pelle des charbons rougis, et on approchait la pelle de leurs lèvres assez près pour les brûler, en les menaçant de leur faire avaler les charbons : on a vu des négriers faire avaler du plomb fondu à des nègres qui refusaient obstinément de prendre aucune nourriture. Le repas terminé, on les obligeait à danser avec leurs chaînes pour rendre quelque souplesse à leurs membres engourdis, et comme cet exercice était nécessaire à leur santé, on fouettait sans pitié ceux qui refusaient de danser ou ne dansaient point avec assez d'ardeur. Néanmoins toutes ces précautions étaient impuissantes à préserver la vie d'un grand nombre de ces malheureux, car aux souffrances physiques se joignait une douleur morale qui en doublait les effets. « La plupart des esclaves, dit un ancien chirurgien de négrier, semblent en proie à un abattement insurmontable, à une morne mélancolie. De temps en temps, des sanglots leur échappent, ou bien ils déplorent dans un chant plaintif la perte de leur famille et de leur patrie; et tel est sur eux l'empire du chagrin, que beaucoup cherchent le moyen de se donner la mort, soit en se jetant à la mer, soit en se heurtant contre les parois du navire ou en s'étranglant avec leurs chaînes. D'autres refusent obstinément de manger, et quand on veut les forcer à prendre de la nourriture, soit par le fouet, soit par tout autre moyen violent, ils regardent en face les négriers et leur disent en leur langage : « Laissez-nous, que ce soit fait de nous. » L'accablement de l'esprit produit chez eux une langueur générale et une faiblesse qu'accroît encore l'obstination insurmontable qu'ils mettent à ne point manger, obstination due, soit à la maladie, soit à ce que les négriers appellent la *bouderie*. Il en résulte bientôt la dyssenterie, qui se propage dans la cargaison et enlève les nègres par douzaines sans que toute la puissance de la médecine puisse arrêter le fléau. »

Veut-on se faire une idée du nombre de nègres qui périssaient dans la traversée? qu'on en juge par l'exemple suivant. En 1788, quatre négriers quittèrent ensemble la côte de Guinée sans avoir pu compléter entièrement leur chargement; le premier perdit 155 nègres sur 602, le second 200 sur 450, le troisième 73 sur 466, le quatrième 188 sur 556, soit en tout 600 nègres sur 2,000, et 220 moururent encore dans les deux ou trois premiers jours du débarquement. On comprend sans peine en effet dans quel état de langueur et de maladie les nègres arrivaient aux Indes occidentales. A peine mis à terre, on les *refaisait*, c'est-à-dire on les disposait pour la mise en vente en leur faisant prendre des astringens, des lotions de toute espèce; au moyen de frictions mercurielles et de drogues répercutives, on parvenait à dissimuler leurs blessures et leurs maladies. Dans plusieurs îles, et surtout à la Jamaïque, de petits spéculateurs achetaient au rabais les esclaves qui n'avaient pu être vendus dans les premiers jours du marché, les emmenaient dans l'intérieur du pays, et les revendaient plus tard en détail. On a vu acheter ainsi, pour un dollar, des nègres dans le plus déplorable état et presque dans les convulsions de l'agonie; on en a vu expirer pendant qu'on débattait les conditions du marché. Macpherson évalue de 20 à 30 pour 100 la perte que chaque négrier faisait sur sa cargaison; Dickson, Wilberforce, et tous ceux qui se sont occupés de cette matière, s'accordent à porter au quart le nombre des nègres qui périssaient dans la traversée; on perdait de plus 4 et demi pour 100 dans l'intervalle de douze ou quinze jours qui s'écoulait entre l'arrivée aux Indes et la fin de la vente. Ce n'est pas tout; les souffrances éprouvées par les nègres, les maladies qu'ils avaient contractées pendant la traversée, en faisaient périr un grand nombre dans la période de l'acclimatement. A la Jamaïque, un planteur était fort heureux si, au bout de trois ans, il conservait encore 15 nègres sur 20. Des auteurs portent même à un tiers ou à moitié le nombre des nègres qui périssaient dans les trois premières années; mais en prenant les évaluations les plus modérées, soit 20 pour 100 pour la traversée, 4 et demi pour le débarquement et la vente, et 25 pour 100 pour la période d'acclimatement, on voit encore que, sur 100 nègres embarqués, 50 avaient cessé de vivre au bout de trois ans. Et cependant la traite était alors un trafic légal, non-seulement reconnu, mais réglé par les lois; rien ne gênait le négrier, rien ne l'empêchait de prendre toutes les précautions nécessaires pour conserver sa cargaison, et son intérêt même le lui commandait impérieusement. Qu'on juge de ce que doivent être les souffrances des nègres, maintenant

que le négrier est obligé de veiller avant tout à la conservation de sa vie et de sa fortune.

C'est à la philosophie française qu'appartient la gloire d'avoir la première élevé la voix au XVIIIe siècle contre l'esclavage et contre les déplorables conséquences qu'il entraîne. La réprobation jetée sur la traite par Montesquieu et par Voltaire suscita partout d'énergiques manifestations contre ce trafic infâme, et dès 1776, M. Hartley proposait à la chambre des communes une motion qui déclarât la traite contraire aux lois de Dieu et aux droits de l'homme. Le Danemark eut l'honneur entre toutes les nations européennes d'être la première à prendre des mesures décisives contre la traite : un décret royal l'interdit le 16 mars 1792. Les États-Unis entrèrent deux ans après dans la même voie. En Angleterre, les adversaires et les défenseurs de la traite se livraient chaque année dans le parlement un combat acharné : la traite était pour les ports principaux du royaume, pour Londres, pour Bristol et surtout pour Liverpool, un commerce aussi étendu que lucratif, et les manufacturiers, dont les négriers écoulaient les produits, venaient en aide aux villes maritimes. Aussi fallut-il se borner d'abord à faire réglementer la traite pour tâcher d'en adoucir les horreurs, puis elle fut restreinte aux colonies anglaises; ce n'est qu'en 1807 qu'elle fut absolument défendue et qu'une pénalité sévère fut établie contre ceux qui continueraient de s'y livrer. La même année, les États-Unis adoptèrent une loi analogue.

Ainsi, des trois nations qui faisaient alors la traite sur une grande échelle, deux y renonçaient en même temps : il semblait que ce dût être un coup mortel pour ce commerce. Il n'en fut rien. Les lois n'exercent point une action immédiate sur les mœurs; elles ne peuvent déraciner des habitudes invétérées, surtout lorsqu'elles blessent en même temps les intérêts privés. La traite, bien que défendue par les lois, se continua en Angleterre, et les faits abondent pour le prouver; seulement elle eut lieu sous un pavillon d'emprunt : de 1807 à 1810, sous le pavillon portugais ou américain; de 1810 à 1815, sous celui de l'Espagne et du Portugal. C'étaient les colonies de ces deux puissances qui demandaient le plus de nègres : on estimait alors à 30,000 le nombre des nègres importés par le Portugal au Brésil, et à pareil nombre les nègres importés dans les îles espagnoles; enfin 20,000 nègres étaient chaque année introduits en contrebande dans les Antilles anglaises. Du reste, le pavillon espagnol, comme nous l'apprennent les rapports de la société africaine de Londres, ne couvrait point un commerce espagnol, mais servait d'abri aux traitans anglais et amé-

ricains. Quelques négriers français y avaient aussi recours : ils expédiaient leurs navires à la Corogne, où une vente fictive avait lieu, et le bâtiment repartait pour l'Afrique muni de papiers espagnols. Depuis que les Anglais s'étaient interdit la traite, le prix des esclaves avait beaucoup diminué sur la Côte d'Or et dans le golfe de Bénin, où ils avaient l'habitude de s'approvisionner, et les Portugais, auxquels un traité interdisait le trafic au nord de l'équateur, étaient obligés d'arborer les couleurs espagnoles pour pouvoir profiter de ce rabais. Ces faits expliquent comment tant de navires portaient le pavillon de l'Espagne, quoique cette nation fût alors presque étrangère à la traite; mais ce qu'il importe surtout de prouver, c'est la part que les Anglais prenaient à ce commerce.

La société africaine de Londres disait en 1810 : « On a découvert qu'en dépit de toutes les peines portées par le parlement, des navires sous pavillon espagnol ou suédois ont été équipés à Liverpool et à Londres pour transporter des esclaves de la côte d'Afrique dans les colonies espagnoles et portugaises. Quelques cargaisons d'esclaves ont été débarquées à Saint-Barthélemy, et de là introduites en contrebande dans les îles anglaises : la découverte d'une opération de ce genre a révélé des faits qui tendent à impliquer dans ce commerce des personnes d'un rang élevé. » Mêmes plaintes en 1811 : « Des enquêtes judiciaires ont prouvé que la traite se continue sur une vaste échelle, et en grande partie grace aux capitaux et au crédit de commerçans anglais. Une foule d'esclaves sont introduits dans les Antilles anglaises, et tous les ans de nombreux navires quittent les ports de Liverpool et de Londres pour aller à la côté d'Afrique. » Les rapports de 1812 et de 1813 ne sont pas moins formels, et nous pourrions poursuivre cet examen d'année en année. En 1815, M. Barham disait aux communes que « c'était un fait connu de tout le monde que des capitaux très considérables étaient employés dans la traite, et qu'elle se faisait par navires anglais. » En 1818, lorsque déjà plusieurs nations avaient à leur tour aboli la traite, lord Castlereagh disait au parlement : « Ce serait une bien grande erreur de croire que le reproche de faire illégalement la traite tombe uniquement sur les nations étrangères. Dans une multitude de cas, j'ai regret à le dire, il est venu à ma connaissance que des sujets anglais étaient engagés pour des sommes très fortes dans le commerce des esclaves. »

A défaut des aveux des ministres anglais, il nous suffirait d'invoquer le fait suivant. L'excès des décès sur les naissances parmi la population noire était très considérable dans les Antilles anglaises; en 1810, il

s'éleva à 10,000 pour une seule île, et cependant la population esclave des colonies anglaises est toujours allée en s'accroissant jusqu'à l'émancipation. En 1819, M. Goulburn reconnaissait avec étonnement qu'en deux ans le nombre des esclaves de la Jamaïque s'était accru de plus de 5,000. Ce fait ne peut s'expliquer que par l'introduction subreptice d'un grand nombre de nègres, et le gouvernement anglais, qui ne s'aveuglait pas à ce sujet, prescrivit l'enregistrement de tous les esclaves, et la constatation, sur les registres des naissances, des décès et des transferts de propriété. Cette mesure fut aussi inefficace que l'abolition de la traite, et c'est là ce qui conduisit le parti religieux à demander l'émancipation pour détruire le mal à sa racine.

Les autres nations, pas plus que l'Angleterre, ne renoncèrent à la traite. En 1812, on estimait de 70 à 80,000 le nombre des nègres exportés annuellement d'Afrique; ce nombre dut s'accroître à mesure que les Français reprirent l'habitude de la traite : ils ont continué à la faire jusqu'en 1830. Suivant le rapport d'un officier de la station anglaise, il y avait, en septembre 1830, dans la rivière Bonny, cinq négriers français avec 1,622 noirs à bord, et le mois suivant il y avait en chargement à Calabar dix navires français, dont le moindre pouvait embarquer 400 esclaves. Ces deux faits suffiraient à prouver que les Français faisaient la traite sur une assez vaste échelle; mais il est permis de croire qu'on abusait souvent de notre pavillon; autrement il serait impossible de comprendre comment, depuis la loi du 4 mars 1831, la traite sous pavillon français a entièrement cessé.

Les Espagnols, dont les colonies manquaient de bras à la fin de la guerre générale, se livrèrent à la traite avec activité; les traités signés avec l'Angleterre ne purent prévaloir contre la nécessité. Les ordres de la métropole furent méconnus par les autorités coloniales, et il résulte de relevés faits avec toute l'exactitude possible, que de 1823 à 1832, 325 négriers quittèrent le port de la Havane pour la côte d'Afrique; 236 revinrent avec au moins 100,000 esclaves, 89 périrent ou furent pris. Le Portugal est le gouvernement qui a prêté le plus constant appui à la traite : par le traité de 1814, il avait renoncé à trafiquer au nord de l'équateur; depuis, il a constamment évité, jusqu'à ces deux dernières années, de prendre vis-à-vis de l'Angleterre aucun engagement, quoiqu'il n'ait plus de colonies à pourvoir, et que la traite ne soit plus pour lui qu'une branche de commerce. Le Brésil a assimilé la traite à la piraterie, mais ses sujets continuent le trafic sous le pavillon du Portugal, que la connivence des autorités de ce pays en Afrique permet de prendre avec une déplorable facilité;

et pour ne citer qu'une année, il est certain qu'en 1823, 56,000 nègres furent introduits au Brésil. Depuis 1830, l'Angleterre a conclu, pour réprimer cet odieux trafic, une série innombrable de traités; mais comme elle s'adressait à des nations étrangères à ce commerce, le résultat obtenu a été nul, et il nous sera facile de prouver que depuis 1830 la traite n'a pas diminué, qu'elle se fait avec la même activité, la même étendue, et que tous les efforts de ses adversaires n'ont abouti qu'à la rendre plus lucrative pour les traitans, plus meurtrière pour les nègres.

Les seules contrées du monde occidental où l'on importe encore des esclaves sont les îles espagnoles de Cuba et de Porto-Rico, les anciennes possessions du Portugal dans l'Amérique du Sud, et les îles du Cap-Vert, de Saint-Thomas et du Prince, qui appartiennent à cette nation sur la côte d'Afrique. La traite se fait exclusivement sous les pavillons espagnol, brésilien, portugais et américain, mais presque tous les négriers sont la propriété de maisons espagnoles et brésiliennes, et c'est à la vénalité des autorités portugaises, à la faiblesse des agens américains, qu'il faut attribuer l'usurpation si fréquente du pavillon du Portugal ou des États-Unis. Avant de donner aucun chiffre, nous devons faire une observation qui s'applique à tous nos calculs; les relevés que nous emprunterons aux rapports des commissaires ou agens consulaires anglais ne doivent être regardés que comme des approximations fort au-dessous de la vérité, car, la traite étant partout un trafic défendu, on ne peut avoir de relevé officiel pour des opérations illégales. Ce n'est qu'à force de patience et d'efforts que les agens anglais parviennent à avoir quelques données un peu précises. Ainsi les chiffres que nous adoptons, et qui sont empruntés aux derniers documens présentés au parlement, diffèrent notablement de ceux que donne M. Bandinel dans un ouvrage publié au nom et par les soins du *Foreign-Office* à la fin de 1842, et que de nouvelles recherches ont rectifiés.

Le nombre des esclaves débarqués à Rio-Janeiro, au commencement de la période sur laquelle va se concentrer notre attention, fut, en 1828: 42,496; en 1829, 49,667; en 1830, 56,777, ce qui donne pour les trois années un total de 148,940, ou en moyenne 49,000 par an. Caldcleugh, dans ses *Voyages*, prétend qu'il y a au Brésil trois ports qui font la traite sur la même échelle que Rio; M. Bandinel n'attribue à Rio que la moitié de la traite du Brésil. Nous croyons ces deux évaluations exagérées. Les rapports anglais nous apprennent que du 1er janvier 1829 au 30 juin 1830, le nombre des esclaves débarqués fut:

A Bahia...........	22,202	
A Fernambuco.....	8,079	
A Maranham.......	1,252	
A Para............	799	
TOTAL...	32,332	pour dix-huit mois, ou pour un an 21,554;

ce qui, ajouté aux esclaves débarqués à Rio, donnerait 78,000 pour l'importation annuelle du Brésil.

Sur les instances de l'Angleterre, dom Pedro publia, en novembre 1831, un décret portant que tout esclave débarqué au Brésil deviendrait immédiatement libre. Le décret ne fut point exécuté, et il arriva, comme en Angleterre avant l'abolition, que la traite prit un immense développement dès qu'on la crut menacée. Le traité conclu avec l'Angleterre en 1835 fut tout aussi inefficace que le décret de dom Pedro, et, le 30 juin 1837, le marquis de Barbacena disait dans le sénat brésilien sans trouver de contradicteur : « On peut affirmer, sans craindre d'exagérer, que, dans les trois dernières années, l'introduction des noirs a été bien plus considérable qu'elle ne l'a jamais été quand la traite était un commerce légal et sans entraves. » Il serait facile d'accumuler des témoignages analogues, émanés des autorités brésiliennes, et il est certain, en effet, que, du 1er décembre 1836 au 31 mai 1837, en six mois, 27,437 nègres furent débarqués dans la province de Rio-Janeiro.

Voici, d'après les documens anglais, le nombre de négriers arrivés dans la province de Rio-Janeiro, et le nombre d'esclaves débarqués par eux pour ces dernières années :

1837.	92 navires.	41,600 noirs.
1838.	59 —	24,790 —
1839.	64 —	30,380 —
1840.	28 —	14,910 —
1841.	20 —	8,370 —
1842.	21 —	8,894 —

On est frappé tout d'abord de l'énorme diminution qui se serait opérée dans le nombre des négriers et des esclaves de 1837 à 1842; mais il ne faudrait pas se faire illusion. Il est facile d'expliquer cette diminution plus apparente que réelle. L'accroissement considérable pris par la traite malgré le traité de 1835 avait provoqué de la part de l'Angleterre de très vives remontrances au gouvernement brésilien, et un redoublement de vigilance de la part des croiseurs. Puis, pour les deux années où commence la réduction, 1840 et 1841, il faut faire la part des dispositions du ministère brésilien de cette époque,

qui se montrait préoccupé d'exécuter sérieusement le traité. Il en résulta que beaucoup de maisons de Rio abandonnèrent la traite, et les pertes essuyées par d'autres entraînèrent de nombreuses faillites. Ce ministère fut renversé; le nouveau cabinet adopta une ligne de conduite différente, et les spéculateurs reprirent courage. Du 1er novembre 1842 au 1er avril 1843, 39 négriers abordèrent à la côte de Rio, et en calculant sur 300 nègres par navire, cela donnerait 11,700 en cinq mois; mais la moyenne véritable est 450, ce qui donnerait un total de 17,550. On voit que nous sommes déjà bien loin du chiffre de 1841 et 1842.

Ce n'est pas la seule raison qui nous fasse regarder ces chiffres comme beaucoup trop faibles : les mesures de rigueur adoptées un moment par le gouvernement brésilien eurent pour résultat d'opérer un changement dans la façon dont se faisait la traite. Quand les autorités brésiliennes étaient de connivence avec les négriers, les navires entraient et sortaient ouvertement; puis les traitans prirent l'habitude de débarquer leurs cargaisons dans quelqu'un des petits ports voisins de Rio, et de rentrer sur lest dans le port. Après un semblant d'enquête, la police ne manquait jamais de relâcher le navire et l'équipage. Ainsi le *Rio-Tuo*, qui, en 1839, ramena 1,300 nègres en trois voyages, figure sur les registres du port comme entré trois fois sur lest, et presque tous les navires enregistrés comme partis pour la côte d'Afrique sont marqués comme rentrés sur lest. Mais lorsque le gouvernement brésilien prit des mesures rigoureuses, les négriers renoncèrent à entrer dans le port, à moins d'y être forcés par de graves avaries. Une fois leur cargaison à terre, ils renouvellent leur approvisionnement sur la côte et retournent immédiatement en Afrique. Les principales maisons de Rio-Janeiro ont même formé dans les villages voisins de la côte des établissemens considérables, afin d'épargner à leurs navires la nécessité d'entrer à Rio. Ainsi, en 1840, le 2 *de Abril* ramena au Brésil, en quatre voyages, 2,000 nègres, qu'il débarqua à Cabo dos Buzios, retournant directement en Afrique sans entrer dans aucun port. On conçoit dès-lors combien il est difficile de connaître le nombre des navires qui arrivent ainsi à la côte, et surtout le nombre des esclaves qu'ils y déposent; on voit combien d'opérations doivent rester secrètes. Le brick *Jehovah* ramena en trois voyages 700, 600, puis 520 nègres, et fut obligé d'entrer à Rio à la fin du troisième voyage; les 520 nègres du dernier voyage figurent sur les tableaux officiels; les 1,300 autres n'y sont pas portés. Pareil fait a dû se renouveler souvent, et quand on songe combien une côte de

2,600 milles, avec une multitude de ports, de rivières et de criques, offre de facilités pour des débarquemens clandestins, on a droit de se défier beaucoup des chiffres donnés par les rapports officiels pour les deux ou trois dernières années. M. Heskett, consul à Rio, et son prédécesseur, M. Ouseley, évaluent à 40,000 le nombre des nègres annuellement débarqués dans la province.

Bahia est après Rio le port où la traite est le plus considérable : vers 1830, on n'y débarquait pas moins de 14 à 15,000 noirs par an; les documens officiels nous manquent pour la période suivante. Nous savons seulement par les mouvemens du port que de 20 à 30 navires partent chaque année pour la côte d'Afrique, et que les deux tiers rentrent sur l'est; ce qui indique des opérations de traite. Nous savons de plus que du 1er janvier au 1er juillet 1843, en 6 mois, 1,870 nègres furent débarqués à Bahia ou aux environs. Nous croyons donc pouvoir prendre pour moyenne actuelle le tiers de la moyenne d'autrefois, ou 4,000. Pour Pernambuco, voici les chiffres que donnent les rapports anglais : 1839, 1,500; 1840, 2,970; 1841, 2,907; 1842, 924.

Il est impossible de donner aucun chiffre précis pour les ports de Paraiba et de Maranham, où la traite a beaucoup décru; le consul de Para déclare qu'il n'est point à sa connaissance qu'en 1842 aucun navire ait fait voile de Para pour la côte d'Afrique. Du reste, si la traite a presque disparu de ces trois provinces, il faut attribuer ce résultat surtout à leur pauvreté. Les négriers, ne trouvant point à s'y défaire avantageusement de leur cargaison, ont cessé de s'y rendre. Pernambuco est le grand marché à esclaves des provinces du nord du Brésil; mais Bahia et surtout Rio-Janeiro attirent presque tous les négriers, qui y trouvent un débit facile de leurs nègres à cause de la richesse des habitans et de l'état prospère de l'agriculture. Souvent même les nègres des autres provinces sont transportés dans celle-là, et il en résulte un cabotage assez actif qui introduit tous les ans à Rio de 4 à 5,000 esclaves. Il faut encore y ajouter les nègres que l'on tire de Montevideo. La république de l'Uruguay ayant aboli l'esclavage pour y substituer une sorte d'apprentissage, beaucoup de propriétaires expédient clandestinement leurs nègres au Brésil, qui les achète; des navires de la marine impériale brésilienne ont pris part à ce commerce, et plus d'un millier de nègres ont été ainsi amenés annuellement de Montevideo au Brésil. En résumé, si nous prenons 40,000 comme moyenne des nègres introduits à Rio, 4,000 pour Bahia, 3,000 pour Pernambuco, et 3,000 pour les autres provinces et

les nègres venus de Montevideo, nous arriverons au chiffre de 50,000 pour tout le Brésil, chiffre inférieur sans doute à celui de 80,000 que la traite atteignait en 1830, mais probablement fort au-dessous de la réalité.

Il est impossible de se faire une idée exacte des résultats de la traite à l'île de Cuba : ses côtes ont un développement immense, quantité de rivières et de criques offrent aux négriers des points de débarquement commodes; il arrive souvent qu'on peut déposer une cargaison d'esclaves au sein même ou dans le voisinage des plantations auxquelles ils sont destinés. En cas de perquisition, il est facile d'envoyer les nègres dans l'intérieur de l'île, où il n'existe ni routes, ni habitations, pour les ramener, le danger passé; mais ces perquisitions n'ont jamais lieu, car les autorités locales ont de tout temps accordé leur appui aux trafiquans d'esclaves. Aussi la traite a-t-elle été faite à Cuba sur une très grande échelle, et l'impossibilité d'obtenir des renseignemens précis a jeté les calculateurs philanthropes dans des exagérations incroyables. Les journaux abolitionistes parlent de 140,000 nègres importés par an. Les commissaires anglais à la Havane portent à 15,000 le nombre des nègres débarqués par les navires entrés dans ce seul port en 1835, et comme ils prétendent qu'un quart seulement des négriers entrent au port, cela donnerait 60,000 noirs pour la Havane et ses environs. Il est juste d'observer que, le choléra ayant fait les plus grands ravages parmi les esclaves de Cuba, la traite prit en 1835 et 1836 une activité extraordinaire. M. Buxton, dans son ouvrage sur l'esclavage, adopte 60,000 pour l'importation annuelle de Cuba et de Porto-Rico.

Il résulte des registres des douanes que, de 1791 à 1816, on importa à Cuba 138,000 nègres, et on évalue à un peu plus les esclaves introduits clandestinement pour échapper aux droits; ce qui donne 300,000 nègres pour toute cette période ou 11,000 par an. L'activité que la paix imprima à l'agriculture et au commerce de Cuba, la crainte de voir le gouvernement espagnol céder aux instances de l'Angleterre et interdire l'introduction des esclaves, donnèrent à la traite une très forte impulsion. De 1817 à 1820, 79,084 nègres furent importés en acquittant les droits, et si l'on double ce chiffre, comme le font les commissaires anglais, on arrive à 156,000 pour quatre années ou 39,000 par an. La convention de 1821 ne put arrêter qu'un moment ce développement de la traite, et jusqu'à l'année 1835 les commissaires anglais évaluent à 40,000 l'importation annuelle des esclaves dans l'île

entière. S'est-elle accrue depuis, ou bien a-t-elle diminué? Voici quel est le nombre des navires entrés sur lest à la Havane après avoir débarqué leurs nègres sur la côte :

	SOUS PAVILLON		
1834.	Espagnol....	29	33
—	Portugais...	3	
—	Français....	1	
1835.	Espagnol....	42	50
—	Portugais...	8	
1836.	Espagnol....	29	43
—	Portugais...	14	
1837.	Espagnol....	3	51
—	Portugais...	48	
1838.	Espagnol....	4	50
—	Portugais...	44	
—	Brésilien....	1	
—	Russe.......	1	
1839.	Espagnol....	2	37
—	Portugais...	29	
—	Américain..	6	
1840.	Espagnol....	7	41
—	Américain..	6	
—	Portugais...	29	

Dans les trois premières années, les négriers espagnols sont de beaucoup les plus nombreux. En 1837, la proportion se renverse tout à coup. C'est la conséquence du traité conclu en 1835 entre l'Angleterre et l'Espagne. D'après les dispositions arrêtées par ces deux puissances, le traité pouvait être mis à exécution sans nécessiter la coopération du cabinet de Madrid. Les négriers espagnols trouvèrent plus de sécurité à prendre le pavillon portugais. On voit, du reste, que le nombre des négriers n'a pas sensiblement varié pendant les sept années dont nous donnons les résultats, et en prenant 42 pour nombre moyen, selon que nous adopterons 300 ou 450 pour moyenne des nègres apportés par chaque bâtiment, nous aurons pour la Havane une importation annuelle de 12,600 ou de 18,900 noirs. Le chiffre des navires doit être exact, car, grace à la connivence des autorités de tout rang à Cuba, qui n'ont d'autre traitement que les primes que leur paient les négriers, ceux-ci n'avaient aucun intérêt à dissimuler leurs opérations : c'était dans le port qu'ils faisaient leurs préparatifs de départ et qu'ils venaient se réparer après le voyage.

C'était à la Havane que se faisait surtout la traite avant l'administration du général Valdez : le nouveau capitaine-général annonça, dès son arrivée, l'intention d'exécuter strictement les traités conclus avec l'Angleterre. C'est alors qu'un des principaux négriers alla le trouver et lui offrit 150,000 francs, sans préjudice de la prime habituelle par cargaison, s'il voulait suivre les erremens de ses prédécesseurs. Pour toute réponse, le général convoqua une assemblée des principaux commerçans engagés dans la traite; il leur déclara qu'il leur donnait six mois pour terminer les entreprises commencées avant son arrivée,

et qu'après ce terme il ferait exécuter strictement les lois. Il tint parole, et sa vigilance eut les plus heureux effets. En 1840, 56 négriers étaient partis de la Havane; en 1841, il en sortit 31, et en 1842, 3 seulement. Le nombre des esclaves subit la même réduction; voici les chiffres que nous trouvons dans les rapports anglais :

1838.	28,000
1839.	25,000
1840.	14,470 (1)
1841.	11,850
1842.	3,150

Nous croyons que ce rabais est exagéré. Il y eut sans doute une diminution fort considérable, et qu'attesteraient au besoin les murmures des colons contre le capitaine-général et les démarches faites par eux en Espagne pour obtenir son remplacement; pourtant il ne faudrait pas se faire illusion. Le général fit tous ses efforts pour exécuter strictement les lois, et il est certain que la traite se trouva entièrement paralysée à la Havane; mais sur les autres points de l'île la bonne volonté du général fut impuissante, parce que les autorités locales, ou par corruption, ou par esprit d'opposition, fermèrent les yeux sur les opérations de traite. Chassés de la Havane, les négriers transportèrent le siége de leurs entreprises à Matanzas, dont le gouverneur leur était dévoué, et tandis qu'en 1840 Matanzas ne figure que pour 1,650 nègres dans l'importation totale, les commissaires anglais disent qu'il est à leur connaissance que, du 1er janvier au 6 septembre 1842, plus de 4,500 noirs y ont été débarqués, sans compter ceux que des chaloupes ont déposés sur la côte. Prenons 9,000 comme le chiffre de l'importation faite à Matanzas seulement en 1842; nous sommes déjà bien loin du chiffre donné par le consul-général anglais à la Havane. Nous avons donc le droit de regarder comme beaucoup trop faibles les chiffres présentés pour les deux ou trois dernières années, d'autant plus que la vigilance du général Valdez eut pour effet de déterminer les négriers espagnols à adopter l'usage des négriers brésiliens, c'est-à-dire à faire plusieurs voyages à la côte d'Afrique sans entrer dans le port. Un seul bâtiment, la *Segunda Palmyra*, a débarqué à Matanzas, dans les premiers mois de 1843, 1,700 noirs en deux voyages; il suffit, on le voit, que quelques négriers aient échappé à toute surveillance pour qu'il faille augmenter considérablement le nombre des nègres

(1) Ainsi répartis : la Havane, 10,104; Matanzas, 1,650; San-Iago, 500; autres ports, 2,200.

introduits à Cuba. Du reste, depuis le départ du général Valdez, les commissaires anglais se plaignent que la traite ait recommencé avec plus d'activité que jamais; les rapports qui seront soumis incessamment au parlement nous apprendront jusqu'à quel point ces plaintes sont légitimes.

D'après ce qui précède, on ne s'étonnera pas que nous soyons assez embarrassé pour assigner un chiffre, même approximatif, à l'importation des noirs à Cuba. Nous ne tiendrons pas compte des deux années de l'administration du général Valdez, qui ne furent qu'un accident. D'un autre côté, nous n'adopterons pas le chiffre de 60,000 donné par sir F. Buxton, ni même celui, plus modéré, de 40,000 donné par les commissaires anglais, car nous voulons avant tout qu'on ne puisse pas nous accuser d'exagération dans nos calculs; plus nos évaluations auront été modérées, plus les conclusions que nous tirerons seront inattaquables, et plus notre démonstration sera complète. Acceptons pour la Havane le chiffre moyen auquel nous nous sommes arrêté plus haut, soit 18,900, et admettons, ce qui est sans doute fort au-dessous de la vérité, que ce port fasse à lui seul les trois quarts de la traite de l'île: nous aurons 25,000 nègres pour l'importation annuelle à Cuba depuis 1830. Ce chiffre doit être certainement plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité. Le fait constant de l'excès des décès sur les naissances se reproduit à Cuba, et plus que partout ailleurs. Cela tient à plusieurs causes, dont la principale est une énorme disproportion numérique entre les deux sexes, les négriers ayant intérêt à introduire de préférence des hommes, car, à embarras et à frais égaux, la différence du prix est assez sensible. Cette disproportion des deux sexes a pour résultat un libertinage effréné qui nuit beaucoup à la reproduction de l'espèce. Pour ne citer qu'un exemple, une habitation voisine de la Havane comptait 180 nègres, et les femmes s'y trouvaient dans une proportion beaucoup plus forte que sur la grande majorité des plantations; en six années, on n'y compta que neuf naissances. Cependant l'infanticide, l'avortement, sont sévèrement défendus à Cuba, et le *mayor* de l'habitation peut juger et punir sommairement ces crimes, sans l'intervention du magistrat. Il devrait donc y avoir une diminution chaque année sur le nombre des nègres, et, en effet, on calcule que, déduction faite des naissances, elle est de 10 pour 100 sur les plantations à sucre, et de 5 pour 100 sur les plantations de café, et, en tenant compte de l'inégale répartition des deux cultures, de 8 et demi pour 100 pour l'île entière. Le recensement de 1827 donnait à Cuba 286,942 esclaves;

depuis, le choléra est venu faire parmi eux d'épouvantables ravages, et cependant le recensement de 1841 donne 436,495 esclaves, c'est-à-dire un accroissement de 43 1/2 pour 100 pour les quatorze années, et il est notoire que les propriétaires ont dissimulé au moins la moitié de leurs nègres, le bruit s'étant répandu que le gouvernement ne faisait faire le recensement de 1841 que pour établir une taxe sur les esclaves. Les autorités locales évaluent à 750,000 au plus bas les esclaves de Cuba; mais le chiffre officiel même offre, avec ce qu'il aurait dû être, une différence assez notable pour suffire à notre démonstration. A raison d'une perte annuelle de 8 et demi pour 100, la population esclave aurait dû être réduite, en 1841, à 82,725 ames; elle était au contraire portée à 436,495, ce qui donne une différence de 353,670, qui ne peut s'expliquer que par l'introduction de nouveaux nègres; et si nous divisons cette différence par le nombre des quatorze années, nous retrouverons précisément ce nombre de 25,000 que nos calculs nous avaient conduit à adopter par une autre voie. On peut ajouter, comme preuve de l'étendue de la traite à Cuba, que la majorité des négriers capturés sur la côte d'Afrique appartient à cette île; ainsi, en 1834 et 1835, sur trente négriers condamnés par la cour de Sierra-Leone, vingt et un avaient Cuba pour destination.

Nous n'avons aucun renseignement précis sur l'état de la traite à Porto-Rico. A l'époque de l'émancipation, un très grand nombre de nègres des colonies anglaises furent introduits clandestinement à Porto-Rico, et même, depuis l'émancipation, chaque année un certain nombre d'apprentis ont été enlevés et transportés dans cette île. Un neuvième des négriers capturés est destiné pour Porto-Rico, et un commerce assez actif a lieu entre cette île et celle de Saint-Thomas, un des plus considérables marchés d'esclaves. C'est à ce trafic qu'il faut attribuer le développement des cultures à Porto-Rico et l'accroissement rapide de sa population esclave. En 1820, elle montait à 20,191 ames; en 1831, à 41,819; en 1836, à 60,000. On évalue fort diversement la traite qui se fait dans cette île. Les chiffres varient de 7,000 à 12 et 15,000. Nous resterons au-dessous de l'évaluation la plus modérée; nous prendrons le chiffre de 5,000, ce qui, pour les deux îles de Cuba et de Porto-Rico, nous donnera un total de 30,000 esclaves.

A en croire les abolitionistes anglais, la traite se ferait avec activité au Texas. Il paraîtrait en effet qu'en comparant le nombre d'esclaves donné par le dernier recensement avec le recensement antérieur et le chiffre des esclaves introduits légalement par la frontière des États-Unis, on trouve une différence assez sensible, qu'on explique par la

traite. Nous n'en tiendrons pas compte cependant, car la contrebande peut se faire facilement sur la frontière des États-Unis; et si, comme quelques témoignages authentiques le prouvent, des esclaves ont été introduits par mer, ils venaient probablement de Cuba, qui maintenant regorge d'esclaves. Nous ne tiendrons pas compte non plus de la traite qui peut se faire entre l'Afrique et les rives de la Plata, d'abord parce qu'une partie de ces républiques ont aboli l'esclavage, et parce que les autres sont, par le malheur des temps, tombées dans un tel état d'appauvrissement, qu'elles ne peuvent acheter d'esclaves et n'en sauraient que faire. Nous avons vu que les planteurs de la Plata exportaient leurs nègres au Brésil, preuve manifeste, à notre avis, qu'ils n'en achètent pas. Nous conserverons donc les chiffres que nous avons donnés : pour le Brésil, 50,000; Cuba, 25,000; Porto-Rico, 5,000, et cependant nous arrivons au chiffre de 80,000 nègres, qui ne s'éloigne pas beaucoup, on le voit, du chiffre de 100,000, que nous avons toujours retrouvé depuis 1768. La persistance même de ce chiffre prouve que nos calculs sont exacts. Sir Robert Peel reconnaissait, l'année dernière, dans le parlement, que la traite s'élevait encore à 100,000 nègres, et n'avait pas diminué depuis le commencement du siècle. A quoi donc ont servi les deux ou trois cents traités conclus par l'Angleterre, et ses innombrables croisières?

Au dernier siècle, les nations européennes s'étaient en quelque sorte partagé la côte d'Afrique pour y faire la traite; ainsi les Français trafiquaient habituellement entre le Sénégal et la Gambie; les Hollandais, aux environs de cette dernière rivière; les Anglais, sur les côtes de la Guinée septentrionale, à la côte d'Ivoire, à la côte d'Or, dans les baies de Bénin et de Biafra. Les Portugais faisaient la traite auprès de leurs établissemens dans la Guinée méridionale, dans les royaumes d'Angola et de Benguela. A mesure que les Européens ont renoncé à la traite, plusieurs des anciens marchés sont devenus déserts; et lorsque l'Angleterre s'interdit la traite, elle imposa au Portugal un traité qui lui défendait de trafiquer au nord de l'équateur, afin de détruire le mal au moins sur la côte de Guinée. Il en résulta une baisse considérable dans le prix des esclaves le long de la baie de Bénin, et les navires portugais, attirés par le rabais, s'y rendirent en foule sous pavillon espagnol, jusqu'à ce que les négriers de Cuba vinssent leur faire une rude concurrence : ils retournèrent alors à leurs anciens marchés.

La traite a entièrement disparu du Sénégal et de la Gambie depuis que la France y a renoncé; les négriers portugais établis aux îles du Cap-Vert font encore quelques excursions sur la côte qui s'étend

de la Gambie à Sierra-Leone. Les lieux où ils trafiquent sont l'île de Bissao, l'embouchure du Rio-Nuñez, celle du Rio-Pongo et quelquefois Gallinas. En multipliant leurs établissemens sur la côte d'Ivoire et sur la côte d'Or, les Anglais y ont rendu la traite périlleuse; aussi les négriers espagnols fréquentent de préférence le golfe de Bénin, le long duquel s'étendent les états du roi de Dahomey, qui fait la traite pour son compte dans deux grands entrepôts, Ajuda, appelé Whydah par les Anglais, et Badagry. La traite a beaucoup diminué dans la baie de Biafra, qui s'étend de l'embouchure du Niger à celle du Gabon depuis que les Anglais ont établi une station en permanence aux environs de l'île de Fernando-Po; mais la connivence des autorités portugaises de l'île de Saint-Thomas donne encore aux négriers beaucoup de facilités pour échapper aux croisières anglaises. Les lieux qu'ils fréquentent le plus habituellement sont les diverses embouchures du Niger, les rivières Bonny, Calabar et Cameroons. Le Gabon fut un des plus grands marchés d'esclaves jusqu'à l'établissement tout récent qu'y ont formé les Français.

Les négriers brésiliens se tiennent, comme nous l'avons déjà dit, à la Guinée méridionale; ils fréquentent surtout les ports de Cabinda, Zaïre, Ambriz, Loando et Benguela. En 1826, Saint-Paul de Loando exportait annuellement 20,000 esclaves; Benguela venait ensuite, après avoir fait long-temps un commerce supérieur à celui de Loando. Aujourd'hui les deux ports les plus fréquentés sont Cabinda et Benguela, l'un à l'extrémité nord, l'autre à l'extrémité sud de la Guinée. Du reste, la préférence que les négriers donnent à un endroit sur un autre dépend beaucoup de la vigilance avec laquelle les croiseurs anglais surveillent tel ou tel point. Pendant long-temps ils se tinrent à la côte de Guinée, ne faisant que de rares apparitions sur les côtes de l'Angola et du Benguela. Depuis quelques années, ils surveillent bien plus strictement cette côte. Il en est résulté qu'un assez grand nombre de négriers se sont adressés alors aux établissemens portugais de la côte orientale, et la traite a pris tout à coup dans le Mozambique un développement considérable. Les négriers y trouvent le double avantage du bon marché et de la sécurité. La traite s'y fait dans les trois ports de Mozambique, de Quillimane et d'Inhambane. Les deux premiers marchés sont approvisionnés par l'iman de Mascate, qui y envoie de nombreuses cargaisons d'esclaves, le troisième par les guerres intestines des peuples du voisinage. Mozambique exporte annuellement 10,000 esclaves, Quillimane 5,000, Inhambane 1,500 à 2,000. L'Angleterre s'est vue obligée d'envoyer une

croisière le long du Mozambique, par suite des progrès rapides de la traite, et d'établir une commission judiciaire au cap de Bonne-Espérance.

Les nègres vendus aux trafiquans sont en grande partie des prisonniers de guerre; mais si les guerres alimentent la traite, la traite de son côté perpétue les guerres. En effet, lorsqu'un chef n'a pas d'esclaves à vendre, pour peu qu'il soit puissant, il déclare immédiatement la guerre à ses voisins. Le roi Boatswain, dans les environs de la colonie de Liberia, avait vendu d'avance un certain nombre d'enfans à un négrier. Au retour de celui-ci, il n'avait pas les esclaves promis. Boatswain rassemble ses troupes, tombe la nuit sur un village, et fait égorger tous les habitans, excepté un certain nombre de jeunes filles et de jeunes gens qu'il met de côté pour le négrier. Mais on ne vend pas seulement des prisonniers de guerre. Il résulte des interrogatoires subis par des esclaves délivrés que des maris vendent souvent leurs femmes soit pour les punir d'une faute, soit simplement parce qu'ils en sont dégoûtés. Beaucoup de jeunes filles sont vendues par leurs frères, quelquefois même par leurs pères, en échange d'un fusil ou de munitions; enfin, des enfans sont vendus souvent par leurs parens.

Les nègres sont quelquefois amenés de fort loin aux marchés, et les maux qu'ils souffrent dans le trajet égalent ceux qui les attendent dans la traversée. On sait qu'une caravane partie de la Nigritie pour Tafilet, composée de 2,000 hommes et de 1,800 chameaux, n'ayant pas trouvé d'eau à la station habituelle, périt tout entière dans le désert. On cite aussi l'exemple d'une caravane de 1,000 personnes et de 4,000 chameaux : 21 hommes et 12 chameaux atteignirent seuls le terme du voyage. Les esclaves sont attachés quatre à quatre par une paire de sangles de cuir qui leur serre le cou; de plus, la jambe droite de l'un est enchaînée à la jambe gauche de son voisin : la nuit, on leur lie les mains avec des menottes. Les gens qui les conduisent sont ordinairement à cheval; les esclaves suivent à pied; ils sont contraints de soutenir leurs chaînes avec une corde pour pouvoir marcher, et encore ne peuvent-ils avancer que lentement. Leurs conducteurs ne leur épargnent pas les coups de fouet, et souvent les font marcher depuis le matin jusqu'au soir avant de leur rien donner à manger. Si la force vient à manquer à quelqu'un d'entre eux, les trois autres auxquels il est attaché sont obligés de le traîner ou de le porter, et souvent ils l'achèvent pour se débarrasser de cet insuppor-

table fardeau. Les enfans sont obligés de suivre la caravane à pied, pour peu qu'ils aient cinq ou six ans. La nourriture qu'on donne aux esclaves pendant le trajet est à peine suffisante pour les soutenir. Arrivés au bord du fleuve, à l'embouchure duquel se tient le négrier, on les entasse au fond de larges canots presque toujours à moitié remplis d'eau, et c'est dans cet état qu'on leur fait descendre la rivière. On calcule que les cinq douzièmes périssent avant d'atteindre les factoreries. Ceux qui survivent sont dans un état de dénûment et de faiblesse que leur séjour dans la factorerie ne peut qu'aggraver. Souvent il arrive à la fin du voyage que les chaînes dont ils sont chargés ont usé la chair jusqu'à l'os, et ces blessures, où la chaleur et la malpropreté entretiennent la corruption, leur causent un intolérable supplice par la quantité de mouches et de moustiques qu'elles attirent. Rien n'égale les souffrances des esclaves que les agens de l'iman de Mascate expédient à Zanzibar et aux marchés portugais de la côte de Mozambique. La traversée se fait sur des bateaux de médiocre grandeur, très larges et non pontés : on étend les esclaves au fond du bateau, les pieds de l'un à la tête de l'autre et le plus serrés possible; à dix-huit pouces au-dessus, sur une cloison de bambous, on étend d'autres esclaves, et on dispose ainsi de dix-huit pouces en dix-huit pouces une série d'étages jusqu'à ce qu'on atteigne le bord du bateau. Comme on compte sur une traversée de vingt-quatre heures, ou de quarante-huit au plus, on n'embarque de vivres et d'eau que pour l'équipage, et si le vent, un orage, retiennent le navire plus long-temps en route, la suffocation, la soif ou la faim déciment les malheureux ainsi empilés. On cite un de ces navires qui n'atteignit le port que le dixième jour, et, sur quelques centaines d'esclaves, à peine deux ou trois avaient survécu.

A l'embouchure de chacune des rivières que fréquentent les négriers sont établies des factoreries, appelées *barracons*, et appartenant à des chefs indigènes ou à des trafiquans européens, presque tous portugais ou espagnols. Ce sont ou des représentans des maisons de la Havane et de Rio-Janeiro, pour le compte desquelles ils font des achats, ou bien des commerçans qui achètent des nègres et les revendent au comptant aux négriers. Depuis que les équipages des croiseurs anglais ont détruit un certain nombre de factoreries en 1839 et 1840, les barracons sont construits derrière les villages et dans le voisinage d'un bois, pour donner aux traitans les moyens d'emmener et de cacher les esclaves en cas de descente. Un barracon est un vaste enclos fermé par une double palissade; à l'intérieur est une forte con-

struction de bambous, de 65 à 70 mètres de long, sur 25 de large, et qui forme le dortoir des esclaves; ce dortoir contient trois plates-formes, qui s'étendent parallèlement dans toute sa longueur, chacune de 6 pieds de large, et élevée d'un pied au-dessus de terre : on les recouvre de nattes de bambous, sur lesquelles les esclaves se couchent. Ils n'ont point de couverture pour se garantir du froid ou des maringouins, qui les font souffrir cruellement. A côté du dortoir, un hangar de la même dimension, ouvert aux deux extrémités et au milieu, sert de lieu de réunion aux esclaves dans le jour. Des arbres abattus, placés à 3 pieds l'un de l'autre, leur servent pour s'asseoir. Les esclaves sont obligés de rester presque toujours assis, parce qu'ils sont attachés deux à deux par la cheville du pied, et qu'ils ne peuvent se mouvoir que difficilement et en s'appuyant chacun sur l'épaule de son compagnon. Les femmes, les filles et les adolescens ont au cou un collier rivé, dans lequel passe une chaîne qui les réunit au nombre de 30 à 40. Les enfans au-dessous de dix ans sont les seuls auxquels on ne donne pas d'entraves. On ne trouve point du reste d'enfans au-dessous de cinq ans, ni d'esclaves au-dessus de quarante, parce que les négriers ne les achèteraient pas. Quand une femme accouche dans le barracon, l'enfant est impitoyablement mis à mort. Lorsque des tentatives d'évasion ont lieu, et elles sont assez fréquentes, les chefs du complot sont attachés à un pilier, torturés et fusillés en présence de tous les autres. Dans les factoreries appartenant à des chefs indigènes, on leur écrase la tête entre deux planches. On fait sortir les esclaves avec leurs chaînes soir et matin, pour les obliger à prendre de l'exercice. Comme leur entretien est une lourde dépense, on ne leur donne que la nourriture la plus grossière, et en quantité à peine suffisante. Si le négrier se fait attendre long-temps, pour diminuer la dépense, on fait un choix parmi les esclaves, et tous ceux qui sont malades, ou trop faibles, ou bien qui ne promettent pas un débit avantageux, sont mis à mort. Souvent 15 à 1,600 esclaves sont entassés dans un barracon, et les souffrances de la marche, la mauvaise nourriture, le mauvais air, y développent et y propagent des maladies contagieuses qui les déciment rapidement; souvent aussi la petite vérole vient enlever le tiers ou la moitié des esclaves. Quand les négriers ont fait leur choix, tous les esclaves qu'ils ont rebutés pour une cause quelconque sont immédiatement fusillés ou noyés; tous ceux qui restent, après qu'on a complété les chargemens, subissent le même sort, si aucun acheteur ne se présente. Le chef de Loango avoua, en 1830, aux officiers d'un croiseur anglais que, quelque temps avant leur arrivée, il possédait un

nombre assez considérable d'esclaves, mais que, n'entrevoyant pas la possibilité de les vendre, il les avait tous fait fusiller.

A la Havane, la traite est faite souvent pour le compte des planteurs, qui s'associent entre eux et partagent au prorata les dépenses de l'entreprise et les esclaves qu'elle procure. Il y a cependant un certain nombre de négriers qui font de la traite leur commerce unique, et l'on compte parmi eux plusieurs Américains. Au Brésil, l'usage varie selon les localités : ainsi, à Pernambuco et dans les petits ports de Para, de Maranham, de Paraiba, ce sont presque toujours les planteurs qui font la traite eux-mêmes, et qui contribuent à la dépense en proportion du nombre d'esclaves dont ils ont besoin. L'entreprise se met en commandite, et on souscrit pour un esclave aussi bien que pour cent. A Rio-Janeiro, il en est tout autrement : la traite y est faite par un petit nombre de grandes maisons, qui s'en occupent exclusivement. On cite, entre autres, les maisons Bernardino de Sa, Joaquin dos Santos, Vasquez, Albuquerque, Guimaraens, Veiga, André da Graça, Vergueiro. Plusieurs de ces maisons sont commanditées, il est vrai, par des capitalistes des États-Unis et de l'Angleterre, et comme ces spéculateurs achètent leurs navires aux États-Unis et les marchandises d'échange en Angleterre, ils seraient souvent hors d'état de faire des entreprises qui exigent une énorme mise de fonds, si les constructeurs de Baltimore et de Charlestown, et surtout les commerçans de Liverpool, de Glasgow et de Manchester ne leur accordaient pas un crédit tout spécial.

C'est une branche importante de l'industrie du Lancashire et de Glasgow que la fabrication des étoffes destinées à la traite. Pour le Lascashire seul, cette industrie produit une valeur de 10 millions. Un certain nombre de négriers sont en rapport direct avec les fabricans anglais ou leurs représentans; mais la plupart s'adressent aux maisons de commission anglaises de Rio : celles-ci leur avancent les marchandises qu'elles achètent à Leeds, à Birmingham, à Manchester, à Liverpool, et dont elles répondent. Les marchés sont toujours conditionnels, c'est-à-dire que le négociant anglais a droit à une prime en cas de réussite; si l'entreprise manque, au contraire, il subit une réduction convenue sur les marchandises qu'il a livrées. Il est impossible de nier que les commerçans anglais qui concluent de pareils marchés ne soient directement intéressés dans la traite.

Il existe aussi des compagnies d'assurance pour la traite : Cuba en compte plusieurs depuis long-temps. Le taux de l'assurance était autrefois de 11 pour 100 seulement, tant les dangers créés par le droit

de visite paraissaient peu considérables. Après le traité de 1835, une panique s'empara des traitans de Cuba; beaucoup renoncèrent au commerce, et les compagnies ne voulurent assurer que le voyage de retour. Pour les deux voyages, elles demandaient le taux énorme de 40 pour 100; mais peu à peu le courage revint, et les assurances sont retombées à 20 pour 100. C'est en 1837 seulement que se forma à Rio la première compagnie d'assurance pour la traite; elle se composait d'une dizaine de capitalistes. La compagnie n'assurait que contre les risques de la capture par les croiseurs, encore elle n'assurait que la moitié de la cargaison, afin d'être certaine que le capitaine ne négligerait aucune des précautions commandées par la prudence. Le taux est de 8 à 10 pour 100. Cette compagnie a prospéré rapidement; la semaine même où elle commença ses opérations, trois négriers assurés par elle entrèrent au port et lui donnèrent un bénéfice de 13,000 *milreis* (92,000 francs), ce qui, à 10 pour 100, porterait la moitié des négriers assurés à 130,000 milreis, et la valeur totale de trois négriers à 260,000 milreis.

On se sert maintenant pour la traite de bâtimens construits aux États-Unis, et où tout est sacrifié à la légèreté et à la vitesse : on tient aussi à ce que les bâtimens tirent très peu d'eau, afin de pouvoir remonter le plus loin possible les rivières d'Afrique, et d'y être à l'abri des croiseurs. Il en résulte que ces bâtimens sont très petits et surtout très étroits, ce qui double les souffrances des malheureux qu'on entasse dans leurs flancs. Jadis le négrier portait lui-même à la côte d'Afrique tout son équipement et les objets d'échange : le capitaine achetait lui-même les nègres à la côte; mais de cette façon l'expédition était d'assez longue durée, et partant dangereuse. Plus le navire s'arrête près des côtes d'Afrique, plus il risque d'être rencontré par les croiseurs; le négrier courait ensuite le danger d'être capturé en se rendant à la côte : un navire est saisissable en effet lorsqu'il a à bord des articles de traite. On eut recours alors au procédé suivant, qui mettait à l'abri de tout risque et permettait d'économiser l'assurance du premier voyage. On exigea des constructeurs des États-Unis que le navire, muni de tous les objets nécessaires, se rendît à la côte d'Afrique avec des papiers et sous le pavillon américains; on se mettait ainsi parfaitement à l'abri des croisières anglaises. Aux îles du Cap-Vert ou à Saint-Thomas, un transfert de propriété apparent, une vente simulée, avait lieu, et le navire d'américain devenait portugais; les autorités portugaises délivraient les certificats et toutes les pièces nécessaires avec la plus grande facilité et au plus juste prix. Le navire alors se ren-

dait à la côte voisine et y prenait son chargement. Depuis quelques années, on a encore multiplié les précautions : le navire nouvellement acheté, et qu'on appelle le *tender*, c'est-à-dire l'allége du négrier, porte à la côte d'Afrique les objets d'échange, et achète les nègres; puis il retourne à la Havane ou à Rio, en ayant soin de toucher à Montevideo ou à quelqu'une des Antilles pour se procurer des papiers réguliers. Alors le négrier, qui a embarqué d'avance l'eau et les provisions nécessaires, part sur lest, arrive à l'endroit où il doit trouver les nègres, de grandes chaloupes sont toutes prêtes; en deux heures, et quelquefois moins, les nègres sont à bord, et le négrier repart pour le Brésil avant la fin du même jour. On sent combien la rapidité merveilleuse de cette opération rend la surveillance des côtes difficile, et l'on ne s'étonnera plus si les croisières arrêtent tout au plus 1 négrier sur 30.

Comme nous l'avons déjà dit, les factoreries sont établies sur des rivières que les négriers remontent le plus loin possible, et les croiseurs, à leur tour, concentrent toute leur vigilance à l'embouchure des fleuves navigables; mais comme ils ne peuvent y pénétrer, ils sont réduits à embusquer leur équipage sur des chaloupes aux coudes que font les rivières. Ces chaloupes ne suffisent pas toujours pour enlever les négriers, surtout ceux qui ont un équipage un peu nombreux. Un combat s'engage alors entre le négrier et les chaloupes, combat dans lequel le croiseur n'a pas toujours l'avantage. Si le négrier se voit serré de trop près, il remonte la rivière et va déposer sa cargaison. L'entreprise est manquée; mais, pour éviter une confiscation, on fait disparaître tout ce qui tombe sous l'application de l'article sur l'équipement, et le négrier repart sur lest, ses papiers toujours en règle, et prêt pour la visite du vaisseau anglais. Il arrive quelquefois que les traitans à qui appartiennent les barracons achètent un ou deux vieux navires sans valeur. Lorsqu'un croiseur surveille de trop près la rivière d'où doit s'échapper le négrier, on fait sortir avant lui les deux bâtimens, qui prennent une direction opposée, se font donner la chasse par le croiseur et se laissent visiter par lui. Pendant qu'il perd ainsi du temps, le véritable négrier gagne la pleine mer, et, une fois au large, il défie la croisière anglaise à cause de l'extrême rapidité de son bâtiment; il a bientôt gagné la côte du Brésil, et dès-lors il est en sûreté, car les traités interdisent le droit de visite aux Anglais dans les eaux brésiliennes. A Cuba, la station est faible relativement à l'étendue des côtes, et l'on sait combien il est difficile d'empêcher un navire d'aborder lorsque ses dimensions et le tirant d'eau qu'il demande lui permettent de choisir indifféremment pour débarquer tout point de

la côte. Les croiseurs anglais rendent justice eux-mêmes à l'audace des manœuvres et à la merveilleuse rapidité des négriers. Le commandant d'un croiseur anglais rapporte qu'un négrier brésilien qui faisait ses préparatifs de départ lui a laissé voir son navire dans les plus grands détails, et ne lui a point dissimulé le but de son voyage, lui disant : Laissez-moi gagner la haute mer, et vous m'atteindrez si vous pouvez.

La traversée d'un négrier varie de vingt-cinq à trente jours; l'époque de son arrivée et le point où il abordera sont connus d'avance au Brésil; on voit aussitôt les propriétaires et les gérans des *engenhos* ou plantations se rendre en toute hâte vers le lieu où il débarquera sa cargaison. Tout le monde en est instruit, excepté les autorités locales, qui se renferment ces jours-là chez elles pour ne rien voir. Débarquée le matin, la cargaison est écoulée le soir. Alors les magistrats du village reparaissent et certifient en cas d'enquête qu'ils n'ont rien vu, que rien ne s'est passé de contraire aux lois. Il en est de même dans toute l'étendue du Brésil. Comment d'ailleurs en pourrait-il être autrement? Les fonctionnaires n'ont d'autre traitement que l'argent qu'ils tirent de ces transactions honteuses, et si quelqu'un d'entre eux veut faire exécuter la loi, il ne doit attendre de ses administrés que des coups de fusil, du gouvernement qu'une destitution. Les choses se passent à peu près de la même façon à Cuba, où le principal salaire des fonctionnaires se compose des primes que leur paient les négriers. La cargaison vendue, le négrier brésilien renouvelle sur la côte même ses provisions, et repart quelques jours après pour l'Afrique sans être entré dans aucun port. A Cuba, il est assez ordinaire que, pendant qu'on remplit les barils d'eau et qu'on rassemble les vivres nécessaires, le navire, avec un nom et des papiers nouveaux, aille faire un tour à Vera-Cruz ou à la Nouvelle-Orléans, ou à Guayra (Saint-Domingue). A son retour, il reçoit un troisième nom pour établir au besoin un alibi en cas d'accusation de la part des agens anglais, prend son approvisionnement et retourne en Afrique.

Lorsque les négriers sont obligés de prendre tant de précautions pour sauver leur propriété et échapper à la saisie et à la confiscation, lorsqu'ils doivent se préoccuper avant tout de leur propre salut, ils ne peuvent s'inquiéter beaucoup du bien-être et de la conservation de leurs victimes. Tout ce que nous avons dit, à propos de la traite ancienne, des maux que fait souffrir aux noirs leur entassement dans un espace trop étroit, s'applique à plus forte raison à la traite actuelle. Aujourd'hui, les négriers, où tout est sacrifié à la vitesse, sont beau-

coup plus petits et embarquent des cargaisons bien plus considérables, afin que les bénéfices d'une seule expédition puissent compenser les pertes de plusieurs. Il n'est pas rare de voir un navire de 200 tonneaux embarquer 8 ou 900 nègres, et la moyenne des cargaisons est plutôt au-dessus qu'au-dessous de 450. Une felouque espagnole de 71 tonneaux avait à bord, quand on la captura, 360 nègres. Il en résulte que les nègres sont souvent étouffés. Le négrier *le Louis*, en chargement à Calabar, ayant été obligé de fermer les écoutilles pendant une nuit, *avant que sa cargaison fût complète*, on trouva le lendemain cinquante cadavres sous le pont; ils furent jetés à la mer et remplacés par de nouvelles victimes. Le croiseur qui captura le négrier portugais *le San-Joaquim*, effrayé de la quantité de malades qu'il trouva dans la cargaison, demanda au capitaine combien il avait compté en perdre pendant la traversée. Celui-ci répondit avec un grand sang-froid : « Un peu plus de la moitié. » L'entassement des nègres développe souvent des ophthalmies contagieuses. On cite l'exemple du *Rôdeur*, dont toute la cargaison devint aveugle, à l'exception d'une douzaine d'individus. Beaucoup d'esclaves, plutôt que de supporter les souffrances qu'on leur fait endurer, se jetteraient à la mer si l'on ne veillait jour et nuit sur eux. L'impossibilité d'attacher un homme à chaque écoutille pour contenir les esclaves, et de les fermer sans étouffer la cargaison, a donné à quelques négriers l'idée d'avoir d'énormes boule-dogues qu'on dresse à veiller sur les écoutilles pendant la nuit; ces animaux déchirent les nègres qui se présentent à l'ouverture.

Rien ne serait plus facile que de multiplier les récits horribles: nous nous bornerons à relever quelques chiffres dans les divers documens officiels que nous avons sous les yeux; on verra combien est grande la mortalité à bord des négriers. *L'Invincible* perdit 186 nègres sur 440; *l'Intrepido*, 190 sur 343; *le Midas*, 278 sur 560; *l'Adamastor*, 304 sur 800; *le Leão*, 283 sur 855; en 1839, *la Cintra*, *la Brilnahte*, *le Commodor* et *l'Esplorador* embarquèrent à eux quatre 2,836 noirs, sur lesquels 1,088 périrent dans la traversée. La petite vérole emporte quelquefois des cargaisons entières; aussi tous les nègres chez lesquels il se manifeste quelques symptômes de cette maladie sont jetés à la mer immédiatement.

La soif est pour les nègres une souffrance affreuse. Ils restent entassés de longues heures sous le pont, dans une atmosphère infecte, étouffante, et cependant on ne leur accorde jamais plus d'une pinte d'eau par jour. Un négrier de Bahia avait emporté pour lest des ton-

neaux remplis d'eau de mer; arrivé à la côte d'Afrique, dans la précipitation du départ, il oublia de faire changer l'eau des tonneaux, et la cargaison périt de soif tout entière. Un croiseur arrêta un négrier brésilien sur lequel il trouva 562 esclaves assis les uns entre les jambes des autres, et tellement serrés, qu'il leur était impossible de s'étendre ni de changer de position le jour comme la nuit. Accablés par la soif, ils gisaient l'un sur l'autre, indifférens à la vie ou à la mort. De l'eau fut apportée; on les vit aussitôt se précipiter comme des maniaques; ni ordres, ni menaces, ni coups ne purent les arrêter. Ils criaient, se poussaient et s'entredéchiraient pour une goutte d'eau, comme si la *vue de l'eau*, dit un témoin oculaire, *leur eût donné la rage.*

Les mœurs des négriers n'ont pas changé, et plusieurs d'entre eux sont de véritables pirates. En 1841, les chaloupes d'un croiseur anglais, *the Fetter*, trouvèrent dans la rivière Bonny un trois-mâts espagnol ou brésilien, armé de 14 canons, et qu'elles n'osèrent attaquer; le négrier sortit en vue du croiseur, qui ne tenta pas une lutte trop inégale. En 1842, le brick anglais *the Rapid* attaqua un négrier sur la côte de Mozambique, et fut obligé de lâcher prise après un engagement très vif. Il arrive aussi que les négriers s'attaquent l'un l'autre. La *Fama de Cadix*, un des plus grands négriers de Cuba, arrivée trop tard à la côte de Guinée pour trouver à acheter une cargaison, enleva de force 980 esclaves aux bâtimens qui avaient été plus heureux qu'elle; mais la petite vérole se déclara à bord, et réduisit le nombre des nègres de 980 à 300, et l'équipage, de 157 hommes à 66. On peut encore citer l'exemple du schooner anglais *l'Espoir*, de l'île Maurice, qui, rencontrant un négrier portugais chargé d'esclaves et de poudre d'or, l'aborda et s'en empara. L'équipage du navire portugais fut fusillé jusqu'au dernier homme, la cargaison transportée à bord du schooner, et le navire coulé à fond.

On comprend sans peine que de pareils hommes n'aient aucun souci de la vie des malheureux dont ils trafiquent. Le brick espagnol *El Juan*, poursuivi de près par un croiseur anglais, fatiguait horriblement. Les nègres alarmés se précipitèrent vers l'escalier; l'équipage, craignant qu'ils ne voulussent se soulever, ferma les écoutilles, et tira des coups de fusil par les ouvertures jusqu'à ce que tout fût rentré dans le silence sous le pont. Lorsque l'équipage du croiseur eut capturé le négrier, et qu'on rouvrit les écoutilles, le spectacle le plus affreux s'offrit aux regards : la cale ne présentait plus qu'une mare de sang, dans laquelle morts, mourans et blessés gisaient confondus et enchaînés ensemble.

Le traité conclu entre l'Angleterre et le Brésil exige, pour la condamnation du négrier, que les esclaves soient trouvés à bord, et les juges brésiliens, tout dévoués à la traite, s'en tiennent rigoureusement au texte de la loi; il en résulte que les négriers du Brésil, lorsqu'ils sont serrés de trop près par les croiseurs, n'hésitent point à jeter leur cargaison à la mer. Le croiseur *la Belle Rosamonde* surprit *le Rapido* et *le Regulo* au moment où ils sortaient de la rivière Bonny; après avoir essayé de rentrer dans la rivière, les négriers prirent leur parti, se réfugièrent dans une crique, et commencèrent à jeter leurs nègres à la mer : l'équipage arriva à temps pour sauver deux cent douze nègres à bord du *Regulo;* mais, avant qu'on eût pu s'assurer de l'autre navire, tous les esclaves avaient péri, et, pour éviter une perte de 60 à 75,000 francs à ses armateurs, le capitaine du *Rapido* n'avait pas hésité à sacrifier plus de deux cent cinquante esclaves. Le navire n'échappa point cependant à une condamnation, car deux esclaves, ayant été lancés par-dessus bord, enchaînés ensemble, restèrent suspendus à une des attaches d'un canot, et furent sauvés par le croiseur pour porter témoignage. En pareille circonstance, le négrier *l'Argus* jeta à la mer quatre-vingt-dix-sept esclaves, et ce fait se renouvelle souvent. Les chaloupes d'un croiseur poursuivaient dans la rivière Calabar un négrier qui se débarrassait ainsi de sa cargaison; les matelots des chaloupes voyaient distinctement une troupe de requins et d'alligators qui suivaient de près le navire; bientôt toute la rivière fut rouge de sang. Certes, les philanthropes qui se sont faits les avocats du droit de visite ne s'attendaient point à ce qu'il eût de pareilles conséquences.

Nous croyons avoir cité assez d'exemples déplorables pour ne pas craindre d'affirmer que les maux causés par la traite n'ont pas diminué depuis que le droit de visite existe; d'autres iront plus loin et soutiendront, comme le font déjà une grande partie des abolitionistes anglais eux-mêmes, que le droit de visite a augmenté ces maux et a créé pour les malheureux nègres des dangers et des souffrances qui leur étaient épargnés sous l'ancien régime. Le négrier a dû sacrifier à l'occasion la vie de sa cargaison pour sauver la sienne; il l'a sacrifiée souvent à ses intérêts; et pour s'éviter de périlleuses expéditions, pour faire sa fortune plus vite, ou pour réparer des pertes antérieures, il a contracté l'habitude d'entasser dans les flancs de son navire, comme dans un tombeau, des malheureux dont il condamne d'avance la moitié à mourir. Depuis que le droit de visite existe, *un nègre*, selon une énergique expression, *a moins de place sur un na-*

vire qu'un homme dans son cercueil. La mortalité pendant la traversée était autrefois d'un quart; depuis le droit de visite, elle varie entre un tiers et la moitié. En veut-on une dernière preuve : un négrier de Montevideo reçut des autorités une licence pour introduire des esclaves; cette licence lui permettait d'en importer six cent cinquante, et d'en embarquer deux cent cinquante en sus, *pour couvrir les décès pendant la traversée.*

Ce n'est pas assez pour nous d'avoir montré que la traite subsiste avec la même étendue et avec plus d'horreurs qu'autrefois; il faut expliquer sa persistance, et prouver que la traite est un mal indestructible. Il en est de la traite comme de toutes les contrebandes possibles; elle subsistera tant qu'elle donnera des profits suffisans pour tenter la cupidité humaine. C'est un fait accepté par tous les économistes qu'il est impossible de détruire la fraude chaque fois qu'elle peut donner un bénéfice de 30 pour 100; l'inutilité des lignes de douanes entretenues par les grandes puissances, l'insignifiance des captures relativement aux quantités et aux valeurs qui échappent à la surveillance, sont connues de tout le monde. Or, la fraude est encore plus facile par mer que par terre, car le nombre nécessairement restreint des croiseurs et les mille hasards de la vie maritime privent souvent de toute surveillance une étendue de côtes considérables, et la tempête, qui oblige le croiseur à prendre la haute mer, favorise le contrebandier, qui ne veut qu'échouer son petit navire à la côte. En outre, les bénéfices de la traite ne sont pas seulement de 30 pour 100, ils sont assez considérables pour faire braver bien des dangers : une expédition heureuse fait la fortune d'un homme. Les puissances qui veulent anéantir la traite par le droit de visite s'enferment elles-mêmes dans un cercle vicieux; leurs efforts n'aboutissent qu'à rendre la traite plus lucrative, et qu'à lui donner par conséquent un attrait de plus. Doublez l'efficacité fort douteuse du droit de visite, aussitôt le prix des esclaves s'élèvera à Cuba et il s'abaissera à la côte d'Afrique dans la même proportion. Vous aurez doublé les profits du négrier, car ce qui fait son bénéfice, ce qui lui fait braver les croisières anglaises, c'est précisément cette différence énorme entre le prix d'achat et le prix de vente, différence que vos précautions ne font qu'accroître. Tant que les immenses plaines du Brésil ne seront pas peuplées, tant que la prospérité croissante de Cuba fera défricher de nouvelles terres et établir de nouvelles plantations, tant qu'il se trouvera un planteur espagnol ou brésilien qui manquera de bras et sera disposé à acheter des travailleurs à tout prix, il se trouvera un négrier pour qui les croi-

sières anglaises ne seront qu'une barrière impuissante. Aussi le consul anglais à la Havane écrivait-il, en 1839, à lord Palmerston : « Je n'hésite pas à dire que, tant que la prospérité croissante de cette île provoquera une demande d'esclaves, la traite continuera sur la même échelle et même s'accroîtra, à moins que l'Angleterre n'adopte des mesures beaucoup plus efficaces qu'autrefois pour y mettre un terme. » Ces mesures plus *efficaces* seraient-elles l'achat ou la conquête de Cuba, ou une insurrection d'esclaves provoquée et soutenue par des agens anglais? On en a accusé l'Angleterre; je ne sais si c'est à tort ou à raison. Quoi qu'il en soit, donnons une idée des profits que la traite procure à ceux qui s'y livrent.

Nous avons vu qu'à la fin du XVIII[e] siècle, lorsque toutes les nations se faisaient concurrence à la côte d'Afrique, le prix d'un nègre variait sur la côte de 75 fr. à 375, et en Amérique, de 325 à 1,000 fr. Le prix d'achat variait donc entre un quart et un tiers du prix de vente, et en déduisant la perte d'un quart que l'on faisait sur le nombre des nègres, les frais d'équipement et l'entretien de l'équipage, on trouve que les profits du négrier devaient rarement dépasser 25 pour 100. Depuis, le prix des nègres a beaucoup diminué à la côte d'Afrique; il ne dépasse jamais 100 francs par tête, et comme d'habitude le paiement se fait un tiers en argent, un tiers en eau-de-vie et un tiers en étoffes, et que les négriers gagnent beaucoup sur ces deux articles, il n'est souvent en réalité que de 60 à 75 francs. En Amérique, au contraire, les prix ont subi une augmentation énorme. En 1820, un nègre de traite coûtait 100 dollars à Cuba, 200 à Porto-Rico; il se vend maintenant de 425 à 480 à Cuba, et 450 à Porto-Rico. Au Brésil, le nègre qui coûtait 100 milreis en 1820 coûte maintenant 400 milreis. Les prix ont quadruplé en vingt ans, et il suffit de voir que le nègre qui coûte 100 francs en Guinée peut se vendre 2,300 à Cuba pour comprendre quelle prime énorme est offerte à la coupable audace du négrier. Citons quelques exemples. La commission de la Havane condamna le négrier *le Firmo;* la cargaison qui fut saisie avait coûté au capitaine 28,000 dollars; l'approvisionnement de toute espèce, les munitions et l'armement du navire étaient estimés à 10,600 dollars, les gages de l'équipage et les menus frais à 13,400; les dépenses de l'expédition montaient donc en tout à 52,000 dollars; la vente de la cargaison aurait produit 145,000 dollars, c'est-à-dire 180 pour 100 de bénéfice. Les commissaires de la Havane écrivaient en août 1838 : « On équipe en ce moment *la Vénus* pour un voyage à Mozambique; elle est disposée pour embarquer 1,000 nègres, ce qui donnera aux armateurs, en cas de succès, un profit de 100,000 à

200,000 dollars, car ce navire en a coûté 50,000, et les frais de l'expédition sont évalués à 50,000. » Le 24 janvier 1839, les commissaires annoncent le retour du même navire avec 850 nègres, l'approche d'un croiseur anglais ayant déterminé le négrier à repartir avec un chargement incomplet. Admettons que les noirs de *la Vénus* n'aient été vendus en moyenne que 1,250 francs chacun; la vente aura produit 1,062,500 francs; si nous en retranchons 85,000 pour prix d'achat des nègres et 75,000 pour les frais de l'expédition, il restera toujours un bénéfice de 900,000 francs, et certes, avec de pareils profits, on peut endormir la conscience de bien des employés espagnols et brésiliens, quand le gouverneur d'Angola ne prend que 5,000 francs (700 milreis) pour délivrer à un négrier des papiers portugais bien en règle et lui permettre d'embarquer des nègres au milieu même du port. Les bénéfices de la traite sont tellement considérables, qu'il suffit qu'une opération sur quatre réussisse pour que tous les frais soient couverts. Il y a deux ans existait à l'embouchure du Gabon une factorerie d'esclaves dont le propriétaire avait expédié quatre cargaisons à la Havane; deux avaient été prises, et cependant il avait réalisé une fortune de 60 à 80,000 dollars (3 à 400,000 francs) : il n'attendait que le résultat d'une dernière expédition pour renoncer à la traite. Ce trafiquant se regardait comme ayant eu du malheur; en effet, vers 1830, on calculait que les croiseurs n'arrêtaient que 1 négrier sur 30, et en admettant, ce qui n'est pas prouvé, qu'ils en arrêtent maintenant 1 sur 15, on voit combien les chances seraient encore favorables pour les négriers.

Nous croyons avoir prouvé suffisamment que la traite se fait encore sur la même échelle qu'à la fin du XVIII[e] siècle, et que les horreurs qui accompagnent ce trafic infame, loin d'avoir diminué, n'ont fait que s'accroître. Nous avons essayé d'indiquer pourquoi la traite subsistait et devait subsister encore malgré toute entrave. Nous avons reconnu que les moyens employés jusqu'ici pour arrêter la traite, et notamment le droit de visite, ont été impuissans et n'ont fait qu'aggraver le sort des nègres. Il reste à se demander si ces moyens n'ont pas contre eux autre chose encore que leur impuissance constatée, s'il n'est pas possible d'en abuser en dissimulant la politique sous la philanthropie, et s'ils ne sont pas condamnables comme dangereux aussi bien que comme inutiles : c'est là une nouvelle face de la question, qui sera pour nous l'objet d'une étude spéciale.

ALFRED DE CLARIGNY.

DE

LA CONVERSION DES RENTES.

Il y a plus de vingt ans que la question de la conversion des rentes a été soulevée en France, et presque aussi long-temps qu'elle a été portée pour la première fois devant le parlement. Depuis cette époque, il semble qu'elle n'ait pas fait un pas. Est-ce à dire qu'elle présente réellement, comme plusieurs personnes l'assurent, de graves difficultés? Assurément non; mais sur aucun point la résistance des intérêts personnels n'est aussi vive, et on verra que cette résistance a été singulièrement favorisée par le système vicieux de nos emprunts publics.

Avant d'entrer dans l'examen de ce sujet, il est bon d'assigner à la mesure qui nous occupe sa véritable importance. On l'a beaucoup exagérée d'un côté, beaucoup amoindrie de l'autre. Voulant traiter simplement une question simple, nous tenons à la renfermer dans ses limites.

Il n'est pas exact de dire, comme on le fait souvent, que la conversion du 5 pour 100 doive exercer une influence salutaire sur notre crédit public, en relevant nos autres fonds. Encore moins doit-elle agir sur le crédit en général. Que le cours de 5 pour 100 soit aujourd'hui déprimé par la menace incessante d'un remboursement au pair, c'est une vérité incontestable, et dont il est facile de se rendre compte. Le 4 et demi et le 4 doivent aussi, bien qu'à des degrés différens, subir la même influence. Mais pourquoi veut-on que cette cause agisse, par exemple, sur le 3 pour 100, placé dans de tout autres conditions? Il n'y a, quoi qu'on en dise, aucune solidarité entre ces divers

fonds, en ce sens du moins qu'une circonstance particulière à l'un doive nécessairement agir sur l'autre : aussi la dépression du 5, due à des motifs qui lui sont propres, ne saurait empêcher le 3, exempt des mêmes entraves, de s'élever au taux que lui assigne l'état du crédit.

On fait remarquer, il est vrai, que les cours de nos fonds publics, sans exception, sont inférieurs à ceux de l'Angleterre et de plusieurs autres états de l'Europe, et on en conclut que c'est la fausse situation du 5 qui pèse sur tous les autres. Le fait que l'on signale n'est que trop vrai; mais ne trouve-t-il pas, dans l'état du pays, une explication plus naturelle? Si le cours de nos fonds publics ne répond pas à celui de plusieurs autres pays, c'est qu'en France les capitaux sont plus chers qu'ailleurs, c'est que notre crédit général n'est pas au même niveau. En effet, ce qu'on appelle le crédit public, c'est-à-dire le crédit de l'état, quelque important qu'il nous paraisse, est dominé par le crédit général, dont il n'est, à bien des égards, qu'une dépendance. Le gouvernement français, dit-on, offre bien autant de garanties que tel autre gouvernement plus favorisé que lui. Sans doute : il en offre peut-être davantage; mais le milieu où il s'agite n'est pas le même, et voilà pourquoi, avec des garanties équivalentes, il n'obtient pas un succès égal. Comment veut-on qu'il emprunte à bon marché dans un pays où les capitaux sont chers? Il faut bien reconnaître qu'un gouvernement, lorsqu'il emprunte, n'est après tout qu'un riche particulier, soumis comme tous les autres à l'influence du crédit général, et tout ce qu'il peut obtenir en offrant des garanties meilleures, c'est d'emprunter au taux le plus favorable que la situation du pays comporte. Veut-on que le cours des fonds publics s'élève? que l'on travaille à étendre le crédit général, et pour cela une seule chose est à faire : c'est de favoriser, disons mieux, c'est de permettre en France le développement des institutions de crédit, que l'on s'obstine à étouffer.

Renonçons donc à invoquer, à propos de la conversion des rentes, ces considérations générales qui n'ont aucune valeur. N'attribuons pas à un fait dont l'action est circonscrite, une influence qu'il ne doit point avoir. La conversion n'est autre chose qu'une mesure d'économie et d'ordre : c'est à cet unique point de vue qu'il faut l'envisager. Que si elle peut réagir sur le cours de nos fonds, c'est seulement en contribuant à améliorer notre situation financière, et par conséquent le crédit particulier de l'état.

Mais il faut convenir aussi que sa portée véritable a été beaucoup amoindrie. Selon quelques hommes, il s'agirait seulement de réaliser, une fois pour toutes, une faible économie de quelques millions sur

les intérêts annuellement servis par le trésor : encore cette économie dérisoire devrait-elle être achetée par une augmentation correspondante du capital. Rien ne prouve mieux que la hardiesse de ces assertions combien la longue résistance du pouvoir à une mesure juste autant qu'utile a encouragé l'erreur. Nous verrons, au contraire, que la plus faible des réductions que l'on puisse effectuer est au moins de 13 millions; qu'une réduction double de celle-là, ou de 26 millions, ne serait guère plus difficile à obtenir, et que, si l'on voulait aller jusqu'aux dernières limites du possible, on arriverait dès à présent, sans concessions aucunes, à des résultats encore plus grands.

L'importance de la mesure étant ainsi déterminée, entrons dans l'examen des questions qui s'y rattachent. La première est celle-ci : la conversion est-elle juste? est-elle légale? Bien qu'à vrai dire il n'existe plus aujourd'hui qu'une opinion sur ce sujet, quelques voix se sont pourtant élevées pour combattre le principe. Il se rencontre encore des hommes qui repoussent d'une manière absolue toute idée de conversion. Sans nous livrer à une discussion approfondie de leur système, il nous suffira peut-être d'en signaler l'inconséquence.

Que veulent-ils? Que le 5 pour 100 soit déclaré irremboursable? Si l'on venait jamais à adopter une résolution aussi étrange, il faudrait tout au moins changer les termes de la proposition, pour ne pas faire figurer dans la loi une absurdité ou un non-sens. Comment ne voit-on pas que la seule formule, 5 pour 100, à laquelle on s'attache sans y prendre garde, et qu'on veut conserver, emporte avec elle l'idée du remboursement que l'on repousse? D'où viennent, en effet, ces termes *cinq* et *cent*, et que signifie le rapprochement de ces deux chiffres? Est-ce que jamais, soit dans les mains des rentiers, soit sur les livres de l'état, ce fonds s'est divisé en particules de cinq francs? Est-ce qu'il y a jamais eu à la Bourse un rapport nécessaire et constant entre cinq francs de rentes et cent francs de capital? Évidemment non : cette formule ne s'explique qu'autant que le fonds, dont il s'agit, est remboursable, et les deux chiffres qui la composent expriment précisément le rapport à établir entre le capital et la rente, dans le cas prévu du remboursement. Otez l'idée du remboursement, il n'y a plus de cinq : en outre, ce chiffre *cinq* n'a plus aucun rapport nécessaire avec le chiffre *cent* auquel on l'associe. Aussi quand nous disons : 5 pour 100, c'est exactement comme si nous disions : *fonds remboursable à raison de cent francs de capital pour cinq francs de rentes.* C'est pourquoi déclarer, comme on le demande, le 5 pour 100 irremboursable, ce serait établir dans la même proposition le pour et le

contre, ce serait faire dire à la loi, qui est présumée l'expression de la sagesse d'un pays, un non-sens et une absurdité.

Cette observation si simple devrait suffire pour faire reconnaître aux adversaires absolus de la conversion l'erreur de leur doctrine, s'il n'y avait malheureusement des erreurs obstinées qui résistent même à l'évidence. Vous niez la faculté du remboursement; niez donc aussi l'existence de la formule qui porte cette faculté écrite et qui la rappelle sans cesse, formule créée avec le fonds même et transmise de bouche en bouche, de bulletin en bulletin, depuis les fondateurs de la rente jusqu'à nous. Nous n'insisterons pas davantage sur ce sujet, bien convaincus que les chambres, prenant à cœur le bien de nos finances, ne tiendront aucun compte de ces résistances aveugles.

Il faut donc partir de ce principe incontestable, que l'état a le droit de rembourser les rentiers quand il trouve son avantage à le faire, et cet avantage est évident du jour où il peut emprunter à de meilleures conditions. Lorsque notre crédit était bas et qu'il nous était impossible d'obtenir des clauses plus favorables, nous avons emprunté à 5 pour 100, et même à un taux fort supérieur, car il s'en faut bien que l'état ait toujours reçu 100 francs de capital pour 5 francs de rentes. Aujourd'hui que notre crédit s'est élevé, aujourd'hui que nous pouvons emprunter, non pas seulement à 4 et demi, mais au-dessous même de 4, nous voulons, ou éteindre nos anciennes obligations, ou les renouveler avec vous sous d'autres conditions. C'est pourquoi, ou nous vous rembourserons au pair, c'est-à-dire au taux prévu et fixé par nos conventions, ou vous accepterez, en échange de vos anciens titres, des titres nouveaux, qui se rapportent mieux à l'état actuel du crédit.

Rien de plus simple que cet arrangement. Le droit de l'état est évident, puisqu'il résulte de la convention même; de plus, l'exercice de ce droit est pour le gouvernement un devoir, car il agit pour le compte des contribuables, et y renoncer, ce serait commettre un gaspillage odieux de la fortune publique.

Dira-t-on qu'il en résulte une lésion pour les rentiers? Mais, au moyen du remboursement au pair, la plupart des rentiers reçoivent plus qu'ils n'ont donné, et, dans tous les cas, tout ce qu'on leur avait promis, tout ce qu'ils avaient le droit d'espérer dans les éventualités les plus favorables. De quoi donc peuvent-ils se plaindre? La diminution de leur revenu, résultat nécessaire de la conversion, est peut-être, à leur égard, une chose fâcheuse; mais cet inconvénient leur est commun avec tous les capitalistes. Quiconque fait valoir une somme, soit sur les fonds publics, soit en placemens dans le commerce, voit

diminuer son revenu dans les temps prospères, alors que le taux de l'intérêt s'abaisse. Est-ce à dire qu'il soit lésé? Non : il subit l'influence naturelle du changement des temps. Faut-il que le rentier de l'état échappe à cet égard à la loi commune? Rentiers ou capitalistes trouvent d'ailleurs un dédommagement à cette diminution de leurs revenus, tant dans la sécurité plus grande dont ils jouissent que dans les facilités qu'ils trouvent eux-mêmes à emprunter. Disons plus, le rentier a sur le simple capitaliste cet avantage, que, recevant toujours par le remboursement au pair plus qu'il n'a donné, avant que son revenu soit amoindri, il est déjà dédommagé par l'accroissement du capital. Après tout, nous ne nierons pas qu'il ne fût commode pour les créanciers de l'état de percevoir en tout temps ces intérêts élevés, que l'on n'obtient d'ordinaire que dans les temps de crise. Toute la question est de savoir s'il est permis à un gouvernement qui se respecte de leur faire, aux dépens des contribuables, ces libéralités gratuites.

On rappelle avec grand bruit que le 5 pour 100 a été inscrit au temps de nos troubles révolutionnaires, et que les porteurs de ces rentes ont eu à subir alors une réduction arbitraire, qui a frappé tout à la fois capital et revenu : d'où l'on conclut que l'état devrait aujourd'hui se résoudre à un sacrifice pour réparer l'injustice faite en d'autres temps. Mais d'abord toute la masse du 5 ne date pas de l'époque révolutionnaire; on le sait bien ; il faudrait donc tout au moins distinguer les origines et les dates. Ensuite, de ces anciens propriétaires de rentes, sur lesquels les réductions arbitraires ont porté, combien y en a-t-il qui survivent? et de ceux qui survivent combien ont conservé leurs titres? Considérez donc le nombre incroyable de mutations qui ont dû s'opérer depuis un demi-siècle sur des valeurs si facilement transmissibles, et qui sont tous les jours l'objet de transactions considérables. Est-il possible après cela de songer sérieusement à réparer les torts d'autrefois. Sauf quelques exceptions assez rares, cette prétendue réparation n'irait pas à son adresse, et sous prétexte d'indemniser ceux qui ont perdu au milieu des désastres de la révolution, on ne ferait qu'octroyer de nouveaux bénéfices à ceux qui, ayant acheté au taux de 70, de 60 ou même de 50 francs, n'ont déjà qu'à se louer d'un remboursement au pair.

N'élevons donc plus aucun doute sur la justice de la mesure, et voyons seulement quand et dans quelles limites il convient de l'entreprendre. De ce que nous venons de dire, il résulte assez clairement que l'état ne doit consulter en cela que ses convenances particulières et ne considérer qu'une seule chose, la possibilité de l'exécution.

Quand arrive-t-il donc que la conversion est possible? C'est lorsque le titre placé sur l'échelle des rentes immédiatement au-dessous de celui que l'on veut convertir vient à franchir le pair. En d'autres termes, le 5 pour 100, par exemple, est réductible en 4 et demi, quand ce dernier vient à valoir plus de 100 francs à la Bourse.

Que jusque-là la conversion soit impraticable, c'est ce qu'il est trop facile de comprendre. Il faut partir de cette vérité que le remboursement du capital des rentes est rigoureusement impossible en fait, surtout pour un fonds aussi considérable que le 5 pour 100 français. Il ne s'agit pas moins, en effet, que d'un capital de deux milliards et demi. Comment l'état pourrait-il jamais effectuer en réalité une liquidation semblable? Aussi l'offre du remboursement est-elle toujours accompagnée en pareil cas de celle d'une conversion des anciens titres en d'autres titres nouveaux, et l'état laisse aux créanciers l'option entre ces deux offres. Il espère qu'au lieu d'accepter le remboursement pur et simple du capital de leurs créances, la plupart d'entre eux se décideront pour la conversion qu'il leur présente. C'est sur cette espérance que toute l'opération se fonde; elle seule la rend possible. Cependant, pour que cette espérance ne soit pas trompée, il faut que la conversion offre des avantages pour le moins aussi grands que le remboursement, ce qui n'a lieu qu'autant que les nouveaux titres ont eux-mêmes une valeur supérieure au pair. Si le 4 et demi, par exemple, ne valait actuellement que 99 francs à la Bourse, sur quel fondement espérerait-on le faire accepter au lieu d'un remboursement à 100 francs? Que si, dans de telles circonstances, la conversion pouvait encore être tentée, ce serait à cette seule condition, qu'on offrirait aux rentiers, en dédommagement de la perte réelle qu'on leur ferait subir, la perspective d'un accroissement du capital dans l'avenir. Ce serait alors une combinaison d'une autre sorte, combinaison fort délicate, admissible pourtant, et sur laquelle nous reviendrons.

Mais si le 4 et demi, au lieu d'être à 99 francs, comme nous venons de le supposer, s'élève au-dessus du pair et s'y maintient, nul doute que la conversion ne devienne alors possible, et même facile. Il n'est plus nécessaire de recourir à des combinaisons savantes, d'imaginer des dédommagemens ou des compensations. L'opération est toute tracée par la situation des choses, et porte avec elle tous ses élémens de succès. L'état dit à ses créanciers, porteurs du 5 : « J'ai le droit de vous rembourser au pair, c'est-à-dire à raison de 100 francs de capital pour 5 francs de rentes, et ce droit, le moment est venu pour moi d'en user. Je suis donc prêt à vous restituer vos fonds. Cependant, soit dans votre intérêt personnel, soit pour ma propre commodité,

je vous laisse l'alternative ou de réclamer ces fonds en capital, ou de recevoir, pour chaque somme de 100 francs qui vous est due, une rente de 4 et demi, laquelle vaut actuellement plus de 100 francs à la Bourse. » En pareil cas, l'hésitation n'est guère permise, et le choix à faire n'est pas douteux. Tout créancier bien avisé, renonçant au remboursement auquel il a droit, acceptera les nouveaux titres qu'on lui offre en échange, puisqu'il trouvera dans cette option un bénéfice clair, assuré, immédiat. Quant aux exceptions en petit nombre qui pourraient se rencontrer, elles ne s'expliqueraient que par une ignorance assez rare en pareille matière, ou par une négligence qui n'est guère plus commune. Toutefois, quelques cas semblables devant naturellement se présenter, il est entendu que le gouvernement devrait se mettre, à tout évènement, en mesure de satisfaire à ces demandes exceptionnelles.

On a quelquefois supposé, nous ne savons pourquoi, que l'état, lorsqu'il offre à ses créanciers ou le remboursement ou la conversion des rentes, spécule sur l'embarras où il les jette, sur la difficulté qu'ils éprouveraient, dans le cas d'un remboursement intégral, à trouver immédiatement le placement de leurs fonds. Rien de plus injuste et de moins fondé que cette supposition. Si un gouvernement pouvait jamais concevoir une telle pensée, ce qui serait, pour le dire en passant, fort immoral, il serait à coup sûr trompé dans son calcul, car cet embarras prétendu n'existe point. De deux choses l'une : ou le titre offert en échange de celui que l'on veut convertir vaut plus que le pair, ou il vaut moins. Dans le premier cas, l'état n'a pas besoin de spéculer sur l'embarras de ses créanciers, puisqu'il leur offre mieux que le remboursement auquel ils ont droit; il n'a besoin que de compter sur leur raison, sur leur bon sens, sur les suggestions ordinaires de leur intérêt personnel, et enfin sur leur aptitude à faire la plus simple des opérations de l'arithmétique. Dans le second cas, c'est bien vainement qu'il croirait les tenir à sa merci. Où seraient en effet pour eux ces difficultés que l'on suppose? Vous m'offrez, vous, gouvernement, à moi, rentier de l'état, ou 100 francs de capital ou 4 et demi de rentes, qui ne valent actuellement que 99 francs à la Bourse, et vous pensez m'obliger à accéder de préférence à cette dernière offre parce que je trouverais difficilement à placer mes fonds : je prends les 100 francs, et si ces fonds m'embarrassent, si je n'en trouve pas ailleurs un placement avantageux, si je tiens enfin à demeurer rentier de l'état, j'irai de ce pas à la Bourse, et ce même 4 et demi que vous voulez me faire accepter comme l'équivalent de 100 francs, je l'achèterai à 99, cours du jour. Il n'y a donc dans tout ceci ni calcul ma-

chiavélique à faire, ni embarras à exploiter. Les positions respectives sont nettes, les rapports très simples, et la transaction proposée est telle que le bon sens la dicte.

Le 5 pour 100 n'est donc conversible en 4 et demi qu'autant que ce dernier dépasse le pair; mais l'est-il aussitôt que cette limite est franchie? Oui, en principe rigoureux. On comprend bien toutefois qu'avant de s'engager dans une opération de cette importance, le gouvernement qui l'entreprend doit tenir compte des fluctuations qui peuvent survenir dans le cours de la rente durant la conversion, et par le fait de la conversion même. Il faut peu de chose, on le sait, pour occasionner une baisse de 1 ou 2 francs en quelques jours, et il n'en faudrait pas davantage en pareil cas pour faire échouer l'entreprise. Aussi une conversion engagée sous de telles conditions serait bien aventurée, d'autant mieux que le sentiment seul des dangers qu'elle présenterait suffirait peut-être pour entraîner immédiatement la chute des fonds.

Il est très difficile de déterminer d'une manière générale et absolue le terme précis où s'annonce la possibilité d'une conversion. Pour mieux dire, il n'y a point à cet égard de règles générales à établir, car il faut tenir compte de bien des circonstances diverses, tout apprécier et tout prévoir. Il faut considérer d'abord l'importance du capital à rembourser, en second lieu la situation plus ou moins calme, plus ou moins embarrassée, du marché public, enfin la position du gouvernement, ses moyens actuels et ses ressources. Toutefois, la part faite des circonstances, on peut dire, sans trop s'engager, que la conversion d'un titre de rentes est en général possible et facile lorsque le titre inférieur arrive à 103 ou 104 francs, et qu'il se maintient à ce taux d'une manière ferme et continue. Une fois ce terme arrivé, pourquoi attendrait-on davantage? Le consentement des créanciers n'est pas douteux. D'autre part, il faudrait que l'opération même fût bien mal préparée, bien mal conduite, pour que sa seule influence déterminât une baisse de 3 ou 4 francs sur un cours bien établi. Nous admettrons sans doute que lorsque le fonds à rembourser ou à convertir est très considérable, comme notre 5 pour 100, il est bon de procéder avec sagesse, de n'entreprendre l'opération que lorsque l'état a des réserves, lorsque de toutes parts les fonds abondent, et de s'appuyer en outre sur le concours de plusieurs banquiers puissans, afin de faire face à toutes les éventualités possibles; mais assurément, toutes ces précautions prises, il n'y a point de fonds, si considérable qu'on le suppose, qui ne soit réductible dans de semblables conditions.

Appliquant ces considérations générales à notre situation présente,

on peut voir tout à la fois dans quels termes se présente aujourd'hui la conversion du 5 pour 100, et, de plus, quelle serait l'étendue des opérations que l'on pourrait tenter.

Il y a si long-temps que notre 4 et demi a dépassé le pair, qu'à moins de circonstances extraordinaires, exceptionnelles, on ne comprend guère qu'il puisse y revenir. Il n'est pas à 103 ou 104 francs, comme nous le supposions tout-à-l'heure : les dernières cotes de la Bourse le portent à 115 et au-delà; mais ce n'est point assez. Quand les fonds publics arrivent une fois à ce taux, quand ils dépassent si notablement le pair, le cours même de la Bourse cesse d'être la véritable mesure de leur valeur. En effet, la perspective plus ou moins éloignée d'un remboursement futur pèse sur eux et les déprime. Ce n'est pas seulement le 5 dont elle arrête l'essor; le 4 et demi et même le 4 en sont pareillement affectés, bien qu'à des degrés différens. Voulez-vous avoir la véritable mesure de la valeur de ces fonds, comparez-les au 3 pour 100, qui est pour long-temps encore affranchi de ces entraves. Au moment où nous écrivons ces lignes, le 3 est à 85 et plus à la Bourse. Eh bien! ce cours actuel du plus libre de nos fonds porte proportionnellement le 5 à 141 francs et le 4 et demi à 127. Le 4 même, qui est coté à la Bourse à 108, s'élève dans ce calcul à 113 fr. Telles sont, en effet, les valeurs réelles de ces divers titres, à ne considérer que l'état de notre crédit public, et en les supposant affranchis de l'idée du remboursement qui les déprime.

La conséquence à tirer de là est simple : non-seulement la conversion du 5 en 4 et demi est chose naturelle et facile, mais le moment où elle aurait dû se faire est tellement dépassé, tellement éloigné de nous, que l'on s'étonne qu'il en soit encore question.

En effet, ce n'est pas en 4 et demi, c'est en 4 que la conversion du 5 devrait aujourd'hui s'effectuer. Cette opération que la chambre des députés réclame, devant laquelle le gouvernement s'arrête, et que des voix malavisées osent encore combattre; cette opération, disons-nous, devrait être un fait accompli depuis long-temps. Il y a plusieurs années que le 5 aurait dû disparaître de nos registres publics, que le 4 et demi aurait dû en occuper la place, et c'est ce dernier qu'il faudrait aujourd'hui s'occuper de convertir.

Si la conversion se présentait dans ces termes, loin de la trouver prématurée et trop hardie, nous oserions soutenir encore qu'elle est tardive. Combien de temps y a-t-il, en effet, que le 4 est coté à la Bourse avec une prime notable! Et prétendra-t-on qu'à ces conditions il n'est pas encore digne d'être offert en échange d'un remboursement au pair?

Allons plus loin : la conversion en 3 et demi n'est pas actuellement praticable, à moins de combinaisons irrégulières, exceptionnelles, parce que ce dernier fonds n'a pas atteint le pair; mais, si le gouvernement français s'était montré aussi attentif à réaliser, par les conversions, toutes les économies possibles, qu'il s'est montré habile à les repousser ou à les éluder, rien ne l'empêchait de fractionner davantage l'échelle de nos rentes, de la diviser par quarts d'unités, et, par exemple, de créer, entre le 3 et demi et le 4, un 3 trois quarts pour 100. Rien de plus raisonnable, rien de plus nécessaire même, quand le crédit public, une fois parvenu à un certain degré d'élévation, ne peut plus faire que des progrès presque insensibles. Supposons que ce dernier fonds existe : à quel taux s'élèverait-il? En prenant toujours pour point de départ le cours actuel du 3, et faisant la proportion, on trouve qu'il atteindrait aujourd'hui 106 francs. Voilà donc un titre qui serait lui-même proposable à la place d'un remboursement au pair, puisqu'il laisserait encore, à ceux qui l'accepteraient de préférence, un bénéfice de 6 francs par chaque coupon de rente.

Certes, s'il s'agissait d'un fonds peu considérable, ou seulement d'une importance moyenne, dont le capital ne s'élevât, par exemple, qu'à 5 ou 600 millions, cette conversion en 3 trois quarts serait la chose du monde la plus naturelle et la plus simple. A ce taux, elle offrirait déjà aux rentiers des avantages si évidens, si clairs, relativement au remboursement, que nul n'hésiterait à l'accepter. Entreprise d'ailleurs sur une semblable échelle, l'opération ne serait pas de nature à exercer sur les fonds une dépression sensible, et il serait toujours facile de se mettre en garde contre les évènemens imprévus. Mais il s'agit d'un capital de 2 milliards et demi, et son importance seule est peut-être un motif pour qu'on y regarde à deux fois. Offrir à ses créanciers le remboursement éventuel d'une pareille somme est chose grave. Par cela même que ce remboursement est irréalisable au fond, il ne suffit même pas que la conversion offerte à sa place présente aux créanciers des avantages clairs, évidens et très palpables. Il faut encore qu'il existe, entre le cours actuel du nouveau fonds et le pair, une marge assez grande, pour que les fluctuations qui surviendraient, et un léger ébranlement du cours, ne suffisent pas pour changer les conditions du marché. Le 3 3/4 vaut aujourd'hui 106 francs, à la bonne heure, et nous, rentiers, nous l'accepterons de préférence à un remboursement au pair; mais une opération comme celle qui nous occupe ne s'achève pas en un jour. Qu'arrivera-t-il si, pendant qu'elle se poursuit, les fonds fléchissent, et que de 106, chose possible, ils tombent seulement à 103? A ce point même, il est vrai, l'avantage de la

conversion subsiste; seulement il devient plus faible, et, ce qui est bien plus grave, déjà des doutes s'élèvent sur les résultats du lendemain. Avec le doute naît la peur, et l'on sait qu'il n'en faut pas davantage pour mettre tout en péril.

Il ne faut pourtant pas croire que ces difficultés fussent alors même insurmontables. Non; si la conversion était entreprise en 3 trois quarts, comme les circonstances et l'état de notre crédit semblent l'indiquer, elle serait assurément une opération grave et délicate, mais non pas impossible. Il faudrait chez le ministre qui l'entreprendrait, avec une certaine habileté, beaucoup de circonspection et de prudence. Il devrait s'armer de précautions, choisir le moment favorable, et s'entourer à tout évènement de l'appui de quelques grandes maisons. Ces mesures bien prises, et l'opération poussée tout à la fois avec vigueur, avec intelligence et avec suite, nous ne doutons pas qu'elle ne s'achevât sans aucun ébranlement fâcheux. Quoi qu'il en soit de cette pensée, il est certain que c'est dans ces conditions seulement que la conversion réduirait les rentes à leur véritable taux, et placerait nos fonds sur le degré de l'échelle où l'état réel de notre crédit les porte.

Voilà donc ce qu'il serait possible de faire dès à présent. Remarquez bien que ce n'est pas ce que nous proposons soit au gouvernement, soit aux chambres; nous savons trop bien qu'un semblable conseil ne serait pas suivi. Nous avons voulu montrer seulement tout ce qu'il serait actuellement permis d'entreprendre. Supposons toutefois pour un instant que cette hypothèse vînt à se réaliser, et voyons quelle est la somme des économies annuelles qu'elle apporterait au budget de l'état.

Le montant des rentes 5 pour 100 inscrites au grand-livre était, au 1er octobre 1844 (voyez le projet de budget pour l'exercice de 1846), de 146,775,408 francs, formant un capital de 2,935,508,160 francs. En faisant déduction de ce qui appartient à la caisse d'amortissement, pour avoir été racheté par elle lorsque le 5 était au-dessous du pair, ce qui reste à payer annuellement de ce chef aux porteurs de rentes s'élève encore, en chiffres ronds, à 134 millions, représentant un capital de 2 milliards 680 millions. C'est sur cette somme de 134 millions, montant des intérêts annuels, que les réductions devraient porter, le capital restant nominalement le même.

Si le 5 était converti seulement en 4 et demi, ce serait donc, sur cette somme de 134 millions, une réduction d'un dixième à effectuer, soit 13 millions 400,000 francs. Cette économie n'est pas énorme, sans doute : nous conviendrons même qu'il est telle mesure législ-

lative fort simple qui pourrait procurer à la France des avantages beaucoup plus grands; mais de ce qu'on néglige celle-ci, ce n'est pas une raison pour repousser l'autre. Après tout, une économie de plus de 13 millions par an, si facilement réalisable, n'est jamais à dédaigner, et surtout en face d'un budget en déficit.

Mais ce n'est là que le premier pas à faire. En supposant une conversion en 4, chose facile, nous l'avons dit, l'économie est double, soit de 26 millions 800,000 francs par an. A ce point, la mesure s'élève, et son importance frappe les yeux. Enfin, une conversion en 3 trois quarts porterait le bénéfice annuel à réaliser sur le 5, à 33 millions 500,000 francs. Il est entendu, en outre, que, dans cette dernière hypothèse, l'opération devrait embrasser le 4 et demi et le 4, qui seraient ramenés au taux commun. La réduction à faire sur ces deux fonds ne s'élèverait guère, du reste, qu'à 1 million, ce qui, ajouté à la somme précédente, constitue une économie totale de 34 millions 500,000 francs.

Voilà donc en somme ce que l'état peut gagner annuellement. Pour arriver à ce résultat, nous n'avons en rien forcé les hypothèses, ni exagéré les chiffres. Tout ce que nous venons de supposer est chose possible, réalisable dès à présent. Encore une fois, nous ne demandons pas qu'on l'entreprenne; mais nous affirmons que ces résultats sont entre les mains du premier ministre qui, avec la puissance d'agir, aura la ferme volonté de faire le bien.

Dans tout ce qui précède, nous avons supposé qu'en opérant la conversion des rentes, on suivrait le système le plus direct, celui que la seule nature des choses indique, et qui consiste simplement à offrir aux porteurs de rentes, en échange du fonds que l'on veut convertir, un autre fonds plus bas, et pourtant déjà supérieur au pair, de manière que, par la seule considération de sa valeur propre, il puisse être accepté de préférence au remboursement. Mais il existe un autre système, qui permettrait de réaliser pour le présent des économies encore plus larges, système qui a été pratiqué ailleurs et recommandé en France par de très bons esprits. Il consiste à offrir aux rentiers un fonds inférieur au pair, c'est-à-dire insuffisant par lui-même pour être accepté comme l'équivalent d'un remboursement effectif, mais en accompagnant cette offre de certains autres avantages propres à dédommager les rentiers de la perte réelle que la conversion leur ferait alors éprouver. Éclaircissons cette idée par un exemple.

La somme des rentes 5 pour 100 est, comme on l'a vu, d'environ 134 millions, représentant un capital de 2,680,000,000. Par une conversion en 3 trois quarts, l'intérêt annuel de cette somme serait donc

diminué de 33,500,000 francs, c'est-à-dire réduit de 134 millions à 100,500,000 francs; mais il est entendu que, dans cette hypothèse, le capital reste le même, et, en effet, 100,500,000 francs en 3 trois quarts représentent exactement le même capital que 134 millions en 5 pour 100. Eh bien! l'état peut dire à ses créanciers : Au lieu de faire porter sur le montant de vos rentes une réduction de 33,500,000 francs, comme l'état du crédit m'y autorise, je la ferai plus forte, par exemple, de 40 millions, ce qui fera descendre la somme totale de 134 millions à 94. Par là j'excéderai la mesure de mon droit, je vous ferai éprouver une perte que rien ne vous oblige à subir; mais pour vous en dédommager, j'élèverai votre capital, et ces 94 millions qui vous restent, je vous les livrerai en 3 pour 100. En effet, 94 millions en 3 pour 100 représentent un capital de 3,133,000,000. Il y aurait donc en ce cas, pour les rentiers, un sacrifice à faire de 6,500,000 fr. sur les intérêts annuels, mais aussi un bénéfice de 453 millions sur le capital de leur créance.

Dans cette dernière supposition, nous avons pris les chiffres presque au hasard, et uniquement pour nous servir d'exemple. Aussi n'entendons-nous pas les donner comme bases d'un calcul. On trouvera, sans doute, que nous supposons une réduction d'intérêts bien faible comparativement à l'énorme accroissement du capital. Cela peut être, et pourtant nous serions tentés de croire tout le contraire. On verra, du reste, que dans ce système, il serait tout-à-fait impossible d'établir entre les deux valeurs échangées une proportion exacte.

On voit bien maintenant que nous n'étions pas arrivés tout à l'heure à la dernière limite des réductions possibles. Avec le moyen que nous exposons, le champ des économies s'étend, et l'œuvre de la conversion prend des proportions encore plus grandes. Que faut-il penser de ce nouveau mode? L'Angleterre l'a pratiqué, de bons esprits l'ont exalté en France; on sait qu'il était particulièrement cher à M. J. Laffitte, dont l'autorité en ces matières est d'un grand poids, et que ce financier, aussi éclairé que respectable, avait à cœur de le faire prévaloir. Malgré l'exemple de l'Angleterre, qui n'a pas d'ailleurs procédé toujours de la même façon, malgré la juste autorité qui s'attache à l'opinion de M. J. Laffitte, nous avouons que ce système nous paraît essentiellement vicieux dans son principe. Voyons d'abord les avantages qu'il présente, nous en montrerons ensuite les inconvéniens.

Il est certain qu'en opérant la conversion en 3 pour 100, on se mettrait en mesure d'obtenir dès à présent des économies plus fortes. Admettons, si l'on veut, que la différence en mieux soit encore plus grande que nous ne l'avons supposé tout à l'heure; ce serait là un

avantage réel, au moins quant à présent. De plus, en livrant à ses créanciers du 3 pour 100, l'état s'affranchirait pour long-temps de l'obligation de remanier les rentes, tandis qu'au contraire, en leur donnant du 3 trois quarts, il s'expose à recommencer dans peu d'années une opération semblable. En effet, ce dernier titre valant déjà sensiblement plus que le pair, celui de nos fonds qui le suit dans l'échelle, c'est-à-dire le 3 et demi, ne tardera guère, pour peu que notre crédit s'élève, à franchir aussi cette limite; dès-lors, une nouvelle conversion en 3 et demi deviendra imminente. Au contraire, en convertissant aujourd'hui en 3 pour 100, on se prépare un long repos. A voir le taux auquel est aujourd'hui ce dernier fonds, soit en France, soit même dans les pays voisins, il n'est guère permis de croire qu'il arrive de long-temps à dépasser le pair, au moins d'une manière assez sensible pour autoriser sa conversion. Cette quiétude enfin, ce repos que l'on procure à l'état, on l'assure par le même moyen à ses créanciers, et si on leur fait supporter dans le présent une réduction plus forte qu'il ne faudrait, on leur assure du moins, pour un temps fort long, la jouissance paisible de ce qui leur reste. Tels sont, en résumé, les avantages de ce système. Nous ne croyons pas les avoir atténués en les exposant, voyons maintenant les inconvéniens qui les balancent.

On remarquera d'abord que, dans cette hypothèse, la conversion n'est plus une simple réduction d'intérêts, telle que tout débiteur peut et doit l'exiger de ses créanciers, lorsque le crédit général et son crédit particulier s'élèvent. C'est une combinaison financière, une sorte de transaction ou de marché. L'état offre à ses créanciers, comme compensation d'une réduction d'intérêts qu'ils ne lui doivent pas[1], une augmentation de capital qu'il ne leur doit pas davantage. Dès-lors il s'agit pour les uns et pour les autres d'équilibrer les avantages offerts avec les sacrifices demandés; balance fort simple en apparence, mais dans laquelle il n'y a malheureusement, ni pour le gouvernement ni pour les créanciers, de base certaine d'appréciation ou de règle fixe. Certes, si cette augmentation offerte sur le capital était actuellement réalisable, la balance serait facile à établir : il ne s'agirait alors que d'un simple calcul d'intérêts, et une règle de proportion ferait à l'instant cesser tous les doutes; mais en est-il ainsi? Loin de là. Cet accroissement de capital n'existe pour ainsi dire qu'en perspective; il ne sera réalisable que dans un avenir très éloigné, très incertain. Il faut pour cela que le 3 pour 100 atteigne le pair. Qui peut dire à quelle époque il y arrivera? est-il même sûr qu'il y arrive jamais? Si le gouvernement doit le croire et agir en conséquence, il est permis aux

rentiers de l'état d'en douter. Dans tous les cas, il n'est donné ni au gouvernement, ni aux rentiers de prévoir l'époque où cet évènement se réalisera. Dès-lors, qu'est-ce que cet accroissement futur et hypothétique du capital? Dans quelle mesure peut-il compenser une perte sur les intérêts, annuelle et certaine? sur quelle base enfin établira-t-on sa valeur?

On voit bien que cette théorie repose, dans son ensemble, sur des données très vagues, très incertaines. Il faut, pour la mettre en pratique, comparer des valeurs fort différentes entre elles, sans posséder les vrais élémens d'appréciation. Quel ne doit pas être l'embarras d'un ministre qui entreprend une conversion selon cette méthode, quand il vient à se demander quelle sera l'étendue des concessions à faire au nom de l'état, et l'étendue des sacrifices à exiger des créanciers! L'embarras des rentiers, quand il s'agit d'accepter ces offres, doit être encore plus grand, et pour eux, il est sûr que ce n'est qu'après l'évènement qu'ils connaissent à peu près la valeur de ce qu'ils prennent. Il faut donc marcher dans cette voie presque au hasard. Pourtant, si les concessions faites par l'état sont trop grandes, les intérêts publics sont sacrifiés; dans le cas contraire, des résistances se manifestent, l'opération avorte, et le crédit est compromis. Nulle part il ne serait plus nécessaire de posséder la juste mesure des choses, et cette mesure n'existe point. Nous savons bien qu'il y a un moyen commode d'assurer le succès d'une telle opération, de s'affranchir de ces embarras et de ces doutes : c'est de faire très large la part des créanciers et très petite celle de l'état, et ce moyen, nous savons bien aussi qu'on ne manque jamais d'y recourir; mais voilà pourquoi, dans un marché de ce genre, l'état est toujours dupe.

On ne voit pas qu'offrir aux créanciers de l'état une augmentation future de capital, en échange d'une perte d'intérêt présente, c'est en quelque sorte déplacer les rôles; c'est mettre la prévoyance de l'avenir du côté des hommes qui meurent, et ne laisser à l'état, qui doit vivre, que le souci du présent. N'est-ce pas le contraire qui devrait être, et cette seule considération, bien appréciée, ne devrait-elle pas suffire pour faire juger tout le système? Voyez en effet l'étrange calcul! Moi, l'état, moi, qui dois durer et prendre possession de l'avenir, je vous hypothèque cet avenir, à vous, simple mortel, qui ne serez plus demain. Je veux que vous m'abandonniez une portion de vos avantages présens, en vue de bénéfices éloignés, dont, selon toute apparence, vos héritiers seuls pourront jouir. Vous dont la vie est bornée, je veux que vous reportiez vos espérances à des

jours que vous ne connaîtrez pas; et moi, dont l'existence n'a point de terme, pour qui l'avenir et le présent se confondent, j'aliènerai mon avenir en vue du moment présent! N'est-il pas vrai que dans ce calcul les justes notions des choses sont renversées et les rôles intervertis? Il est au moins parfaitement impossible que les rentiers estiment à leur juste valeur les bénéfices incertains, éloignés, qu'on leur promet. Aussi l'état n'obtiendra-t-il jamais, dans une transaction de ce genre, que des concessions fort médiocres, en échange de sacrifices considérables.

Quant à l'avantage qu'on fait valoir d'avoir moins souvent à remanier les rentes par de nouvelles conversions, nous avouons qu'il nous touche peu. Qu'est-ce après tout qu'un travail semblable, quand il est fait à propos et dans ses véritables termes? Rien, ou presque rien. Une première opération mal conçue, mal entreprise, a d'abord jeté en France quelque discrédit sur le principe en général. Dans la suite, à force de résister à une mesure si juste, à force d'en exagérer la portée, on a fini par persuader à quelques gens, par se persuader peut-être à soi-même, qu'elle est grosse de difficultés et de périls. Il n'en est rien pourtant : une conversion de rentes, naturellement amenée et indiquée par l'élévation du crédit, est de toutes les opérations de finances la plus élémentaire et la plus simple. Pourquoi tant de soins pour en éviter le retour? Dans un temps comme le nôtre, où le crédit est monté par degrés de l'abîme où il était naguère, à un certain point d'élévation, elle aurait dû être au contraire une opération en quelque sorte régulière et normale, et c'est ce qui serait arrivé inévitablement, forcément, si dès long-temps tout le système de nos emprunts publics n'avait été vicié dans son principe.

Il est arrivé à nos gouvernemens, comme aux particuliers, de connaître de mauvais jours. Leur crédit était alors très bas, l'intérêt de l'argent qu'on leur offrait très élevé, et ce n'est pas aller jusqu'à l'extrême limite de dire que, dans ces circonstances, ils ont quelquefois emprunté à 10 pour 100 et au-delà. Pour procéder avec logique, il eût fallu alors dire ouvertement, franchement, que l'on empruntait à 10 pour 100, et créer un fonds public à ce titre. Outre qu'il y aurait eu dans ce système loyauté et franchise, on y aurait trouvé des avantages prochains. Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? Alors même qu'on empruntait effectivement à 10, c'est par la vente d'un titre en 5 p. 100 que l'emprunt était effectué. On vendait, par exemple, 10 millions de rentes dont on obtenait en capital 100 millions, ce qui établissait très clairement l'intérêt à 10; mais ces rentes, on les constituait néan-

moins en 5 pour 100, comme si on avait effectivement emprunté à ce dernier taux. Changeait-on par là les conditions actuelles du marché? Non. La seule conséquence de ce choix, c'est que l'état s'obligeait, quelle que fût la somme qu'il eût effectivement reçue, à restituer, en cas de remboursement, 100 francs de capital pour 5 francs de rentes.

D'où a pu venir l'idée d'adopter un système aussi étrange et aussi faux? La seule explication plausible que l'on puisse en donner, c'est que le gouvernement ayant interdit aux particuliers, par une politique que nous ne voulons pas juger ici, la faculté d'emprunter au-dessus de ce qu'on appelle le taux légal, c'est-à-dire 5 ou 6 pour 100, selon la nature des affaires, il n'a pas voulu violer pour son compte, ostensiblement et d'une manière flagrante, les règles qu'il avait lui-même posées. Obligé pourtant d'emprunter, et ne trouvant pas à le faire au taux légal, il a bien dû se résoudre à cette violation du principe. Mais s'il n'a pu sauver le fond, il a du moins voulu sauver les apparences; s'il n'a pu maintenir le taux légal dans la réalité et dans les choses, il a voulu du moins le conserver dans la forme et dans les mots. De là cette création de rentes dénommées 5 pour 100, alors même qu'on empruntait effectivement à 10. C'était une fiction, un mensonge, destiné seulement à couvrir une inconséquence de la loi; mensonge fort innocent, en ce sens que personne n'en était dupe. Néanmoins, comme il imposait à l'état l'obligation d'opérer plus tard le remboursement du capital dans la proportion indiquée par le titre de la rente, la fiction est devenue ensuite pour l'état une rude et désastreuse réalité. Il y a eu, nous ne craignons pas de le dire, dans cette espèce de jeux de mots, dans cette feinte puérile, une erreur financière du premier ordre.

Nous savons que cette pratique absurde a trouvé, comme tant d'autres, ses partisans. Après l'avoir imaginée dans l'unique but de tromper les yeux, on a voulu plus tard l'ériger en système, et on a vanté les prétendus avantages qui en découlent. On a dit que si, en offrant des rentes 5 pour 100 alors que l'intérêt est à 10, l'état s'impose des sacrifices dans l'avenir, il obtient aussi dans le présent des conditions meilleures, parce que l'accroissement futur du capital est pour les prêteurs un encouragement et une amorce. Il y a quelque chose de vrai dans cette assertion, nous ne le nions pas; mais, si l'on a bien suivi ce qui précède, on a dû comprendre que cet avantage n'est jamais aussi grand qu'on l'imagine. Or, ce bénéfice actuel, toujours bien médiocre, on le paie dans la suite fort chèrement. Comparons selon cette donnée les deux systèmes, en adoptant quelques chiffres pour exemples, et mettons en balance leurs résultats.

Supposons que le gouvernement contracte un emprunt dans un temps où le taux de l'intérêt est, par rapport à l'état, à 10 pour 100, et que, pour réaliser cet emprunt, il émette 10 millions de rentes. Si, fidèle à la vérité, docile à la loi que les circonstances lui dictent, il émet ces rentes en 10 pour 100, il obtiendra sur cette émission un capital à peu près correspondant au pair; supposons-le seulement de 96 ou 98 millions. Aucune faveur ne lui est faite pour le présent; mais voyez ses avantages prochains. D'abord, quand le jour du remboursement sera venu, il ne rendra guère à ses créanciers que le capital reçu, sauf une différence de 2 à 4 millions au plus. La position sera meilleure encore en ce qui touche les intérêts. Pour peu que l'état du crédit s'améliore, que la prospérité revienne, sa dette se fondra pour ainsi dire au soleil des jours meilleurs. Aussitôt que le taux de l'intérêt sera descendu seulement à 9 pour 100, il pourra entrer dans la voie des réductions. Une première conversion remplacera les titres anciens par des titres nouveaux en 9 pour 100, avec une économie d'un dixième sur le service des intérêts. A chaque décroissance successive de l'intérêt surviendra une conversion nouvelle, en 8, en 7, en 6, en 5, et chaque fois avec une économie pareille. Arrivé à ce dernier terme, le montant total de la dette annuelle sera déjà réduit de moitié, sans qu'alors même la ressource des réductions soit épuisée. Combien de temps faut-il pour amener dans un état un changement semblable? Nous savons, par l'expérience de la France, que peu d'années suffisent, quand le calme renaît après des temps d'orages. Cette période de temps, quelle qu'elle soit, peut et doit paraître longue, presque indéfinie, à des prêteurs qui ne peuvent d'avance en calculer la durée, et qui ne sont pas sûrs de vivre : voilà pourquoi ils estiment mal les avantages qui doivent la suivre; mais elle compte à peine dans l'existence d'un état. Ainsi, perte insignifiante sur le capital, prompte et successive réduction des intérêts, voilà ce qu'on trouve dans ce système. Si on l'avait suivi en France depuis le temps où la dette consolidée existe, il est impossible de dire dans quelle mesure le pays se serait déjà débarrassé du fardeau de ses anciennes dettes.

En suivant l'autre système, on arrive à des résultats tout différens. Ici nous supposons qu'au lieu d'émettre ses 10 millions de rentes en 10 pour 100, comme le veut l'état du crédit, le gouvernement les émette en 5; obtiendra-t-il pour cela des conditions actuelles notablement meilleures? Oui, dans une certaine mesure; mais, au milieu de ces jours de crise, il y a, soyez-en sûr, tant dans la situation géné-

rale du crédit que dans les inquiétudes des prêteurs sur l'avenir, un obstacle invincible à une grande surélévation du capital, d'autant mieux que la plupart des prêteurs actuels sont d'avance résolus à se défaire de leurs titres dans un terme fort prochain. Admettons une faveur telle, que l'état obtienne, par exemple, pour les 10 millions de rentes qu'il émet, au lieu de 96 ou 98 millions, comme nous le disions tout à l'heure, 104 ou 106 millions en capital. Assurément la différence est grande, et nous croyons l'exagérer plutôt que l'amoindrir. Voilà l'avantage conquis; voici maintenant les charges. D'abord, si l'état vient un jour à offrir le remboursement à ses prêteurs, pour 104 ou 106 millions qu'il aura reçus, c'est 200 millions qu'il devra rendre; perte énorme, presque égale au capital emprunté. Ce qui est bien plus grave, c'est que dans cette hypothèse l'état voit reculer indéfiniment l'époque où il pourra songer à réduire sa dette. Vainement l'intérêt de l'argent tombera-t-il par degrés à 9, à 8, à 7, à 6 pour 100; toutes ces améliorations successives de l'état du crédit ne lui profiteront pas. Ce taux exorbitant d'intérêt qu'il aura accepté dans les temps de crise, et qui n'était acceptable qu'alors, il le supportera désormais sans retour. Pour qu'il songe à convertir les rentes, il faudra que l'intérêt soit tombé de 10 à 5 pour 100, et même au-dessous. C'est donc seulement lorsque déjà le montant de sa dette devrait être réduit de moitié, qu'il pourra commencer à y faire quelques réductions fort incomplètes.

Cette dernière considération nous ramène au sujet qui nous occupe. On voit donc que, si l'on avait suivi dans les emprunts publics un système logique et vrai, les réductions d'intérêts, ou, ce qui revient au même, les conversions de rentes, seraient devenues, dans notre existence financière, un fait ordinaire, régulier, normal. Combien d'opérations de ce genre n'aurions-nous pas vu s'effectuer depuis trente ans! Toujours prévues d'avance, elles n'auraient excité ni résistance ni émoi; l'habitude en aurait fait pour tout le monde un jeu. Loin de nuire à notre crédit, elles en auraient favorisé l'essor, soit en marquant d'un signe pour ainsi dire sensible chacun des degrés de sa marche ascendante, soit en améliorant de plus en plus la situation réelle de nos finances. Enfin ce qui reste à faire aujourd'hui ne serait que la suite et la conséquence d'une longue série de faits du même ordre, et s'accomplirait, comme tout le reste, sans le moindre obstacle.

On a suivi malheureusement une autre marche. Ce qu'il en a coûté à l'état dans le passé, ce qu'il lui en coûte encore, il est impossible de le dire, et nos suppositions de tout à l'heure n'en donnent qu'une

imparfaite idée. Quoi qu'il en soit, c'est à cette fatale méthode et à la longue fixité d'intérêts qu'elle a produite, qu'il faut attribuer l'espèce d'étonnement que l'on manifeste à l'annonce d'une mesure bien naturelle, et la résistance que l'on oppose à cette réparation tardive. Il serait trop extraordinaire pourtant que des ministres, des hommes d'état, qui doivent savoir remonter plus ou moins au principe des choses, partageassent ces préjugés ou se laissassent arrêter par cette résistance insolite.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter les objections que l'on propose contre l'opportunité actuelle d'une conversion, ne pouvant nous résoudre à croire qu'après réflexion elles soient acceptées comme sérieuses par ceux mêmes qui les font. Disons seulement quelques mots sur les conditions et les termes dans lesquels on prétend l'exécuter.

Ce qui est possible actuellement, avons-nous dit, c'est une conversion en 3 trois quarts, tout au moins en 4. Pourtant, eu égard à ce qu'il y a en ce moment d'inusité dans la mesure, et à l'espèce d'émoi qu'elle excite, nous comprendrions que l'on se contentât pour le présent d'une conversion en 4 et demi; mais ce que nous ne pouvons ni concevoir ni admettre, c'est que, même en l'exécutant dans cette mesure étroite, l'état pût accepter encore des conditions. Pourquoi donc faudrait-il qu'il s'imposât, comme le veut la proposition de M. Muret de Bort, l'obligation de maintenir le taux de la rente à 4 et demi pendant dix ans? On n'a que trop différé dans le passé; faudra-t-il qu'aujourd'hui on s'impose encore de nouvelles entraves pour l'avenir?

Quant à cet autre projet, qui consisterait à convertir les rentes en 3 pour cent, de manière à augmenter le capital de la dette, tout en n'exécutant la réduction des intérêts que dans la proportion du 5 au 4 et demi, il serait aussi extraordinaire qu'inique. C'est, dit-on, afin de dédommager les rentiers. Quoi donc! alors que l'état n'exerce d'un côté qu'une partie de son droit, il devrait un dédommagement de l'autre. Nous avons montré plus haut quand et dans quelles conditions de semblables compensations peuvent être offertes, quoique, pour notre part, nous repoussions ce principe dans tous les cas : c'est lorsque l'état excède son droit, lorsqu'il va, dans la réduction des intérêts, au-delà des limites indiquées par l'état du crédit; mais offrir des compensations, lorsqu'on reste même fort en-deçà des limites permises, ce serait en vérité faire trop bon marché de la fortune publique.

CH. COQUELIN.

DU MOUVEMENT

DES

RACES HUMAINES.

—

COURS DE M. SERRES.

Il se passe en ce moment sous nos yeux un grand fait, qui, à demi voilé encore dans les ténèbres de son origine, échappe à notre attention; ce fait est celui du mouvement des races les unes vers les autres. Jusqu'ici les divers groupes du genre humain vivaient isolés : les gouvernemens et les institutions contribuaient à fomenter entre les peuples des divisions infinies. La nature, de son côté, avait pourvu à la conservation des caractères qui distinguent les races en les séparant par des mers, des montagnes, des fleuves, des distances, autant de limites qui suffisaient à les contenir. Cet isolement a été nécessaire. Il importait que les différentes fractions du genre humain ne confondissent pas les traits et les nuances qui les constituent, avant que le développement se fût conformé chez chacune d'elles au type idéal qui lui est propre. Cette condition a été remplie. Aujourd'hui une tendance contraire se manifeste : les races se recherchent; ni les institu-

tions politiques dans lesquelles l'ignorance s'efforçait de les parquer, ni les obstacles matériels, ne les divisent plus. Le genre humain est à cette heure comme un serpent qui cherche à réunir ses tronçons dispersés çà et là par les bouleversemens du globe et par les révolutions de l'histoire. Ce besoin d'universalité trouve dans l'invention de la vapeur un point d'appui merveilleux. Un ancien cherchait un levier pour remuer le monde; ce levier puissant, un moderne l'a découvert, et il ne s'en doutait pas. Le nouveau moteur est un instrument de civilisation : appliqué aux rapports des races entre elles, il devient le symbole matériel de leur unité dans l'avenir. Un système de voies de communications se compose aujourd'hui de trois élémens : les chemins de fer, les canaux ou les fleuves, les grandes lignes de navigation maritime. Nous allons étudier, avant tout, l'influence que la vapeur exerce déjà sur ces trois organes du mouvement; l'intensité de la cause nous fera mieux apprécier la nature des résultats.

L'état actuel des chemins de fer est à la veille de recevoir des développemens considérables. Voici à peine quinze années que les monarchies européennes s'occupent sérieusement d'employer les forces de la vapeur à la traction des voitures. Où en sont-elles de leurs travaux? La plupart n'ont encore construit que des sections de lignes; mais, en se réunissant, ces sections doivent constituer avant peu un véritable réseau de fer continental. La formation matérielle de ce réseau présente une analogie curieuse avec les développemens du système nerveux qui préside, chez l'homme et chez les autres êtres organisés, au mouvement. Si nous jetons un coup d'œil général à la surface de l'Europe, nous apercevons çà et là des commencemens de chemins destinés à s'étendre. Cette disposition fragmentaire s'efface de jour en jour sous le progrès des travaux. Nous voyons alors des faisceaux de rails, disséminés par petits plexus isolés, s'ajouter les uns aux autres pour donner naissance à des rameaux qui vont se réunir à un tronc. Il est déjà possible de saisir un lien entre les chemins de fer qui existent en construction chez les différens peuples. Si l'on rattache par la pensée toutes les sections de lignes éparses sur le territoire de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, de l'Allemagne et du royaume lombard-vénitien, on voit en quelque sorte apparaître l'unité de notre système de relations internationales. Nous allons essayer d'en figurer le dessin sur la carte géographique.

Que l'esprit trace d'abord une première ligne verticale dont le trajet joigne la mer du Nord à la Méditerranée. Cette grande ligne de fer commence à Édimbourg; elle rencontre sur son chemin Newcastle,

Londres, Douvres (ici une lacune de sept lieues de mer), elle reprend terre à Boulogne, arrive sur Paris, de Paris sur Lyon, de Lyon sur Avignon, d'Avignon sur Marseille, où elle s'arrête. Il s'en faut sans doute de beaucoup que cette voie gigantesque soit aujourd'hui parcourue dans son ensemble; mais elle le sera : plusieurs de ses parties sont construites; nous pouvons déjà fixer l'époque où les autres seront achevées. Le chemin de Newcastle à Douvres, qui s'étend sur une longueur d'environ cent quarante lieues, est en activité; celui d'Édimbourg à Newcastle sera terminé d'ici à deux ans, celui de Boulogne à Paris dans trois, celui de Paris à Lyon et celui de Lyon à Avignon dans cinq, celui d'Avignon à Marseille avant deux ans. On peut donc dire en principe que cette ligne existe. Moyen de communication de l'Angleterre avec la France, et par elle avec cette Méditerranée qui est le chemin de l'Afrique, elle réunit des intérêts jetés sur une échelle immense. — Tirons à présent une seconde ligne parallèle dont la direction, également tournée du nord au sud, reliera la mer d'Allemagne à l'Adriatique. La tête de ce chemin de fer est à Hambourg; de Hambourg à Berlin, de Berlin à Dresde, de Dresde à Brunn, de Brunn à Gratz (par Vienne), et de Gratz à Trieste, il décrit un parcours d'environ trois cent quarante lieues. La continuité n'existe pas sur toute l'étendue de la voie; de Hambourg à Berlin, nous estimons soixante-dix lieues en construction; de Berlin à Dresde, c'est fait; de Dresde à Brunn, il y a une lacune de soixante-quinze lieues qui se remplit à cette heure; de Brunn à Gratz, le service est en activité; de Gratz à Trieste, nous comptons à peu près cinquante lieues à ouvrir. L'exécution complète de cette ligne rencontre des obstacles dans la surface accidentée du territoire qu'elle traverse, mais elle est forcée. Touchant par Hambourg au Danemark, et par Trieste à l'Orient, elle répandra la vie sur les populations du Nord, et amènera peut-être cette unité germanique rêvée par Charlemagne et par Napoléon.

Il nous reste à croiser la direction de ces deux lignes, qui vont du nord au sud, par trois autres lignes allant de l'est à l'ouest. — La supérieure est destinée à joindre la Manche avec la Baltique. Elle s'avance du Havre à Paris, de Paris à Valenciennes, de Valenciennes à Cologne, de Cologne à Hanovre, de Hanovre à Stettin. Elle ne présente que deux solutions de continuité, l'une de Paris à Valenciennes, et l'autre de Cologne à Hanovre. Ces deux lacunes provisoires seront comblées d'ici à deux ans. La ligne complète sillonnera au moins trois cent quatre-vingts lieues. Moyen de transit de la France, de la Bel-

gique, de la Prusse, et, par cette dernière, de la Pologne et de la Russie, elle se place, sous le rapport intellectuel, stratégique et commercial, au premier rang de nos grandes voies de civilisation. — La ligne moyenne servira de trait d'union entre l'Océan et la mer Noire. Partie de Nantes, elle se dirige vers Tours, de Tours à Paris, de Paris à Strasbourg, de Strasbourg à Carlsruhe, de Carlsruhe à Ratisbonne (par Stuttgard), de Ratisbonne à Vienne, de Vienne à Presbourg, de Presbourg à Pesth, de Pesth à la mer Noire. Cette ligne imposante ne se compose encore que de segmens : on peut dire qu'elle existe de Tours à Paris (soixante lieues), de Strasbourg à Carlsruhe (dix-huit lieues), de Vienne à Presbourg (quinze lieues); le reste est à faire : il se fera. Nous sommes déjà en mesure d'indiquer la date de l'exécution. De Nantes à Tours, deux ans; de Paris à Strasbourg, huit; de Carlsruhe à Ratisbonne, huit; de Ratisbonne à Vienne, quatre; de Presbourg à Pesth, trois; de Pesth à la mer Noire, dans un temps inconnu; mais le service se fait déjà par le moyen des bateaux à vapeur. Enlaçant dans ses sinuosités les principales villes du centre de la France, du grand-duché de Bade, de la Bavière et de l'Autriche, ce chemin de fer servira de rendez-vous aux peuples de l'Occident quand le moment sera venu pour eux de remonter vers l'Orient. — La ligne inférieure a pour destination de marier l'Océan à la Méditerranée; elle court de la Teste à Bordeaux, de Bordeaux à Cette, de Cette à Marseille (ici la terre manque : ne tenons pas compte de cette lacune de deux cents lieues de mer), de Marseille à Rome, de Rome à Naples. Cette grande ligne sera complète d'ici à cinq années, si des résistances morales ne viennent pas en interrompre l'exécution; elle présente déjà une surface de deux cent soixante-treize lieues en activité. Il est vrai que nous comptons dans ce dernier chiffre la distance franchie par les bateaux à vapeur, dont le sillage continue sur mer le tracé du railway. Moyen d'action de la France sur l'Italie, cette ligne capitale servira peut-être, par la suite, à régénérer notre influence au-delà des Alpes.

Si nous réunissons ces cinq grandes lignes, notre réseau de fer international nous apparaîtra sous la forme d'un quadrilatère dans lequel se trouvera encadrée toute la civilisation moderne. Cette figure géométrique ne contient pas encore, il s'en faut de beaucoup, tous les travaux en voie d'exécution. Nous avons aussi négligé les embranchemens; or, tout le monde sait que les chemins de fer sont doués d'une puissance en quelque sorte végétative; leur accroissement est une nécessité de leur existence. Ces mille ramifications nous détourneraient des vues d'ensemble que nous avons voulu établir. Il nous im-

portait de ne tenir compte que des lignes à grande continuité, des lignes qu'on peut nommer à juste titre européennes. Nous ne doutons point d'ailleurs que la Russie, l'Espagne, la Turquie d'Europe, ne viennent se rattacher avant peu à ces grands nerfs du mouvement continental. La Russie a tracé déjà son chemin de fer, qui unira Saint-Pétersbourg à Moscou. Le Nouveau-Monde, qui fait, depuis un demi-siècle, partie de l'ancien pour tout ce qui regarde la civilisation et le commerce, se trouve naturellement rallié au système de voies de communications que nous avons esquissé. Il est en effet possible de suivre par l'imagination, d'un continent à l'autre, le parcours majestueux de ces lignes de fer, entre lesquelles l'Océan atlantique se jette, et qu'il divise sans les briser. Ce n'est pas tout, nous voyons commencer sur les rivages de l'Afrique une nouvelle France. Il n'y a plus aujourd'hui de système de colonisation sérieux sans l'emploi de la vapeur; notre conquête ne prendra racine sur ce sol rebelle et ne le transformera que par la création d'un réseau de fer algérien, destiné à rattacher toute la colonie au centre. Déjà une ligne construite par le travail des nègres relie ensemble les deux principales villes de la Jamaïque, Kingston et Spanish-Town. L'Océanie présente aux colonies anglaises, pour l'exécution de semblables travaux, ses montagnes de fer. On accusera peut-être notre imagination de bâtir d'avance des rail-ways sur des parcours fabuleux; mais, quand on songe à la figure nouvelle que le système de transport à vapeur a donnée en quelques années au territoire du Nouveau-Monde, surtout dans les états de l'ouest, on ne saurait plus assigner de limites à l'action d'un tel moteur sur la nature et sur les distances.

L'économiste ne doit point séparer les lignes de navigation des chemins de fer; il convient, en effet, de balancer ces deux systèmes sur notre continent, comme la nature équilibre la circulation et le mouvement dans les êtres organisés. La constitution hydrographique de l'Europe, quoique belle, n'est encore qu'ébauchée. L'Allemagne se préoccupe de rattacher ses fleuves à un système de communications étendu. En Bavière, le roi Louis poursuit l'achèvement du grand canal qui doit joindre le Rhin au Mein, et par conséquent au Danube. C'était la pensée de César et de Charlemagne, ce fut celle de Napoléon. La France n'aurait maintenant qu'à relier par des canaux le Rhône et tous ses fleuves au Rhin pour s'ouvrir le chemin de la mer Noire. L'importance de cette voie navigable est connue : tous les cabinets voient dans l'équilibre à venir de l'Europe une question dont le nœud réside à Constantinople. La France a déjà son canal du Midi,

qu'elle doit à l'immortel Riquet; la Hollande a celui du Helder; ces deux grandes artères de navigation artificielle ont rendu des services que les chemins de fer ne doivent point faire oublier, qu'ils ne remplacent pas toujours. Au lieu donc d'entretenir entre ces deux agens de relations, les chemins de fer et les chemins d'eau, une rivalité, une concurrence, un antagonisme, nous croyons que mieux vaut les considérer comme les satellites de la vie industrielle ou agricole pour les populations qu'ils traversent. Les bateaux à vapeur ont contribué, avant les chemins de fer, à développer l'élément de circulation.

Les chemins de fer, les canaux et les lignes fluviales ne seraient pourtant rien encore sans leur combinaison avec les grandes lignes maritimes. Les wagons n'iront jamais si loin que les paquebots; la mer demeurera toujours l'agent des communications à grande distance, c'est sur elle que la vapeur exercera une influence encore plus étendue. Aujourd'hui, presque toutes les voies navigables sont ouvertes. On ne connaît plus ces retards qu'imposait la direction des vents; l'arrivée des paquebots pour le service des lettres et des voyageurs est prévue maintenant comme celle des voitures publiques. Toutes les parties du globe communiquent par ces mêmes flots qui ont servi si long-temps à les diviser; la mer n'est plus une lacune entre les continens, c'est un lien. Quelques coups de canon ont suffi à renverser la barrière que la Chine avait élevée depuis des siècles autour de ses deux cent cinquante millions d'habitans; les profondeurs de l'Orient sont mises à découvert. Il n'y a pas cinquante ans, nos livres de géographie ne connaissaient que quatre parties du monde; la main des navigateurs a soulevé le voile sur ce groupe d'îles mystérieuses que la nature cachait dans des mers vierges. L'Océanie a aujourd'hui sa place sur la carte et jusque dans nos discussions politiques. Les voyages de long cours ont pris des développemens inouis, et le nombre des voyageurs augmente sur toutes les mers avec les progrès de la navigation.

Ce vaste ensemble de communications est-il destiné à exercer une influence sur les rapports des races? Il nous semble que la réponse à une telle question n'est pas douteuse. A mesure que l'homme civilisé s'étend et se dilate à la surface du globe terrestre, il en rattache entr'eux les habitans. Nous ferons observer en outre que toutes les grandes découvertes ont concouru au même résultat. L'invention de la poudre à canon contribua dans les âges de barbarie à rendre la guerre plus fréquente; or, la guerre met les peuples en contact. La boussole, en dirigeant les entreprises des navigateurs, a réuni des hommes et des mondes étonnés de se rencontrer sur la même planète. L'imprimerie,

en créant d'état à état, souvent même de continent à continent, un système d'échange pour les richesses de la pensée, a établi également entre les nations civilisées des relations qui n'existaient pas. La création de la vapeur complétera cette unité de rapports que la poudre à canon, la boussole et l'imprimerie avaient ébauchée. Au point de vue moral, les lignes de fer sont autant de conducteurs magnétiques par lesquels la pensée d'une nation communiquera aux nations voisines ses ébranlemens. Au point de vue industriel et commercial, ces mêmes lignes, allant d'un bout de l'Europe à l'autre, auront pour résultat de modifier profondément les systèmes actuels de douanes, en créant une sainte-alliance entre les peuples marchands. Comme moyen de publicité, ces routes philosophiques, sur lesquelles circulent les hommes et les idées, achèveront l'œuvre de Guttenberg en lui communiquant le secours dont l'imprimerie a besoin pour agir. Le livre ne peut rien par lui-même, le livre n'existe que pour ceux qui le lisent. Il faut qu'une force matérielle le fasse pénétrer dans ces populations sombres et lointaines qui opposent aux lumières l'obstacle de leurs montagnes, de leurs marais, de leurs bois, et de leurs landes impraticables; cette force est dans la circulation. Auxiliaires de l'imprimerie, les chemins de fer avanceront l'enseignement des masses. La propagande de la vapeur défiera toutes les censures : allez donc arrêter ces mille voix de la civilisation dans leur passage aérien à travers l'Allemagne ou la Russie ! Quand les états européens seront couverts de grandes lignes s'embranchant sur toutes les capitales, — autant de rayons par lesquels s'opérera la diffusion des lumières, — la face intellectuelle de notre continent sera changée. La vapeur nous semble donc destinée à devenir le lien des distances, le lien des races.

Quand la guerre était presque le seul moyen dont la Providence se servît pour mettre les races en présence, l'union d'un peuple à un autre peuple n'était jamais cimentée que par la force. Or, nous ne craignons pas de le dire, la force brutale est impuissante à fondre ensemble les divers élémens du genre humain. Long-temps après la conquête, les vainqueurs et les vaincus forment encore dans la nation deux camps distincts : les inimitiés secrètes refoulées dans le cœur du peuple soumis, la honte et le ressentiment de sa défaite, demeurent un obstacle de longue durée à l'alliance avec les envahisseurs. Il se passe souvent plusieurs siècles avant que la trace de cette division soit effacée; quelquefois même elle persiste toujours si le peuple conquis nourrit secrètement l'espoir de ressaisir son indépendance. Cela est si vrai que, malgré les guerres qui ont ensanglanté l'Europe au moyen-

âge et à une époque plus récente, malgré ces déchiremens et ces partages qui ont renouvelé plusieurs fois la face politique de notre continent, il se trouve que les races ont perdu très peu de leurs caractères. Transportées souvent du nord au midi ou du midi au nord, elles reviennent d'elles-mêmes à leurs limites dès que le bras de fer qui les mêlait arrive à se retirer. On peut donc dire que la guerre était le lien des âges de barbarie, mais que ce lien établissait entre les peuples des rapports violens qui les rassemblaient sans les unir. Il ne faut pas se hâter de croire à une paix universelle; le glaive reparaîtra sans aucun doute dans l'histoire des peuples, mais son intervention sera moins fréquente quand les nations se connaitront mieux. Si cet état de choses s'établit, comme nous l'espérons, les chemins de fer auront pour résultat de créer une cause nouvelle et bien autrement active de croisement. Ici, la barrière élevée par la conquête n'existe plus; les peuples sont égaux, les peuples sont les frères d'une même famille. — La guerre se trouvait en outre circonscrite sur un point géographique. Hors les cas assez rares d'invasion en masse, où un peuple venait s'établir sur le territoire d'un autre peuple, la force armée n'exerçait en général qu'une action fugitive. Ces rapports brutaux, ces communications du sabre, les seules que les peuples anciens et modernes aient connues, n'ont fait pour ainsi dire que glisser sur les traits physiologiques des races. Les chemins de fer exerceront au contraire sur le croisement des individus une action constante, sympathique, renouvelée. Les invasions étaient des torrens orageux qui couraient çà et là, et laissaient seulement sur le chemin la trace de leur écume; les routes nouvelles, en excitant au plus haut degré le besoin des voyages, formeront des irradiations lentes d'étrangers passant d'une contrée à l'autre, et déposant leurs caractères dans le sein des populations alliées.

Quelles seront les suites de ce mélange des races? Ceci devient une question d'histoire naturelle, entée sur un fait d'économie politique. Cette question, nous allons essayer de la résoudre à l'aide des lumières que nous prêtent les deux sciences. Le règne de la vapeur ne commence que d'hier : si, d'un côté, il semble téméraire de rechercher les résultats éloignés d'une telle force quand l'orbite de son mouvement est encore à peine tracé, il ne faut pas oublier, de l'autre, que la marche de tous les phénomènes de l'industrie et de la nature est soumise à des lois qu'il est possible de dévoiler. « Le caractère essentiel d'un ensemble de connaissances parvenues à l'état de science, disait dernièrement M. de Blainville, est de prévoir. » De telles prévisions ne sont pas sté-

riles; elles servent à disposer le présent en vue de l'avenir. Le but vers lequel on s'avance étant déterminé, chaque siècle mesure ensuite ses forces à la distance qu'il doit franchir. Si donc la question de l'influence de la vapeur sur le mouvement des races semble, au premier coup d'œil, une hypothèse, on ne tarde pas à lui découvrir une base dans l'état actuel de la physiologie. La science des races est encore en germe; les voyages contribueront à la former; mais, telle qu'elle existe, elle nous fournit déjà les principaux traits qui peuvent servir à dessiner la perspective ouverte devant nous par l'établissement des chemins de fer.

La surface habitée du globe nous présente un très grand nombre de races humaines, qu'on peut ramener à quatre grandes divisions : la race caucasique, qui a la peau blanche, les cheveux lisses, onctueux, fins; la race mongolique, qui a la peau jaune, les cheveux épais et raides; la race éthiopique, qui a la peau noire, les cheveux durs et laineux; la race américaine, qui a la peau mêlée de jaune et de rouge, les cheveux noirs, longs et rudes. Dans tous les endroits de la terre où ces variétés humaines se sont trouvées en présence, voici ce qui est arrivé : les noirs ont obéi aux jaunes; les uns et les autres se sont soumis aux blancs. Si des nuances moyennes résultent du mélange de ces trois couleurs, elles occupent dans la société des rangs intermédiaires. On peut déjà conclure de ce premier fait qu'il y a une gradation de puissance et de civilisation à établir sur les caractères des races humaines.

L'existence de plusieurs races d'hommes à la surface de la terre est un fait trop grave; il se rattache trop intimement au problème dont il s'agit de trouver la solution, pour que nous ne cherchions pas à en pénétrer l'origine. Sur ce point, l'histoire n'a presque rien à nous apprendre; l'histoire est muette. Pour le genre humain comme pour l'homme, la première enfance est couverte des ténèbres de l'oubli. Quelques monumens respectables par leur antiquité, mais écrits dans des langues perdues, sont les seuls débris sur lesquels des races entières puissent lire leurs titres de naissance; encore ces monumens appartiennent-ils à des temps historiques, et, comme l'avènement des races a précédé sans nul doute l'établissement des sociétés humaines, nous ne réussirons jamais par cette voie à surprendre le secret de la nature. La science seule, par la distinction des caractères physiques, arrivera sans doute à déterminer la place des différentes races sur l'échelle de l'humanité, leur filiation, et peut-être leur origine. Les voyages, en agrandissant nos rapports, nous mettront sur la voie

de plus amples découvertes. Qu'allons-nous faire dans les contrées lointaines et sauvages? Chercher les traces de notre avènement sur le globe, conquérir notre histoire. Or, il faut nous hâter, car, tous les jours, les pages vivantes de cette histoire s'effacent ou disparaissent; des races primitives s'éteignent, et avec elles s'en vont les derniers traits de la naissance de l'humanité.

Pour lever le voile sur le berceau de notre espèce, il convient avant tout d'en séparer les élémens. La race blanche a fait remonter à son origine le commencement du genre humain; mais tout nous porte à croire qu'elle avait été précédée. Les autres races dont elle n'a pas voulu tenir compte historiquement, ou que dans son orgueil généalogique elle a imaginé de faire descendre d'elle par voie de dégénérescence, ont très probablement devancé son existence à la surface de la terre. On peut considérer le genre humain comme formant un règne à part dans la création; les races sont, sous certains rapports, les unes vis-à-vis des autres, ce que sont les genres dans le règne animal. Or, comme toute existence a été en progrès sur le globe, il est naturel de penser que les races les plus inférieures sont aussi les plus anciennes. Ainsi que dans l'histoire des âges antédiluviens chaque transformation du globe coïncide avec un progrès dans le règne animal, de même les changemens postérieurs à la grande semaine de Moïse nous semblent avoir eu pour résultat l'apparition successive des divers groupes d'hommes sur les différens points de la planète. Nous pouvons déjà placer dans le voisinage de la ligne équatoriale le berceau de la race noire, dans l'Atlantide celui de la race rouge, dans le sud de l'Asie l'origine de la race jaune, dans le nord ou dans l'Asie centrale les premières traces de la race blanche. Le mouvement de destruction et de reproduction qui préside à toute la nature paraît s'être étendu jusque sur la genèse du genre humain : la race noire est le débris d'un monde antérieur; elle a survécu misérablement au théâtre de sa force et de sa puissance. La race américaine nous semble également une ancienne race naufragée, dont Christophe Colomb retrouva les restes épars qui commençaient à se reformer sur le sol de l'Amérique. Le même coup de la main de Dieu qui brisait un continent et abîmait la race rouge, soulevait peut-être d'un autre côté les montagnes de l'Asie sur lesquelles la race blanche allait se manifester. Cette vue nouvelle fait éclater les étroites lisières chronologiques dans lesquelles nos historiens ont voulu envelopper l'existence du genre humain; mais il faut se souvenir que les siècles sont comme les

objets qui s'effacent par la distance; aucun chronomètre ne peut guider notre marche dans des âges où tout est encore fabuleux.

Il s'est élevé dans ces derniers temps une opinion qui sera jugée plus tard : quelques physiologistes distingués ont voulu faire sortir les races d'une souche commune par voie de développemens. La race noire se serait transformée avec le temps, et en passant par les nuances intermédiaires, dans la race blanche. Cette hypothèse flatteuse pour la théorie du progrès ne repose jusqu'ici, il faut l'avouer, sur aucun monument authentique. En fait, il existe plusieurs races d'hommes reconnaissables, dont les caractères semblent doués d'une force de résistance très grande. La nature a mis entre les différens groupes de notre espèce des limites qui ont empêché jusqu'ici la confusion de s'introduire parmi eux. Or, la nature veille à la conservation des caractères qui constituent les races, parce qu'à ces caractères sont attachées des aptitudes physiques et morales distinctes. Ces différences dans la couleur de la peau, dans la forme de la tête, et généralement dans la structure du corps, amènent les facultés particulières dont le rapport total forme l'harmonie du genre humain.

S'il y a une gradation de puissance à établir sur la couleur des races, il existe aussi une échelle de domination basée sur les formes du crâne. On a trouvé dans l'Amérique du Sud une île, nommée l'île des Sacrifices, dans laquelle les anciens habitans de cette partie du monde égorgeaient des victimes humaines. Des peintures, conservées sur les lieux et reproduites dans le grand ouvrage de M. de Humboldt, nous montrent ces scènes affreuses. Une remarque curieuse à faire est celle de la différence de la tête chez les acteurs de ce drame horrible : les hommes dans le sein desquels leurs ennemis enfoncent le couteau avec une sorte de plaisir sauvage sont, pour ainsi dire, acéphales. Ces individus, quoique de couleur rouge, sortent évidemment d'une autre race, inférieure à celle qui les immole. Aujourd'hui que le temps a passé sur les peuples du Nouveau-Monde, et qu'il a confondu les débris des uns et des autres dans les entrailles de la terre, on distingue encore le crâne des sacrificateurs et celui des sacrifiés. La configuration de la tête de ces derniers, étroite et fuyante, annonce des êtres faibles, sans défense, nés pour mourir; tandis que la nature a imprimé sur le crâne de leurs terribles destructeurs les caractères de la force impitoyable. On voit donc qu'au sein des peuples d'une même coloration, en guerre les uns avec les autres, il existe des variétés considérables qui servent de base à une hiérarchie éter-

nelle, les races plus robustes tendant sans cesse à vaincre et à opprimer les races plus faibles.

La science de l'homme, pour sortir enfin de la période fabuleuse des conjectures, demande à être calquée sur les caractères anatomiques des races. M. le professeur Serres a jeté cette année dans son cours public les premiers traits d'une anthropologie comparée : il a montré les fonctions se dégradant avec les organes, à mesure qu'on descend de la race caucasique dans les races inférieures. Une observation intéressante est celle de l'abaissement du cordon ombilical chez la race américaine; le nombril est plus bas, parce que le foie est volumineux; or, quand dans un individu il y a prédominance du foie, il y a toujours prédominance de la voracité. Voilà donc un premier fait de l'histoire des Indiens du Nouveau-Monde qui a sa racine dans leur constitution. M. Serres possède un crâne américain dans la mâchoire duquel il nous a montré l'existence d'une canine énorme, qui devait presque déborder la lèvre supérieure : ce trait de ressemblance avec les animaux carnassiers explique le caractère de férocité des Mexicains. Le même naturaliste a observé dans dix ou douze individus de la race éthiopique dont le cadavre était tombé sous son scalpel, une flexuosité assez marquée des artères; il devait en résulter un ralentissement de la circulation du sang. Cette disposition hydraulique qui, à un certain âge de la vie, devient pour l'homme de la race caucasique une condition d'existence, est pour le noir une loi permanente de sa nature. Ne pourrait-on pas rattacher cette circonstance à l'état moral de la race éthiopique? Cette paresse de circulation coïncide, en effet, avec cette torpeur et cette apathie qui forment un des caractères du nègre. L'élongation des membres, surtout celle du membre inférieur, qui entraîne toujours la déformation du bassin, rend raison de la faiblesse physique des individus de la race noire; tous les voyageurs ont reconnu l'infériorité des forces du nègre, comparées à celles du blanc. La brièveté du cou, d'où résulte la longueur des bras, a pour effet la perte de ce gracieux arrondissement des formes qui constitue chez nous la beauté de la femme; et de plus, si le raccourcissement du cou, cet organe satellite de la main, comme le pense M. Serres, doit concourir à rendre le nègre inhabile, maladroit, peu inventif. A mesure que le cou vient à se raccourcir, la face se projette en avant; cette disposition, tout animale, semble avoir pour objet de faciliter à l'individu l'appréhension des alimens. Le prolongement des os de la face a, en outre, pour destination d'encaisser les organes des sens. A mesure que nous descendons dans

les races humaines, la moelle épinière et les nerfs deviennent d'autant plus volumineux qu'on approche plus de la race éthiopique. Il existe un antagonisme très prononcé entre la face et le cerveau; selon que la face prédomine, l'action des sens prédomine, et l'action de l'intelligence baisse dans la même proportion. Les races inférieures sont remarquables par la finesse de l'odorat : les nègres et les Indiens du Nouveau-Monde connaissent par l'olfaction les individus, les sexes, les étrangers; ce sens leur sert à distinguer leurs ennemis. Le goût est aussi prodigieusement développé dans les races rouge et noire : la délectation que les individus de ces deux couleurs éprouvent à la vue et à l'absorption de la nourriture ne saurait se définir; la race blanche, à côté d'eux, ne sait pas manger.

La civilisation paraît avoir pour effet de réduire la capacité de l'abdomen ; chez les races sauvages ou barbares, tous les appareils de la vie végétative et animale sont portés à un volume considérable. Les Chinois ont la panse très saillante; leurs artistes exagèrent ce caractère sur leurs portraits, tant ce qui serait chez nous un objet d'insulte est en honneur chez eux. La race américaine se fait remarquer par certaines excentricités qui sont, chez elle, un effet de la tendance des races inférieures à développer le volume des réceptacles des sens. On rencontre des tribus de sauvages dont les uns tiennent à honneur d'être les cultivateurs de l'oreille, d'autres les cultivateurs du nez; on trouve aussi des sectes qui se distinguent par un ventre énorme. Le chef d'une de ces sectes, représenté sur une gravure que M. Serres nous a fait voir, paraît aussi content de son abdomen que l'autre l'est de son nez. Ses sujets cherchaient à l'imiter, et reproduisaient assez bien sa grosseur. Les sauvages d'Amérique sont, comme nous l'avons dit, d'une voracité extrême; lorsque la chasse a été bonne et qu'une masse d'alimentation se trouve à portée de leur estomac, ils mangent avec une avidité telle, qu'ils sont contraints ensuite de s'étendre à terre, engourdis et repus. Ils se couchent sur le dos : un de leurs camarades, moins gorgé de nourriture, vient s'asseoir sur leur ventre et leur pétrit la partie sensible pour aider à la digestion. Nous retrouvons dans ces races inférieures tous les traits de l'animalité; à mesure que l'action des sens se développe chez elles, la physionomie perd de sa mobilité, de son caractère, de sa noblesse. L'ame, chez nous, a deux langages, la parole et la physionomie, par lesquels elle exprime tous ses sentimens. Il n'en est plus de même dans la race éthiopique ; nous rencontrons chez elle une entière apathie de la face; le jeu de la physionomie éteint exprime tout au plus par une grimace la grossière satis-

faction des appétits matériels; la parole, toute gutturale, se rapproche elle-même du son que font entendre les singes. Loin de fuir ces caractères d'animalité, les races inférieures les recherchent. Quelques tribus américaines travaillaient à conformer leur nez sur le modèle du bec de l'aigle. La forme naturelle du crâne, chez les Mexicains, était déjà déprimée au sommet et renflée sur les côtés de la tête : ils avaient encore remanié cette forme pour la rendre plus sensible. Le Mexicain s'était donné la face du lion. Ces hommes, au visage terrible, se servaient sans doute de leur laideur féroce pour intimider leurs ennemis. Le type idéal que ces populations cherchaient à imprimer à leurs enfans était d'ailleurs contenu en germe dans la structure de leurs organes. « Il serait, nous disait M. Serres, impossible de produire ces dépressions artificielles sur des individus de la race caucasique. » Tous ces faits, qu'un grave et éminent professeur enseigne du haut de sa chaire, ne rencontrent point d'objections sérieuses. Nous sommes donc fondé à conclure qu'en prenant pour guide l'anatomie, on arrive à déterminer les conditions des mœurs et du développement des différentes races humaines.

La science a été plus loin : non contente d'observer les caractères des races à l'état élémentaire, elle a cherché l'action que ces races exercent les unes sur les autres en se croisant. Voici quel a été le résultat de ses informations. Toutes les races humaines ont la faculté de se reproduire entre elles. La nature a pourtant mis certains obstacles au rapprochement de leurs extrêmes : l'union d'un individu de la race éthiopique avec une femme blanche est douloureuse, antipathique, le plus souvent improductive. La condition inverse est, au contraire, favorable au mélange des sexes; l'union du blanc avec la femme noire est facile, sympathique, et presque toujours féconde. Si l'on interprète avec M. Serres les vues de la nature, on trouve qu'elle a mis un dessein dans ce point d'arrêt et dans cette barrière matérielle. La nature veut l'élévation des races, elle ne veut pas leur abaissement. Or, dans le premier cas, le produit descend vers la race éthiopique; dans le second, c'est-à-dire dans le cas de l'union de l'homme blanc avec la femme noire, le produit est élevé vers la race caucasique. On entrevoit déjà que le mélange des races, dans certaines limites fixées par la nature, est un des moyens de perfectionnement de l'espèce humaine.

Cette faculté de reproduction entre les sexes appartenant à deux races différentes tranche la question d'unité : il existe plusieurs races, mais il n'y a qu'une nature humaine. Les animaux qui ne sont pas d'une même espèce ne se reproduisent pas entre eux; dans les genres

très voisins, le croisement donne naissance à des métis dont la fécondité s'arrête à la première ou à la seconde génération. L'unité humaine se manifeste dans un autre fait que la science a recueilli : quand le mélange de deux individus de races diverses est fécond, la race supérieure fournit au moins les deux tiers à la nature du produit. Ce mouvement a été observé avec attention. M. Serres a reconnu que la race caucasique imprime son cachet sur les races qu'elle touche; elle descend d'abord un peu; mais, à la quatrième, cinquième ou sixième reproduction, elle remonte et ramène à elle tous les autres types. Qui ne prévoit déjà les conséquences philosophiques de ce fait d'histoire naturelle? Les envahissemens de la race blanche tendent aujourd'hui à effacer par toute la terre l'existence des autres races. Les traditions anciennes, qui nous représentent un premier homme blanc dont toutes les races sont sorties comme d'une souche unique, perpétuent sans doute une erreur; mais ce n'est qu'une erreur de temps. L'unité de races, l'homme modèle, l'homme type, n'existe pas dans le passé; il a sa raison d'être dans l'avenir. Adam n'est pas venu, il viendra.

Les races supérieures absorbent les races inférieures. Ce fait est sans exception. Tout nous porte à croire que la race noire a été primitivement la plus nombreuse; elle est encore douée à cette heure d'une fécondité qui alimente partout l'esclavage; son existence à la surface du globe ne s'est restreinte que sous les envahissemens des autres races qui sont venues s'établir au-dessus d'elle. En Amérique la race rouge forme l'assise inférieure, le *substratum* des peuples qui lui ont succédé sur sa terre natale. Déjà un grand nombre des indigènes du Nouveau-Monde ont disparu. Les autochthones, moins forts que les Incas, avaient été remplacés par eux; la race caucasique, étant survenue, a éteint à son tour les Incas. Ce mouvement s'étend par toute la terre; la race de Van-Diémen a cessé d'être, il n'en reste plus que trente ou quarante individus; les Guanches ont été anéantis; les Caraïbes, dont la race subsiste encore sur le continent, ont été détruits dans les îles de l'Amérique. Le voisinage des races robustes efface partout les races faibles; celle des Indous, en rapport avec des groupes plus forts qu'elle, s'éteint de jour en jour. Il existe une histoire fossile du genre humain qui ne remonte pas au-delà des temps historiques : à mesure que l'on avance dans la terre, on retrouve les débris de races plus faibles et plus dégradées qui ont succombé. Ces couches superposées forment comme les âges successifs du genre humain. Quand ce mouvement d'absorption est naturel, il tourne à

l'avantage du progrès; les races inférieures, en s'éteignant dans les races supérieures, y déposent des caractères nouveaux, qui deviennent pour celles-ci autant de germes de développemens. Malheureusement la force aveugle intervient presque toujours dans cette œuvre, et enlève violemment du globe les races primitives, avant qu'elles aient eu le temps de se fondre dans la nôtre. On est encore à se demander si la découverte du Nouveau-Monde fut un bienfait pour les générations à venir. Parmi les populations d'Amérique, les unes jouissaient d'une civilisation commencée, les autres étaient sur le point de se mettre en marche vers un état de société, lorsque la race blanche vint à tomber sur elles. Cet évènement arrêta leur progrès. Notre état social, en venant se poser au milieu des tribus sauvages, a été pour elles une cause de stationnement et de ruine. Non contente d'étouffer dans ces tribus des développemens naturels, l'arrivée des Européens fit disparaître par la force des populations entières. Cette race, dont les débris avaient survécu aux cataclysmes de la nature, fut de nouveau abîmée dans la conquête. La brutalité de l'Espagne vis-à-vis des habitans du Nouveau-Monde fut un crime de lèse-humanité que cette puissante nation expie à cette heure par sa déchéance. Qui sait si les germes qu'elle écrasait ainsi sous son pied de fer n'étaient pas nécessaires à la nature pour achever un jour notre race? Les mêmes attentats se sont répétés et se répètent encore : les Anglo-Américains chassent aux Peaux-rouges sur le territoire de l'Union comme aux bêtes fauves. Les autres races n'ont point été moins maltraitées. Nos colonies européennes n'ont guère été fondées jusqu'ici que par la destruction des indigènes; une trace de larmes et de sang marque les progrès de l'homme caucasique autour de ce globe dont il aurait dû civiliser les premiers habitans. Tous les jours des chasseurs anglais tuent à coups de fusil des sauvages de la Nouvelle-Hollande pour les donner en pâture à leurs chiens. Au nom du ciel, il faut que cela cesse! Il est temps que la science dirige ces conquêtes dont la force brutale abuse sans les rendre fécondes. La physiologie nous enseigne qu'il n'existe pas de races insignifiantes, puisqu'elles sont toutes destinées à entrer dans la nôtre. Laissons-les donc se développer à leur aise, au lieu de les refouler dans des déserts où elles périssent; il y a place pour elles et pour nous sous le soleil. Sans doute la civilisation ne saurait reculer devant l'état sauvage; mais c'est en renouvelant ses forces dans la nature qu'elle les accroîtra. Toutes les races d'ailleurs sont solidaires, celle qui en détruit une nuit à toutes

les autres qu'elle prive ainsi d'un moyen de perfectionnement. Dernier-né peut-être de son espèce, l'homme blanc, l'homme adamique, doit ramener à son type toutes les variétés humaines; l'égoïsme même lui conseille en ce cas de ne point les comprimer par la violence et l'injure; développer les germes qui languissent, c'est encore pour lui féconder les élémens futurs de sa race.

Nous avons vu les conditions du croisement, nous allons rechercher son influence. Si nous suivons toujours le fil conducteur de la science, nous arriverons à mettre le pied sur un terrain positif où les faits nous répondent des théories. M. Serres a fait l'observation suivante : toutes les fois qu'on considère les races humaines à l'état pur, on trouve que chacune d'elles a un tempérament uniforme qui prédomine sur tous les individus; quand c'est l'inverse qui a lieu, c'est-à-dire quand on a sous les yeux une race très mélangée, on distingue une variété considérable de tempéramens, et les individus qui les représentent ont les dispositions morales des races dont ils sont originaires. Ce fait, sur lequel nous reviendrons, parce qu'il amène des conséquences très nombreuses, nous dévoile déjà une des influences du croisement, qui est de multiplier les manifestations de la nature humaine.

Le hasard ayant amené, cet hiver, à Paris, deux sauvages botocudes, la science a eu l'occasion d'examiner de près et à loisir l'état élémentaire de cette race américaine, la plus mystérieuse de toutes celles qui existent. M. Serres constata un fait remarquable : les racines de la perfectibilité humaine, dans cette race, semblent appartenir à la femme, de telle sorte que l'abrutissement de ces populations sauvages a sa cause dans l'état de dégradation sous lequel la femme a été tenue par l'homme. Si cette remarque pouvait s'étendre aux autres races, la femme, agent actif dans l'œuvre de la reproduction, se montrerait à nous comme le moule du progrès; or la science entrevoit déjà la certitude d'élever ce fait à la hauteur d'une loi générale. Le penchant qui attire les sexes de différentes races à s'unir n'est point un mouvement aveugle. Les races inférieures sont destinées à servir d'aliment aux races supérieures; les traits qui dessinent les premières ne seront pour cela ni effacés, ni confondus; leurs caractères, loin d'être détruits, se conserveront au sein même de la race caucasique dont ils augmenteront la variété.

Avec ces principes généraux, nous avons un moyen de juger l'influence du croisement des races sur les sociétés. C'est à la physio-

logie qu'il appartient de fournir les premiers traits du perfectionnement de la nature humaine : nous nous en servirons pour dessiner le tableau des peuples qui s'agitent en ce moment sur le globe. L'importance des rapports que nos voies de navigation à vapeur créent de jour en jour entre les habitans des diverses contrées, semblera encore plus grande, si à la nature des races qu'elle relie entre elles se rattachent des civilisations qui doivent se compléter les unes par les autres. Or c'est précisément ce qui est.

Il faut reconnaître dans chaque race une force secrète qui détermine l'étendue et les formes de son développement : les lois, les mœurs, les institutions, les croyances, se subordonnent à cette force, et c'est ce qui constitue la physionomie des sociétés. L'organisation d'un état exprime toujours les caractères naturels qui sont dans le peuple. Cette connaissance est nécessaire pour diriger nos rapports : si l'homme caucasique doit agir sur les autres races, il doit en même temps conformer son action à l'état de leurs développemens. La surface habitée du globe nous présente à cet égard une série d'inégalités morales qui résultent chez les différens groupes du degré d'avancement de leurs caractères physiques, et dont le résultat est de former des nations diverses. L'histoire universelle devient à ce point de vue un enchaînement continu de faits, qui ont tous leurs points d'attache dans la nature des races et dans leurs métamorphoses. Au plus bas de l'échelle, nous rencontrons les peuples sauvages, chez lesquels tous les développemens de la civilisation sont avortés. Plus haut commencent les nations barbares (les termes manquent pour fixer les nuances intermédiaires) chez lesquelles nous voyons apparaître les premières ébauches de l'état social. Ces formes primitives de société se perfectionnent à mesure que les couches humaines se rapprochent de la race blanche, qui est le terme de la série. L'échelonnement des sociétés, en rapport avec l'échelonnement des races, est une vérité nouvelle que la science et les voyages féconderont dans l'avenir. Nous arriverons ainsi à connaître le caractère des nations sur lesquelles nous devons agir et le degré de force de leurs institutions ou de leurs croyances. Lorsqu'on envisage la distribution géographique des religions à la surface du globe, on est étonné de les voir partout soumises à une loi de la nature. Le christianisme s'est établi généralement sur la race blanche, tandis qu'il n'a jamais pu s'étendre d'une manière bien fixe sur les autres races. Ce fait a sa racine dans la constitution physique de notre espèce et dans la tendance des cultes.

Qu'est-ce que le christianisme? Le triomphe de l'ame sur les sens, le règne de l'esprit sur la matière. Toutes les fois qu'une telle doctrine est venue s'appliquer sur des peuples de la race blanche, elle a rencontré chez eux une organisation préparée à la recevoir. Ce qui distingue en effet l'homme caucasique, c'est la prédominance du cerveau, et, par suite, de l'action intellectuelle, sur l'action des sens. A mesure que nous descendons dans les races inférieures, cette prédominance s'efface; le prolongement de la face se dissipe; les organes des sens se développent, et avec eux augmente la résistance physique à la foi chrétienne. Le fétichisme ou l'adoration de la matière reparaît de degré en degré et forme au bas de l'échelle le seul culte du nègre. Les Arabes et les Turcs, qui marquent, les uns le passage de la race éthiopique, les autres la transition de la race mongole à la race blanche, ont un culte mixte : le mahométisme est, comme l'a dit M. de Maistre, une *secte chrétienne*, mais à laquelle le génie de ces deux peuples a imprimé son caractère sensuel. L'organisation d'une race tient donc sous sa dépendance toutes les manifestations intellectuelles, religieuses, morales des sociétés qui la constituent. De là des civilisations qui s'échelonnent sur un champ immense et qui s'arrêtent à des degrés divers. Le genre humain arrivera-t-il à faire disparaître ces inégalités par un progrès universel? Nous le pensons. Les bornes, les obstacles que la nature a mis à la réunion des croyances, s'abaisseront à mesure que la race blanche revêtira les autres races de ses caractères physiques, d'où dérivent toujours les caractères moraux. L'unité des religions sortira de la tendance du type caucasique à s'incarner dans les autres familles de l'espèce humaine.

Il existe une opinion dans la science qui, au premier abord, semblerait devoir rétrécir l'action des races les unes sur les autres; c'est celle de la persistance des caractères. Lorsqu'une nation policée travaille à retirer un peuple sauvage ou barbare de son abaissement, la civilisation et la nature constituent autour de lui deux forces qui se balancent, qui se croisent, qui se limitent; le mouvement hésite comme incertain sur sa pente. Il s'établit alors une lutte entre la constance du type et les causes d'action qui veulent l'infléchir. Si ces causes sont transitoires, le type résiste; si au contraire elles sont permanentes, le type finit par céder. Dans quelles proportions cède-t-il? Ici les physiologistes se divisent : les uns soutiennent que les modifications amenées par cette lutte n'intéressent pas la forme générale, qui reste la même. Mais ces modifications, où s'arrêtent-elles? C'est

ce que nul ne peut définir exactement. Ces changemens oscillent dans des limites que la science même s'avoue impuissante à déterminer. L'expérience démontre bien qu'une plante soustraite aux conditions de la nature, enlevée de son climat et placée sous la main de l'homme, subit des altérations graves qui vont souvent jusqu'à masquer sa forme première; elle démontre aussi que cette même plante, remise dans son milieu primitif, reprend peu à peu ses anciens caractères et redevient ce qu'elle était auparavant. Ce fait est curieux, mais on peut conclure qu'il ne conclut rien; car la question subsiste entière de savoir si c'est la force interne du végétal ou l'action des causes primitives renouvelée qui a déterminé son retour au type originel. La vérité est que tous les physiologistes reconnaissent des cas où les types se conservent, et d'autres où ils se dénaturent. Il se passe pour les races, dans la formation historique, quelque chose d'analogue à ce qui eut lieu pour les êtres organisés dans la grande époque de formation terrestre; il se rencontre des types qui résistent et se rompent, des types qui survivent intacts aux grandes secousses des évènemens, des types qui cèdent. Il n'est donc point impossible de faire sortir une race de l'orbite qui lui est tracé par la nature, et de l'entraîner dans le mouvement d'une autre race. Mais ce qui est encore plus certain et plus reconnu, c'est la production de types nouveaux sortant du contact de deux races en présence. Du nombre des élémens constitutifs d'un peuple et du degré de leur association résulte, pour ainsi dire, la forme qui lui est propre. Plus la race est pure, plus son organisation sociale est simple, plus sa vie intellectuelle et son existence comme nation est limitée. Ces races, en quelque sorte rudimentaires, se compliquent et se perfectionnent par le croisement avec d'autres groupes du genre humain. Leurs caractères, en se mêlant, donnent naissance à une infinité de nuances intermédiaires. Plus un peuple acquiert ainsi d'élémens, plus il s'élève : son organisation sociale s'étend, ses fonctions s'accroissent, et à mesure que les caractères de la population se surajoutent les uns aux autres, sa vie augmente. Les élémens sont d'abord désunis; mais le temps en opère la fusion, et pendant que cette fusion s'opère, des développemens nouveaux se manifestent, l'éducation achève de faire disparaître les différences morales et organiques qui étaient un obstacle au progrès. C'est ainsi que la nature, avec un très petit nombre de races primitives, a pourvu par la variété infinie des croisemens à la perfectibilité matérielle des sociétés.

L'étude ethnographique du globe nous présente la grande divi-

sion des races progressives et des races arrêtées. Il arrive un moment où l'activité des nations s'épuise : les unes se fixent plus tôt, les autres plus tard. Du degré où elles s'arrêtent résulte leur élévation ou leur abaissement dans l'histoire. Ces races incomplètes, mais achevées dans leur imperfection, survivent quelquefois à leur propre grandeur, comme les ruines survivent au monument d'où elles sont tombées. Leur avenir est l'immobilité. Il y en a qui stationnent alors (c'est le cas des nations mongoles); il y en a d'autres qui rétrogradent. L'Afrique est surtout le berceau de ces peuples toujours au même âge; elle en a d'autres qui, après avoir atteint le degré de croissance des peuples civilisés, reculent de l'état où ils étaient parvenus pour se détériorer ou se détruire. L'Asie, la Chaldée, l'Assyrie nous présentent une image de cette triste métamorphose du temps : l'ame de ces peuples s'est convertie en bête fauve, *anima fiera divenuta.* Ces races arrêtées sont mortes pour la civilisation. Elles disparaîtront infailliblement du globe, à moins de l'intervention d'une nation civilisée. Des races stationnaires pendant des siècles, parce qu'elles avaient épuisé la série de leurs développemens, et qu'elles étaient incapables par leurs propres forces d'aller plus loin, peuvent reprendre un nouveau mouvement, si elles viennent à s'unir avec des races en progrès. La France est, nous le croyons, prédestinée à cette œuvre : qu'allons-nous faire à notre insu dans l'Algérie? Ressusciter l'Afrique. La race sémitique est une de ces races fortes qui, après avoir fait leur temps, s'usent et tombent. Sa civilisation a précédé la nôtre et avait même jeté un grand éclat : cet éclat est fini; mais il peut renaître. Il dépend de nous de communiquer aux Arabes de nouvelles forces pour continuer leur progrès. La France gagnerait de son côté à retremper la fibre molle de ses habitans du nord dans cette nature sèche et bouillante de l'Atlas. Il en est des races comme des individus; il y a chez elles déperdition de forces, l'action leur enlève chaque jour de leur puissance; il faut alors que, pour se conserver et s'accroître, elles puisent sans cesse dans les autres races les élémens de leur vitalité. Le type arabe est magnifique et répond assez bien au type français; nous avons reconnu notre image dans cette race nerveuse qui se nourrit de ses luttes et qui s'endurcit de ses cicatrices. Lien naturel des peuples de notre continent avec ceux de l'extrémité de l'Afrique, l'Arabe nous initie à une plus ample conquête. Le chemin est désormais tracé à notre influence sur cette terre, berceau et patrie de la race noire. Napoléon nous a ouvert l'Égypte avec son

épée; la civilisation nous ouvrira les profondeurs des autres contrées africaines, avec la vapeur et avec les chemins de fer. L'Amérique du Sud présente aussi çà et là des races entravées dans leurs développemens, qui attendent notre action pour se dégager. L'Asie a, dans la race mongole, un rameau qui tombe faute de sève. L'isolement a détruit la force de ces peuples féroces et superbes qui, dans la personne de Gengis-Khan et d'Attila, ont si puissamment effrayé l'Europe. L'évènement qui enterait ce rameau flétri sur le tronc des races jeunes et vivaces, sauverait peut-être une grande civilisation à la veille de s'éteindre. Nations de l'Europe, que redoutons-nous? Toutes les races tendent à l'envahissement de la terre; mais elles le font avec des armes inégales. Les peuples qui avançent n'ont rien à craindre des peuples stationnaires. Une race supérieure ne peut être conquise sans que la force de sa constitution asservisse à la fin ses propres conquérans. La nature, plus forte que les armes, finit toujours par vaincre, en pareil cas, la victoire même. C'est ainsi que la race caucasique, long-temps comprimée en Asie par la race mongole, a réussi presque entièrement à s'en délivrer. Aujourd'hui cette population si forte qui attaquait n'ose plus même se défendre; l'empereur de deux cent cinquante millions d'hommes jaunes n'oppose à une poignée d'Anglais que la soumission et le silence.

L'Europe est la partie du monde où la race blanche, pure de tout contact, développe le plus largement tous ses caractères. La supériorité de cette race est reconnue : pendant que le Mongol, le Nègre, l'Américain, le Malais, n'étaient occupés qu'à satisfaire leurs appétits matériels, l'homme caucasique a mesuré la terre; la terre ne lui a pas suffi, il s'est élevé jusqu'à l'idée d'un premier principe, auteur de tous les êtres. Au moment où la race blanche apparut sur notre continent, elle trouva un monde à faire; elle le fit. Tandis que les autres races indolentes étaient désarmées contre les attaques des climats, tandis que le Mongol lui-même n'avait fait qu'ébaucher la conquête de l'homme sur la nature, la race caucasique seule a poussé jusqu'au bout sa victoire; elle s'est rendue maîtresse des élémens, maîtresse des mers. Ce qui est chez elle encore plus remarquable, c'est le développement de la volonté; que les autres races sommeillent sous le joug d'une nécessité aveugle, la race blanche a dominé tous les obstacles; elle ne s'est pas contentée de ses propres forces, elle en a créé. Ajoutant à sa puissance morale la découverte de l'imprimerie et celle de la vapeur, elle a étendu son domaine. Toutes les fois qu'elle s'est

approchée des autres races, elle les a absorbées; elle a pris au Nègre, à l'Américain, au Mongol, leurs tempéramens nerveux, bilieux, lymphatique, et elle a fait de tout cela des hommes à son image. Cette race géante, descendue un jour des montagnes du Caucase, séjour de Prométhée, n'a point encore terminé son œuvre. La race blanche a commencé en Asie : la population actuelle de notre continent est le résultat de plusieurs migrations successives et du croisement de ces migrations entre elles. La marche des colonies qui se sont détachées des montagnes situées dans le nord de l'Asie est invariable : la race caucasique s'avance d'orient en occident; elle laisse sur son chemin une série de peuples qui se suivent et se succèdent les uns aux autres, en sorte que c'est pour ainsi dire étape par étape qu'elle développe ses forces. Dans ce mouvement général, le groupe celtique a précédé le groupe teuton, qui a devancé le groupe slave. La formation des différens peuples de notre continent a donc été marquée par des haltes et des temps de repos de la civilisation. Chacun de ces peuples apporte à son tour des propriétés qui le caractérisent; c'est de leur addition successive et de leur mélange que résulte la figure actuelle de l'Europe.

Il existe une croissance dans les races; à mesure qu'elles grandissent, la main de la nature achève sur elles son ouvrage : cette croissance se manifeste dans la race caucasique. Plus nous remontons vers son berceau, plus nous lui découvrons les caractères de la première enfance. Un grand nombre de monumens historiques s'accordent à nous représenter les hommes des migrations primitives comme ayant des yeux bleus et des chevelures qui variaient du roux au blond clair : les Celtes étaient blonds, les Germains étaient roux. Ces deux nuances ont cessé d'être dominantes en France et en Allemagne. Les Écossais formaient également une race blonde : ils ont aujourd'hui perdu ce caractère. On peut donc dire que la couleur générale dans la population actuelle de l'Europe diffère notablement de celle de toutes les races qui ont concouru à la former. Ce résultat ne s'explique qu'en partie par les changemens auxquels ont donné naissance le mélange des peuples et les influences du climat. On est forcé de recourir à une autre cause d'action, à un principe moteur en vertu duquel une race qui avance rejette ses formes primitives pour en revêtir sans cesse de nouvelles. M. l'abbé Frère, auquel nous devons des recherches très curieuses sur les périodes historiques, a observé que le tempérament de notre race avait été successivement lymphatique, sanguin, puis bi-

lieux. La couleur de la peau a suivi les mêmes variations. La plupart des historiens grecs et latins nous peignent les Celtes comme très blancs; Ammien Marcellin ne revient pas de la blancheur lactée des femmes gauloises : cette première teinte s'est changée en rouge, puis une couleur plus sombre est venue brunir l'éclat sanguin. Des changemens encore plus considérables, et dont l'importance s'accroît, semblent avoir agi sur le volume, sur la forme et sur le développement de la tête. M. Frère vient de concéder au Muséum du Jardin des Plantes une collection de crânes retrouvés dans des fouilles et appartenant aux différens âges de notre nation : ces monumens d'une nouvelle espèce nous montrent l'empreinte de la loi du progrès sur l'organisation humaine.

Le mouvement n'est pas le même pour toutes les variétés, chaque groupe de la race blanche s'avance vers des caractères qui lui sont spéciaux; mais c'est toujours par une succession d'états transitoires qu'il arrive à une forme déterminée. Cette évolution, qu'on pourrait nommer l'embryogénie des races, entraîne à sa suite tous les faits de l'histoire des peuples. A mesure que les nations renouvellent leurs caractères physiques, elles renouvellent les bases de leur état social; c'est dans le cours de ces progrès, et notamment dans la transition d'un âge à un autre, que se manifestent les grands évènemens qui changent la face politique des nations civilisées. Ce mouvement de formation ne s'arrête que quand la race a acquis tous ses élémens et s'est constituée sur le type qui lui est relatif. Il se fait alors une véritable station qui s'étend au physique et au moral des sociétés. Nous avons déjà retrouvé les traits de cette immobilité dans la population chinoise ou japonaise. M. Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, visitant la terre d'Égypte à la suite de nos armées, compara les habitans actuels de cette région à ceux qui dorment dans les hypogées : c'étaient les mêmes momies. Toute la différence qu'il put trouver entre elles, c'est que les unes étaient entourées de bandelettes, tandis que les autres étaient libres. Aucune des nations de l'Europe n'en est là, toutes s'avancent par un renouvellement continuel de formes, par une série de mutations, vers un état que nous ne connaissons pas encore.

Si maintenant nous comparons le mouvement de la race blanche à celui des autres races, nous découvrons qu'elle a effacé chez elle successivement les âges inférieurs qui composent d'une manière fixe l'état des civilisations orientales. Le degré d'avancement de ces dernières s'est répété chez nous à un moment donné de notre histoire. Jetons un

regard sur les sociétés primitives de l'Asie, de l'Afrique et du Nouveau-Monde : nous les trouvons toutes enveloppées dans des formes civiles et religieuses auxquelles nos sociétés européennes ont tenu pendant quelques siècles, mais dont elles se sont détachées aujourd'hui par leurs développemens. La théocratie, la division par castes, l'usage des hiéroglyphes, qui forment autant de traits distinctifs des civilisations de l'Inde, de la Chine, de la vieille Égypte et du Mexique, se retrouvent chez nous dans la société du moyen-âge. Toute la différence entre le mouvement de ces races et le nôtre, c'est que les peuples jaunes ou noirs se sont fixés sur des institutions que nous avons temporairement subies et rejetées. Il ne faut pas comparer l'organisation sociale des peuples inférieurs avec celle des peuples supérieurs à leur état d'achèvement; mais il faut rapprocher la maturité des uns de l'enfance des autres, et l'on voit naître alors de nombreux caractères qui se correspondent.

Nous ne devons, d'ailleurs, pas oublier que chaque groupe a une puissance de formation qui lui est propre. Dans la naissance des sociétés comme dans la création des animaux et des races, on remarque des intervalles de temps qui établissent la différence de l'une à l'autre. Les États-Unis, fondés les derniers dans ce mouvement de rotation que la civilisation décrit autour de la terre, présentent les caractères renforcés du type général de la race blanche et du rameau de cette race dont leurs populations se sont détachées. Un des caractères, par exemple, de la race blanche, c'est le sentiment de la liberté. A peine a-t-elle touché le sol de notre continent qu'elle y dépose le principe de l'élection. Ce principe, qui l'a suivie dans les diverses phases de son état social, a revêtu toutes ses institutions civiles et religieuses de ces formes extraordinaires que n'avaient jamais connues ni la race noire, ni la race jaune. Tandis que le Mongol languit sous la stabilité d'un état tyrannique et absolu, le Celte et le Teuton primitifs ont renouvelé plusieurs fois leurs chefs, leur monarchie, leurs lois. Le principe de l'élection, qui, en Europe, a créé les gouvernemens constitutionnels, se développe à mesure que la race blanche avance sa marche circulaire à la surface du globe : il donne alors naissance, sur la terre du Nouveau-Monde, à une démocratie qui n'est point représentée dans notre continent, du moins sous les mêmes formes.

Les rapports géographiques ne doivent pas non plus être négligés dans le tableau de la configuration des peuples : l'histoire de l'homme se lie partout à celle du globe qu'il habite. Le morcellement de l'Allemagne, par exemple, est une suite du mélange des Germains avec les

Slaves et de l'état accidenté de son territoire. Ces montagnes, ces fleuves, ces profondes vallées qui brisent l'unité du sol, ont également déchiré l'unité politique en une multitude de petits états. La France, qui est au contraire douée d'un système géographique admirablement homogène, a aisément ramené sa population à une seule existence nationale. Strabon, rien qu'en se fondant sur des considérations tirées de la surface topographique des Gaules, avait prédit la centralisation à venir de notre pays. Nous pouvons, en nous établissant sur la même base, prévoir les changemens que les chemins de fer amèneront. Ce n'est rien avancer de neuf que de dire qu'ils achèveront l'unité nationale des grands états de l'Europe. En Allemagne, ce qu'on nomme à cette heure le type slave germanisé n'existe encore qu'à l'état d'ébauche. Les obstacles opposés par la nature des lieux à la communication des divers rameaux qui constituent les deux races ont puissamment contribué à maintenir leurs caractères respectifs, et avec eux les principaux traits de leur nationalité. L'unité de la France existe en principe, mais existe-t-elle en fait? Les provinces du midi n'ont pas les mêmes intérêts que celles du nord; la Normandie ne parle pas la même langue que l'Alsace, Bordeaux ne tient à Paris que sur la carte. La révolution, la république une et indivisible, ont passé au-dessus de la tête des populations de l'ouest sans rien déranger à leurs mœurs, à leurs habitudes, à leurs croyances d'il y a deux siècles. Ouvrir la Bretagne, y faire pénétrer des voies de communication et de progrès, ce sera conquérir une seconde fois l'Armorique au royaume de France. Les chemins de fer, en rendant plus centrale la position de Paris, sèmeront l'enseignement dans les provinces incultes; où ils passeront, la lumière sera. Or, quand la France entière saura lire, quand toutes ses parties seront rattachées entre elles par les liens de l'intelligence et du commerce, quand son territoire, déjà si compact, aura renversé la barrière matérielle des distances, quand Marseille ne sera plus qu'à deux jours, et peut-être même à vingt-quatre heures de Paris, l'unité morale, politique et industrielle de notre nation deviendra complète.

L'action cohérente des chemins de fer ne s'arrêtera pas toujours aux limites nationales. Nous croyons que les états du centre de l'Europe sont destinés à s'asseoir sur une assiette plus étendue. Les chemins de fer concourront à effacer certaines divisions arbitraires contre lesquelles la guerre a été impuissante. Jusqu'ici les grands royaumes ont joui d'une existence assez fixe; mais entre eux s'enclavent de

petits états dont le territoire sert sans cesse de point de rencontre à l'ambition de leurs voisins. L'incertitude de leur destinée toujours flottante est une suite de la tendance que manifestent les nations à régler leurs limites sur celles des races. Nous effacerions de notre mémoire le souvenir des faits historiques, qu'avec la seule connaissance des races et de leur gisement nous découvririons aisément sur la carte les points du globe sans cesse entamés par la guerre et les points intacts. Les pays où la race présente une surface considérable, uniforme, compacte, bien tranchée, ont été épargnés par le fléau, sauf les cas très rares d'invasion en masse. Au contraire, tous les endroits placés sur la transition d'une race à une autre ont subi ces guerres intermittentes qui déplacent indéfiniment l'existence nationale. Participant à la fois des deux types voisins dont ils réfléchissent la puissance, les habitans de ces petits états ont une nature hybride; la mobilité de leur patrie est une suite de l'incertitude de leurs caractères. Si maintenant nous cherchons les parties du globe sur lesquelles la grande vitalité des chemins de fer devra s'établir, nous trouverons que ce sont précisément celles-là. La guerre, ayant été dans le passé le seul moyen de communication, nous dessine la trace que l'influence de la vapeur doit parcourir. Ces petits états intermédiaires, si souvent sillonnés par les boulets, et dont l'importance est philosophiquement très grande, ont été les premiers à se couvrir de voies de communication perfectionnées. Terrains d'assimilation de deux races, la Belgique, par exemple, la Bohême, la Hongrie, nous semblent destinées à devenir, par l'établissement des chemins de fer et des canaux, les points d'attache de l'unité européenne. Grace aux nombreux rapports des races qu'elle confine, la nationalité de ces petits états se fixera d'elle-même lorsqu'un des deux élémens de leur population mêlée arrivera à prédominer sur l'autre. Il ne sera besoin pour cela ni de l'emploi de la force brutale, ni de ces interminables guerres de partage, qui, en déplaçant, de siècle en siècle, la borne des grands royaumes, changent et déclassent arbitrairement les destinées de leurs voisins. Quand l'esprit et le sang d'un peuple pénètrent dans un rameau allié, ce dernier rentre naturellement dans les limites de la race dont il finit par revêtir les caractères. L'évènement qui doit le réunir arrive tôt ou tard, mais il arrive. Les forteresses, les lignes défensives, les ouvrages et les barrières élevés par la main des gouvernemens n'y peuvent rien; l'opinion et l'instinct de la nature les renversent. Cn a dit que les chemins de fer étaient des voies stratégiques;

ils sont mieux que cela : ces lignes, qui établissent des rapports croisés sur tous les points où les rivalités des grandes monarchies s'exerçaient, ne favorisent pas la guerre, elles la préviennent.

Quelques philosophes, voyant venir de loin ce fait du mélange des races, ont cru que leurs caractères se confondraient les uns dans les autres. C'est une erreur. Il existe bien un grand nombre de germes, dispersés à la surface du globe terrestre, et qui tendent tous à se développer selon des lois particulières; de la réunion de ces germes résultera plus tard l'unité finale de notre espèce et l'accomplissement de ses destinées; mais cette fusion n'amènera pour cela aucune uniformité. Il est aujourd'hui démontré que les types ne s'effacent pas toujours en se mêlant : M. Edwards a rencontré en France, en Allemagne et en Italie d'anciens peuples dont les traits et les autres caractères physiques avaient survécu à la mort nationale. Ces monumens de la nature étaient demeurés debout au milieu des ruines de tous les monumens de l'art. On retrouve également sur la colonne trajane la figure de la plupart des peuples modernes qui ont succédé aux Cimbres, aux Daces, aux Scandinaves. Le visage des Huns, ce visage qui intimida l'Europe par sa laideur, n'est point perdu : M. Edwards l'a vu reparaître dans la Hongrie. La nature ramène quelquefois tout à coup au sein de la population la plus mêlée des types qu'on aurait pu croire anéantis : la tête de Charles X reproduisait les formes exactes de la race franke. Nous ne devons donc pas craindre que les traits des nations modernes s'altèrent de si tôt. M. Serres croit en outre à l'existence d'une force inhérente au sol qui détermine la forme générale des habitans. La terre de France, selon lui, fait des Gaulois, comme celle de la Grande-Bretagne fait des Anglais, comme la nature du Nouveau-Monde, à peine ébauchée, produit des fils à son image. Nous avons donc dans la force interne du type et dans la force extérieure des milieux une double cause qui concourra long-temps à maintenir les caractères des peuples. L'unité des races en augmentera au contraire la variété. Quand les races sont pures, le même tempérament, les mêmes caractères se dessinent à grands traits sur tous les citoyens d'une nation : un Chinois ressemble à un autre Chinois. Si quelques individualités se détachent par hasard de la masse, comme Gengis, Attila, Tamerlan, c'est qu'elles représentent le mongolisme élevé à sa troisième puissance; l'homme le plus fort est alors celui qui réfléchit le mieux le type général de la race. Quand c'est l'inverse qui a lieu, c'est-à-dire quand on observe une race très mélangée, on voit au contraire que les individus correspondent chacun à des groupes, à des

familles humaines, dont ils ont emprunté en naissant les caractères, et dont ils reproduisent les dispositions morales. Cette répétition des races dans les individus est un grand fait de philosophie naturelle. La France, dans laquelle la race celtique s'est personnifiée, a un tempérament moyen, qui donne le tempérament primitif des Gaulois; mais, à cause de ses nombreux rapports avec les autres races, elle se trouve avoir en elle un grand nombre d'autres types et constituer, pour ainsi dire, une humanité en petit. C'est à ce mélange qu'elle doit sa supériorité.

Nous ne sommes pas de ceux, comme on voit, qui rêvent une monarchie européenne; les seuls caractères de races suffiront à maintenir pendant long-temps la division des états. Chacune de ces races a un mouvement particulier; elle s'avance vers la réalisation d'un type qui lui est propre. Ce qu'on nomme le génie d'un peuple n'est que l'ensemble des caractères physiques et des facultés morales qui le distinguent d'un autre peuple, qui lui donnent une forme, une vie relative. L'existence de ces variétés naturelles constitue le sol sur lequel les institutions sociales posent leur fondement. L'histoire nous présente un balancement alternatif des races qui fait que tantôt l'une, tantôt l'autre, se met à la tête du mouvement de la civilisation. Ce balancement ne permet pas à une de celles qui existent maintenant en Europe de s'établir d'une manière fixe sur ses rivales; c'est ce qui entretient l'équilibre des sociétés modernes. Avec le temps, l'une de ces races finira-t-elle par arrêter sa prédominance, et par donner, en quelque sorte, sa figure au monde? Nous n'élèverons pas jusque-là nos prévisions. A défaut de cette unité systématique de royaume, nous croyons que les peuples, en rapprochant leurs communications, formeront naturellement une même famille. On retrouve, dans les nombreux types de la race blanche, une empreinte indélébile qui se remontre à travers toutes les variétés, et qui semble être la trace d'une commune origine. Une langue universelle, dont les débris sont répandus dans nos langues modernes, et qui remonte jusqu'aux bouches du Gange, doit avoir présidé au berceau de notre race. Ces liens de parenté ne sont du reste pas les mêmes pour tous les habitans modernes de l'Europe. On sait qu'il existe entre les races de notre continent des sympathies et des antipathies. Nous croyons que ces instincts, qui concourent souvent à former le sentiment national, sont des avertissemens utiles de la nature. Cette mère sage a interposé des inimitiés dans le cœur des races qui se dégraderaient en se mêlant, tandis qu'elle a mis au contraire des inclinations dans le sang des races qui doivent s'élever par leur commerce. La loi de ces attrac-

tions et de ces répulsions nationales étant ainsi déterminée, nous avons un moyen pour juger les entreprises de la guerre qui seules ont fait communiquer les peuples durant les âges de barbarie. Il existe des conquêtes arbitraires et des conquêtes naturelles. Les conquêtes naturelles sont celles qui, par l'union de deux races en mouvement l'une vers l'autre, doivent concourir à l'avancement de la civilisation; les conquêtes arbitraires sont celles qui agitent et confondent les peuples pour satisfaire l'amour-propre d'un homme ou d'une société. Les unes se sont généralement maintenues, les autres ont été renversées. Les peuples qui travaillent à défendre leur nationalité travaillent presque toujours à conserver en eux les élémens dont l'existence est nécessaire à la nature pour achever l'espèce humaine. C'est alors que la guerre est sainte. Il y a dans l'histoire un grand spectacle, c'est Vercingétorix en face de César, la Gaule et Rome. La race gauloise maintenait en elle par les armes un des germes de la civilisation future; elle fut vaincue, mais non soumise. L'indépendance des caractères celtiques se dégagea plus tard de la lutte; leur conservation survécut même à la conquête et au conquérant. Dans ces derniers temps, l'erreur de Napoléon et l'une des principales causes de sa chûte fut d'avoir voulu amalgamer dans la victoire des races hétérogènes qui n'étaient point du tout préparées à s'unir. L'homme le plus fort ne peut rien contre la force de la nature, et toute entreprise qui violente les rapports des races entre elles échappe à la main de son auteur. Les chemins de fer, en ouvrant à travers l'Europe un champ de bataille pacifique, doivent augmenter l'action des influences morales. Le résultat des voies de communications nouvelles sera de remplacer les conquêtes par des alliances. La loi qui présidait aux unes présidera nécessairement aux autres. La force d'assimilation des races se trouvera plus que doublée par les fréquens rapports qu'elles auront entre elles; mais nous ne croyons pas que cette force agisse jamais en sens inverse de son principe. Il existe à certaines alliances des obstacles que les chemins de fer eux-mêmes n'effaceront pas aisément. Un système de voies de communications à vapeur, fondé sur les rapports naturels des races, serait le seul profitable aux intérêts de l'unité européenne.

L'entrelacement des rameaux détachés à l'origine des montagnes de l'Asie rend fort difficile, chez les peuples modernes, la distinction de leurs caractères. Nous voyons pourtant encore se dessiner assez bien les principaux contours des races dans la configuration des grands états. A l'orient de l'Europe, parmi les glaces qui le couronnent, se

dresse le colosse slave; à l'occident, la tête encore cachée dans les forêts du Nouveau-Monde, un autre géant se dessine avec des caractères de teutonisme. Entre la Russie et la république des États-Unis, s'étendent des nations formées, les unes des débris de la race celte, mêlée aux restes de la population romaine, les autres des différentes couches de la migration germanique. L'antagonisme entre les peuples du nord et ceux du midi de notre continent a sa racine dans cette diversité d'origine. Au contraire, une certaine analogie de dispositions morales se manifeste dans les peuples issus de la même souche ou formés à peu près des mêmes élémens. Il est à remarquer, en effet, que la réforme religieuse s'est établie avec une notable rapidité sur toutes les nations d'origine teutonique, l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis; tandis qu'elle n'a jamais exercé qu'une action très passagère et très restreinte sur le groupe gallo-romain, c'est-à-dire la France, l'Italie et l'Espagne. Cette même opposition simultanée existe dans les mœurs et les aptitudes des deux groupes. Le Teuton a un courage froid, une force particulière pour lutter avec les obstacles matériels; il a devancé, dans la confection des chemins de fer, tout le groupe latin; il a donné au Nouveau-Monde son peuple de défricheurs. Le caractère celto-romain brille au contraire par l'impétuosité du premier choc; il est toujours à la tête du mouvement quand il s'agit de tirer l'épée ou de renverser des barrières dans le monde moral; mais une force qui résiste est assurée de le vaincre. Il aime mieux lutter avec les hommes et avec les idées qu'avec la nature, parce qu'il sait que les obstacles du monde matériel ne s'enlèvent pas à la baïonnette. La France est la représentation la plus avancée de ce type brillant; mais elle a avec l'Espagne et l'Italie des liens intimes qu'il ne faut pas négliger. La main de la nature a gravé sur ces trois nations des traits de famille. Le fonds de leur population est à peu près le même. La race celtique, après avoir inondé les Gaules, s'est étendue sur l'Espagne, où elle a refoulé les Ibères dans le fond de la Péninsule. La moitié de l'Italie était celtique; tout le monde sait qu'il y avait une Gaule au-delà des Alpes. Cette première couche a été recouverte, mais non effacée, par des invasions successives. La domination romaine a donné son empreinte à ces trois pays; plus tard, l'invasion germanique a glissé sur eux sans y laisser beaucoup de traces. On peut donc dire que la France, l'Italie et l'Espagne ont un caractère analogue; nous n'entendons pas dire uniforme. Ces trois zônes de peuples ressemblent à l'arc-en-ciel, dans lequel chaque couleur fondamentale se mêle aux deux autres sans pourtant s'y confondre.

L'affinité des langues est un lien de plus; le français, l'italien et l'espagnol constituent un même idiome, modifié par les caractères respectifs des trois nations. Il résulte de ces traits de ressemblance, au physique comme au moral, une véritable sympathie. Les guerres entre la France et l'Espagne se sont toujours établies sur des points d'honneur, jamais sur des questions d'intérêts; pour les nations qui constituent le groupe latin, l'intérêt, c'est de s'unir. Si nos guerres de l'empire ont rencontré dans la péninsule ibérique une vive résistance, c'est qu'elles venaient détruire ou bouleverser les institutions du pays. L'Italie nous a toujours tendu les bras dans ses momens de détresse; depuis Charles VIII et François Ier, notre intervention a été regardée, au-delà des Alpes, comme un moyen de délivrance. Une des causes de la grandeur de Napoléon fut d'avoir réuni dans sa personne et dans son origine les caractères de ces trois peuples. La Corse est, en effet, le terrain d'assimilation de la race celtique, ibérienne et néo-latine. Aussi, toutes les fois que Bonaparte a tourné son épée vers son berceau, il a constamment été heureux. Les destinées de l'empereur et celles de la France étaient du côté du soleil.

Le chemin de nos conquêtes dans le passé doit nous tracer celui de notre influence dans l'avenir. A Dieu ne plaise que nous conseillions de restreindre le réseau de nos communications avec l'Allemagne et avec l'Angleterre; mais nous croyons que les lignes de fer destinées à asseoir notre alliance morale, industrielle et commerciale, sur l'Espagne et l'Italie méritent en quelque sorte la priorité. Or, ce sont précisément celles qui ont été le plus négligées jusqu'ici.

La France est une des nations les plus intéressées dans l'établissement des voies de fer. Sa position centrale lui donne un grand avantage; chemin de transit de l'Angleterre vers l'Afrique, de l'Allemagne et de la Russie vers le Nouveau-Monde, elle ouvre des communications immenses. Son territoire mitoyen, sur lequel le sang des peuples ira se mêlant d'un monde à l'autre, devient comme le sol de l'unité des races. Cette situation géographique est admirable. Les lois, les mœurs, les institutions, s'accommodent toujours chez un peuple à la somme des développemens qui lui est dévolue, et cette somme augmente en raison des forces nouvelles qu'il puise dans l'union avec les autres peuples. Ces emprunts entretiennent la vie des races et la vie des états. Plus les nations se mêlent, plus la richesse du fonds social dans lequel puise la nature pour former les individus se trouve augmentée. Les chemins de fer ouvrent à la supériorité des races qui couvrent notre continent un vaste champ clos d'influences et de con-

quêtes. Ces conquêtes-là ne coûtent pas de larmes à l'humanité : les vainqueurs et les vaincus en recueillent également les fruits. La France n'a d'ailleurs rien à craindre dans cette lutte. Tête de cette gigantesque colonne qui s'est détachée un jour des hauteurs de l'Asie, la famille celtique est celle dont les caractères expriment le mieux le type de la race caucasique. La première fois qu'elle apparaît dans l'histoire, c'est pour brûler le Capitole. Elle lutte contre Rome pendant des siècles, et quand Rome est tombée, elle lui succède. Les Français ont aujourd'hui la figure et le tempérament des anciens Romains. Les autres races du Nord sont physiquement inférieures à la nôtre; les Germains sont robustes, la famille slave est envahissante comme toutes les races jeunes; mais par l'Allemagne et la Russie, d'après M. Serres, on voit arriver de loin le mongolisme. La France a surtout hérité de la puissance romaine un caractère d'initiative qui la distingue. Quand les philosophes ont cherché un motif à l'acte de la création, ils n'en ont pas trouvé de meilleur, sinon que le principe de la vie avait eu besoin de se communiquer. Ce besoin, qui chez Dieu détermine le mouvement créateur, devient dans l'humanité l'agent du progrès. Il y a des peuples qui communiquent, et il y en a d'autres qui absorbent : Carthage absorbait comme l'Angleterre, Rome communiquait comme la France.

Les Romains portaient partout avec eux la civilisation; ils construisaient des fontaines, des routes, des ponts, des canaux chez les peuples vaincus; ils leur transmettaient leur langue, leurs lumières, leurs connaissances. L'intensité des caractères diminue chez une race à mesure qu'elle étend et généralise ainsi sa présence à la surface du globe. A force de faire participer les nations étrangères à sa propre existence, la race latine, dans laquelle toutes les autres avaient mêlé leur sang, a fini littéralement par s'évanouir dans ses conquêtes. Cette cause de décadence de la grandeur romaine, quoique passée sous silence par Montesquieu, nous semble la plus forte de toutes : Rome est morte pour le salut de l'humanité. La France a visiblement la même tendance; elle est douée d'un mouvement d'expansion extraordinaire. On a dit que le Français n'était pas un peuple colonisateur; on pourrait même presque dire qu'il n'est point conquérant, en ce sens qu'il ne sait point conserver ses conquêtes. En effet, c'est moins la possession qu'il recherche dans la victoire que l'influence à exercer sur le monde. Le Français est, qu'on nous passe le mot, un peuple missionnaire. Il a été guidé par ce sentiment dans toutes ses entreprises. Le besoin de communiquer son enthousiasme révolutionnaire

lui a fait, il n'y a pas un demi-siècle, engager avec toutes les nations de l'Europe cette grande croisade qui étonnera la postérité. Le peuple français a mis son nom dans les fastes de tous les peuples, son esprit dans tous les esprits, sa main dans la main de tous les habitans de la terre. A plusieurs reprises, notre pays a poussé ses flots pacifiques sur les contrées voisines; la révocation de l'édit de Nantes, qui chassa quatre cent mille Français de leur patrie, mêla notre sang à celui de l'Allemagne. Les individualités puissantes sortent du croisement des races fortes : Humboldt, Gall, Schiller, Goethe, sont des Français germanisés. Aujourd'hui que les voies matérielles sont ouvertes, la puissance communicative de la France s'exercera avec encore plus d'énergie. Elle transformera ses rapports guerriers en des rapports industriels, commerciaux, scientifiques. Par les bateaux à vapeur, elle peut asseoir dans les mers du Nord son influence sur le Danemark et la Suède, dans l'Océan Atlantique sur l'Amérique du Sud; par les chemins de fer, elle étend sa civilisation sur tous les états de notre continent. Il appartient à celle qui eut de si longs et de si étroits attachemens avec la gloire militaire de savoir s'en séparer quand l'intérêt du monde l'exige. Il s'agit maintenant pour notre nation de dominer par la paix comme elle l'a fait si long-temps par la guerre. Le développement de l'industrie et des arts utiles n'exclut d'ailleurs pas la dignité des rapports et au besoin l'intervention de la force. Les peuples n'ont pas oublié qu'à l'époque où les États-Unis d'Amérique voulurent se dégager du joug de notre continent, ils empruntèrent l'épée de la France. C'est à tort qu'on accuse notre nation de légèreté. « La race celtique, s'écrie M. Serres dans ses leçons, est à la tête de toutes les autres races humaines, la plus fixe, la plus tenace, la plus persévérante. Lorsque les Gaulois se trouvèrent en présence de César, ils voulaient la liberté pour eux et pour le reste du monde. Cette résolution les a suivis dans tout le cours de leur histoire; c'est le même esprit qui se continue, on le voit reparaître dans les communes; il se représente aux états-généraux, il amène l'explosion de 89; nos pères veulent alors ce qu'avaient voulu les Gaulois du temps de César : la liberté des peuples! En 1830, nous nous retrouvons en face des mêmes idées; la lutte décide encore une fois notre indépendance et celle des autres nations. Aujourd'hui la France rencontre un obstacle à son influence sur les destinées du monde; cet obstacle est l'Angleterre. Notre race est plus forte que la race britannique Nos ancêtres ont ruiné la puissance des patriciens de Rome; nous détruirons le monopole des patriciens de Londres. »

De l'alliance de l'économie sociale et des sciences naturelles nous paraît être sortie la solution au problème qui nous occupe : la multiplicité des races humaines doit se transformer un jour sur le globe dans un fait encore plus complexe, celui de la variété infinie des individus. Aucun type humain ne se perdra; tous se modifieront. Le mouvement d'unité qui rapprochera de plus en plus les distances et les races n'est point un mouvement aveugle; il ne tend point à détruire un groupe par un autre groupe, comme on l'a cru si long-temps, et à donner aux habitans du globe une figure uniforme : non, le résultat de cette unité sera d'introduire une diversité plus grande dans les caractères, et par suite dans les fonctions. Cet argument physiologique nous semble ajouter un motif de plus à tous ceux que nous avons déjà d'étendre nos voies de communication par terre et par eau. Le genre humain est encore à cette heure en voie de formation : rapprocher entre elles les différentes races répandues à la surface du globe, ce sera réunir les matériaux qui doivent concourir à son achèvement. La facilité des voyages ouvrira une nouvelle source de mélanges dont les effets seront de multiplier les types qui existent maintenant chez les diverses nations de la terre par l'accession de types nouveaux. Or, comme les races n'avancent physiquement et moralement que fécondées les unes par les autres, nous arriverons, au moyen de l'établissement des chemins de fer et des nouvelles voies de navigation, à ce grand fait philosophique, à ce progrès universel qui contient et résume en lui tous les autres progrès, le perfectionnement de l'homme et de la nature.

ALPHONSE ESQUIROS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1845.

Ce n'est pas un plaisir pour nous de raconter les défaites du pouvoir. Nous voudrions que le pouvoir fût fort et respecté. Aussi, nous éprouvons toujours un sentiment pénible en reprenant le chapitre des faiblesses ministérielles. Ce chapitre, d'ailleurs, commence à devenir bien monotone; mais qu'y faire? Est-ce notre faute si le ministère du 29 octobre se rapetisse tous les jours? Sommes-nous les seuls à répéter sans cesse que le pouvoir s'amoindrit, que l'autorité diminue, que le gouvernement s'en va? Le mal que tout le monde voit, pouvons-nous le cacher? Les inquiétudes, les craintes que tant de gens éprouvent, faut-il les dissimuler? Et si nous avons le malheur de redire souvent les mêmes choses, est-ce à nous qu'il faut s'en prendre?

La quinzaine qui vient de s'écouler n'a pas été brillante pour le cabinet. L'opposition, il est vrai, a été battue dans une rencontre où elle s'était avancée un peu témérairement; mais cet échec isolé disparaît au milieu des revers ministériels. Dans une discussion importante, celle des douanes, on a vu le cabinet, tremblant devant la majorité, abandonner l'une après l'autre ses convictions pour adopter celles de ses adversaires, refuser le combat de peur d'être vaincu, livrer à des passions rivales les intérêts industriels et commerciaux placés sous sa protection, déserter la cause de notre marine, et substituer, dans les traités de commerce, la volonté ou les caprices du parlement à la prérogative royale. Ainsi se pratique aujourd'hui et s'exécute à la lettre ce principe, que le gouvernement représentatif est le gouvernement de la majorité. En effet, la majorité ordonne; le pouvoir s'incline et obéit : voilà comment le ministère du 29 octobre entend la vérité du gouvernement représentatif.

Voyons ce qui s'est passé à la chambre des députés. La proposition de M. Duvergier de Hauranne a été l'objet d'une discussion sérieuse. L'honorable député proposait, comme on sait, l'abolition du scrutin secret. Toutes les objections que l'on peut faire contre le scrutin secret sont bien connues. Premièrement il expose la législature à se contredire, à se déjuger elle-même. On a vu plus d'une fois le scrutin secret annuler les décisions que la chambre avait rendues par assis et levé; or de semblables contradictions sont un danger pour les mœurs publiques et pour la dignité du parlement. Pourquoi d'ailleurs

le secret des votes? N'est-ce pas le droit du pays de surveiller ses mandataires? Après tout, quand le député voudrait cacher ses votes, il ne le pourrait pas. La plupart du temps, il serait trahi par les indiscrétions de la presse. Pourquoi dès-lors conserver une arme inutile? Est-ce le pouvoir qui est intéressé à s'en servir? Oui, si le pouvoir est faible, si la majorité le soutient par des raisons que le secret doit couvrir; mais un ministère qui mérite la confiance du parlement doit désirer la publicité des votes. Cette publicité est dans son intérêt. Une adhésion secrète diminue son influence en la rendant suspecte; une adhésion publique augmente sa force dans le pays.

Ainsi parlent les adversaires du scrutin secret. Ce sont là sans doute des considérations puissantes, et M. Duvergier de Hauranne les a fait valoir avec cette précision et cette netteté de langage qui le distinguent; cependant il serait dangereux de les admettre d'une manière absolue. Oui, le vote public doit s'introduire dans nos mœurs, mais le scrutin secret ne doit pas être aboli. Les lois doivent faire la part de la faiblesse humaine. Il ne faut pas céder à un entraînement irréfléchi. Si le scrutin secret est nuisible dans un temps calme, il peut être une ressource précieuse dans des temps de crise. C'est un refuge contre les passions de la foule. D'ailleurs, quand on abolirait le scrutin secret dans le règlement, il revivrait par l'article 38 de la Charte, d'après lequel la chambre, sur la demande de cinq membres, peut se former en comité secret.

La chambre, à notre avis, a pris une résolution très sage. Elle a fait du vote public la règle, et du scrutin secret l'exception. Il y aura désormais trois manières de voter: le vote par assis et levé, le vote par division, et le scrutin secret. Le vote par division, qui fait connaître les suffrages par la couleur des urnes, est le vote public. Il sera de droit pour tous les cas où le règlement avait admis jusqu'à présent le scrutin secret; et ce dernier ne pourra plus avoir lieu que sur la demande de vingt membres. On comprend qu'ainsi relégué en troisième ordre, le scrutin secret, qui cesse d'être nécessaire pour constater la quotité des suffrages, ne sera plus réclamé que dans des circonstances extraordinaires. Le vote public sera donc le vote d'usage, et avec lui pénétreront dans les habitudes et dans le caractère de la société politique toutes les conséquences que la publicité entraîne. Si ce n'est point là un changement radical, c'est une réforme importante, qui aura des résultats sérieux. Aussi, M. Duvergier de Hauranne a eu le bon esprit de déclarer qu'il l'acceptait, et de prouver par-là au parti conservateur que l'opposition renferme des esprits modérés, qui savent céder à propos, et ne pas s'opiniâtrer dans leurs systèmes.

Mais le ministère, qu'a-t-il fait? Dire qu'il a combattu vivement la proposition, ce serait aller trop loin. L'a-t-il appuyée? Encore moins. S'est-il prononcé pour l'opinion de la chambre? Rien ne le prouve. Quel rôle a-t-il donc joué? Hélas! il a tenu la conduite qu'il tient toujours lorsqu'il craint les dispositions de la majorité; il a suivi une marche oblique, tortueuse, et n'a pu parvenir au but qu'il désirait. Quand la proposition a paru, il ne l'a pas repoussée; il a même exprimé des sympathies pour le vote public. Quelques fidèles de l'ex-

trême droite ont reçu la mission de récriminer contre le scrutin secret, et de lui imputer les échecs du pouvoir. A les entendre, le vote public était le salut du ministère; le scrutin secret était le foyer des intrigues et des lâchetés de l'opposition. D'un autre côté pourtant, la masse du parti ministériel avait reçu le mot d'ordre pour protéger le scrutin secret. M. de Salvandy montait à la tribune pour le défendre avec une chaleureuse conviction. Enfin, quand la décision de la chambre a été votée par assis et levé, qu'a-t-on vu? Une liste a couru aussitôt sur les bancs ministériels pour réclamer le scrutin secret, liste malheureuse qui, n'ayant pu trouver vingt membres pour la remplir, s'est arrêtée en chemin au milieu des huées de la chambre. Ainsi le ministère avait formé le projet de tuer clandestinement le vote public au moyen du scrutin secret, et de sauver ce dernier en l'appelant à se défendre lui-même. Ce plan, s'il eût réussi, eût donné lieu à un nouveau scandale parlementaire que le hasard ou la volonté bien arrêtée de la chambre a heureusement empêché. Le vote public a triomphé malgré l'opposition cachée du cabinet.

N'oublions pas l'attitude de l'honorable M. Dupin dans cette discussion. Ses paroles, pleines de sens, ont entraîné la majorité. M. Dupin ne veut pas qu'on oublie son rôle de conservateur dissident. Il a lancé contre le cabinet et contre ses imprudens amis plusieurs saillies que la presse ministérielle a trouvées d'un goût détestable. Cette critique est un éloge pour M. Dupin. Elle prouve que ses sarcasmes vont droit à leur adresse. Que M. Dupin soit tranquille : le jour où il aura fait un compliment à M. Guizot, les feuilles ministérielles diront de lui qu'il a retrouvé toute la vivacité et toute la verve de son esprit. Elles applaudiront alors à ses bons mots. Chacun remarque, du reste, que l'honorable député de la Nièvre se multiplie en ce moment. A la chambre, il défend les intérêts conservateurs, que compromet la situation du pouvoir. Magistrat, il défend les intérêts de la société contre un préjugé barbare, auquel il oppose le frein de la loi. Écrivain plein de vigueur, jurisconsulte éminent, il défend les libertés de l'église gallicane contre les prétentions d'un clergé ambitieux et rebelle; il dévoile les intrigues ultramontaines; il réfute, avec un respect sincère pour la religion et ses ministres, les censures infligées à ses écrits par un zèle aveugle ou hypocrite. Aux mandemens que les évêques rédigent contre les lois de l'état, il répond par l'éloge de Portalis. Sa plume est infatigable, comme sa parole. C'est un beau moment de la vie publique de M. Dupin. On ne peut mettre au service de son pays plus d'énergie, de savoir et de dévouement.

Revenons au ministère. Après la discussion sur le vote public et le scrutin secret est arrivée la loi des douanes. On n'attend pas de nous que nous examinions ici toutes les questions soulevées par le projet du gouvernement, le sujet est trop vaste. Nous devons nous borner aux faits principaux. Trois points ont attiré particulièrement l'attention de la chambre : le traité belge, les graines oléagineuses et le traité sarde. Quel a été le rôle du ministère et celui de la chambre dans ces trois questions?

On connaît les circonstances qui ont donné lieu à la convention du 16 juillet 1842 passée avec la Belgique. Notre industrie linière, accablée par la con-

currence anglaise, réclamait une protection puissante. Le 2 juin 1842, une ordonnance du gouvernement repoussa les fils anglais en leur imposant un droit de 20 pour 100. Dans cette ordonnance étaient compris tous les fils étrangers. La Belgique réclama, et aussitôt, c'est-à-dire le 16 juillet, notre gouvernement, au nom de l'intérêt politique et de l'affection mutuelle qui lient les deux pays, passa avec la Belgique une convention. Il rétablit pour elle l'ancien tarif sur les fils et lins de provenance belge. En retour, la Belgique accorda des avantages à nos vins, à nos soieries, à nos sels. Il fut en outre convenu que le traité durerait quatre ans à partir de l'échange des ratifications, et qu'il pourrait se prolonger d'année en année jusqu'à ce qu'il fût dénoncé. Telles sont les principales clauses de l'acte diplomatique dont le ministère a demandé la sanction aux chambres.

On peut s'étonner d'abord que la discussion d'un pareil acte ait été si long-temps différée : retarder la discussion des ordonnances de douanes, c'est annuler le contrôle des chambres; mais passons là-dessus. Considérons le traité en lui-même. Qu'a dû vouloir le gouvernement ? Deux choses : d'un côté, rendre à la Belgique, sur le marché français, la part que lui avaient enlevée la concurrence de l'Angleterre et l'ordonnance du 26 juin; de l'autre côté, ouvrir pour la France, sur le marché belge, des débouchés d'une importance à peu près égale à ceux de la Belgique sur le marché français. Or, qu'est-il arrivé? D'une part, les importations des fils belges ont triplé depuis trois ans, et leur concurrence aujourd'hui a remplacé chez nous la concurrence anglaise; d'autre part, nos exportations de soieries, de vins, de fils, sont restées stationnaires. Tous les avantages commerciaux, dans le traité du 16 juillet, appartiennent donc à la Belgique. Ce n'est pas tout. A peine le traité de 1842 ratifié, que fait la Belgique ? Elle admet aux mêmes droits que les nôtres les vins et les soieries de l'Allemagne; plus tard, en 1843, lorsqu'elle augmente ses tarifs sur les tissus de laine, elle n'excepte pas la France; enfin elle conclut son traité de septembre 1844 avec le Zollverein. Tels sont les procédés de la Belgique envers nous, et telle est la latitude que lui a laissée l'imprévoyante diplomatie de notre gouvernement. Sans doute, la Belgique a droit à tous les ménagemens de la France : son existence est une conquête de notre révolution de 1830, et nous devons faire tous nos efforts pour conserver cette belle conquête, au prix même de quelques sacrifices; mais pouvons-nous donner à la Belgique des avantages sans mesure, lui livrer une des principales branches de notre industrie, et n'attendre d'elle, en retour, que les témoignages de son ingratitude? Est-ce un bon moyen de cimenter l'union des deux peuples que de créer entre leurs intérêts commerciaux des inégalités choquantes, source de jalousie et de discorde? Dans la louable intention de resserrer les liens qui unissent les deux gouvernemens, fallait-il imaginer une situation dont les conséquences naturelles devaient être que tôt ou tard la Belgique nuirait à la France, et la France aurait à se plaindre de son alliée?

Un traité si imprudent, si impolitique, devait nécessairement rencontrer une vive opposition dans la chambre. La commission s'était déjà prononcée; elle avait exprimé l'espoir que la convention du 16 juillet ne serait pas renou-

velée. La chambre est allée plus loin. Un amendement de M. Lestiboudois a proposé d'enjoindre au ministère de dénoncer le traité dans les délais voulus, afin qu'il fût supprimé le 16 juillet 1846. Qu'a fait le ministère devant cet amendement?

Le ministère, ou pour mieux dire M. Guizot, trouve le traité du 16 juillet irréprochable. Aux yeux de M. le ministre des affaires étrangères, les concessions faites au gouvernement belge sont l'œuvre d'une politique habile et prévoyante. C'est le devoir, c'est l'intérêt de la France, de protéger la Belgique; M. Guizot a agi dans ce but : sa conscience est donc en sûreté. Aussi, quand l'opposition de la chambre s'est déclarée, M. Guizot a promis de lui tenir tête. C'était une belle occasion pour lui d'engager, au nom des principes conservateurs, une question de cabinet. En effet, beaucoup d'esprits sages, dans la chambre, pensaient que l'amendement de M. Lestiboudois était une atteinte à la prérogative royale. Dire au gouvernement : Vous ne renouvellerez pas tel traité, c'est usurper le domaine de la puissance exécutive. De pareils actes, de la part des chambres, sont dangereux; ils affaiblissent au dehors notre diplomatie; ils diminuent la confiance des gouvernemens étrangers dans les engagemens souscrits par notre royauté constitutionnelle. Pour tous ces motifs, M. Guizot paraissait résolu à livrer une grande bataille contre l'amendement de M. Lestiboudois. A cet effet, il avait rassemblé autour de lui, le jour du vote, tous les appuis de sa fortune chancelante. Le parti ministériel avait été convoqué à domicile. Les malades avaient été arrachés de leur lit. Un honorable député, qui chassait avec les princes à Fontainebleau, avait été supplié d'accourir à Paris pour voter. Tous étaient à leur poste. Enfin M. Guizot est monté à la tribune. Qui n'eût dit, à voir son attitude imposante et son geste superbe, que le ministre allait défendre le traité belge et la prérogative royale? Étrange déception! Le traité belge a été défendu, cela est vrai; mais la prérogative royale a été abandonnée. Le ministère, par l'organe de M. Guizot, a accepté l'injonction de la chambre. L'amendement de M. Lestiboudois a été accueilli comme une force dont le pouvoir se servirait dans des négociations nouvelles. Peu s'en est fallu que M. Guizot n'ait représenté M. Lestiboudois comme un ami complaisant du cabinet. La comédie a été bien jouée, comme on voit, et les intérêts de la couronne ont été sacrifiés avec une grace parfaite. Nous n'essaierons pas de décrire l'étonnement qu'a produit cette conclusion sur tous les bancs de la chambre, le désappointement du parti ministériel, l'ironie triomphante de la gauche, la douloureuse surprise des conservateurs, justement effrayés de cette disposition croissante du ministère à tout céder pour ne pas mourir, et à livrer l'une après l'autre les forces essentielles du gouvernement pour éviter les questions de cabinet.

Après le traité belge est venue la question des graines oléagineuses. Dans ces dernières années, la graine de sésame, venue de l'Orient, a ranimé la guerre entre nos industries du nord et du midi. Le sésame a vu se liguer contre lui l'olivier du midi et les huiles du nord, extraites des graines indigènes et des graines de la Baltique. L'équité veut que l'on élève le droit sur

le sésame, qui est aujourd'hui de 2 fr. 50 par 100 kil., mais en même temps de graves motifs veulent aussi que l'on conserve cet élément de notre richesse méridionale, et qu'on ne le sacrifie pas à des exigences aveugles. Quinze à vingt mille kilogrammes de sésame arrivent annuellement dans le port de Marseille. C'est un mouvement de 20,000 tonneaux pour la navigation française du Levant. C'est un puissant moyen de concurrence dans une mer où nous avons de grands intérêts à soutenir; le sésame, comme élément de puissance maritime, a donc une importance qui domine la question. Sa valeur industrielle n'est pas d'ailleurs à dédaigner. Si les producteurs du nord invoquent la protection de la loi, les savonneries et les huileries de Marseille méritent bien aussi qu'on les défende. Une autre considération se présente en faveur du sésame, c'est que rien ne peut s'opposer à ses progrès. En supposant qu'on le chasse de Marseille, il ira ailleurs, et fera concurrence à nos produits sur les marchés étrangers.

Des réflexions qui précèdent, on doit conclure que le parti à prendre, dans la question des graines oléagineuses, est de consulter l'intérêt général du pays, et non les turbulentes clameurs de l'intérêt privé. La loi admet la concurrence; elle n'est pas tenue de guérir les maux que la concurrence entraîne nécessairement à sa suite. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'empêcher les révolutions brusques, les secousses trop fortes, et d'imposer aux excès de la liberté industrielle certaines limites. Tel est le principe qui a dicté le projet du gouvernement. En élevant de 3 francs le droit sur le sésame importé par nos navires, le ministère a pensé que ce produit serait suffisamment contenu pour ne pas jeter de graves perturbations sur le marché, et que, d'un autre côté, le chiffre de l'importation se maintiendrait au taux réclamé par l'intérêt de notre marine. La commission a été du même avis.

Cette fois, le ministère se trouvait donc dans une excellente situation. Il soutenait une thèse juste; il avait pour lui l'intérêt politique du pays, il était d'accord avec une commission qui a refusé de le suivre sur tant d'autres points. Contre lui s'élevait la ligue des intérêts froissés, ligue puissante, mais que l'on pouvait vaincre à l'aide du bon droit et de la raison, soutenus par un peu de courage. Et cependant, de tous les membres du cabinet, M. le ministre du commerce est le seul qui ait accepté la lutte. Tous ses collègues ont fui le combat, ou plutôt, n'osant ni fuir ni combattre, toujours incertains, craignant de trouver la majorité contre eux, quelle que fût leur opinion, ils ont montré une attitude indécise qui a redoublé l'énergie des adversaires du projet de loi, et la bonne cause a succombé parce que ses partisans n'ont pas osé prendre sa défense. Faut-il rappeler ici des faits que tout le monde sait? l'amendement de M. Darblay discuté en conseil des ministres et adopté par la majorité; le gouvernement passant d'un principe à un autre; la démission de M. Cunin-Gridaine remise entre les mains du roi; la transaction intervenue sur l'amendement de M. Garnier-Pagès; M. le ministre du commerce abandonné par ses collègues, et se levant seul contre l'amendement de M. Darblay, tandis que M. le garde-des-sceaux, préférant les intérêts de son clocher à la dignité du ministère et à l'intérêt général, se levait pour l'amendement!

Nous voudrions ne pas entrer dans de semblables détails; mais il le faut bien. Ce sont là les évènemens du jour. Voilà ce qui fait dire à tous les gens sensés que le pouvoir s'en va. M. Cunin-Gridaine paraît de cet avis, s'il est vrai, comme on le dit, que sa démission n'ait pas encore été retirée. M. le ministre du commerce ne comprend pas que l'on puisse garder le pouvoir pour défendre les opinions que l'on ne partage pas, pour accepter les idées de ses adversaires, pour leur abandonner des convictions formées par l'examen des faits, dans un travail de plusieurs années avec des hommes spéciaux dont on estime la capacité et les lumières. Par les scrupules de l'honorable ministre, jugez de l'effet que doivent produire dans les bureaux de l'administration ces continuels démentis que le pouvoir se donne à lui-même depuis quelque temps. Les hommes capables qui préparent dans l'intérieur des ministères les projets de loi, et qui rassemblent les élémens d'après lesquels se forme la conviction des ministres, doivent trouver leur zèle singulièrement refroidi depuis qu'ils voient tomber l'un après l'autre, et sous le coup des ministres eux-mêmes, des projets qu'ils ont laborieusement enfantés. Voilà une belle récompense pour leurs efforts et un puissant encouragement à persévérer!

L'affaire du traité sarde est un nouvel exemple de la facilité avec laquelle le ministère abandonne ses opinions et la prérogative royale dès qu'il trouve quelque danger à les défendre. Le ministère a passé avec la Sardaigne un traité de commerce qui devait durer six ans. Les clauses imprudentes de ce traité, telles que l'entrée des bestiaux sardes à notre frontière et les concessions faites aux produits de la Sardaigne en Algérie, ont éveillé les craintes de la commission. Elle a voulu que la durée du traité fût limitée, et M. Guizot, d'accord avec le gouvernement sarde, a consenti à une réduction de deux ans, qui a été prononcée par la chambre. En vain M. le ministre des affaires étrangères, en s'assurant un succès facile contre un amendement de M. Maurat-Ballange, qui n'a été soutenu par personne, s'est efforcé de dissimuler ce nouvel échec de la prérogative royale; l'échec a été évident pour tout le monde, et M. Barrot a déclaré qu'il voyait avec plaisir que le gouvernement reconnaissait à la chambre le droit de modifier les traités. Qui ne voit les dangers d'une pareille situation? Si le parlement, encouragé par les concessions du pouvoir, use fréquemment du droit de modifier les transactions diplomatiques, que deviendront nos alliances? Quel peuple, pour traiter avec nous, s'exposera aux chances d'un refus de sanction? La faiblesse d'un ministère a-t-elle eu jamais de plus graves conséquences?

Soyons justes néanmoins, le ministère a trouvé un jour heureux dans cette quinzaine : la série de ses revers a été interrompue par un succès. Il y aurait mauvaise grace de notre part à lui contester cette légère faveur du sort, dont il n'est pas disposé sans doute à abuser. La proposition de M. Vivien sur les annonces judiciaires a été repoussée par une majorité de 37 voix. De graves motifs étaient invoqués cependant à l'appui de cette proposition. Il est certain que la loi du 2 juin 1841 a été faussée dans son esprit. L'attribution donnée aux cours royales, en ce qui regarde le choix des journaux désignés pour l'inser-

tion des annonces judiciaires, a pris un caractère politique. L'abus n'est point général, mais il est constaté par de fâcheux exemples. Or, l'invasion de la politique dans le sanctuaire de la justice est toujours un grand mal; la magistrature ne doit pas être suspectée. Que deviendrait l'autorité des tribunaux, si on pouvait les croire dominés par l'esprit de parti ? La proposition de l'honorable M. Vivien avait donc un fondement sérieux. Le moment était-il venu de la discuter ? C'est autre chose; nous concevons que beaucoup de consciences aient hésité. Les dangers de la loi du 2 juin 1841 sont évidens; le mal existe, mais il n'a pas encore une notoriété assez répandue. Nous comprenons donc l'ajournement prononcé par un certain nombre de députés de l'opposition nouvelle, qui attendent sans doute, pour examiner plus mûrement la question, que les dangers de la loi de 1841 soient démontrés par une épreuve plus complète. Quoi qu'il en soit, l'honorable auteur de la proposition l'a défendue dans des termes que tout le monde a approuvés. Il n'est personne, dans la chambre ou ailleurs, qui n'ait rendu justice à la modération de ses sentimens et à la parfaite mesure de son langage. M. de Maleville a obtenu aussi un succès de tribune. En résumé, la proposition de M. Vivien n'a pas porté malheur à l'esprit du 1er mars, mais elle a procuré au ministère la douce surprise d'une majorité de 37 voix. Le ministère a dû trouver la compensation suffisante.

Cette majorité inattendue, constatée au moyen du vote public, a valu à l'opposition les railleries de quelques amis du ministère. On a dit que l'opposition avait été prise à son propre piége, qu'en substituant le vote public au vote, secret elle avait détruit ses chances, et que M. Duvergier de Hauranne avait rendu la majorité au cabinet. La plaisanterie serait piquante, si elle était juste. Heureusement le vote public n'est pas si coupable qu'on nous le dit. Si les amis du ministère sont persuadés que la publicité du vote est favorable à la politique du 29 octobre, qu'ils tentent une épreuve décisive; qu'ils proposent de voter publiquement l'indemnité Pritchard, et nous verrons. On se trompe du reste sur les motifs qui ont prévalu dans l'adoption du vote public. Sans doute il n'a pas été proposé dans un sentiment d'affection pour le ministère; mais l'opposition ne l'a pas adopté comme un moyen de renversement. Tout calculé, le vote public doit être utile à la cause du pouvoir. Dans les questions politiques, il détruira les moyens factices du gouvernement, et par là, s'il nuit aux mauvais ministères, son appui n'en sera que plus précieux pour les cabinets bien inspirés, qui suivront une politique conforme au vœu du pays. Dans les questions d'affaires, où la politique tient le second rang, le vote public, loin d'être un moyen de renversement, sera presque toujours un moyen de fortifier l'autorité. En affaiblissant l'opposition systématique, en renouvelant fréquemment le concours des majorités nombreuses, il servira le pouvoir. Par là aussi, à la vérité, il servira momentanément la cause des mauvais ministères. Le vote sur les annonces judiciaires en est peut-être la preuve; mais c'est un tort qui lui sera toujours facile à réparer.

Nous ne dirons qu'un mot de la proposition de M. Chapuys de Montlaville sur le timbre des journaux; après une discussion confuse, son auteur

l'a retirée. Des esprits sages ont exposé à la tribune le système qui consisterait à dégrever la partie intellectuelle de la presse, pour faire retomber sur la partie industrielle le poids de l'impôt. Nous croyons que ce système fera des progrès dans l'esprit de la chambre, dès que la question sera dégagée des nuages qui la recouvrent encore, et que la main du pouvoir n'ose déchirer. Depuis cette discussion, plusieurs propositions nouvelles ont vu le jour au Palais-Bourbon. Deux honorables députés proposent d'exclure de la chambre tous les membres intéressés dans des marchés conclus avec l'état. Un autre propose l'adjonction des capacités; un autre, la translation de l'élection au chef-lieu. Cette fièvre de propositions est un symptôme malheureusement trop évident de la faiblesse du pouvoir. Quand le pouvoir s'efface, la chambre, comme on dit, se passe ses fantaisies. Du reste, il est temps que la chambre s'arrête dans ce débordement de l'initiative parlementaire. Le ministère ne redoute pas en ce moment le nombre des propositions. C'est son intérêt qu'il y en ait beaucoup, et surtout de mauvaises. Nous serions surpris qu'on allât ainsi au-devant de ses désirs, sans y être forcé.

La chambre des pairs discute depuis plusieurs jours la proposition de M. le comte Daru, tendant à réprimer l'agiotage des chemins de fer. Cette matière difficile, hérissée d'obstacles, a été profondément étudiée par la noble chambre. Cependant, il est facile déjà de le prévoir, l'œuvre qui sortira de ses mains n'aura pas un caractère définitif. Dans quelles limites peut-on renfermer les spéculations de la Bourse? M. le comte d'Argout répond que les seules limites à leur opposer sont celles que le code de commerce et le code pénal ont fixées. Nous vivons sous la liberté du commerce et de l'industrie; nous voulons favoriser l'esprit d'association; nous voulons des chemins de fer exécutés par des compagnies, et l'on viendrait, par une foule d'entraves, arrêter l'essor de l'industrie, immobiliser ses capitaux, fermer la source qui la vivifie et la féconde! M. le comte d'Argout n'admet pas ce système. Il le repousse comme un anachronisme. Il veut une liberté illimitée, absolue. La Bourse est un jeu, mais ce jeu remue le monde; il faut laisser à l'esprit de spéculation toute son indépendance, sauf l'action réservée par la loi à nos tribunaux. M. le comte d'Argout a soutenu cette doctrine avec la vivacité spirituelle qu'on lui connaît. Il a captivé la noble chambre, mais il n'a pu entraîner ses convictions. La chambre des pairs a pensé qu'elle devait au pays autre chose qu'une démonstration contre les manœuvres coupables dont la Bourse est le théâtre; elle a voulu faire une loi. Deux systèmes étaient en présence, celui de M. Daru et celui de la commission. Le système de M. Daru consistait, comme on sait, à interdire les listes de souscriptions avant la formation légale des compagnies : c'était le système préventif; il a été écarté, comme une atteinte mortelle à la concurrence. Le système de la commission était le système répressif : il consistait à interdire, sous des peines sévères, la négociation des récépissés délivrés aux souscripteurs. Après une discussion fort longue, la chambre s'est rangée à ce système, qui soulève, dans plusieurs de ses dispositions, des difficultés dont la solution embarrasse encore les meilleurs esprits.

Sous un aspect généralement tranquille, l'état de l'Europe et du monde appelle néanmoins l'attention des hommes politiques. Les nouvelles de Suisse sont affligeantes; on parle de la réorganisation des corps francs. Les esprits sont très excités, dit-on, par les notes étrangères, surtout par celle de M. Guizot. Il faut convenir, en effet, qu'un ministre de France aurait pu prendre à l'égard de la Suisse un langage plus conciliant; mais si le style de M. Guizot a blessé les radicaux de la Suisse, ce n'est pas une raison qui puisse légitimer un appel aux armes contre Lucerne. Que les radicaux y prennent garde; en attaquant violemment les jésuites, ils risquent de leur donner le beau côté. Qu'ils prennent garde surtout, dans l'intérêt de la Suisse et de la paix européenne, de provoquer l'intervention des puissances. En Angleterre, la mission de M. le duc de Broglie occupe les esprits. Le noble duc, à ce qu'il paraît, n'est point parvenu à inspirer au monde politique de Londres une grande confiance dans la durée de notre cabinet, car, depuis son arrivée à Londres, les journaux anglais critiquent plus vivement que jamais la situation du ministère du 29 octobre devant les chambres. Aux États-Unis, l'annexion du Texas, prononcée par le sénat, laisse les esprits en suspens sur l'attitude que prendra l'Angleterre. Le Mexique et la Plata fixent les regards de notre diplomatie.

Au milieu de ces complications, comment ne pas regretter de voir la France livrée à une politique indécise, l'opinion du pays sans direction, les chambres abandonnées à elles-mêmes, le ministère flottant au hasard, ou selon les caprices de la volonté parlementaire. Il fut un temps où l'honorable M. Guizot se plaignait aussi de la décadence et de l'épuisement du pouvoir. C'était l'époque de l'amnistie, du mariage du duc d'Orléans, de la prise de Constantine et de Saint-Jean d'Ulloa. C'était l'époque où le gouvernement, jaloux de son initiative, réclamait l'exécution des chemins de fer par l'état, et présentait aux chambres un vaste projet que tant de gens, parmi ceux même qui l'ont repoussé, voteraient aujourd'hui par acclamation. Mais cette politique n'était pas assez grande pour M. Guizot; elle n'était pas à la hauteur de son patriotisme; elle ne pouvait remplir le vide de son ame. Aussi, à chaque instant, la tribune, la presse, retentissaient de ses gémissemens. Que ferait-il aujourd'hui, s'il assistait comme témoin à ce triste spectacle qu'il nous donne; s'il voyait la politique de la France s'abaisser au-dehors, s'annuler au-dedans; s'il voyait nos officiers désavoués lorsqu'ils font respecter le nom de la France, et les agens de l'Angleterre indemnisés lorsqu'ils font verser le sang de nos soldats? Que dirait-il, s'il voyait un ministère abandonner devant les chambres des traités signés et ratifiés? Dirait-il, comme les journaux qui le défendent, que nous devons monter au Capitole et rendre graces aux dieux parce que la proposition sur les annonces judiciaires a été repoussée, et parce que la France a obtenu le droit de montrer le pavillon français sur la côte de Zanzibar?

V. DE MARS.

ap-
sont
sont
t. Il
ard
essé
ppel
uant
u'ils
nne,
de
'est
nce
ur-
tère
pro-
dra
atie.
ance
pres
les
Gui-
C'é-
de
ent,
état,
ême
poli-
teur
i, à
ens.
tacle
hors,
res-
u'ils
stère
it-il,
ole et
udi-
ntrer